



Commission
européenne



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018

par Jean-Claude Juncker,
Président de la Commission européenne
12 septembre 2018

Chaque année, en septembre, le président de la Commission européenne prononce devant le Parlement européen son discours sur l'état de l'Union, dans lequel il dresse le bilan de l'année écoulée et présente les priorités pour l'année à venir. Il y expose également la manière dont la Commission européenne s'attaquera aux défis les plus pressants de l'Union. Le discours est suivi d'un débat en plénière. C'est ainsi que débute le dialogue avec le Parlement européen et le Conseil en vue de préparer le programme de travail de la Commission pour l'année suivante.

Ancré dans le traité de Lisbonne, le discours sur l'état de l'Union est défini dans l'accord-cadre de 2010 sur les relations entre le Parlement européen et la Commission européenne. Cet accord exige également que le président envoie au président du Parlement européen et à la présidence du Conseil une lettre d'intention détaillant les mesures législatives, et les autres initiatives, que la Commission européenne entend prendre avant la fin de l'année suivante.

Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a prononcé son quatrième discours sur l'état de l'Union le 12 septembre 2018.

Tous les documents peuvent être consultés à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/soteu2018>.

Cette année, le discours s'inscrit dans la perspective des élections européennes de 2019 et dans le contexte du débat sur l'avenir de l'Union européenne à 27.

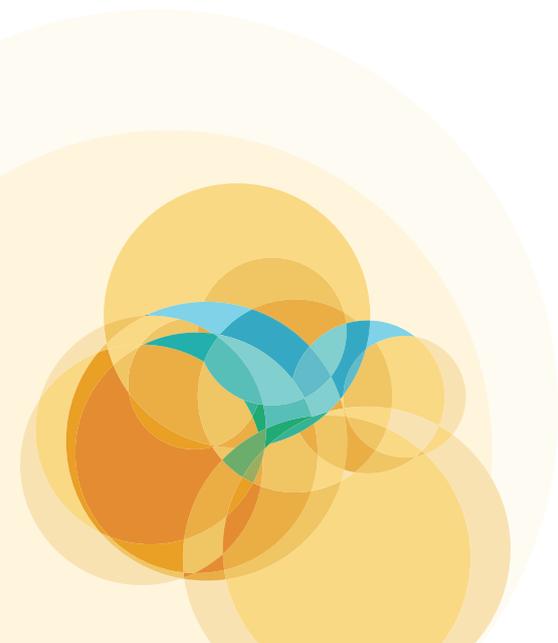


TABLE DES MATIÈRES

Version autorisée du discours sur l'état de l'Union 2018	5
Lettre d'intention adressée au président Antonio Tajani et au chancelier Sebastian Kurz	19
État d'avancement des dix priorités de la Commission européenne	31
Rapport sur la mise en œuvre des politiques	53
Feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique: bilan un an après et prochaines étapes	69
Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend: le cadre financier pluriannuel 2021-2027.....	77
Évolution de la situation économique.....	83
Le fonds européen pour les investissements stratégiques	93
Dix ans après le début de la crise financière — un secteur financier plus solide, plus sûr et plus stable	99
Appui aux réformes dans les États membres de l'UE	105
Un nouveau chapitre pour la Grèce.....	111
L'accord de partenariat économique UE-Japon	117
Le partenariat clef de l'UE avec l'Afrique.....	129
Le corps européen de solidarité.....	103
Améliorer la réglementation.....	135
L'UE honore ses engagements: faire respecter plus efficacement nos décisions communes	139
Visites aux Parlements nationaux.....	143
Les dialogues citoyens.....	147
L'état de l'opinion publique dans l'UE.....	153
Discours sur l'état de l'Union 2018 ^(*)	159

^(*) tel que prononcé

ÉTAT DE L'UNION 2018

L'HEURE DE LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE

Version autorisée du discours sur l'état de l'Union 2018



INTRODUCTION: UNE ARDENTE OBLIGATION D'ACTION ET DE VIGILANCE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Parfois l'histoire avance avec discrétion et à pas comptés et prend congé rapidement.

Tel est le cas lorsqu'il s'agit de l'action d'une Commission qui ne dispose que d'un mandat de cinq années pour changer définitivement le cours des choses.

La Commission actuelle est un épisode, un bref moment dans la longue histoire de l'Union européenne. L'heure du bilan définitif de la Commission que je préside n'est pas encore venue.

Donc je ne vous présenterai pas aujourd'hui un bilan de ce que nous avons pu faire au cours des quatre années écoulées.

Au contraire, je vous dis que **le travail continue pendant les douze mois à venir pour faire de l'Union européenne imparfaite une Union chaque jour plus parfaite.**

Il reste des choses à faire et c'est de cela que je voudrais vous parler ce matin.

Pas d'autosatisfaction. Pas de torsos bombés. Modestie et travail, voilà l'attitude que la Commission fera sienne, voilà notre agenda pour les mois à venir.

Parfois l'Histoire – l'Histoire au véritable sens du terme – s'invite dans la vie des nations sans préavis et tarde à la quitter.

Tel fut le cas au moment de la Grande Guerre qui en 1914 a pris le continent européen par surprise, tellement fut ensoleillée, calme, paisible et optimiste l'année 1913.

En 1913, les Européens s'attendaient à vivre durablement en paix. Et pourtant une guerre fratricide déferle sur l'Europe l'année suivante.

Je fais référence à cette période non pas parce que je croirais que nous serions au seuil d'une nouvelle catastrophe.

L'Union européenne est garante de paix. Soyons heureux de vivre sur un continent de paix, un continent qui connaît la paix grâce à l'Union européenne.

Respectons mieux l'Union européenne, ne salissons pas son image, défendons notre façon d'être et de vivre.



Disons oui au patriotisme qui n'est pas dirigé contre les autres. Disons non au nationalisme surfait qui rejette et déteste les autres, qui détruit, qui cherche des coupables au lieu de chercher des solutions qui nous permettent de mieux vivre ensemble.

Le pacte fondateur de l'Union européenne – plus jamais la guerre – reste une ardente exigence. Une ardente obligation de vigilance qui s'impose chez nous et autour de nous.

L'ÉTAT DE NOTRE UNION EN 2018

DES EFFORTS QUI PORTENT LEURS FRUITS

Mesdames et Messieurs les Députés,

Quel est l'état de l'Union européenne aujourd'hui, en 2018 ?

Dix ans après Lehman Brothers, l'Europe a largement tourné la page de la crise économique et financière qui nous est venue d'ailleurs et qui nous a frappés d'une façon très souvent brutale.

L'Union européenne a connu une croissance ininterrompue sur 21 trimestres.

L'emploi reprend des couleurs, avec près de 12 millions d'emplois créés depuis 2014. 12 millions d'emplois, c'est plus que la population de la Belgique.

Jamais autant de personnes – 239 millions d'hommes et de femmes – n'ont été au travail en Europe.

Le chômage des jeunes s'élève à 14,8%. Ce chiffre reste trop élevé, mais il se situe à son plus bas niveau depuis l'an 2000.

L'investissement est de retour en Europe, grâce notamment à notre Fonds européen pour les investissements stratégiques – que certains, de plus en plus rares, appellent encore le Plan Juncker – plan qui a généré 335 milliards d'euros d'investissements publics et privés. **Nous sommes en marche vers les 400 milliards.**

Et puis il y a la Grèce. Après des années il faut dire douloureuses, après de graves problèmes sociaux sans précédent mais aussi une solidarité elle aussi sans précédent, la Grèce a réussi à mener à bien son programme et à se remettre sur pied. **Je salue les efforts herculéens du peuple grec, efforts que les autres Européens continuent à sous-estimer.** J'ai toujours défendu la Grèce, sa dignité, son rôle en Europe et notamment son maintien au sein de la zone euro. J'en reste fier.

L'Union européenne a aujourd'hui des accords commerciaux avec 70 pays. Ensemble nous représentons 40% du PIB mondial.

L'Europe a aussi réaffirmé son statut de puissance commerciale. La puissance commerciale mondiale n'est rien d'autre que la preuve de la nécessité de partager nos souverainetés. L'Union européenne a aujourd'hui des accords commerciaux avec 70 pays. Ensemble nous représentons 40% du PIB mondial. Ces accords – très souvent, mais à tort, contestés – nous aident à exporter vers les autres parties du monde des normes européennes élevées en matière de sécurité alimentaire, en matière de droit du travail, en matière environnementale, et en matière de droits des consommateurs.

Lorsqu'en juillet dernier, au cœur d'une dangereuse période de tensions internationales, je me suis rendu dans une même semaine à Pékin, Tokyo et Washington, j'ai pu parler, en tant que président de la Commission, au nom du plus grand marché unique au monde. Au nom d'une Union qui compte pour un cinquième de l'économie mondiale. Au nom d'une Union prête à défendre ses valeurs et ses intérêts. J'ai présenté l'Europe comme un continent ouvert mais non pas comme un continent offert.

Fort de l'unité européenne, que j'ai pu exposer en principe et en détail, j'ai pu faire entendre la voix de l'Union européenne pour obtenir des résultats concrets pour nos citoyens et nos entreprises.

Unis, nous Européens, sommes, en tant qu'Union, devenus une force incontournable. A Washington, j'ai parlé au nom de l'Europe. Certains décrivent l'accord que j'ai pu obtenir à l'issue de mes négociations avec le Président Trump comme une surprise. Or il n'y a pas eu de surprise parce que l'Europe a su parler d'une seule voix.

L'Europe, là où c'est nécessaire, doit agir comme un seul homme.

UNE RESPONSABILITÉ GLOBALE

Nous l'avons prouvé lorsque nous n'avons cessé de défendre l'Accord de Paris sur le climat, parce que nous, Européens, **nous voulons laisser aux prochaines générations une planète plus propre**. Je partage les analyses de notre commissaire à l'énergie en ce qui concerne les objectifs de réduction d'émissions de CO2 pour 2030. Elles sont scientifiquement exactes et politiquement nécessaires.

Les sécheresses de cet été rappellent avec brutalité, et à l'évidence, non seulement aux agriculteurs, l'importance de ces efforts qui sont les nôtres pour assurer la sauvegarde de l'avenir des générations futures. On ne peut pas voir le défi qui est devant nous et regarder ailleurs. Nous Commission et vous Parlement, nous devons regarder vers l'avenir.

Mesdames et Messieurs les Députés,

Le monde, qui n'arrête pas de tourner, est devenu plus volatile que jamais. Les défis extérieurs auxquels notre continent doit faire face se multiplient jour après jour.

Nous ne pouvons donc pas relâcher, ne serait-ce qu'une seconde, nos efforts pour bâtir une Europe plus unie.

L'Europe peut exporter la stabilité, comme nous l'avons fait avec les élargissements successifs de notre Union, qui pour moi sont et restent des succès, parce que nous avons réussi à réconcilier la géographie et l'histoire européennes. Mais il reste des efforts à faire. **Nous devons définir d'une façon irrévocable notre attitude vis-à-vis des Balkans occidentaux.** Autrement, d'autres se chargeront de façonner notre voisinage immédiat.

Regardons aussi autour de nous. Ce qui se passe, à l'heure où nous sommes, à Idlib en Syrie doit être pour nous tous une cause de préoccupation profonde et immédiate. **Nous ne pouvons pas rester silencieux face à l'imminence d'un désastre humanitaire qui en fait est un désastre annoncé.**

Le conflit syrien illustre comment l'ordre international dont les Européens ont su bénéficier depuis la Seconde Guerre mondiale est de plus en plus remis en cause.

Pour le reste, dans le monde d'aujourd'hui, l'Europe ne peut plus avoir l'assurance que les engagements qui furent pris hier seront encore tenus demain.

Les alliances d'hier ne seront peut-être plus les alliances de demain.



L'HEURE DE LA SOUVERAINÉTÉ EUROPÉENNE

Mesdames et Messieurs,

Le monde d'aujourd'hui a besoin d'une Europe forte et unie.

Une Europe qui travaille en faveur de la paix, d'accords commerciaux et de relations monétaires stables, même si d'autres sont parfois enclins à choisir des guerres commerciales voire monétaires. En fait, je n'aime pas l'unilatéralisme irrespectueux des attentes et des espoirs des autres. Je resterai toujours un multilatéraliste.

Si l'Europe se rendait mieux compte de la puissance politique, économique et militaire de ses nations, nous pourrions abandonner le rôle exclusif de payeur global, chose que de toute façon nous voulons rester. Nous devons devenir davantage un acteur global. Yes, we are global payers, but we have to be global players too.

C'est la raison pour laquelle, en dépit d'une forte résistance à l'époque, j'ai relancé dès 2014 le projet d'une Union européenne de la défense. C'est pourquoi dans les prochains mois la Commission continuera à travailler pour que le Fonds européen de défense et la Coopération permanente structurée dans le domaine de la défense deviennent pleinement opérationnels. Une précision – importante à mes yeux – à cet endroit: nous ne militariserons pas l'Union européenne. Nous voulons devenir plus responsables et plus indépendants.

Parce que seule une Europe forte et unie peut protéger nos citoyens des menaces intérieures et extérieures – du terrorisme au changement climatique.

Seule une Europe forte et unie peut préserver les emplois dans un monde ouvert et interconnecté.

Seule une Europe forte et unie peut maîtriser les défis de la numérisation mondiale.

Nous, Européens, parce que nous sommes le plus grand marché unique au monde, nous pouvons établir des normes pour les mégadonnées, pour l'intelligence artificielle, pour l'automatisation, tout en défendant nos valeurs, les droits et l'individualité de nos citoyens. Nous pouvons le faire si nous sommes unis.

Une Europe forte et unie permet à ses États membres de décrocher les étoiles. C'est grâce à notre programme Galileo que l'Europe reste dans la course à l'espace. Aucun État membre n'aurait pu mettre en orbite 26 satellites dont bénéficient déjà aujourd'hui 400 millions d'utilisateurs dans le monde. Aucun État membre n'y serait parvenu seul. Galileo, oui, est un succès d'abord, sinon exclusivement, européen. Sans l'Europe, pas de Galileo. Soyons-en fiers.

C'est grâce à notre programme Galileo que l'Europe reste dans la course à l'espace. Aucun État membre n'aurait pu mettre en orbite 26 satellites dont bénéficient déjà aujourd'hui 400 millions d'utilisateurs dans le monde

Monsieur le Président,

La géopolitique nous apprend que **l'heure de la souveraineté européenne a définitivement sonné**.

L'heure pour l'Europe de prendre son destin entre ses mains. L'heure pour l'Europe de développer ce que j'ai appelé sa **"Weltpolitikfähigkeit"**: cette capacité à jouer un rôle, en tant qu'Union, pour prendre de l'influence sur le cours des affaires mondiales. L'Europe doit devenir davantage un acteur souverain dans les relations internationales.

La souveraineté européenne provient de la souveraineté nationale de nos États membres. Elle ne remplace pas ce qui est propre aux nations. Partager nos souverainetés – là où il le faut – rend chacun de nos états-nations plus fort.

Cette conviction qu'«unis nous sommes plus grands» est l'essence même de ce que veut dire faire partie de l'Union européenne.

La souveraineté européenne ne sera jamais dirigée contre les autres. L'Europe doit rester un continent d'ouverture et de tolérance. Elle va le rester.

L'Europe ne sera jamais une forteresse tournant le dos au monde et notamment au monde qui souffre. L'Europe ne sera jamais une île. L'Europe doit et va rester multilatérale. La planète appartient à tous et non seulement à quelques-uns.

Tel est aussi l'enjeu des élections au Parlement européen qui auront lieu en mai 2019. Nous mettrons à profit les 250 jours qui nous séparent des élections européennes pour apporter à nos concitoyens des preuves que lorsque nous agissons ensemble, l'Union européenne peut obtenir des résultats et qu'elle respecte les engagements pris en début de ce mandat.

D'ici les élections européennes, **nous devons démontrer que l'Europe peut surmonter les différences entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, la gauche et la droite.** L'Europe est trop petite pour se diviser, une fois par deux, une fois par quatre.

Nous devons démontrer qu'ensemble nous pouvons semer les graines d'une Europe plus souveraine.

TENIR NOS PROMESSES

Mesdames et Messieurs les Députés,

Lorsqu'ils iront voter en mai 2019, les citoyens européens ne se soucieront pas de savoir ce que la Commission a proposé. Mais cela les intéressera vivement de savoir que les géants de l'internet sont taxés là où ils réalisent leurs bénéfices. Ce que les électeurs veulent – en tout cas beaucoup d'entre eux, à ma connaissance – c'est que la proposition de la Commission à ce sujet acquière rapidement force de loi. Ceux qui expriment ce souhait ont absolument raison.

Lorsque les Européens iront voter en 2019, ils seront peu impressionnés par les bonnes intentions de la Commission de s'attaquer au problème des plastiques à usage unique pour que nos océans ne se transforment pas en poubelle marine. Si nous voulons que les Européens aient confiance en nous et soient convaincus de la justesse de notre action, il nous faut une réglementation européenne qui consacre l'interdiction des plastiques à usage unique – comme l'a proposé la Commission.

Nous affirmons tous – le plus souvent dans de beaux discours – que nous voulons être plus ambitieux sur les grands enjeux et plus modestes sur ceux de moindre importance. Pourtant, les Européens n'applaudiront pas si nous continuons à devoir changer d'heure deux fois par an à cause d'une réglementation européenne. La Commission propose aujourd'hui de changer cela. **Le changement d'heure doit être aboli. Les États membres, conformément au principe de subsidiarité, doivent décider eux-mêmes si leurs citoyens doivent vivre à l'heure d'été ou à l'heure d'hiver.** J'espère que le Parlement et le Conseil auront la même perception et trouveront des solutions compatibles avec notre marché intérieur. Le temps presse.

Plus généralement, je vous encourage tous à travailler en étroite coopération au cours des prochains mois afin que nous puissions réaliser ce que nous avons promis en 2014, avant les élections au Parlement européen.



Au début de ce mandat, nous avons tous promis collectivement de bâtir un marché unique numérique plus innovant, une Union économique et monétaire plus approfondie, une union bancaire, une union des marchés des capitaux, un marché unique plus juste, une union de l'énergie avec une politique en matière de climat tournée vers l'avenir, un agenda global en matière de migration et une union de la sécurité. Nous avons aussi – en tout cas la plupart d'entre nous – nourri l'ambition de ne plus traiter la dimension sociale de l'Europe comme un parent pauvre, mais de la développer pour qu'elle réponde aux défis de demain.

Cette Commission a déjà présenté toutes les propositions et toutes les initiatives que nous avons annoncées en 2014. La moitié ont déjà été adoptées par le Parlement et le Conseil, 20 % sont en bonne voie et 30 % restent l'objet de consultations parfois difficiles.

Mesdames et Messieurs,

Je n'accepte pas que la Commission soit tenue pour seule responsable de tous les manquements – car il y en a eu, naturellement. Nos propositions sont connues, elles doivent être adoptées et mises en œuvre. Je n'admettrai pas non plus à l'avenir que l'on blâme uniquement la Commission, ce qui arrivera inévitablement. On peut trouver des boucs émissaires dans toutes les institutions, mais certainement moins à la Commission et au Parlement qu'ailleurs.

”
Les opérations de
l'Union européenne
ont contribué à **sauver
plus de 690 000 vies**
en mer depuis 2015.”

Sur un très large éventail de sujets, faire preuve de leadership reste indispensable. Cela vaut également en ce qui concerne l'achèvement de notre **union de la sécurité**. Les Européens s'attendent à ce que l'Union européenne assure leur sécurité. **C'est la raison pour laquelle la Commission propose aujourd'hui de nouvelles règles afin que tout contenu terroriste mis en ligne soit supprimé dans un délai d'une heure** – une heure, c'est en effet le laps de temps décisif pendant lequel le maximum de dommages est causé. De plus, **nous proposons d'élargir le mandat du Parquet européen, qui a été récemment créé, afin d'y inclure la lutte contre les actes terroristes**. Nous devons être en mesure d'assurer que les terroristes seront poursuivis à travers toute l'Europe, au-delà des frontières. Les terroristes ne connaissent pas de frontières. **Nous ne devons pas nous en rendre complices par notre absence de coopération.**

C'est pourquoi nous proposons également aujourd'hui **de nouvelles mesures afin de pouvoir lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux au-delà des frontières.**

Nous devons nous montrer tout aussi déterminés pour protéger l'organisation d'élections libres et justes en Europe. **C'est pour cela que la Commission propose aussi aujourd'hui de nouvelles règles pour protéger la vie de nos démocraties de toute manipulation par des pays tiers, voire par des intérêts privés – car ces derniers peuvent aussi être une source d'interférences.**

Il est évident qu'un leadership et un esprit de compromis s'imposent tout particulièrement pour ce qui est de la **migration**. Nous avons accompli plus de progrès dans ce domaine qu'on ne l'entend souvent dire. Cinq des sept propositions de la Commission en vue de réformer notre régime d'asile européen commun ont été approuvées. Nos efforts ont porté leurs fruits, puisque le nombre d'arrivées de réfugiés en Méditerranée orientale a chuté de 97 %, et de 80 % par la route de la Méditerranée centrale. Les opérations de l'Union européenne ont contribué à sauver plus de 690 000 vies en mer depuis 2015.

Toutefois, les États membres n'ont toujours pas trouvé le juste équilibre entre la responsabilité que chaque pays doit assumer sur son propre territoire et l'indispensable solidarité mutuelle dont les États membres doivent faire preuve s'ils veulent conserver l'espace Schengen sans frontières intérieures. **Je suis et reste opposé aux frontières**

intérieures. Là où celles-ci ont été rétablies, elles doivent être supprimées. Si elles restaient en place, ce serait un retour en arrière inacceptable au regard de ce qu'est l'Europe et de ce qu'elle peut devenir.

La Commission et plusieurs présidences du Conseil ont avancé de nombreuses solutions de compromis. **J'invite la présidence autrichienne du Conseil à faire dès maintenant le pas décisif indispensable pour élaborer des solutions durables concernant une réforme équilibrée en matière de migration.** Nous ne pouvons pas, à chaque fois qu'un nouveau navire arrive sur nos côtes, continuer à chercher des solutions ad hoc pour les personnes à bord. De telles solutions sont insuffisantes. **Nous avons besoin de solidarité, pour le présent mais aussi pour l'avenir: cette solidarité doit être durable.**

Si nous avons besoin de plus de solidarité, c'est aussi pour être plus efficaces. Il en va de même lorsqu'il s'agit de mettre en place un **mécanisme européen de protection civile renforcé**. Lorsqu'un pays est en feu, c'est toute l'Europe qui est en feu. Parmi les images marquantes de cet été, je ne retiendrai pas seulement les feux de forêt, mais aussi les applaudissements avec lesquels les Suédois menacés par les flammes ont salué les pompiers polonais venus à leur secours – Europe at its best.

Mais revenons à la migration. **Nous présentons aujourd'hui une proposition visant à renforcer le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes.** Il faut protéger nos frontières extérieures plus efficacement. C'est pourquoi nous proposons de porter le nombre de garde-frontières européens, financés par le budget européen, à 10 000 d'ici à 2020.

Nous mettons également sur la table une proposition destinée à renforcer le développement de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile. Les

États membres ont besoin d'un appui européen accru pour le traitement des demandes d'asile – un traitement qui doit se faire dans le respect de la convention de Genève.

Une autre proposition que nous faisons vise à accélérer le retour des migrants en situation irrégulière. La Commission s'engage dans cette tâche aux côtés des États membres.

Je réitère mon souhait, je dirais même mon invitation pressante, à **ouvrir des voies d'accès légales vers l'Union européenne. Nous avons besoin de migrants qualifiés.** Dans ce domaine également, la Commission a depuis longtemps mis des propositions sur la table. Elles doivent être adoptées.

” *D'ici à 2050, l'Afrique comptera 2,5 milliards d'habitants. Une personne sur quatre sera africaine.* ”

Monsieur le Président,

Je voudrais vous parler de l'avenir et donc de notre continent cousin qu'est **l'Afrique**.

D'ici à 2050, l'Afrique comptera 2,5 milliards d'habitants. Une personne sur quatre sera africaine.

Nous devons investir davantage dans nos relations avec ce grand et noble continent et ses nations individuelles. Nous devons arrêter d'envisager cette relation entre l'Afrique et l'Europe comme si nous n'étions qu'un donneur d'aide au développement. Une telle approche serait insuffisante. En fait, humiliante.

L'Afrique n'a pas besoin de charité, elle a besoin de partenariat équilibré, d'un vrai partenariat. Et nous, Européens, avons besoin au même titre de ce partenariat.

En préparant ce discours, j'ai parlé avec mes amis africains, notamment avec Paul Kagame, président de l'Union africaine. Nous sommes tombés d'accord pour qu'à **l'avenir nos engagements respectifs soient réciproques. Nous voulons construire un nouveau partenariat avec l'Afrique.**

La Commission propose aujourd'hui **une nouvelle alliance entre l'Afrique et l'Europe, une alliance pour des investissements et des emplois durables**. Cette alliance – telle que nous l'envisageons – permettrait de créer jusqu'à 10 millions d'emplois en Afrique au cours des cinq prochaines années.

Nous voulons créer un cadre permettant d'attirer davantage d'investissements privés vers l'Afrique.

A vrai dire, nous ne partons pas de zéro: notre fonds d'investissement extérieur, lancé il y a deux ans, mobilisera plus de 44 milliards d'euros d'investissements dans les secteurs public et privé en Afrique. Les projets déjà prévus et engagés mobiliseront 24 milliards d'euros.

Nous concentrerons nos investissements dans les domaines où les investissements feront une véritable différence. D'ici à 2020, l'Union européenne aura soutenu 35 000 étudiants et chercheurs africains grâce à notre programme Erasmus. Jusqu'en 2027, ce chiffre doit être porté à 105 000.

Le commerce entre l'Afrique et l'Europe n'est pas sans importance. 36 % du commerce de l'Afrique se fait avec l'Union européenne. Mais les échanges commerciaux entre nous ne sont pas suffisants. Je suis convaincu que nous devrions faire évoluer les nombreux accords commerciaux entre l'Afrique et l'Union européenne **vers un accord de libre-échange de continent à continent, un partenariat économique entre partenaires égaux**.



Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Un autre sujet sur lequel je pense qu'il est indispensable que l'Union fasse preuve de leadership est le **Brexit**. Je n'entrerai pas dans le détail des négociations, qui sont gérées de main de maître par mon ami Michel Barnier sur la base de la position unanime et confirmée à maintes reprises par les 27 États membres. Permettez-moi toutefois de rappeler trois principes qui devraient guider notre action sur le Brexit au cours des prochains mois.

Premièrement, nous respectons la décision britannique de quitter notre Union, même si nous continuons à la regretter vivement. Mais nous demandons aussi au gouvernement britannique de comprendre qu'un pays qui quitte l'Union ne peut pas jouir d'une situation aussi favorable qu'un État membre. Si vous quittez l'Union, vous ne faites bien évidemment plus partie de notre marché unique, et vous ne pouvez certainement pas y participer, à la carte, dans les seuls aspects que vous voudriez choisir.

Deuxièmement, **la Commission, ce Parlement et tous les autres 26 États membres maintiendront sans faiblir leur loyauté et leur solidarité à l'égard de l'Irlande sur la question de la frontière irlandaise**. C'est la raison pour laquelle nous voulons rechercher une solution créative qui évite la mise en place d'une frontière physique entre l'Irlande et l'Irlande du Nord. Mais nous serons aussi très clairs au cas où le gouvernement britannique se défausserait de ses responsabilités découlant de l'accord du Vendredi saint. **Ce n'est pas l'Union européenne, mais le Brexit, qui risque de rendre la frontière plus visible en Irlande du Nord**.

Troisièmement, après le 29 mars 2019, le Royaume-Uni ne sera jamais, à nos yeux, un pays tiers comme les autres. Le Royaume-Uni sera toujours un voisin et un partenaire très proche, que ce soit dans les domaines politiques, économiques et de la sécurité.

Ces derniers mois, chaque fois que nous avons eu besoin d'unité au sein de l'Union, la Grande-Bretagne a été à nos côtés, animée par les mêmes valeurs et principes que tous les autres Européens. C'est pourquoi j'accueille favora-

blement la proposition de la Première ministre Theresa May de mettre sur pied un nouveau partenariat ambitieux pour l'avenir, après le Brexit. Nous convenons, comme mentionné dans la déclaration de Chequers, que le point de départ d'un tel partenariat devrait être une zone de libre-échange entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

Sur la base de ces trois principes, les négociateurs de la Commission sont prêts à travailler jour et nuit jusqu'à ce que nous parvenions à un accord. Nous avons le devoir, vis-à-vis de nos citoyens et de nos entreprises, d'assurer un retrait ordonné du Royaume-Uni et une stabilité maximale par la suite. Ce ne sera pas la Commission qui fera obstacle à ce processus, je puis vous l'assurer.

UNE PERSPECTIVE CONVAINCANTE POUR L'AVENIR

Mesdames et Messieurs les Députés,

D'ici les élections européennes et d'ici le sommet qui aura lieu à **Sibiu**, en Roumanie le 9 mai 2019, beaucoup de travail reste à faire.

A Sibiu, il faudra convaincre nos concitoyens que sur l'essentiel, nous partageons la même conception de la finalité de notre Union. Les peuples européens n'aiment pas l'incertitude et les finalités diffuses. Ils aiment les indications claires. Ils détestent les à-peu-près et les demi-mesures.

C'est tout l'enjeu de l'agenda européen en vue du sommet de Sibiu – sommet qui se tiendra six semaines après le Brexit et seulement deux semaines avant les élections européennes.

D'ici Sibiu, nous devons **ratifier l'accord de partenariat entre l'Union européenne et le Japon**, pour des raisons aussi bien économiques que géopolitiques.

D'ici Sibiu, nous avons pour devoir de négocier un accord de principe sur le **budget de l'Union européenne** après 2020.

Si nous voulons – et il faudra que nous le fassions – donner aux jeunes Européens la chance d'exploiter au maximum les possibilités offertes par un programme Erasmus qui mérite de disposer de plus

de moyens de financement, il faudra que nous décidions de cette enveloppe

– ainsi que d'autres enveloppes – avant les élections européennes.

Si nous voulons donner plus d'opportunités à nos chercheurs et à nos start-ups, pour éviter qu'un manque de ressources conduise à une réduction drastique du nombre des postes de chercheurs, il faudra décider avant les élections européennes.

Si nous voulons, sans nous militariser, multiplier par vingt les dépenses en matière de défense, nous devons décider rapidement.

Si nous voulons consacrer 23% d'investissements de plus pour l'Afrique, il faudra décider rapidement.

D'ici l'année prochaine, nous aurons aussi à développer davantage le **rôle international de l'euro**. Après seulement vingt années d'existence – et en dépit des voix déclinistes qui nous ont accompagnés sur ce trajet – l'euro a déjà un riche parcours derrière lui.



” ... l'euro a déjà un riche parcours derrière lui.

L'euro est devenu la deuxième monnaie la plus utilisée au monde. 60 pays lient d'une manière ou d'une autre leur propre monnaie à l'euro.

”

L'euro est devenu la deuxième monnaie la plus utilisée au monde. 60 pays lient d'une manière ou d'une autre leur propre monnaie à l'euro. **Mais nous devons faire plus pour permettre à notre monnaie unique de jouer pleinement son rôle sur la scène internationale.**

Des événements récents ont mis en lumière la nécessité d'approfondir notre Union économique et monétaire et de construire des marchés des capitaux liquides et profonds. De nombreuses propositions de la Commission en ce domaine n'attendent qu'à être adoptées par ce Parlement et le Conseil.

Mais nous pouvons et devons aller plus loin. Il est aberrant que l'Europe règle 80% de sa facture d'importation d'énergie – qui s'élève à 300 milliards d'euros par an – en dollars américains alors que 2% seulement de nos importations d'énergie nous proviennent des Etats-Unis. Il est aberrant que les compagnies européennes achètent des avions européens en dollars et non pas en euros.

C'est la raison pour laquelle la Commission présentera, avant la fin de l'année en cours, des initiatives pour renforcer le rôle international de l'euro. **L'euro doit devenir l'instrument actif de la nouvelle souveraineté européenne.** Et pour cela, la première chose à faire est de mettre notre maison en ordre en renforçant notre Union économique et monétaire, comme nous avons commencé à le faire. Sans une Union économique et monétaire approfondie, nous manquerons d'arguments crédibles pour renforcer le rôle international de l'euro. Nous devons parachever l'Union économique et monétaire pour que l'Europe et l'euro deviennent plus forts.

Et toujours sur la voie de Sibiu, je voudrais que nous réalisions des progrès tangibles en ce qui concerne le renforcement de notre politique étrangère. Il faudra renforcer notre **capacité à parler d'une seule voix en matière de politique étrangère.** Il n'est pas normal que l'Europe se réduise elle-même au silence, lorsqu'au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, nous ne pouvons pas parler haut et fort pour condamner les violations des droits de l'homme commises en Chine. Et ce parce qu'un Etat membre a pu bloquer toute décision en la matière. Il n'est pas normal que l'Europe soit prise en otage lorsqu'il s'agit de renouveler notre embargo sur les armes frappant la Biélorussie ou lorsqu'il s'agit de prendre des sanctions à l'égard du Venezuela, faute d'unanimité.

C'est la raison pour laquelle aujourd'hui la Commission vous propose à nouveau de passer au vote à la majorité qualifiée dans certains domaines de nos relations extérieures. Je répète le message qui fut le mien l'année passée de passer au vote à la majorité qualifiée en politique étrangère. Pas dans tous les domaines, mais dans des domaines précis: droits de l'homme, missions civiles et autres.

Le Traité permet actuellement au Conseil européen de prendre une décision dans ce sens, et **j'estime que le temps est venu de donner vie à la clause passerelle du traité de Lisbonne permettant d'ouvrir la voie vers la prise de décision à la majorité qualifiée – clause passerelle qui est la "beauté oubliée" du Traité.**

Je pense, par ailleurs, que pour certaines matières relevant de la fiscalité nous devrions pouvoir décider également par majorité qualifiée.

Monsieur le Président,

Un mot pour dire que notre façon de discuter de nos désaccords m'interpelle de plus en plus. Les échanges polémiques entre gouvernements et entre institutions se font de plus en plus nombreux. Mais **ce ne sont pas les propos polémiques, et souvent blessants, qui permettent à la construction européenne d'avancer.**

Ce qui m'inquiète ce n'est pas seulement une tonalité regrettable lorsque les forces politiques discutent entre elles, c'est aussi la façon dont certains traitent, parce qu'ils veulent mettre fin à tout débat, les médias et les journal-



istes. L'Europe doit rester une place où la liberté de la presse n'est pas remise en cause. De trop nombreux journalistes sont intimidés, attaqués, parfois même assassinés. **Il faudra davantage protéger nos journalistes, qui eux aussi sont des acteurs importants de notre démocratie.**

D'une façon générale, nous devons retrouver les vertus du compromis. Rechercher le compromis n'implique pas le sacrifice de nos convictions ni du libre débat qui respecte le point de vue des autres, de nos valeurs.

La Commission s'oppose à toutes les atteintes à l'État de droit.

Nous restons préoccupés par l'évolution des débats dans certains de nos Etats membres. **L'article 7 doit s'appliquer là où l'État de droit est en danger.**

Le premier vice-président Timmermans effectue un travail remarquable mais très souvent solitaire pour défendre l'État de droit. Il bénéficie de mon ferme appui personnel et de celui de toute la Commission.

Il y a un point sur lequel nous ne devons pas transiger: les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne doivent être respectés et exécutés. C'est essentiel. L'Union européenne est une communauté de droit. **Le respect de la règle de droit et le respect des décisions de justice ne sont pas une option mais une obligation.**

” D'ici les élections européennes et d'ici le sommet qui aura lieu à Sibiu, en Roumanie le 9 mai 2019, beaucoup de travail reste à faire. ”

CONCLUSION

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

En introduisant, non pas mon dernier discours, mais mon dernier discours sur l'état de l'Union européenne, je vous ai parlé de l'histoire, de la petite histoire qui couvre le mandat de cette Commission, et de la grande Histoire qui est celle de l'Europe.

Nous sommes tous, les uns et les autres, responsables de l'Europe telle qu'elle est. Nous serons tous responsables, les uns et les autres, de l'Europe qui sera.

L'Histoire est ainsi faite: les parlements et les commissions passent, l'Europe reste. Pour que l'Union européenne devienne ce qu'elle doit être, nous devons tirer plusieurs leçons majeures.

Je voudrais que l'Europe quitte les gradins du stade mondial. L'Europe ne doit pas être un spectateur, un commentateur des événements internationaux. Elle doit être un acteur constructif, un façonneur, un architecte du monde de demain.

Il y a une forte demande d'Europe à travers le monde. Pour satisfaire cette demande pressante, il faudra que sur la scène internationale l'Europe s'exprime d'une seule voix. Dans le concert des nations, la voix européenne doit être intelligible, compréhensible, distinguable pour être écoutée et entendue. Federica Mogherini a fait avancer la cohérence diplomatique de l'Union européenne. Mais ne retombons pas dans l'incohérence des diplomaties nationales concurrentes et parallèles. La diplomatie européenne doit être une. Notre solidarité multilatérale doit être entière.

Je voudrais que dorénavant nous fassions de plus grands efforts pour rapprocher l'Est et l'Ouest de l'Europe. Mettons un terme à ce triste spectacle de la division intra-européenne. Notre continent et ceux qui ont mis fin à la guerre froide méritent mieux.

Je voudrais que l'Union européenne prenne davantage soin de sa dimension sociale. Ceux qui ignorent les attentes justifiées des travailleurs et des petites entreprises font courir un grand risque à la cohésion de nos sociétés. Transformons les intentions du sommet social de Göteborg en règles de droit.

Je voudrais que les élections l'année prochaine soient un grand moment pour la démocratie européenne. Je souhaite que l'expérience des Spitzenkandidaten – cette petite avancée dans la démocratie européenne – soit renouvelée. Pour moi, cette expérience sera d'autant plus crédible le jour où nous aurons de véritables listes transnationales. **Je souhaite que ces listes transnationales soient en place au plus tard pour les prochaines élections européennes en 2024.**

Je voudrais avant tout que nous disions non au nationalisme malsain et que nous disions oui au patriotisme éclairé. Gardons à l'esprit que le patriotisme du 21e siècle est à double dimension, l'une nationale, l'autre européenne, les deux ne s'excluant pas.

J'aime, disait le philosophe français Blaise Pascal, les choses qui vont ensemble. **Pour tenir sur leurs deux jambes, nations et Union européenne doivent marcher ensemble.** Celui qui aime l'Europe doit aimer les nations qui la composent, celui qui aime sa nation doit aimer l'Europe. Le patriotisme est une vertu, le nationalisme borné est un mensonge accablant et un poison pernicieux.

En un mot: restons fidèles à ce que nous sommes.



Plantons aujourd'hui les arbres à l'ombre desquels nos arrière-petits-enfants, d'où qu'ils viennent, de l'Est ou de l'Ouest, du Sud ou du Nord, puissent grandir et respirer en paix.

Il y a quelques années je vous ai dit ici même que l'Europe était la grande affaire de ma vie. Oui, j'aime l'Europe, et je continuerai de le faire.

Jean-Claude Juncker



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018
LETTRE D'INTENTION ADRESSÉE
AU PRÉSIDENT ANTONIO TAJANI ET
AU CHANCELIER SEBASTIAN KURZ



Strasbourg, le 12 septembre 2018

Monsieur le Président Tajani,

Monsieur le Chancelier Kurz,

L'Union européenne est à la croisée des chemins. Un peu plus de 250 jours nous séparent des élections au Parlement européen qui auront lieu du 23 au 26 mai 2019, principal exercice de la démocratie à l'échelle de notre continent. Grâce aux efforts que nous avons fournis en commun au cours des dernières années, la crise financière et économique est maintenant derrière nous. Dix ans après la faillite de Lehman Brothers, l'Union européenne connaît aujourd'hui son 21^e trimestre consécutif de croissance, et le chômage est revenu aux taux antérieurs à la crise, bien qu'il soit encore trop élevé dans plusieurs États membres. Cependant, si l'Union européenne a surmonté les conséquences financières et économiques de la crise, nos sociétés et nos démocraties en portent encore les stigmates. De surcroît, dans un contexte mondial de plus en plus instable, œuvrer en faveur d'une Union européenne qui protège, donne les moyens d'agir et défend ses citoyens est, plus que jamais, une nécessité.

Nous ne pouvons donc nous accorder aucun répit dans la construction d'une Europe plus unie, plus forte et plus démocratique. Nous devons mettre les bouchées doubles dans les mois à venir et tout au long de 2019 pour progresser selon notre feuille de route pour Sibiu, qui a reçu un fort soutien du Parlement européen et a été intégrée au programme des dirigeants.

Nous devons maintenant concentrer nos efforts sur trois aspects:

- ✓ honorer nos engagements;
- ✓ surmonter les difficultés qui nous freinent encore; et
- ✓ donner à l'Union européenne une perspective pour l'avenir.

La priorité essentielle pour les trois institutions - Parlement européen, Conseil et Commission - est de **se mettre rapidement d'accord sur les propositions législatives en cours d'examen**, avant les élections au Parlement européen. Ces propositions correspondent aux 10 priorités de notre programme pour l'emploi, la croissance, l'équité et le changement démocratique adopté en juillet 2014, fondé sur le programme stratégique pour l'Union à l'ère du changement adopté par le Conseil européen, qui a fait l'objet de discussions intenses avec les groupes politiques du Parlement européen et qui s'est progressivement enrichi depuis lors. La Commission a présenté l'ensemble des propositions législatives qu'elle s'était engagée à élaborer concernant les 10 priorités. Ensemble, nous avons trouvé un accord sur 50 % de ces propositions et le processus législatif est bien avancé pour encore 20 % d'entre elles. Il est fondamental que nous honorions nos engagements communs avant les élections européennes, notamment en ce qui concerne l'achèvement du marché unique (y compris sa dimension sociale renforcée), le marché unique numérique, l'union de l'énergie dotée d'une politique d'avenir en matière de climat, l'union bancaire, l'union des marchés des capitaux et l'union de la sécurité. La Commission mobilisera ses ressources pour vous soutenir à chaque étape et nous ferons en sorte que les commissaires eux-mêmes soient présents aux trilogues, chaque fois que cela sera possible. Pour permettre au Parlement européen et au Conseil de centrer entièrement leurs travaux sur ce qui leur a déjà été soumis, la Commission ne présente aujourd'hui qu'un nombre très restreint de nouvelles propositions. Ces ultimes propositions de notre mandat visent à renforcer, compléter ou adapter des domaines sur lesquels nous avons déjà commencé à travailler. Compte tenu de leur valeur ajoutée européenne évidente, nous sommes convaincus qu'elles trouveront le soutien nécessaire au sein du Parlement et du Conseil, et pourront donc être adoptées rapidement.

Par ailleurs, il reste plusieurs **problèmes importants en suspens** auxquels nous devons nous atteler collectivement et résolument. En dépit des divergences de vues, nous devons achever le travail entrepris dans le domaine de la migration en vue d'assurer, dès que possible, le bon fonctionnement du régime d'asile européen commun dans le respect des principes de responsabilité et de solidarité. Le renforcement de notre Union économique et monétaire réclame également des mesures concrètes. Ces mesures contribueront à accroître notre résilience au sein de l'Union européenne, et consolideront par là même le rôle international de l'euro. Face à l'intensification des tensions dans le système commercial mondial, nous devons trouver des solutions qui préservent et renforcent le système international fondé sur des règles, au cœur duquel l'Union européenne entend bien rester; la ratification rapide de l'accord de partenariat économique entre l'UE et le Japon constituera un signal très fort de cet engagement. En outre, nous devons faire face aux atteintes répétées à l'état de droit dans certains États membres. Dernier point et non des moindres: nous voulons trouver un accord avec le Royaume-Uni en vue d'organiser son retrait ordonné de l'Union, le 29 mars 2019, tout en offrant la perspective claire d'un partenariat étroit avec un pays qui sera toujours notre voisin et allié proche.

Pour donner à l'Union européenne **une perspective pour l'avenir**, il nous faut préparer avec beaucoup de soin le sommet qui se tiendra à Sibiu le 9 mai 2019. Le sommet de Sibiu aura lieu six semaines après le Brexit, et deux semaines avant les élections au Parlement européen. Il s'agira donc, pour les dirigeants de l'UE, d'un moment décisif pour renouveler la confiance dans l'avenir d'une nouvelle Union à 27. C'est dans cette optique que la Commission a présenté, en mai dernier, une proposition moderne, juste et équilibrée pour le cadre financier pluriannuel de la future Union à 27. Nous proposons un budget plus simple, plus rationnel et plus souple qui traduit les priorités politiques consacrées dans la feuille de route de Bratislava et la déclaration de Rome. Un accord politique sur le cadre global avant les élections européennes constituera une déclaration d'intention forte. La Commission présentera également une initiative en vue de renforcer le rôle international de l'euro, de faire en sorte qu'il accomplisse la mission protectrice et unificatrice pour laquelle il a été conçu et de veiller à ce que notre monnaie unique ait une position plus ferme et cohérente sur la scène mondiale. Pour faire de l'Union un acteur efficace et souverain à l'échelle internationale, nous devons également doter notre politique étrangère et de sécurité commune des bons outils de prise de décision. C'est pourquoi la Commission propose aujourd'hui un recours renforcé au vote à la majorité qualifiée dans plusieurs domaines ciblés de l'action extérieure de l'Union. Parmi les initiatives visant à donner à l'Union européenne une perspective pour l'avenir, citons encore les travaux sur l'avenir de nos politiques en matière de climat et d'énergie et une nouvelle étape dans la consolidation des mécanismes permettant de protéger et de défendre l'état de droit dans tous nos États membres.

La liste ci-après détaille les propositions en cours d'examen qui doivent être adoptées rapidement, ainsi que les initiatives nouvelles et complémentaires qui sont présentées parallèlement ou feront suite au discours sur l'état de l'Union en 2018. Comme par le passé, ces initiatives sont regroupées en fonction des 10 priorités de notre programme commun.

Initiatives clés

Priorité 1: un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Accord de principe - lors du sommet de Sibiu du 9 mai 2019 - sur la proposition d'ensemble relative au futur cadre financier pluriannuel pour l'après-2020, et les plus grandes avancées envisageables et, si possible, accord des colégislateurs sur les propositions concernant la prochaine génération de programmes.**
- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions du paquet «économie circulaire» relatives à la réduction de l'impact de certains produits plastiques sur l'environnement; à la réutilisation des eaux usées; et à l'eau potable.**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables à certains produits et services (acte européen sur l'accessibilité).**

Initiatives nouvelles

- Communication sur le plan d'investissement pour l'Europe: état des lieux et prochaines étapes.
- Communication mettant à jour la stratégie en faveur de la bioéconomie de 2012.

Priorité 2: un marché unique numérique connecté

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions législatives restantes en vue de parachever le marché unique numérique, notamment: le train de mesures sur les droits d'auteur; les propositions sur la cybersécurité, notamment sur le renforcement de l'Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA); la directive sur la vie privée et les communications électroniques; la proposition sur les plateformes en ligne visant à garantir, dans l'économie en ligne, un environnement équitable, prévisible, durable et suscitant la confiance; les propositions sur les contrats de ventes en ligne et de toute autre vente à distance de biens et sur les contrats de fourniture de contenu numérique; les propositions sur l'établissement d'une entreprise commune pour le calcul à haute performance, sur la réutilisation des informations du secteur public et sur la mise en œuvre et le fonctionnement du nom de domaine de premier niveau .eu.**
- Adoption par les colégislateurs de la proposition établissant le Centre de compétences européen industriel, technologique et de recherche en matière de cybersécurité (**présentée aujourd'hui**).

Initiatives nouvelles

- Plan coordonné sur le développement de l'intelligence artificielle en Europe.
- Plan d'action sur la désinformation.

- *Recommandation de la Commission sur l'établissement d'un format européen d'échange des dossiers de santé informatisés.*

Priorité 3: une Union résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions de la Commission relatives à la mise en œuvre de l'union de l'énergie et de la politique en matière de changement climatique, notamment: les propositions restantes du train de mesures intitulé «Une énergie propre pour tous les Européens»; la proposition relative à des règles communes pour les conduites de gaz entrant sur le marché gazier européen; le train de mesures intitulé «L'Europe en mouvement»; et le train de mesures intitulé «Mobilité et changement climatique».**

Initiatives nouvelles

- ***** Stratégie pour une réduction à long terme des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE conformément à l'accord de Paris (dans la perspective de la conférence sur les changements climatiques de Katowice du 3 au 14 décembre).**
- *4e rapport sur l'état de l'union de l'énergie.*
- *Rapport sur le plan d'action stratégique sur les piles.*
- ** Proposition visant à adapter à une Union à 27 les références aux objectifs d'efficacité énergétique au niveau de l'UE (exprimées en valeurs absolues) à l'horizon 2030 (acte législatif de préparation au Brexit).*

Autres initiatives visant à donner une perspective pour l'avenir de l'Union

- *Document de réflexion «Vers une Europe durable d'ici à 2030» sur les suites à donner aux objectifs de développement durable des Nations unies, y compris l'accord de Paris sur le changement climatique.*
- *Vers un nouveau cadre institutionnel pour notre politique en matière d'énergie et de climat d'ici à 2025: options pour un recours accru au vote à la majorité qualifiée et pour une réforme du traité Euratom.*

Priorité 4: un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions portant sur la dimension sociale de l'Union européenne, notamment les propositions relatives: à l'Autorité européenne du travail; à la modernisation des règles en matière de coordination des systèmes de sécurité sociale; à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérogènes ou mutagènes au travail (deuxième et troisième révisions); à l'amélioration de la transparence et de la prévisibilité juridique des contrats de travail (révision de la directive relative à la déclaration écrite); à l'équilibre entre vie professionnelle et vie**

privée et à la révision des règlements fondateurs des agences tripartites (Eurofound, EU-OSHA et Cedefop).

- ***** Adoption des propositions concernant la justice fiscale dans l'économie numérique, l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés, et la création d'un régime définitif de TVA unique dans l'UE.**
- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions relatives à l'union des marchés des capitaux, notamment celles concernant: le produit paneuropéen d'épargne-retraite individuelle; les modifications du règlement sur l'infrastructure du marché européen; la révision et le renforcement des missions, de la gouvernance et du financement des autorités européennes de surveillance; le financement durable; et la recommandation de la Banque centrale européenne visant à modifier l'article 22 des statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne.**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition portant modifications ciblées sur les aspects du blanchiment de capitaux des trois règlements instituant les autorités européennes de surveillance (présentée aujourd'hui).**
- Adoption par les colégislateurs des propositions restantes relevant de la stratégie pour le marché unique, notamment le paquet sur les biens et services et la proposition de modification du règlement sur les certificats complémentaires de protection.
- Adoption par les colégislateurs de la proposition en matière d'insolvabilité, de restructuration et de seconde chance concernant les entreprises.
- * Adoption par les colégislateurs des propositions relatives à la fixation du siège de l'Autorité bancaire européenne et de l'Agence européenne des médicaments (acte législatif de préparation au Brexit).
- * Adoption par les colégislateurs de la proposition relative à la réception UE par type pour les véhicules à moteur (acte législatif de préparation au Brexit).
- * Adoption par les colégislateurs des propositions définissant une nouvelle route maritime pour relier l'Irlande aux composantes continentales du corridor mer du Nord-Méditerranée du réseau transeuropéen de transport et pour retirer au Royaume-Uni la responsabilité de l'évaluation périodique des organismes chargés des inspections et des visites de navires agréés au niveau de l'Union par la Commission, pour la confier à un autre État membre de l'UE-27 (acte législatif de préparation au Brexit).

Initiatives nouvelles

- ***** Communication sur le marché unique comprenant une évaluation des derniers obstacles et des pistes d'action pour y remédier (novembre 2018).**
- **Communication concernant un cadre de l'UE plus large sur les perturbateurs endocriniens**

Autres initiatives visant à donner une perspective pour l'avenir de l'Union

- ***** Un processus plus efficace d'élaboration des textes législatifs dans le domaine fiscal: recensement de domaines en vue d'un passage au vote à la majorité qualifiée (janvier/ février 2019).**

- ***** Un processus plus efficace d'élaboration des textes législatifs dans le domaine de la politique sociale: recensement de domaines en vue d'un recours accru au vote à la majorité qualifiée (janvier/février 2019).**

Priorité 5: une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions complétant l'union bancaire, notamment les propositions en matière de réduction des risques, le train de mesures relatives aux prêts non performants, et le système européen d'assurance des dépôts.**
- ***** Adoption des propositions dans le cadre du train de mesures sur l'Union économique et monétaire, notamment la transformation progressive du mécanisme européen de stabilité en un Fonds monétaire européen, la création d'une ligne budgétaire spécifique consacrée à la zone euro dans le budget de l'UE, prévoyant (1) une aide aux réformes structurelles s'appuyant sur le programme d'appui à la réforme structurelle de la Commission, (2) une fonction de stabilisation, (3) un filet de sécurité pour l'union bancaire, et (4) un instrument de convergence destiné à apporter une aide de préadhésion aux États membres faisant l'objet d'une dérogation pour ce qui est de l'adoption de la monnaie unique.**
- Adoption de la proposition visant à établir progressivement une représentation unifiée de la zone euro au sein du Fonds monétaire international.

Autres initiatives visant à donner une perspective pour l'avenir de l'Union

- ***** Communication sur le renforcement du rôle international de l'euro (avant la fin de l'année).**

Priorité 6: commerce: une politique commerciale équilibrée et novatrice pour maîtriser la mondialisation

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Conclusion de l'accord de partenariat économique avec le Japon.**
- Signature et conclusion de l'accord de libre-échange et de l'accord sur la protection des investissements avec Singapour.
- Signature et conclusion de l'accord global modernisé avec le Mexique.
- Signature de l'accord de libre-échange et de l'accord sur la protection des investissements avec le Viêt-Nam.
- Achèvement des négociations sur un accord d'association avec le Mercosur et sur un accord d'association modernisé avec le Chili.
- Progrès rapides dans les négociations avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

-
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative au contrôle des investissements étrangers directs dans l'UE et de la proposition modifiée relative à un instrument international sur les marchés publics.**
 - * Adoption par les colégislateurs de la proposition relative à la répartition des contingents tarifaires de la liste OMC de l'Union (acte législatif de préparation au Brexit).

Priorité 7: un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs des propositions destinées à mettre en œuvre le programme européen en matière de sécurité, notamment en ce qui concerne l'interopérabilité entre les systèmes d'information de l'UE concernant la sécurité, la gestion des frontières et des migrations; l'accès transfrontière des autorités répressives aux preuves électroniques; la commercialisation et l'utilisation des précurseurs d'explosifs; l'accès transfrontière des autorités répressives aux données financières et l'utilisation de celles-ci par ces autorités; et la lutte contre la fraude et la contrefaçon des moyens de paiement autres que les espèces.**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition de règlement relatif à la prévention de la diffusion en ligne de contenus à caractère terroriste (présentée aujourd'hui).**
- ***** Adoption par le Conseil européen de l'extension du mandat du Parquet européen au terrorisme transfrontière (présentée aujourd'hui).**
- Adoption par les colégislateurs des propositions concernant le système européen d'information sur les casiers judiciaires (ECRIS).
- Adoption par les colégislateurs du train de mesures intitulé «Une nouvelle donne pour les consommateurs», visant à faciliter la coordination et une action efficace des autorités nationales de protection des consommateurs à l'échelle de l'UE et à renforcer le contrôle public de l'application des mesures et une meilleure protection des droits du consommateur.
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative à la protection des personnes signalant des violations du droit de l'Union («proposition sur la protection des lanceurs d'alerte»).**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative au mécanisme de protection civile de l'Union européenne (RescEU).**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition de règlement modifiant le règlement (UE, Euratom) n° 1141/2014 en ce qui concerne une procédure de vérification relative aux infractions aux règles en matière de protection des données à caractère personnel dans le contexte des élections au Parlement européen (présentée aujourd'hui), accompagnée d'une recommandation de la Commission sur les réseaux de coopération électorale, la transparence en ligne et la protection contre les incidents de cybersécurité à l'occasion des élections au Parlement européen (présentée aujourd'hui); d'une communication relative à des élections européennes libres et équitables (présentée aujourd'hui); et d'un document d'orientation concernant l'application du droit de l'Union en matière de protection des données dans le contexte électoral (présenté aujourd'hui).**

Autres initiatives visant à donner une perspective pour l'avenir de l'Union

- ***** Nouveau renforcement du cadre pour l'état de droit de 2014**

Priorité 8: vers une nouvelle politique migratoireInitiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs de la réforme du système de Dublin et du règlement relatif aux procédures d'asile, ce qui devrait permettre de clore également les dossiers connexes (ayant fait l'objet d'un accord politique dans le cadre des trilogues), et en particulier: la création d'une nouvelle Agence pour l'asile; la réforme d'Eurodac; la révision de la directive relative aux conditions d'accueil et du règlement relatif aux conditions que doivent remplir les demandeurs d'asile, et la mise en œuvre du cadre de l'Union pour la réinstallation.**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition visant à renforcer à nouveau les capacités de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, ce qui permettra à celle-ci de constituer un corps permanent de 10 000 garde-frontières de l'UE d'ici à 2020, de renforcer ses pouvoirs dans le domaine du retour et d'exercer des activités dans des pays partenaires en dehors de l'UE (présentée aujourd'hui).**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition visant à renforcer davantage l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (présentée aujourd'hui).**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition visant à renforcer et à améliorer la cohérence et l'efficacité de la politique de retour, à garantir le retour rapide des personnes ne pouvant prétendre à une protection internationale et à réduire les incitations à la migration irrégulière (présentée aujourd'hui).**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition relative à l'entrée et au séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi nécessitant des compétences élevées («proposition relative à la carte bleue européenne»), compte tenu de la communication relative aux voies de migration légales (présentée aujourd'hui).**
- Adoption par les colégislateurs des propositions concernant la révision du code communautaire des visas, du système d'information sur les visas et du règlement relatif aux officiers de liaison «Immigration».
- Adoption par les colégislateurs de la proposition de mise à jour du code frontières Schengen.

Initiatives nouvelles

- Communication relative à la réciprocité en matière de visas.
- * Proposition relative à l'inscription du Royaume-Uni sur la liste des pays dont les ressortissants doivent être munis d'un visa ou sur la liste des pays dont les ressortissants sont exemptés de l'obligation de visa (acte législatif de préparation au Brexit).

Priorité 9: une Union plus forte sur la scène internationale

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Suivi par le Conseil européen, le Parlement européen et le Conseil de l'initiative de la Commission appelant à un processus décisionnel plus efficace pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE (présentée aujourd'hui).**
- ***** Communication relative à une nouvelle alliance Afrique-Europe pour l'investissement et l'emploi durables (présentée aujourd'hui).**
- ***** Communication intitulée «Vers une architecture plus efficiente pour les investissements hors de l'Union européenne» (présentée aujourd'hui).**

Initiatives nouvelles

- *Stratégie de l'UE visant à relier l'Europe et l'Asie (dans la perspective du sommet Asie-Europe)*

Priorité 10: une Union du changement démocratique

Initiatives devant être adoptées avant les élections au Parlement européen

- ***** Adoption par les colégislateurs de la réforme du règlement relatif à l'initiative citoyenne européenne.**
- ***** Adoption par les colégislateurs de la proposition de réforme du règlement comitologie.**
- ***** Subsidiarité: adoption par les colégislateurs de la proposition de modification de la directive relative à l'heure d'été visant à supprimer l'obligation applicable à l'échelle de l'UE de changer d'heure deux fois par an, compte tenu du pouvoir des États membres de choisir leur fuseau horaire, d'une manière coordonnée entre États membres voisins (présentée aujourd'hui).**
- *Adoption par les colégislateurs des propositions relatives à l'alignement de la législation existante prévoyant le recours à la procédure de réglementation avec contrôle sur les articles 290 (actes délégués) et 291 du TFUE (actes d'exécution).*

Autres initiatives visant à donner une perspective pour l'avenir de l'Union

- *Communiquer sur l'Europe (Communication sur les moyens de rendre l'Union plus unie, plus forte et plus démocratique sur le plan de la communication).*

Le discours sur l'état de l'Union en 2018 et la présente lettre d'intention posent les bases d'un engagement commun résolu d'honorer nos promesses de la part de nos trois institutions. Cet engagement prouvera aux Européens la valeur ajoutée de l'Union européenne en cette période cruciale qui précède les élections au Parlement européen. Ce que nous avons présenté aujourd'hui tient compte des contributions que nous avons reçues du Parlement européen et du Conseil, et constitue le point de départ du dialogue interinstitutionnel prévu par l'accord-cadre sur les relations entre le Parlement européen et la Commission et par l'accord interinstitutionnel «Mieux légiférer». Nous sommes très attachés à cette interaction importante avec le Parlement européen et le Conseil, ainsi qu'avec les parlements nationaux. Nous sommes convaincus que nos échanges établiront une base solide pour l'année décisive qui nous attend. Pour nous aider à honorer nos engagements, à relever plusieurs défis d'envergure qui subsistent et à offrir aux Européens une perspective pour l'avenir pour l'Union. La Commission est et demeurera fermement résolue à fonder son travail sur les principes d'amélioration de la réglementation. Nous devons être ambitieux sur les grands enjeux et plus modestes sur les dossiers de moindre importance. Les principes de subsidiarité et de proportionnalité guideront l'ensemble de nos actions. Nous fonderons nos prises de décision sur des éléments tangibles et nous sommes prêts à faire des choix politiques chaque fois que cela sera nécessaire.

L'année 2019 sera déterminante pour l'Union et la place qu'elle occupe dans ce monde toujours plus incertain. Nous ne saurions relâcher, ne serait-ce qu'un instant, les efforts déployés pour montrer à nos concitoyens que l'Union européenne est là pour les protéger, leur donner les moyens d'agir et les défendre. Qu'ensemble nous pouvons réaliser une Union plus unie, plus forte et plus démocratique. Qu'ensemble nous pouvons façonner le monde, exporter la stabilité, notamment dans les Balkans occidentaux, et défendre un ordre international fondé sur des règles ainsi que nos valeurs. Vous pouvez compter sur la Commission, en tant qu'institution politique forte d'une fonction publique particulièrement dévouée, pour servir de moteur en cette année capitale. Et nous comptons sur vous pour faire avec nous du sommet de Sibiu du 9 mai 2019 un moment d'accomplissement fort.



Jean-Claude Juncker



Frans Timmermans



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018

ÉTAT D'AVANCEMENT DES DIX PRIORITÉS
DE LA COMMISSION EUROPÉENNE





1/ Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

«Ma première priorité, en tant que président de la Commission, sera de renforcer la compétitivité de l'Europe et de stimuler l'investissement pour créer des emplois.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

L'économie européenne se porte bien: la croissance a atteint son plus haut niveau depuis 10 ans en 2017 et elle devrait rester soutenue. L'emploi et l'investissement ont retrouvé leur niveau d'avant la crise et l'état des finances publiques s'est considérablement amélioré.

Lorsque la Commission Juncker est entrée en fonction au lendemain de la crise économique, elle a promis de faire accéder un plus grand nombre de personnes à l'emploi. Avec la collaboration des États membres, elle a tenu cette promesse. **Les chiffres de l'emploi sont plus élevés**

Ce n'est cependant pas uniquement le nombre des emplois qui importe, mais également leur qualité. Compte tenu des mutations du monde du travail qu'entraînent les évolutions démographiques, l'automatisation et la numérisation, nous devons faire en sorte que les marchés du travail et les systèmes de protection sociale soient adaptés aux besoins. S'appuyant sur le socle européen des droits sociaux, la Commission a soumis une proposition visant à **garantir des conditions de travail prévisibles et transparentes** aux personnes qui occupent des emplois atypiques et à faire en sorte que tous les travailleurs, y compris les indépendants, **bénéficient d'une protection sociale**. À travers la **stratégie en matière de compétences pour l'Europe** et le soutien des fonds de l'UE, la Commission encourage les citoyens de tous âges à acquérir les compétences dont ils ont besoin à l'ère numérique.

L'Europe, qui a enregistré **21 trimestres consécutifs de croissance économique**, est passée de la phase de reprise à la phase d'expansion. Cette année, l'économie de l'UE et de la zone euro devrait croître d'environ 2 % et tous les États membres devraient afficher un taux de croissance positif.



que jamais, puisque près de 239 millions d'Européens ont actuellement un travail. Quelque 12 millions de nouveaux emplois ont été créés depuis l'entrée en fonction de la Commission Juncker. Le taux de chômage des jeunes a baissé de manière significative pour atteindre son plus bas niveau depuis 20 ans. Plus de 3,5 millions de jeunes par an ont bénéficié de la garantie pour la jeunesse, qui leur a permis de recevoir une offre d'emploi, de suivre une formation continue ou d'effectuer un apprentissage ou un stage. Favoriser l'emploi des jeunes restera aussi une priorité dans le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE: la Commission a récemment proposé que les États membres dans lesquels le nombre de jeunes sans emploi ne suivant ni études, ni formation est élevé consacrent au moins 10 % de leurs ressources provenant du Fonds social européen plus (FSE+) à des mesures visant à aider les jeunes à trouver un emploi.



Trois ans après son lancement, le plan d'investissement pour l'Europe, ou «Plan Juncker», a déjà dépassé son objectif initial de 315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires, puisque ce sont 335 milliards d'euros qui ont été mobilisés, et son impact positif devrait encore s'accroître. Il est prévu qu'il crée 1,4 million d'emplois et accroisse le produit intérieur brut de l'UE de 1,3 % d'ici à 2020. Les deux tiers des capitaux levés proviennent d'investisseurs privés, le plan Juncker illustrant donc parfaitement la manière dont des ressources publiques limitées peuvent permettre de mobiliser des financements privés. Le plan Juncker a non seulement favorisé les investissements climato-intelligents, l'efficacité énergétique, les petites et moyennes entreprises et les nouvelles technologies innovantes, mais il a également soutenu d'importants objectifs politiques de l'Union, par exemple dans le domaine des investissements sociaux, des infrastructures numériques et des infrastructures de transport durable.

Et ce n'est pas fini. En décembre 2017, le Parlement européen et les États membres ont accepté la proposition de la Commission de prolonger et de renforcer le plan Juncker, dont l'objectif d'investissements supplémentaires a été porté à 500 milliards d'euros d'ici la fin de 2020. Au-delà de l'horizon 2020, la Commission a proposé que le modèle probant du plan Juncker soit conservé dans le cadre du programme InvestEU. Au titre du prochain cadre financier pluriannuel pour 2021-2027, la Commission a proposé d'allouer 15,2 milliards d'euros au Fonds InvestEU. Le budget de l'UE pourra ainsi fournir une garantie de 38 milliards d'euros, qui servira à soutenir des projets d'importance stratégique dans l'ensemble de l'UE. La Commission s'attend à ce qu'en attirant des investissements privés et publics, le Fonds InvestEU génère plus de 650 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'ensemble de l'UE sur une période de sept ans.

Le recours à la flexibilité prévue dans les règles du pacte de stabilité et de croissance a également soutenu la reprise économique. Selon les estimations, le répit budgétaire global ainsi ménagé a stimulé la croissance du PIB de l'UE de 0,8 % sur les quatre dernières années et s'est traduit par la création d'environ **1,5 million d'emplois**. Cela n'a pas empêché la dette publique d'enregistrer, sur la période 2015-2018, une baisse considérable de 7 points de pourcentage. Même si les priorités de chaque pays diffèrent, cela illustre la manière dont le «triangle vertueux» de la relance de l'investissement, de la poursuite des réformes et d'une gestion responsable des finances publiques a fonctionné dans la pratique.

Des avancées décisives ont par ailleurs été réalisées dans la mise en place d'une union des marchés des capitaux, répondant à l'ambition de la Commission Juncker de **développer les marchés des capitaux pour les rendre profonds et liquides et soutenir la croissance** en Europe. Au cours de l'année 2018, la Commission a présenté plusieurs propositions, nouvelles et complémentaires, visant à poursuivre

le développement de l'union des marchés des capitaux, notamment un nouveau cadre de l'UE pour les obligations garanties et une simplification des règles régissant la commercialisation transfrontière de fonds d'investissement.

L'Europe regorge de talents, de chercheurs de très haut niveau et d'entrepreneurs compétents, mais nous devons parvenir à mieux transformer ce potentiel en réussites et en innovations créatrices de nouveaux marchés. Dans ce



contexte, la Commission a présenté, en mai 2018, un **agenda européen renouvelé dans le domaine de la recherche et de l'innovation**. La Commission a proposé d'allouer **98 milliards d'euros aux futurs programmes de recherche dans le prochain cadre financier pluriannuel**.

L'accès au financement joue un rôle essentiel. En avril 2018, la Commission et le Fonds européen d'investissement ont annoncé un programme destiné à fortement stimuler le financement sous forme de capital-risque: VentureEU. Grâce à un financement de l'UE de l'ordre de 410 millions d'euros, ce programme a pour objectif de lever jusqu'à 2,1 milliards d'euros d'investissements publics et privés, ce qui devrait, selon les estimations, se traduire par **6,5 milliards d'euros de nouveaux investissements dans des start-up et des scale-up innovantes dans toute l'Europe**. Le montant de capital-risque actuellement disponible en Europe serait ainsi multiplié par deux.

Pour préserver le dynamisme retrouvé de l'environnement des entreprises dans l'UE et pour préparer les Européens aux emplois du XXI^e siècle, il faut faciliter l'accès de tous à la connaissance. C'est la raison pour laquelle la Commission a exposé sa vision d'un **espace européen de l'éducation d'ici à 2025**, dans lequel apprendre, étudier et faire de la recherche à travers les frontières sera rendu plus facile. La Commission a également proposé de multiplier par deux le budget du prochain programme Erasmus, qui débutera après 2020, pour le porter à 30 milliards d'euros, afin d'offrir des possibilités de formation et de mobilité à 12 millions de personnes.



2/ Un marché unique numérique connecté

«Je suis convaincu que nous devons tirer un bien meilleur parti des énormes possibilités offertes par des technologies numériques qui ne connaissent aucune frontière.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Les technologies numériques nous facilitent la vie à la maison, au travail, lorsqu'on étudie ou qu'on voyage, et 370 millions d'Européens utilisent l'internet chaque jour. Pour tirer le meilleur parti des possibilités ainsi offertes, l'Europe doit disposer d'un marché unique numérique de confiance, lui permettant de faciliter la vie de ses citoyens, d'améliorer la croissance de 415 milliards d'euros chaque année et de créer des centaines de milliers d'emplois.

Depuis mai 2015, nous avons présenté 29 initiatives législatives pour améliorer et renforcer le marché unique numérique, dont 17 propositions ont été acceptées à ce jour.

qu'ils proviennent – ou que leur carte de crédit provient – d'un autre pays. En 2019, les citoyens pourront comparer plus facilement les frais de livraison des colis et bénéficier de **prix plus abordables pour la livraison transfrontière de colis.**

Les données sont le carburant de nos économies modernes. La suppression des entraves au commerce permettra à la valeur de l'économie européenne fondée sur les données de doubler entre 2015 et 2020, passant de 1,9 % à 4 % du produit intérieur brut. **D'ici à 2020, nous prévoyons que 10,4 millions de personnes devraient être employées dans l'économie européenne fondée sur les données.**

Les entreprises et les citoyens tireront profit de la libre circulation des données à caractère non personnel, du fait qu'ils auront accès à des services de stockage et de traitement de données de meilleure qualité et plus compétitifs.

Les connexions et la couverture Internet progressent dans toute l'Europe. Des accords visant à actualiser la réglementation de l'UE sur les télécommunications et à coordonner l'utilisation du spectre radioélectrique **ont permis le déploiement de la 5G, la prochaine génération de connexions mobiles.** Celle-ci sera utile pour de

nombreux services innovants dans des domaines tels que la sécurité publique, les soins de santé personnalisés, la protection de l'environnement, la consommation d'énergie intelligente, la gestion du trafic ou les voitures connectées. La mise à jour de la réglementation de l'UE en matière de télécommunications permettra également de stimuler les investissements dans les réseaux à grande vitesse et de qualité dont notre économie et la société ont besoin.

De même, les nouvelles technologies sont en train de transformer la manière dont les consommateurs accèdent aux services financiers. La Commission a présenté en mars 2018 un **plan d'action sur les technologies financières (FinTech)** en vue de tirer le meilleur parti des avancées rapides de nouvelles technologies telles que les chaînes de blocs, l'intelligence artificielle et les services en nuage, tout en protégeant les consommateurs des menaces qui pèsent sur la cybersécurité.



Après la **suppression des frais d'itinérance** l'an dernier dans l'ensemble de l'UE, les Européens peuvent jouir d'une liberté numérique accrue. Depuis avril 2018, ils peuvent également accéder à leurs **abonnements** de films, sports, musique, jeux vidéo et livres numériques **lors de leurs déplacements n'importe où dans l'UE.** La mise à jour de la directive européenne «Services de médias audiovisuels» nous permettra de promouvoir les films européens sur ces plateformes numériques. Et grâce au volet MEDIA du programme «Europe créative», la Commission continuera également à soutenir **le développement, la distribution et la promotion de films, programmes de télévision et jeux vidéo européens.**

À partir du 3 décembre 2018, les Européens auront la possibilité d'acheter en ligne sans discrimination injustifiée, où qu'ils se trouvent dans l'UE. Ils n'auront plus à craindre d'être bloqués ou redirigés par un site web au seul motif

Les Européens ont besoin du savoir-faire numérique pour notre marché du travail et notre société en pleine évolution, mais 35 % de la main-d'œuvre ne disposent pas encore des compétences numériques élémentaires. **La coalition en faveur des compétences et des emplois numériques** réunit des États membres, des entreprises, des partenaires sociaux, des organismes à but non lucratif et des acteurs de l'enseignement qui agissent pour combler le manque de compétences numériques en Europe. **Elle donnera une formation à 1 million de jeunes chômeurs d'ici à 2020.** Et à cette date, au moins 6 000 stages transfrontaliers dans le secteur du numérique seront créés pour aider les jeunes à acquérir de l'expérience dans des domaines tels que la cybersécurité, les mégadonnées, le développement de logiciels et le marketing numérique.

Pour ce qui est de l'avenir, nous nous sommes attelés à assurer que tous les citoyens et entreprises de l'Union (y compris les petites et moyennes entreprises) pourront bénéficier pleinement des immenses avantages de l'intelligence artificielle au service des Européens, en commençant par présenter un cadre politique solide pour une action coordonnée dans l'ensemble de l'UE. Nous **renforcerons notre soutien financier en faveur de la recherche et de l'innovation en matière d'intelligence artificielle, pour le porter à 1,5 milliard d'euros pour la période 2018-2020.** Nous examinerons de manière proactive les questions éthiques et juridiques connexes, en nous appuyant sur les valeurs et droits fondamentaux de l'Union, tels que les données dignes de confiance, la transparence et la responsabilité.

Nous sommes également en train de faire de l'Europe une plateforme mondiale en matière de calcul intensif, qui nous permet d'analyser une grande quantité de données et aide à résoudre les grands défis scientifiques, industriels et sociétaux de notre époque. Cela contribuera à améliorer les soins de santé et la détection précoce de maladies, à réagir plus efficacement aux cyberattaques, à réduire au minimum les coûts de production ou à concevoir des parcs d'énergie renouvelable, pour ne citer que quelques exemples.

La réussite du marché unique numérique dépend de la confiance des Européens. Depuis mai 2018, le **droit à un environnement en ligne sécurisé** a été renforcé grâce à la première législation d'envergure européenne en matière de cybersécurité. Les États membres sont désormais tenus de coopérer dans la lutte contre les menaces communes en la matière. Et les secteurs de l'énergie, des transports, des services bancaires et des soins de santé, ainsi que les prestataires de services numériques, ont l'obligation de prendre des mesures de sécurité appropriées et de notifier les incidents graves aux autorités nationales.

Les menaces informatiques sont réelles — les logiciels malveillants sont largement répandus et les attaques continuent à se multiplier, avec plus de 4 000 attaques

quotidiennes par rançongiciel en Europe. Nous pourrions perdre 640 milliards d'euros de valeur économique potentielle si nous ne controns pas ces problèmes. La proposition de 2017 de la Commission aura pour effet de renforcer l'Agence européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) afin de soutenir davantage les États membres dans la lutte contre les cybermenaces et les cyberattaques.

La coalition
en faveur des
compétences et des
emplois numériques
donnera une
formation à
1 million de
jeunes chômeurs



Afin de contribuer à l'instauration d'un espace en ligne sûr et fiable, la Commission a également présenté un **plan d'action pour lutter contre la propagation et l'incidence de la désinformation en ligne** en Europe et pour assurer la protection des valeurs européennes et des systèmes démocratiques. Cela impliquera l'engagement des plateformes en ligne et du secteur de la publicité envers un code de bonnes pratiques fondé sur quatre principes directeurs: la transparence, l'inclusivité, la crédibilité et la diversité.

La réussite à long terme des initiatives précitées ne peut être garantie que par un engagement, des financements et des investissements à la hauteur de ces ambitions. C'est pourquoi nous avons proposé, dans le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE, de créer, pour la première fois, un programme spécifiquement consacré au financement du numérique. Ce «programme pour une Europe numérique» est doté d'un budget de 9,2 milliards d'euros en vue d'accroître la compétitivité internationale de l'UE et de développer et renforcer les capacités numériques stratégiques de l'Europe. Ces capacités essentielles concernent le calcul à haute performance, l'intelligence artificielle, la cybersécurité et les compétences numériques avancées, assurant leur utilisation généralisée et leur accessibilité dans l'ensemble de l'économie et de la société.



3/ Une union de l'énergie résiliente, dotée d'une politique tournée vers l'avenir en matière de changement climatique

«Je souhaite réformer et réorganiser la politique énergétique européenne dans le cadre d'une nouvelle union européenne de l'énergie. [...] Nous devons renforcer la part des énergies renouvelables sur notre continent. [...] J'estime que, dans ce domaine, un objectif contraignant de 30 % pour 2030 est le minimum obligatoire si nous voulons que notre politique soit crédible et tournée vers l'avenir. [...] Non seulement pour mener une politique responsable de lutte contre le réchauffement climatique, mais également, et c'est un impératif, pour la politique industrielle.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

L'union de l'énergie et la lutte contre le changement climatique sont essentielles pour moderniser l'industrie et l'économie européennes. Ces deux éléments clés offrent des possibilités aux entreprises européennes pour conserver et exploiter leur avantage de pionnier sur le marché ainsi que pour le développement d'un marché mondial des technologies propres et innovantes, tout en représentant une source de progrès social qui permet à chacun de bénéficier de la transition.



Objectifs chiffrés de l'UE pour 2030

- une réduction d'au moins **40 %** des émissions de gaz à effet de serre
- au moins **32 %** d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique
- **32,5 %** d'économies d'énergie

L'UE s'appuie sur l'union de l'énergie et sur une politique clairvoyante en matière de changement climatique pour créer les conditions qui permettront d'accélérer la mobilisation d'investissements publics et privés dans l'innovation et la modernisation de chacun des principaux secteurs. Cette transition vers une économie moderne et propre tient compte des différences qui existent dans l'Union en termes de bouquets énergétiques et de structures économiques. Outre la mise à jour et le renforcement de sa législation en matière d'énergie et de climat, l'UE compte prendre des mesures de facilitation qui stimuleront l'investissement et l'emploi et donneront aux industries innovantes les moyens d'agir, tout en faisant en sorte de n'oublier aucun citoyen, aucun travailleur, ni aucune région.

Ces mesures dynamiseront l'emploi et la croissance, assureront pour demain une place centrale à la recherche et à l'innovation et apporteront à l'industrie européenne les moyens de contribuer aux engagements en matière de climat. L'Europe continuera de faire savoir que **le monde peut compter sur elle comme chef de file en matière de climat.**

Dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat, l'UE s'est engagée à réduire d'au moins 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Cet engagement constitue un investissement dans la prospérité et dans la

durabilité de l'économie européenne, comme l'illustrent les chiffres **pour la période 1990-2015, au cours de laquelle les émissions de l'UE ont diminué de 22 %, en même temps que le produit intérieur brut progressait de 50 %.**

L'UE est la seule grande puissance économique au monde à intégrer entièrement dans sa législation les mesures qu'elle prend pour respecter ses engagements au titre de l'accord de Paris. Pour ce faire, elle a adopté, en 2017, une législation essentielle visant à réduire les émissions dans les transports, les bâtiments, la gestion des déchets, l'agriculture, l'utilisation des terres et la foresterie. Avec cette législation, à laquelle s'ajoutent les outils d'appui et la révision du système d'échange de quotas d'émission de l'UE, le cadre juridique de la politique de l'UE en matière de climat à l'horizon 2030 est désormais en place.

L'adoption en 2018 de quatre des huit propositions législatives de la Commission contenues dans le paquet «**Une énergie propre pour tous les Européens**» a permis d'instaurer un cadre réglementaire moderne et détaillé pour la transition vers une énergie propre, concrétisant ainsi l'objectif de la Commission Juncker **de prendre la tête en matière d'énergies renouvelables et de donner la priorité à l'efficacité énergétique.**

Ce solide cadre de **gouvernance** doit permettre de contrôler le respect des dispositions et de promouvoir les investissements, dans l'optique d'atteindre les objectifs chiffrés que s'est fixés l'UE en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030, à savoir **une réduction d'au moins 40 % des émissions de gaz à effet de serre, une part d'au moins 32 % d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de consommation de l'UE et un volume de 32,5 % d'économies d'énergie.**

Au cours de la prochaine décennie, l'Europe aura besoin de quelque 180 milliards d'euros d'investissements à faible intensité de carbone pour honorer les engagements qu'elle a pris à Paris en matière de climat. Dans ce cadre, la Commission a proposé, pour le prochain cadre financier pluriannuel, de **relever le niveau d'ambition pour l'intégration des aspects climatiques dans tous les programmes de l'UE**, avec un objectif d'au moins 25 % des dépenses de l'UE pour contribuer aux objectifs climatiques. Cependant, l'argent public seul ne suffira pas, et **le secteur financier doit peser de tout son poids dans la lutte contre le changement climatique.**

Depuis son lancement, le plan Juncker a apporté son soutien aux investissements dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la mobilité durable. Il a ainsi permis, entre autres, d'approvisionner 8,2 millions de ménages européens en énergie renouvelable et d'installer 28 millions de compteurs intelligents d'électricité et de gaz.

L'**union des marchés des capitaux** vise à inscrire le système financier dans une démarche de soutien en faveur d'une croissance à long terme, durable et verte. En mars 2018, la Commission a présenté le tout premier **plan d'action de l'UE sur la finance durable**. Ce plan définit une approche structurée et systématique qui vise à orienter les investissements privés dans des projets plus verts, en déplaçant les incitations et en repensant les pratiques actuelles dans toute la chaîne d'investissement. Le secteur financier a un rôle essentiel à jouer dans ce contexte.

Les premières mesures concrètes ont été proposées en mai 2018 avec, entre autres, un système de classification harmonisée à l'échelle de l'UE, ou «**taxinomie**», qui établit des définitions communes et des obligations de transparence et de compatibilité pour les professionnels et les investisseurs privés.

Pour accélérer la transition vers une économie propre, la Commission a également pris des mesures dans d'autres secteurs de l'économie, notamment celui des transports. Ainsi, dans le cadre de sa **stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions**, elle a proposé, en novembre 2017, une législation visant à réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) du transport routier par la fixation de nouveaux objectifs pour les émissions de CO₂ des voitures particulières et des camionnettes, de manière à **conforter la première place de l'UE dans les véhicules propres**. En mai 2018, la

Commission a achevé son programme global pour une mobilité sûre, propre et connectée avec, entre autres, l'introduction de normes d'émissions de CO₂ pour les poids lourds, l'aide à la conception de camions plus aérodynamiques et l'amélioration de l'étiquetage des pneumatiques. En outre, la Commission a proposé un vaste plan d'action pour les batteries destiné à développer un «écosystème» de batteries compétitif et durable en Europe.

Pour pallier les répercussions sociales de la transition énergétique, la Commission a lancé une initiative pour les régions dépendant fortement du charbon et d'activités à forte intensité de carbone. Elle apporte ainsi des solutions sur mesure aux régions touchées par la transition vers une économie propre: aide à la requalification des travailleurs, à la modernisation des infrastructures et à la réalisation d'investissements dans les modèles commerciaux de demain et ce, en n'oubliant aucune région dans la transition énergétique. La Commission a également pris une mesure de facilitation pour favoriser une transition énergétique juste et équitable sur le plan social, à savoir la création d'un Observatoire de la précarité énergétique.

Dans ses travaux menés l'année passée sur **la solidarité et la sécurité énergétiques**, la Commission a veillé à ne laisser aucun Européen isolé. Le **sommet de Lisbonne** de juillet 2018 a clairement démontré la solidarité européenne dans le domaine de l'énergie, avec les mesures prises en commun par les dirigeants espagnols, français et portugais pour accélérer **l'intégration de la péninsule ibérique dans le marché intérieur de l'énergie**. La Commission soutient la construction des infrastructures nécessaires pour mettre fin à l'isolement énergétique de cette partie de l'Europe, et a réalisé à cette fin un investissement record de 578 millions d'euros pour la **ligne électrique qui relie l'Espagne et la France par le golfe de Gascogne**.

En outre, le Président Juncker et les dirigeants estonien, letton, lituanien et polonais ont convenu d'une **feuille de route politique pour la synchronisation du réseau électrique de ces États membres avec le réseau européen continental** d'ici à 2025. La Commission soutiendra ces États membres pour mettre fin à l'isolement énergétique de la région de la mer Baltique.

Par ailleurs, pour répondre à une demande formulée par les dirigeants de l'UE au mois de mars de cette année, la Commission prépare actuellement une proposition de **stratégie de l'UE pour la réduction à long terme des émissions de gaz à effet de serre**. Une conférence à haut niveau des parties prenantes a marqué le lancement d'une vaste consultation, dans le cadre de laquelle le public est également invité à s'exprimer. La Commission met tout en œuvre pour présenter ses propositions au plus tard en novembre 2018. Avec ce signal fort, les partenaires de l'UE pourront se rendre compte des efforts qu'elle déploie pour préparer un programme solide axé sur le long terme, dans la perspective de la réunion de la COP24 qui aura lieu à Katowice le mois suivant.



4/ Un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée

«Le marché intérieur de l'Europe est son meilleur atout en ces temps de mondialisation accrue. Je veillerai donc à ce que la nouvelle Commission s'appuie sur la force de notre marché unique et exploite pleinement son potentiel sous toutes ses formes.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Le marché unique fête ses 25 ans cette année et il est le meilleur atout de l'Europe pour générer de la croissance économique et aider les entreprises européennes à prospérer sur des marchés mondiaux. Voilà pourquoi la Commission Juncker s'emploie à libérer le potentiel du marché unique en menant une véritable politique industrielle pour l'UE et en créant de nouvelles perspectives pour les citoyens et les entreprises. Cet objectif va de pair avec les efforts qui visent à renforcer les industries européennes, à créer des emplois, à stimuler l'investissement et l'innovation dans les technologies propres et à faire en sorte que le marché unique soit équitable et profite ainsi à tous.

croissance économique, mais doit être organisée de manière équitable et conduire à un nivellement par le haut. L'accord sur le détachement des travailleurs garantissant le respect du principe qu'un même travail effectué au même endroit donne droit à la même rémunération a marqué une étape importante dans cette voie. En outre, la Commission a déposé des propositions décisives visant à **améliorer la coordination des systèmes de sécurité sociale entre les États membres** et à créer une autorité européenne du travail. Les travaux ont bien avancé en ce qui concerne les dispositions régissant les produits et services accessibles aux personnes handicapées dans le marché unique et l'assurance d'un **meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée** grâce à des propositions visant l'amélioration du congé parental et du congé des aidants.



La Commission s'emploie à assurer un meilleur **équilibre entre vie professionnelle et vie privée** grâce à des propositions visant **l'amélioration du congé parental et du congé des aidants**.

La Commission Juncker donne aux professionnels et aux petites entreprises européennes les moyens de tirer pleinement parti du bon fonctionnement du marché unique. En vertu d'un nouvel acte législatif de l'UE, les États membres devront procéder à une évaluation rigoureuse des coûts et avantages de la législation envisagée sur les services professionnels au moyen d'un «contrôle de proportionnalité» des règles afin d'éliminer les obstacles injustifiés. Le **portail numérique unique** procurera aux citoyens et aux entreprises un accès aisé à des informations, à des procédures administratives et à des services d'assistance, utiles pour l'exercice de leurs droits au sein du marché unique. Il pourrait permettre aux entreprises d'économiser plus de 11 milliards d'euros par an.

En parallèle, la Commission Juncker s'attache à renforcer la **dimension sociale de l'Europe**. En novembre 2017, le premier sommet social européen tenu depuis vingt ans a vu la **proclamation du socle européen des droits sociaux**, qui constituera le point d'ancrage d'une dimension sociale affirmée dans l'avenir. La mobilité professionnelle stimule la

La Commission met actuellement en place un cadre propice au développement et à l'expansion des entrepreneurs européens innovants. Dans le cadre de **l'union des marchés des capitaux**, la Commission a présenté des mesures visant à améliorer l'accès au financement, qui consistent dans un premier temps à alléger les contraintes administratives afin de faciliter **l'accès des petites entreprises aux marchés publics**. Des stratégies pour encourager les **investissements verts et durables** et promouvoir les **innovations financières** ont également été présentées. En créant un label européen pour les **plateformes de financement participatif**, la Commission a proposé un nouveau régime qui permet à ce type de plateformes d'exercer facilement leur activité dans toute l'UE. Les consommateurs, les entreprises et les investisseurs européens bénéficieront de marchés financiers plus solides et plus intégrés grâce aux propositions de **réforme de l'architecture de surveillance financière de l'Union présentées par la Commission**.

Le bon fonctionnement du marché unique présuppose également l'existence de règles fiscales justes et efficaces. Aussi la Commission Juncker a-t-elle soumis, depuis novembre 2014, pas moins de 22 propositions dans ce domaine pour atteindre cet objectif. Elle a par ailleurs proposé une réorganisation majeure du système de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) afin de mieux lutter contre la fraude, jetant ainsi les fondements d'un **espace TVA unique dans l'Union**. De nouvelles règles déjà adoptées à l'échelle de l'UE permettront de **réduire les formalités administratives liées à la TVA pour des milliers d'entreprises** qui vendent des biens en ligne. Des propositions de la Commission visant à faciliter la vie des petites entreprises et à moderniser le système de taux de TVA sont sur la table, notamment en ce qui concerne la manière de fixer les taux réduits de TVA.

Un marché unique équitable présuppose que les entreprises puissent se faire concurrence à armes égales, et pas au détriment des contribuables européens. La Commission Juncker mène une stratégie de grande envergure visant à **garantir que toutes les entreprises, petites et grandes, paient leur juste part d'impôts, là où elles réalisent leurs bénéfices**. Grâce aux propositions de la Commission, l'UE a fait des **pas de géant dans la réforme de la fiscalité des entreprises** en se dotant de nouvelles règles pour combler de vieilles lacunes. Nos propositions relatives à un cadre fiscal commun (l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés) et à une imposition équitable de l'économie numérique nous permettraient de franchir une nouvelle étape. De **nouvelles règles contraignantes en matière de transparence** obligeant les États membres à s'échanger automatiquement diverses informations fiscales entrent progressivement en vigueur. Parallèlement, la Commission a également continué à faire appliquer les règles en matière d'aides d'État de l'UE afin d'empêcher les États membres d'octroyer des avantages indus à certaines entreprises.

Cette année, la Commission a aussi proposé un budget renforcé de **270 millions d'euros** pour garantir la poursuite de la coopération indispensable entre les États membres dans la lutte contre la fraude à la TVA et l'évasion fiscale.

Dans un monde en pleine évolution, notre industrie doit s'adapter et se moderniser afin de garder une longueur d'avance. Dans son discours sur l'état de l'Union de septembre 2017, le président Juncker a fixé pour objectif à l'UE et à son industrie de devenir le numéro un mondial en matière d'innovation, de numérisation et de décarbonation. La **transition vers une économie circulaire** a été une priorité tout au long du mandat. Cette approche de la Commission Juncker ouvre de nouveaux débouchés grâce à l'utilisation de méthodes innovantes et économes en ressources pour fournir des services ou des produits. La Commission a formulé des objectifs ambitieux, mais réalistes, en vue de réduire les déchets et d'encourager le recyclage et la conception durable. Ces objectifs ont été approuvés et sont désormais en voie de concrétisation au niveau national. En outre, nous avons mis en place la **première stratégie globale sur les matières plastiques dans le monde** et présenté une proposition législative visant à remplacer les produits en plastique à usage unique les plus nocifs sur le marché par des solutions de substitution durables.

Une autre priorité a été la modernisation du système de transport de l'Europe. La réalisation d'essais sur les **émissions des véhicules** plus fiables et plus stricts est obligatoire depuis septembre 2017. Une refonte complète du cadre de la réception par type sera applicable à partir de septembre 2019. La Commission a également proposé de **nouvelles mesures de sécurité obligatoires**, telles que les systèmes avancés de freinage d'urgence pour les voitures et les systèmes de détection des angles morts et des usagers de la route vulnérables pour les poids lourds. Dans le même temps, la Commission prépare le terrain en vue de la **conduite connectée et automatisée** et d'une mobilité tournée vers l'avenir. Afin de favoriser une **transition en douceur vers des véhicules à zéro émission**, la Commission soutient la création d'un secteur des batteries performant au niveau européen dans le cadre d'un plan d'action,

notamment par des investissements à hauteur de 200 millions d'euros pour le développement et la production de la prochaine génération de batteries électriques.

L'industrie spatiale est un secteur stratégique, susceptible d'améliorer la vie des citoyens et de générer de la croissance économique. Les grands investissements réalisés par l'UE ont permis d'accomplir d'importants progrès dans le programme d'observation de la Terre Copernicus et le système de navigation par satellite Galileo. Depuis décembre 2016, Galileo fournit des services initiaux extrêmement performants et offre une couverture géographique exceptionnelle. En juillet 2018, quatre nouveaux satellites ont été lancés avec succès. Avec une constellation de 26 satellites, Galileo fournira un signal plus précis pour toute une série de services précieux. Copernicus est le plus grand fournisseur de données d'observation de la Terre dans le monde et il aide à faire face à divers défis, tels que les catastrophes naturelles et le changement climatique. D'autres priorités ont été définies dans le cadre de la stratégie spatiale pour l'Europe et un nombre croissant **d'entreprises et de jeunes pousses innovantes utilisent déjà des données et des services spatiaux**. Les communications sécurisées par satellite concourront également au rôle de l'UE en tant que garante de la sécurité et de la défense. Dans le prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027 de l'UE, la Commission européenne propose de consacrer 16 milliards d'euros au maintien et au renforcement du leadership de l'UE dans l'espace.



La Commission a pris des mesures pour **responsabiliser et protéger les 500 millions de consommateurs de l'UE**. Alors que nous sommes déjà dotés de règles parmi les plus strictes au monde en matière de protection des consommateurs, des affaires récentes, comme le scandale du «dieselgate», ont montré qu'il pouvait être difficile de les faire appliquer. C'est la raison pour laquelle la Commission a proposé une **nouvelle donne pour les consommateurs** visant à introduire un droit de recours collectif européen pour les groupes ayant subi un préjudice. La Commission a également proposé un renforcement des contrôles par les autorités nationales et les agents des douanes afin de faire barrage aux produits dangereux ou contrefaits.

Pour accroître les effets positifs du marché unique pour les Européens, la Commission a proposé un nouveau programme spécifique de quatre milliards d'euros après 2020. Son objectif est de responsabiliser et de protéger les consommateurs et de permettre à de nombreuses petites et moyennes entreprises européennes de tirer pleinement parti du bon fonctionnement du marché unique.



5/ Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

«Au cours des cinq prochaines années, je souhaite poursuivre la réforme de notre Union économique et monétaire afin de préserver la stabilité de notre monnaie unique et d'améliorer la convergence des politiques économiques, budgétaires et de marché du travail entre les États membres partageant la monnaie unique.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Le 1er janvier 2019, nous célébrerons le 20e anniversaire de notre monnaie unique. L'euro a fait bien du chemin depuis sa création; il constitue une véritable réussite européenne. 340 millions d'Européens utilisent l'euro chaque jour dans 19 de nos États membres. La zone euro représentera bientôt 85 % du produit intérieur brut de toute l'Union européenne. Au niveau mondial, l'euro est devenu la deuxième monnaie de réserve la plus utilisée, et 60 pays ont choisi d'y rattacher leur monnaie d'une manière ou d'une autre. Il s'agit là d'une performance non négligeable pour une jeune monnaie sans lien avec un État unitaire, mais la position de l'euro sur les marchés financiers mondiaux pourrait encore être renforcée, ce qui serait aussi un signe que l'Europe prend son destin en mains.

Depuis le début de la crise, et notamment depuis la publication du rapport des cinq présidents de juin 2015, **de nombreuses mesures ont été prises pour renforcer l'Union économique et monétaire de l'Europe, dont l'architecture n'a jamais été aussi solide.** Le fait que le programme de soutien à la stabilité en faveur de la Grèce se soit conclu avec succès témoigne également des progrès accomplis ces dernières années.

Pour que tout le potentiel de l'euro puisse être mis à profit, la Commission a présenté une feuille de route détaillée et des propositions concrètes pour approfondir l'Union économique et monétaire, d'abord en décembre 2017, puis en mai 2018, dans le contexte du prochain cadre budgétaire de l'UE. Le sommet de la zone euro de juin 2018 a été l'occasion de discuter de ces propositions et de franchir **une nouvelle étape sur la voie d'une Union économique et monétaire plus solide.**

Fait important, les dirigeants de l'UE ont décidé qu'achever l'Union bancaire était une priorité. Ils ont notamment convenu que le mécanisme européen de stabilité servirait de filet de sécurité commun au Fonds de résolution unique. Il serait activé en tant que dispositif d'assurance de dernier recours en cas de résolution d'un établissement bancaire, ce qui renforcerait la confiance dans le système bancaire. Les discussions politiques vont aussi débiter en ce qui

concerne la mise en place progressive du système européen d'assurance des dépôts. La proposition de la Commission sur cette question est sur la table depuis 2015. La protection commune des dépôts est un élément important d'une union monétaire et est essentielle pour accroître la confiance dans le système bancaire et le rendre plus résilient. Les dirigeants se sont également entendus sur un processus et sur un calendrier pour renforcer encore le Mécanisme européen de stabilité. Ils reviendront sur toutes ces questions en décembre 2018.



Une zone euro résiliente passe par des États membres résilients et par un regain de convergence économique et sociale. Notre cadre de coordination des politiques économiques, le Semestre européen, a été renforcé et rationalisé sous la Commission Juncker. Afin de soutenir les États membres dans leurs efforts de réforme, la Commission a proposé la mise en place d'un programme d'appui à la réforme structurelle axé sur l'assistance technique, proposition qui a été approuvée par le Parlement européen et le Conseil. Le budget total proposé pour ce programme s'élève à 222,8 millions d'euros pour la période 2017-2020, ce qui permettra à l'UE de répondre à la **forte demande, exprimée par les États membres, d'aide à la préparation, à la conception et à la mise en œuvre de réformes propices à la croissance.** Ces dernières années, 25 pays de l'UE ont ainsi reçu un soutien sur mesure pour plus de 500 projets de réforme.

Pour donner un nouvel élan aux réformes, la Commission a proposé de lancer **un nouveau programme d'appui aux réformes au titre du prochain cadre financier pluriannuel** pour 2021-2027, doté d'un budget de 25 milliards d'euros et portant sur la fourniture d'un soutien financier et technique, et de créer un mécanisme de soutien à la convergence ciblé pour les pays souhaitant adhérer à la zone euro.

Une dimension sociale forte fait partie des composantes essentielles de l'Union économique et monétaire.

Le socle européen des droits sociaux définit des principes essentiels au bon fonctionnement et à l'équité des marchés du travail et des systèmes de protection sociale. La Commission s'emploie, avec les États membres, les partenaires sociaux et les autres parties prenantes, à en faire une réalité de terrain.

Le bon fonctionnement de la monnaie unique suppose des finances publiques saines, la création de marges de manœuvre budgétaires en période de conjoncture économique favorable et la capacité de se remettre rapidement de chocs économiques. La situation budgétaire de l'UE s'est considérablement améliorée: **le déficit public moyen des États membres est passé de 6,6 % en 2009 à 0,8 % en 2018, selon les prévisions**, et la dette publique est sur une trajectoire décroissante. Un État membre seulement - l'Espagne - fait encore l'objet d'une procédure de déficit excessif, contre 24 au printemps 2011. Bien qu'orientés à la baisse, les niveaux élevés de dette publique de certains États membres pèsent sur la croissance et rendent les pays vulnérables en cas de récession économique et moins aptes à relever des défis majeurs pour l'avenir. De nouveaux progrès doivent donc être faits.

Pour compléter les marges de manœuvre budgétaires des États membres, contribuer à la stabilisation des niveaux d'investissement public et permettre une reprise économique rapide en cas de futurs chocs asymétriques de grande ampleur, la Commission a proposé, pour le prochain **cadre financier pluriannuel, un mécanisme européen de stabilisation des investissements** capable de mobiliser jusqu'à 30 milliards d'euros de prêts dans les États membres concernés.

La stabilité financière a été considérablement renforcée dans la zone euro et dans l'ensemble de l'UE. À titre d'exemple, les banques sont aujourd'hui beaucoup mieux capitalisées, et le ratio de prêts non performants, après avoir diminué de près de la moitié depuis 2014, continue encore de baisser. S'appuyant sur les progrès importants déjà accomplis en matière de réduction des risques dans le secteur bancaire, la Commission a proposé une nouvelle

série de mesures en ce sens, dont un paquet complet de mesures bancaires que le Parlement européen et le Conseil devraient approuver d'ici peu. En mars 2018, elle a présenté une proposition législative visant à résorber les derniers encours de prêts non performants et à empêcher qu'ils ne se reconstituent à l'avenir.

L'union des marchés des capitaux est un complément



essentiel de l'union bancaire. Des marchés des capitaux profonds et bien intégrés contribuent au partage des risques par le secteur privé, à une plus grande stabilité financière et au renforcement de la convergence économique et de la souveraineté économique européenne, et ils aideront à amortir d'éventuels chocs futurs. Accélérer l'achèvement de l'union des marchés des capitaux est aussi une priorité dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union. La Commission a proposé tout un éventail de mesures pour y parvenir, dont de **nouvelles règles pour les produits paneuropéens d'épargne-retraite individuelle, destinées à élargir les options qui s'offrent aux consommateurs en matière de retraite**. Elle a aussi proposé de nouvelles règles visant à renforcer le **rôle moteur de l'Union en matière de finance durable et de technologie financière** et à réformer son architecture de surveillance.

Pour pouvoir produire ses effets, le cadre institutionnel de l'Union économique et monétaire doit obéir aux impératifs d'efficacité, de légitimité et de responsabilité. C'est dans ce but que la Commission a présenté en décembre 2017 une **proposition concernant la création d'un Fonds monétaire européen**, ancré dans le cadre juridique de l'UE et s'appuyant sur la structure bien établie du mécanisme européen de stabilité. La Commission a aussi publié une communication définissant les fonctions possibles d'un **ministre européen de l'économie et des finances**, qui pourrait être vice-président de la Commission et présider l'Eurogroupe, comme le permettent les traités actuels de l'UE.



6/ Des échanges commerciaux ouverts et équitables dans le cadre d'un système mondial fondé sur des règles

«La politique commerciale européenne consiste à tirer le meilleur parti des possibilités que lui offrent à travers le monde des partenaires partageant les mêmes vues. Elle consiste également à travailler pour améliorer et façonner le système mondial fondé sur des règles afin qu'il continue d'apporter paix, prospérité et progrès.»

Jean-Claude Juncker, discours principal, «Les relations transatlantiques à la croisée des chemins», 25 juillet 2018

Chaque milliard d'euros réalisé à l'exportation soutient 14 000 emplois dans l'Union. C'est pourquoi la Commission Juncker veille à préserver le bon fonctionnement d'un système commercial mondial fondé sur des règles, permettant des échanges libres et équitables bénéfiques à la fois pour l'Union et pour ses partenaires. La Commission s'emploie à maîtriser la mondialisation au bénéfice des citoyens européens, au moyen d'accords commerciaux équilibrés qui stimulent la croissance économique et l'emploi en Europe, et d'instruments de défense commerciale qui nous protègent contre les abus.

L'Union européenne est une fervente partisane du système commercial international fondé sur des règles, dont l'élément central est l'Organisation mondiale du commerce. Au cours des dernières décennies, nous avons mis en place avec nos partenaires internationaux un ensemble de règles claires qui instaurent un climat de sécurité pour les entreprises et de stabilité pour nos économies. La Commission, de concert avec ses partenaires, prépare aussi actuellement le terrain pour une **réforme de l'Organisation mondiale du commerce**.

Les règles multilatérales en vigueur doivent être actualisées pour permettre au système de fonctionner efficacement et de relever les défis de notre époque, tels que les vols de propriété intellectuelle, les transferts de technologie forcés, les subventions à l'industrie, les distorsions créées par les entreprises publiques et les surcapacités. À cet effet, l'Union a mis en place, conjointement avec les États-Unis et le Japon, un mécanisme de coopération trilatérale dans ces domaines. La réforme de l'Organisation mondiale du commerce a également été reconnue comme un axe de travail important dans la déclaration conjointe UE-États-Unis du 25 juillet. De plus, l'Union et la Chine ont mis sur pied un groupe de travail conjoint chargé de plancher sur le sujet à l'occasion du sommet qui les a réunies en juillet 2018.

Les discussions sur les échanges commerciaux menées avec l'administration américaine ont débouché sur le lancement, le 25 juillet 2018 à la Maison Blanche, par le

président Juncker et le président Trump, d'une nouvelle phase dans les relations commerciales entre l'Union et les États-Unis.

Les deux parties sont convenues de n'imposer **aucun nouveau droit de douane** et de s'employer à supprimer tous les droits de douane actuellement appliqués sur les produits industriels, ainsi que de renforcer leur coopération dans un certain nombre de domaines, notamment dans le secteur de l'énergie et sur les aspects réglementaires. Un **groupe de travail exécutif UE-États-Unis** créé à cette occasion est déjà en train de travailler sur la mise en œuvre de la déclaration conjointe.



Les accords conclus par l'UE avec le Canada et le Japon permettront aux **entreprises de l'UE d'économiser, respectivement, 590 millions d'euros et 1 milliard d'euros de droits de douane par an**

Pour la Commission européenne, il est clair que le **protectionnisme n'assure aucune protection**. Au lieu de fournir une réponse à des problèmes systémiques, une action unilatérale risque de perturber le commerce mondial et d'alimenter une escalade dont personne ne sortira vainqueur.

La Commission continue de **créer des opportunités** pour les citoyens et les entreprises de l'Union **grâce à des accords commerciaux novateurs et équilibrés** conclus avec des partenaires partageant les mêmes vues qu'elle. Les accords commerciaux conclus par l'Union **façonnent le commerce mondial** en veillant à ce qu'il soit équitable et **fondé sur des valeurs et des principes**. Tous les nouveaux accords commerciaux conclus par l'Union réaffirment le droit des deux parties de réglementer et comprennent un chapitre important consacré au développement durable qui défend et promeut des normes sociales et environnementales.

À ce jour, la Commission Juncker a mis au point et commencé à appliquer **sept accords commerciaux bien calibrés conclus avec 12 pays**, dont le Canada, l'Ukraine et plusieurs nations africaines, ce qui porte à **39 le nombre d'accords commerciaux que l'Union a conclus au total avec 69 partenaires à travers le monde**.

En juillet 2018, le président Juncker a signé un **accord de partenariat économique avec le Japon**, qui constitue le plus grand accord commercial jamais négocié par l'Union européenne. Cet accord crée une zone de libre-échange qui regroupe plus de 600 millions de personnes et représente près d'un tiers du PIB mondial. Il supprimera la plus grande partie du milliard d'euros de droits de douane dont s'acquittent annuellement les exportateurs de l'Union ainsi qu'un certain nombre d'obstacles réglementaires de longue date. Il s'agit aussi du premier accord incluant les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat.

La Commission est parvenue à un accord politique avec le **Mexique**, qui vise à exempter de droits de douane la quasi-totalité des échanges de marchandises entre l'Union et le Mexique, y compris dans le secteur agricole. La simplification des procédures douanières aura aussi un effet bénéfique sur l'industrie européenne. Plus au sud, nous avons amené les négociations avec le Mercosur dans leur dernière ligne droite et engagé de **nouvelles négociations** avec sept pays, dont l'Australie, le Chili et la Nouvelle-Zélande.

Toutes ces négociations sont sous-tendues par notre engagement en faveur d'une politique commerciale **plus intégrée et plus transparente**. La Commission Juncker publie désormais toutes les propositions de nouvelles directives de négociation, ainsi que les propositions présentées par l'Union dans le cadre des cycles de négociation et les rapports relatifs à ces négociations. La Commission a également créé un groupe consultatif sur les accords commerciaux pour pouvoir dialoguer avec un large éventail de parties prenantes, dans lequel sont équitablement représentés les syndicats, les organisations patronales, les associations de consommateurs et d'autres organisations non gouvernementales, et recueillir leur point de vue et éclairage.

Bien qu'elle prône un commerce ouvert, équitable et fondé sur des règles et lutte contre le protectionnisme, l'Union n'est pas pour autant une partisane naïve du libre-échange. Dans les limites des règles multilatérales en vigueur, la Commission fait tout ce qui est en son pouvoir pour défendre les producteurs et travailleurs européens contre les pratiques commerciales déloyales. Les échanges ne peuvent être ouverts que si les conditions de concurrence sont équitables.

En septembre 2017, la Commission a présenté une proposition législative visant à établir un cadre européen pour le filtrage des investissements étrangers. Une fois adoptée par le Parlement européen et les États membres, celle-ci permettra à l'Europe de mieux défendre ses intérêts essentiels tout en veillant à ce que l'Union demeure, à l'échelle mondiale, l'un des régimes les plus ouverts aux investissements.

Au cours de l'année écoulée, l'Union a clairement fait la preuve qu'elle était capable d'**agir rapidement et efficacement pour défendre les intérêts européens**, dans le respect des règles multilatérales en vigueur. En réaction aux droits de douane

que les États-Unis ont imposés sur l'acier et sur l'aluminium, la Commission a engagé une action en justice devant l'Organisation mondiale du commerce, mis en place des mesures de rééquilibrage et protégé les producteurs de l'Union contre les importations étrangères réorientées en adoptant des mesures de sauvegarde. Ces mesures resteront en place jusqu'à ce que la Commission parvienne à régler de manière définitive la question avec les États-Unis.



Afin de renforcer les outils dont dispose l'Union pour défendre ses intérêts, la Commission Juncker a également mené à bien l'année dernière deux réformes importantes des instruments de défense commerciale de l'Union. Celles-ci consistent à appliquer une nouvelle méthode de calcul des droits antidumping sur les importations provenant de marchés sur lesquels la concurrence est faussée du fait de l'intervention de l'État et à **moderniser les procédures antidumping et antisubventions**. Ces changements sont entrés en vigueur respectivement en décembre 2017 et en juin 2018. L'Union est donc désormais mieux armée pour défendre ses entreprises. Les procédures sont plus rapides, tiennent compte des normes sociales et environnementales en vigueur et, dans certains cas, permettent à l'Union d'imposer des droits plus élevés.

En utilisant toute la panoplie des instruments de défense commerciale à sa disposition, la Commission Juncker a porté à 143 le nombre de **mesures antidumping et antisubventions** adoptées. Ces mesures permettent de **préserver 360 000 emplois**.

Depuis novembre 2014, l'Union a eu gain de cause dans **neuf litiges portés devant l'Organisation mondiale du commerce**, obtenant ainsi la suppression de taxes discriminatoires, de droits de douane illégaux ou de restrictions à l'exportation sur des marchés d'exportation essentiels, tels que la Chine, la Russie, les États-Unis et l'Amérique du Sud. Les exportations de l'Union concernées par ces litiges atteignaient, au minimum, 10 milliards d'euros par an.

L'Union a également réussi à **supprimer plus de 80 barrières à l'exportation à travers le monde**, améliorant ainsi les possibilités d'exportation pour les entreprises européennes dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, l'industrie automobile, l'aéronautique, les technologies de l'information et de la communication, l'électronique, les produits pharmaceutiques et les cosmétiques.



7/ Un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle

«Notre Union européenne est bien plus qu'un vaste marché commun. C'est aussi une Union de valeurs partagées, consacrées dans les traités et dans la Charte des droits fondamentaux. Les citoyens attendent de leurs gouvernements qu'ils leur assurent justice, protection et équité, ainsi que le plein respect des droits fondamentaux et de l'État de droit. Cela passe aussi par une action conjointe au niveau de l'Europe, sur la base de nos valeurs communes.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Une Europe qui protège ses citoyens est une priorité de la Commission Juncker. C'est la raison pour laquelle nous agissons pour assurer la sauvegarde des droits fondamentaux, améliorer la coopération entre les services répressifs et accroître la sécurité pour les citoyens. L'espace européen de justice et des droits fondamentaux repose sur des valeurs communes et sur l'état de droit, lesquels permettent une coopération entre les services répressifs dans l'ensemble de l'Union. La criminalité ne connaît pas de frontières, si bien qu'une protection efficace des citoyens européens contre la criminalité et le terrorisme n'est possible qu'en coopérant et en veillant à ce que les règles soient mises en œuvre et appliquées de la même manière dans tous les États membres.

et nous avons déclenché la procédure dite de l'article 7, paragraphe 1, en décembre 2017, en appelant les États membres à assumer eux aussi leur part de responsabilité. Nos efforts se poursuivent pour assurer le respect de l'ordre juridique et des valeurs fondamentales de l'UE, dans l'intérêt de chaque citoyen européen, en Pologne comme dans d'autres États membres.

Nos concitoyens s'attendent également à ce que nous utilisions au mieux l'argent du contribuable et à ce que nous veillions à l'absence de risque de mauvaise gestion ou de corruption en ce qui concerne les fonds de l'UE. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé que **l'importance de l'état de droit et de l'indépendance de la justice soit prise en compte lorsque nous supervisons la bonne gestion financière du budget de l'UE**. Le Parquet européen, qui protégera également l'argent du contribuable européen, est actuellement en cours de création avec la participation de 22 États membres. Nous présentons en outre une initiative visant à demander au Parquet européen de mener des poursuites concernant des infractions terroristes transfrontières.

Le règlement général sur la protection des données est entré en application le 25 mai 2018, le scandale Facebook/Cambridge Analytica ayant confirmé qu'il est essentiel de protéger les droits fondamentaux des Européens à l'ère numérique.



L'ordre juridique de l'Union est fondé sur les principes de confiance et de respect mutuels entre États membres. **Les juridictions nationales sont des juridictions européennes relevant de notre système juridique commun, si bien qu'elles doivent toutes respecter des normes élevées d'impartialité et d'indépendance.** Quel que soit l'endroit où l'état de droit est menacé, la Commission joue le rôle de gardienne des traités qui lui est dévolu. Nous menons un dialogue intensif avec les autorités polonaises au sujet de leurs réformes judiciaires

La Commission a conclu les discussions sur l'adéquation réciproque des données avec le Japon en juillet 2018, ce qui a permis la création du **plus grand espace de flux sécurisés de données au monde**. Des discussions similaires sont en cours avec la Corée du Sud et pourraient être lancées avec d'autres partenaires commerciaux essentiels.

En avril, la Commission a proposé d'**améliorer la protection des lanceurs d'alerte qui signalent des violations du droit de l'Union**, en fixant de nouvelles normes applicables

à l'échelle de l'Union. Différents scandales – «Dieselgate», «Luxleaks», «Panama Papers» – ou les révélations à propos de Cambridge Analytica montrent que les lanceurs d'alerte peuvent jouer un rôle important dans la mise au jour d'activités illicites qui portent préjudice à l'intérêt général et au bien-être des citoyens et de la société.

Se sentir en sécurité et en sûreté est un droit fondamental. La Commission Juncker a **élevé la sécurité au rang de priorité essentielle et présenté plusieurs initiatives importantes** au cours de l'année écoulée afin de bâtir des fondations solides en vue de la mise en place d'une union de la sécurité réelle et effective dans une Europe qui protège. Cet élément se rattache également au projet visant à renforcer la protection civile de façon à ce que l'UE puisse apporter une aide de façon plus rapide et plus efficace aux personnes touchées par des catastrophes naturelles.

Nous avons privé les terroristes de moyens d'agir. La Commission a durci ses règles avec la cinquième directive anti-blanchiment, en vigueur depuis juillet 2018, et suit de près sa mise en œuvre par les États membres. La Commission a proposé que la police et les services répressifs aient **plus rapidement accès aux informations financières pour les enquêtes portant sur des formes graves de criminalité**. D'autres priorités, comme la **confiscation et le gel des avoirs, le contrôle des mouvements de capitaux importants et l'harmonisation des infractions pénales** liées au blanchiment de capitaux, sont en passe d'être finalisées. La Commission a proposé de lutter contre la fraude documentaire en **améliorant les dispositifs de sécurité de toutes les cartes d'identité de l'UE** au moyen d'une intervention législative. Nous soutenons les États membres en ce qui concerne la **protection des espaces publics** tels que les stades et les places de marché et accélérons les travaux destinés à combattre les **explosifs et menaces de fabrication artisanale**.

Nous avons également pris des mesures pour lutter contre les contenus illicites en ligne, en particulier la propagande terroriste. Nous présentons une nouvelle législation faisant suite à des recommandations aux entreprises concernant la manière de mieux lutter contre les contenus illicites en ligne et de supprimer les contenus de nature terroriste dans un délai d'une heure à compter de la réception de l'injonction de suppression. La Commission continue également à suivre le code de conduite pour lutter contre les discours haineux illégaux diffusés en ligne, qui affiche à présent un taux de suppression de 70 % dans un délai de 24 heures.

Nous avons partagé plus d'informations que jamais par l'intermédiaire des bases de données concernées. Les États membres ont consulté le système d'information

Schengen plus de cinq milliards de fois en 2017, ce qui a contribué à près de **40 000 arrestations et à la localisation de 200 000 auteurs d'infractions pénales graves**. Le renforcement du système d'information Schengen permettra de repérer les auteurs d'infractions et terroristes potentiels de manière encore plus efficace grâce à de **nouveaux signalements concernant les terroristes présumés** et les personnes recherchées pour des infractions pénales, tout en respectant pleinement les droits fondamentaux de ces personnes.



Le système d'information Schengen a contribué à près de **40 000 arrestations et à la localisation de 200 000 auteurs d'infractions pénales graves** en 2017.

Nous avons comblé le déficit d'information en faisant en sorte que les systèmes de l'UE travaillent ensemble de manière plus intelligente et plus efficace. La Commission a présenté tous les actes législatifs nécessaires pour que les bases de données de l'UE deviennent interopérables et il appartient à présent au Parlement européen et au Conseil d'y mettre la dernière main de toute urgence. Le nouveau **système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS)** nous aidera à mieux suivre les personnes qui franchissent les frontières de l'UE et à repérer celles qui posent des risques pour la sécurité avant qu'elles n'atteignent l'UE. À la suite de son renforcement, l'Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA) assurera le déploiement des nouveaux systèmes d'information améliorés. Depuis mai, de nouvelles règles relatives aux données des dossiers passagers aident les agents des services répressifs à **mieux repérer les réseaux criminels et leurs profils de déplacement**.

Nous avons proposé d'augmenter considérablement les fonds actuellement consacrés à la sécurité pour la période 2021-2027, de 3,5 à 4 milliards d'euros, afin de construire une Union résiliente face aux futurs défis en matière de sécurité et mieux armée pour répondre aux situations d'urgence.



8/ Vers une nouvelle politique migratoire

«Les événements tragiques survenus récemment en Méditerranée nous ont montré que l'Europe a besoin de mieux gérer les migrations, dans tous leurs aspects. Il s'agit avant tout d'un impératif humanitaire. Je suis convaincu que nous devons agir en étroite collaboration, dans un esprit de solidarité.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Les arrivées irrégulières, qui ont chuté de 60 % en 2017, ont continué à reculer au premier semestre de 2018; l'Europe n'est plus en mode de gestion de crise. Il est cependant manifeste que les questions migratoires demeureront un problème important à l'avenir. Nous avons à présent besoin d'outils nous permettant de mettre au point des solutions à long terme, plutôt que de recourir à des palliatifs, afin de doter l'Europe de moyens pérennes de gérer les migrations de manière responsable et équitable. Ces trois dernières années, l'agenda européen en matière de migration, proposé en mai 2015 par la Commission Juncker, a orienté les progrès qu'il était indispensable d'accomplir pour relever les défis immédiats. Nous devons désormais achever ces travaux au moyen d'une politique migratoire pérenne et à long terme.

années. Les opérations de l'UE ont contribué à sauver plus de 690 000 vies; de nouvelles opérations ont été lancées pour soutenir les autorités des États membres. Ainsi en Méditerranée centrale, l'opération Thémis a été lancée pour prêter assistance à l'Italie; si la recherche et le sauvetage en demeurent la principale composante, cette opération met aussi davantage l'accent sur la lutte contre le trafic de migrants et la criminalité transfrontalière. Lorsque l'Espagne a commencé à subir une pression migratoire accrue en Méditerranée occidentale, nous avons prolongé l'opération Indalo pour qu'elle dure toute l'année.

Grâce à L'opération Sophia, nous avons continué à lutter contre les réseaux criminels en haute mer, nous avons appréhendé plus de 151 personnes soupçonnées d'être des trafiquants d'êtres humains et/ou des passeurs et nous avons neutralisé plus de 551 navires opérant illégalement en Méditerranée. Afin d'assurer une meilleure prévisibilité en matière de recherche et de sauvetage et de **permettre un débarquement rapide et sûr des personnes secourues en Méditerranée**, la Commission étudie actuellement les possibilités d'instaurer des dispositifs régionaux de débarquement, conjointement avec les États membres, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations.

Nous avons endigué la migration irrégulière, le nombre des arrivées se situant de nouveau au niveau d'avant la crise. Grâce à la déclaration UE-Turquie, **les nombres des arrivées en Méditerranée orientale est inférieur de 97 %** à celui enregistré à la date où cette déclaration a pris effet. À la suite de nos actions conjointes avec l'Italie, la Libye, le Niger et d'autres pays subsahariens, **les arrivées en Méditerranée centrale ont reculé de 80 % depuis l'année dernière**. Nous intensifions actuellement les actions menées avec l'Espagne ainsi qu'avec le Maroc et d'autres pays d'origine et de transit pour faire face à l'augmentation de la pression migratoire le

Résultats de l'opération Sophia:

- appréhension de plus de **151 personnes soupçonnées d'être des trafiquants d'êtres humains et/ou des passeurs**
- neutralisation de plus de **551 navires**

Nous avons rendu nos frontières plus sûres en changeant radicalement notre approche de la gestion intégrée des frontières: nous avons instauré des vérifications systématiques sur toute personne franchissant les frontières de l'UE, et nous avons perfectionné nos systèmes informatiques pour permettre aux États membres d'échanger des informations en temps réel. Plus de 1 600 membres de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes patrouillent actuellement aux frontières extérieures de l'Union, par exemple en Bulgarie, en Grèce, en Italie et en Espagne afin de renforcer les capacités des garde-frontières nationaux. Nous proposons maintenant d'accroître encore la taille de l'Agence et de transformer cette dernière en un véritable Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes fort de 10 000 garde-frontières de l'UE et investi d'un mandat renforcé pour procéder à des retours.

Nous avons continué à sauver des vies et à lutter contre le trafic de migrants au cours des trois dernières



Plus de 1 600 membres de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes patrouillent actuellement aux frontières extérieures

long de la route de la Méditerranée occidentale. Si les arrivées sur les côtes méridionales espagnoles sont supérieures à celles des années précédentes, les chiffres restent peu élevés par rapport à ceux enregistrés au plus fort de la crise migratoire en 2015, qui a vu 10 000 personnes arriver en Grèce en une seule journée.



Nous œuvrons à multiplier les voies d'entrée sûres et légales en faveur de ceux ayant besoin d'une protection internationale, ce qui constitue un moyen essentiel d'empêcher de périlleux voyages illégaux facilités par des réseaux criminels de passeurs. Depuis 2015, les **programmes de réinstallation de l'UE ont permis d'aider plus de 32 000 personnes parmi les plus vulnérables**, originaires du monde entier, à trouver refuge dans l'UE. L'année dernière, les États membres ont, dans le cadre du nouveau programme de réinstallation de l'UE proposé par le président Juncker, pris le plus grand engagement collectif en matière de réinstallation que l'UE ait jamais connu. Au moins 50 000 personnes auront été réinstallées d'ici la fin de l'année 2019.

Nous œuvrons à une politique de l'UE plus efficace en matière de retour. Tandis que l'Europe continuera à faire preuve de solidarité envers les personnes ayant véritablement besoin d'une protection, il est essentiel de procéder au retour de celles qui ne fuient pas la guerre ou les persécutions et qui n'ont pas le droit de séjourner dans l'UE, afin de rassurer les citoyens de l'Europe sur le fait que nous avons le contrôle de nos frontières. Des progrès ont été accomplis en matière de coopération avec des pays non européens, de nouveaux arrangements ont été convenus et un soutien est apporté aux États membres pour la mise en place de programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration.

Nous nous attaquons aux causes profondes de la migration irrégulière, en coopération étroite avec des pays tiers. Nous voulons traiter les raisons qui poussent les gens à partir, et donner à ces derniers une chance de construire leur vie plus près de leur patrie, au lieu d'entreprendre un périple vers l'Europe qui leur sera souvent fatal. Afin de renforcer notre coopération, nous mettons actuellement en œuvre des **partenariats en matière de migration adaptés aux besoins** avec les principaux pays d'origine et de transit. Après des débuts prometteurs avec des partenaires comme le Niger et l'Éthiopie, nous œuvrons à établir une coopération avec d'autres pays clés en Afrique et en Asie. Nous coopérons étroitement pour relever ce défi commun avec nos voisins directs, y compris en collaborant avec la Turquie pour aider les réfugiés qu'elle accueille et en renforçant notre

coopération avec des pays comme le Maroc. **Nous avons fait preuve de solidarité au sein de l'UE envers les États membres subissant une pression particulière**; le programme de relocalisation de 2015 s'est achevé avec succès, puisque toutes les personnes admissibles ont été effectivement relocalisées depuis la Grèce ou l'Italie. L'UE mobilise des moyens financiers sans précédent pour soutenir les États membres confrontés à cette pression migratoire. La Grèce a ainsi reçu 1,6 milliard d'euros de fonds de l'UE pour relever les défis migratoires. L'Italie a reçu près de 872 millions d'euros et l'Espagne, près de 725 millions d'euros.

Nous avons proposé de presque tripler les financements en faveur de la gestion des frontières et des migrations pour la période 2021-2027 pour les porter à 33 milliards d'euros, contre 13 milliards d'euros actuellement. Cette augmentation des financements permettra d'assurer une protection efficace des frontières extérieures de l'UE et de soutenir une politique migratoire solide, réaliste et équitable.

Cinq des sept propositions législatives présentées par la Commission pour remédier aux dysfonctionnements de notre régime d'asile européen commun sont sur le point d'être adoptées. Les travaux progressent sur les dossiers restants, à savoir la réforme du règlement de Dublin relatif aux règles permettant de déterminer l'État membre qui examine une demande d'asile et celle du règlement sur les procédures d'asile. Tous les éléments d'un régime d'asile européen commun renforcé, y compris une augmentation supplémentaire des capacités opérationnelles de la nouvelle Agence européenne pour l'asile, devraient faire l'objet d'un accord d'ici la fin de l'année.

Nous aidons les réfugiés aussi en dehors de l'UE. L'UE a élaboré des solutions de financement innovantes pour aider les réfugiés syriens à vivre dans la dignité et à construire une vie nouvelle grâce à notre **facilité en faveur des réfugiés en Turquie**. Nous avons mobilisé la première tranche de 3 milliards d'euros de la facilité pour 2016-2017 et conclu, pour cette période, des contrats portant sur l'intégralité de cette somme; en juin 2018, les dirigeants de l'UE se sont mis d'accord sur la deuxième tranche de 3 milliards d'euros pour continuer, à l'avenir, à apporter ce soutien vital, montant sur lequel 400 millions d'euros ont déjà été mis à disposition. Une enveloppe de 1,5 milliard d'euros a également été mobilisée par l'intermédiaire du **fonds fiduciaire régional de l'UE en réponse à la crise syrienne**, en vue de renforcer la réponse de l'UE en matière d'aide et de répondre aux besoins à plus long terme des réfugiés et des communautés qui les accueillent. 46 projets sont en place et opérationnels en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie pour permettre à plus de 2 millions de Syriens de recevoir un enseignement, une protection, des soins de santé et un soutien socio-économique.

Le **fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique**, doté d'un budget de 4,09 milliards d'euros, est l'un des outils les plus efficaces de l'UE pour financer des projets liés aux migrations et pour remédier aux causes profondes de la migration; **165 programmes** ont été approuvés à ce jour, lesquels sont axés sur le développement économique, la gouvernance, la sécurité alimentaire, les soins de santé et les migrations, y compris sur une aide vitale ciblée en faveur des personnes ayant besoin d'une protection et sur un soutien aux retours volontaires vers les pays d'origine. Il faut à présent que cette aide soit maintenue en reconstituant les réserves du fonds fiduciaire.



9/ Une Europe plus forte sur la scène internationale

«L'Union européenne doit avoir plus de poids sur la scène internationale [...]. En matière de défense, des efforts supplémentaires sont nécessaires.»

Jean-Claude Juncker, discours sur l'état de l'Union, 13 septembre 2017

L'Union européenne continue d'apporter un soutien sans faille au système multilatéral et à l'ordre mondial fondé sur des règles. Elle est un partenaire fiable et prévisible, qui œuvre pour la paix, la sécurité et la stabilité, tout en soutenant la démocratie, en défendant les droits de l'homme et en promouvant l'état de droit.

Pour renforcer le rôle de l'Union européenne sur la scène internationale, la Commission a proposé de **porter** le budget de l'action extérieure à **123 milliards d'euros** pour la période 2021-2027. Il s'agit d'une augmentation de 30% par rapport aux 94,5 milliards d'euros de la période 2014-2020. Parallèlement, le budget sera plus **souple** et **efficace**, pour pouvoir relever les défis mondiaux d'aujourd'hui.

L'UE a également renforcé son approche politique. Dans son voisinage le plus immédiat, les Balkans occidentaux, la Commission européenne a considérablement renforcé ses relations avec la région au cours de l'année écoulée. Elle a proposé une **stratégie ambitieuse pour les Balkans occidentaux**, puis, pour la première fois en 15 ans, un sommet réunissant les dirigeants de l'UE et leurs homologues de la région a été organisé, en mai 2018, à Sofia. Ces relations accrues renforcent la sécurité, la stabilité et la prospérité, tissent des liens et relient les économies et les citoyens.

Cette approche adoptée par la Commission a permis d'accomplir des progrès. Un accord historique sur la question du nom a été obtenu entre Skopje et Athènes. L'accord sur la délimitation de la frontière entre le Kosovo et le Monténégro a été ratifié. La Commission a proposé au Conseil d'**ouvrir des négociations d'adhésion avec l'Albanie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine.**

La Serbie et le Monténégro ont bien progressé dans leurs négociations, tandis que la Bosnie-Herzégovine a réalisé des avancées modestes, mais importantes, dans la bonne direction, notamment en répondant au questionnaire sur sa demande d'adhésion, qui permet à la Commission de faire progresser les travaux dans ce domaine. Enfin, la recommandation visant à lever les exigences en matière de visas de courte durée pour le Kosovo a été reconfirmée par la Commission en 2018.

L'UE a également poursuivi sa collaboration avec la Turquie. Si, dans les circonstances actuelles, aucun progrès n'est possible sur la voie de l'adhésion, les canaux de communication restent ouverts et la coopération se poursuit dans des domaines d'importance stratégique, comme l'énergie, la migration et la sécurité.

Aux frontières orientales, l'UE a continué à développer des **relations fortes avec les six pays du partenariat oriental.** Le sommet de novembre 2017 a mis l'accent sur 20 résultats concrets à atteindre d'ici 2020, qui permettront de renforcer le partenariat, ainsi que l'économie, la gouvernance, la connectivité

et la société. L'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine ont réalisé des progrès constants, même si d'importants efforts de réforme supplémentaires doivent encore être consentis, en particulier dans le domaine de la lutte contre la corruption.



En ce qui concerne les relations avec la Russie, l'Union a réaffirmé ses cinq principes directeurs, notamment la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk, qui visent à résoudre le conflit dans l'Est de l'Ukraine, et la coopération sélective sur des questions présentant un intérêt pour l'UE.

Au sud, la Syrie est restée en première ligne des efforts diplomatiques. L'Union européenne est de loin **premier pourvoyeur d'aide internationale dans le cadre de la crise syrienne, avec plus de 11 milliards d'euros mobilisés pour l'aide humanitaire, l'aide au développement, l'aide économique et l'aide à la stabilisation.** Nous sommes également les plus fervents défenseurs de l'action menée par les Nations unies pour trouver une solution pacifique au conflit. L'UE ne contribuera à la reconstruction de la Syrie que lorsqu'une transition politique globale, véritable et inclusive aura réellement été amorcée.

L'Union européenne soutient les efforts des Nations unies en faveur d'une solution politique à la guerre au Yémen et de la stabilisation de la Libye. En Tunisie, l'engagement de l'UE a été sans précédent, en matière d'assistance financière, de réforme administrative — notamment dans le secteur de la sécurité — et d'aide à l'agriculture.

Dans le conflit israélo-palestinien, malgré la situation difficile, l'UE continue à soutenir pleinement la solution fondée sur la coexistence de deux États: l'État d'Israël et un État palestinien démocratique, indépendant et viable, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, avec Jérusalem comme capitale partagée.

En dépit du retrait des États-Unis, l'UE continuera de soutenir

la mise en œuvre pleine et effective de l'accord sur le nucléaire iranien — le plan d'action global commun — tant que l'Iran respectera ses engagements en matière nucléaire. Pour la première fois dans l'histoire, l'Union européenne a commencé, le 7 août, à mettre en œuvre la loi de blocage mise à jour — plus de 20 ans après son adoption initiale —, afin d'atténuer l'impact des sanctions rétablies par les États-Unis sur les intérêts des entreprises de l'UE exerçant des activités en Iran.

L'engagement de l'UE **en faveur de la sécurité et de la non-prolifération** se manifeste également ailleurs dans le monde, à commencer par le soutien qu'elle apporte au processus de dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne. En Asie, l'UE travaille également au renforcement des relations avec la Chine et le Japon: elle a signé avec le Japon des accords commerciaux et de partenariat sans précédent, et elle soutient la démocratie, la paix et la stabilité sur tout le continent, de l'Afghanistan au Myanmar/Birmanie.

En Amérique latine, l'UE soutient la Colombie dans sa mise en œuvre de l'accord de paix et appuie la transition démocratique à Cuba. Elle est également déterminée à ce qu'une issue politique soit trouvée à la crise actuelle au Venezuela, où elle déploie un large éventail d'outils diplomatiques, allant de mesures restrictives à l'aide humanitaire.

L'UE demeure, avec ses États membres, **le premier pourvoyeur d'aide au développement et d'aide humanitaire dans le monde**. En 2017, l'aide publique au développement s'est élevée au total à 75,7 milliards d'euros, soit 0,5 % du revenu national brut de l'UE. Cette même année, l'UE a fourni 57 % de l'aide publique mondiale au développement. Une grande partie de cette aide est consacrée à l'Afrique, où l'UE stimule l'économie et offre aux jeunes des possibilités de construire leur avenir dans leur pays.

Les pays partenaires en Afrique ont besoin d'investissements considérables pour créer un environnement économique plus stable, des infrastructures durables, des emplois et de la croissance et pour lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière. Le soutien aux jeunes et à l'entrepreneuriat féminin est particulièrement important dans ce contexte. La contribution du secteur privé est également nécessaire pour couvrir le déficit d'investissement. C'est la raison pour laquelle **le plan d'investissement extérieur de l'UE a été mis en place, avec une enveloppe de 4,1 milliards d'euros visant à générer 44 milliards d'euros d'investissements durables d'ici à 2020**. En 2017, l'UE a convenu d'investir 1,3 milliard d'euros dans 52 projets de financement mixte (associant subventions et prêts) au titre du plan d'investissement extérieur; 30 de ces projets seront mis en œuvre en Afrique et 22 dans les pays du voisinage européen.

Dans le domaine de l'action humanitaire, la Commission **apporte son aide dans toutes les grandes zones de crise dans le monde. Avec un budget annuel d'environ 1 milliard d'euros**, l'aide humanitaire de l'UE parvient à plus de 120 millions de personnes chaque année. En outre, en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine, n'importe quel pays dans le monde, de même que les Nations unies et les organisations internationales, peuvent demander de l'aide par l'intermédiaire du **mécanisme de protection civile de l'UE**. En 2017, dans l'Union européenne, 24 avions, plus de 360 pompiers, 60 véhicules et plus de 150 cartes satellitaires ont été envoyés

dans des pays touchés par des incendies de forêt. Ce mécanisme a également été activé par des pays non membres de l'UE à l'occasion d'événements dévastateurs, comme des inondations au Pérou, un tremblement de terre au Mexique, des incendies de forêt au Chili et des cyclones tropicaux dans les Caraïbes. La Commission soutient également les activités de réduction des risques de catastrophe menées dans les pays les plus exposés. Elle a renforcé son engagement en faveur de l'éducation des enfants touchés par les crises: elle a consacré 8 % de ses fonds d'aide humanitaires à ce domaine en 2018, contre seulement 1 % en 2015, et une moyenne mondiale de 3 %.

Conformément à son approche multilatérale, l'UE reste un acteur majeur au sein du G7 et du G20, et continue à bâtir des relations fortes avec ses partenaires du monde entier, non seulement sur le plan bilatéral, mais aussi avec d'autres organisations internationales, telles que les Nations unies, l'Union africaine et l'OTAN. **Les relations avec l'OTAN ont franchi une nouvelle étape**, avec la signature d'une deuxième déclaration commune par les présidents Juncker et Tusk et le Secrétaire général de l'OTAN, M. Stoltenberg, en juillet 2018.

En outre, l'UE renforce son rôle de garante de la sécurité et de la défense de ses citoyens, tout en construisant une Union européenne de la défense. La coopération structurée permanente (CSP), à laquelle participent 25 des 28 États membres, a été lancée pour renforcer la sécurité et la défense de l'Europe. **Le Fonds européen de la défense est opérationnel, et les premiers projets ont débuté**. Ils visent à encourager les investissements transfrontières dans des technologies et des équipements de défense de pointe fonctionnant en parfaite interopérabilité, dans des domaines tels que le chiffrement et les drones.



S'appuyant sur ces premières mesures, la Commission a proposé la création d'un Fonds européen de la défense doté d'un budget de 13 milliards d'euros pour la période 2021-2027, en vue d'accroître l'autonomie stratégique de l'Union, d'affermir sa capacité à protéger ses citoyens et de renforcer sa position sur la scène internationale. Ce Fonds complète d'autres programmes de l'UE, en particulier l'enveloppe de 6,5 milliards d'euros prévue pour la mobilité militaire après 2020, qui vise à faciliter les déplacements de personnel et d'équipement militaires d'un point à un autre de l'Union européenne. En outre, la «facilité européenne pour la paix», un nouveau fonds hors du budget à long terme de l'UE, doté d'une enveloppe de 10,5 milliards d'euros, contribuera à améliorer la capacité de l'UE à prévenir les conflits, à consolider la paix et à garantir la sécurité internationale.



10/ Une Union du changement démocratique

«Sous ma présidence, la Commission européenne s'efforcera de revigorer la relation spéciale qu'elle entretient avec le Parlement européen. [...] Je suis aussi déterminé à renforcer la transparence concernant les contacts avec les parties prenantes et les groupes de pression.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

Depuis le premier jour, la Commission Juncker s'est efforcée de rendre l'UE plus démocratique, en ouvrant le processus d'élaboration des politiques à la participation des citoyens, en renforçant la transparence et en inscrivant les principes d'une meilleure réglementation dans l'ADN de la Commission. Pour répondre aux attentes des citoyens, nous avons adopté une approche résolument différente et, au cours de l'année écoulée, nous avons présenté de nouvelles idées et arrêté de nouvelles règles pour une Union de demain encore plus démocratique.

En avril 2018, le Parlement européen et le Conseil ont marqué leur accord sur des propositions formulées par le président Juncker dans son discours sur l'état de l'Union de l'année dernière, afin de revoir les règles relatives au **financement des partis politiques européens**. Les nouvelles règles, déjà en vigueur, **accroîtront la transparence** sur les liens entre les partis politiques européens et les partis qui leur sont affiliés, afin que les citoyens votent en connaissance de cause lors des élections européennes. Elles **amélioreront la légitimité démocratique** dès lors que le financement reflétera mieux les choix de l'électorat et renforceront l'application de la législation afin que les détournements de deniers publics puissent être mieux punis et que les fonds soient récupérés.

En février, la Commission a présenté aux dirigeants de l'UE des mesures concrètes visant à **améliorer le lien avec les citoyens lors des prochaines élections européennes** et à faire en sorte que l'UE fonctionne de manière plus efficace. La Commission s'est engagée à augmenter la fréquence des dialogues citoyens et a donné son avis sur le processus de nomination de candidats tête de liste («Spitzenkandidaten»), sur la composition du futur Parlement européen et de la prochaine Commission et sur le rôle d'un président qui assumerait la double présidence de la Commission et du Conseil européen.

La Commission a également adopté un nouveau code de conduite de ses membres, qui fixe, pour les titulaires d'une fonction publique, les normes éthiques les plus élevées et les plus complètes qui existent en Europe, et même ailleurs. Depuis février, des données précises sur les frais de déplacement de chaque commissaire sont régulièrement publiées. Ainsi, en matière de transparence, la Commission est sans égale.

Dans sa recommandation visant à renforcer le caractère européen des élections au Parlement européen de 2019 et à rendre leur conduite plus efficace, la Commission a exposé la manière dont le processus électoral pouvait être amélioré sur la base des traités actuels tout en respectant l'équilibre entre les institutions de l'UE et les États membres.

Elle a recommandé la tenue de débats avec les citoyens européens avant les élections afin de les sensibiliser davantage aux enjeux européens et à la manière dont les partis politiques européens comptent les aborder pendant la législature à venir; elle a en outre appelé à poursuivre l'expérience des «Spitzenkandidaten» et à rendre plus visible le lien entre les partis nationaux et les partis européens.

Les **initiatives citoyennes européennes** continuent de représenter un élément important du travail de la Commission, le collège des commissaires examinant toutes les demandes



Plus de deux millions de personnes sont à l'origine de deux propositions législatives issues d'initiatives citoyennes européennes.

d'enregistrement avant de décider si elles peuvent ou non être approuvées. Grâce à l'engagement pris par la Commission Juncker d'être à l'écoute des citoyens, plus de 90 % des initiatives proposées ont été enregistrées depuis avril 2015, contre 60 % au cours du mandat de la Commission précédente. Cette année, la Commission Juncker a aussi **répondu aux citoyens ayant organisé et soutenu les deux initiatives citoyennes** «L'eau est un droit humain!» et «Interdire le glyphosate», **en présentant deux propositions législatives**. Les propositions de réforme de l'initiative citoyenne européenne annoncées par **le président Juncker dans le discours sur l'état de l'Union de l'année dernière rendront ce précieux instrument encore plus convivial**. Le Parlement européen et le Conseil viennent d'entamer des négociations sur la nouvelle proposition avec pour objectif de les mener à terme avant la fin de l'année, de sorte que les citoyens puissent bénéficier de ces améliorations le plus rapidement possible.

Les nouveaux instruments pour mieux légiférer mis en place par la Commission Juncker constituent une base solide en vue de décisions politiques opportunes et rationnelles. Les nouvelles propositions et la législation existante font maintenant

l'objet d'un examen plus attentif, grâce à un dialogue plus large avec les citoyens, une évaluation systématique, des analyses d'impact de qualité et une vérification renforcée de l'adéquation à l'objectif recherché. Les citoyens profitent de plus en plus des améliorations mises à leur disposition pour contribuer à l'élaboration des politiques de l'UE. Les 4,6 millions de contributions recueillies lors de la consultation publique récemment organisée par la Commission sur une révision de la directive sur l'heure d'été témoignent de cette participation accrue. Cette approche oblige également tant les décideurs que les parties prenantes à justifier leurs choix sur la base d'éléments probants et d'effets escomptés. Vient s'y ajouter en outre une **nouvelle approche du contrôle de l'application** qui vise à assurer la mise en conformité rapide et effective avec la législation adoptée.

La **task-force «faire moins plus efficacement»** a remis au président Juncker son rapport final, dans lequel elle conclut qu'un nouveau mode de fonctionnement dans le domaine de la subsidiarité et de la proportionnalité est nécessaire pour permettre à l'Union d'utiliser ses ressources de manière plus efficiente et permettre aux autorités locales et régionales de contribuer plus efficacement à l'élaboration des politiques. La nouvelle approche inclurait l'utilisation d'une nouvelle «grille d'évaluation» pour mesurer la subsidiarité et la proportionnalité tout au long du processus législatif et une **interprétation souple du délai donné aux parlements nationaux pour formuler des observations sur les projets d'actes législatifs**. Bien que la task-force n'ait recensé aucun domaine dans lequel l'action de l'UE n'a pas de valeur ajoutée et dans lequel les compétences devraient être redéléguées aux États membres, elle a reçu des contributions de nombreuses parties prenantes sur des actes législatifs existants qui pourraient être réexaminés sous l'angle de la subsidiarité et de la proportionnalité.

Pour garantir qu'avec le Parlement européen et le Conseil, nous donnons suite aux propositions et aux promesses faites ces quatre dernières années, la Commission suit étroitement les dossiers législatifs sur la table, en particulier ceux considérés comme des priorités dans les **déclarations communes sur les priorités législatives arrêtées par les présidents des trois institutions**. En 2016 et en 2017, ces derniers ont mis en évidence 89 initiatives pour lesquelles un traitement prioritaire dans le cadre du processus législatif était nécessaire. Ces 89 propositions annoncées dans les déclarations conjointes avaient été adoptées par la Commission et 43 d'entre elles ont déjà été approuvées par le Parlement européen et le Conseil.

Le programme de travail de la Commission pour 2019 ne contiendra nécessairement qu'un nombre très limité de nouvelles initiatives, afin de permettre à toutes les institutions de boucler notre programme législatif commun, et se concentrera sur l'exécution et la mise en œuvre.

Dans un souci de plus grande transparence vis-à-vis de ceux qui tentent de faire pression sur les travaux des institutions de l'UE, les négociations se poursuivent avec le Parlement et le Conseil sur la proposition de la Commission relative à un **registre de transparence commun obligatoire**. La Commission continue de montrer l'exemple dans ce domaine,

ses propositions ambitieuses n'attendant plus que d'être soutenues par les autres institutions. Dans l'intervalle, nous appliquons déjà des normes élevées à nos propres interactions avec l'extérieur depuis novembre 2014, en rendant l'inscription au registre obligatoire de facto pour quiconque souhaite rencontrer les plus hauts responsables de la Commission. Il s'en suit que **près de 12 000 organisations et personnes figurent maintenant dans le registre de transparence**, alors qu'elles dépassaient à peine 7 000 lorsque la Commission Juncker est entrée en fonction. Nous avons également proposé d'accroître la transparence dans des domaines spécifiques, tels que la sécurité des aliments.

Un autre instrument visant à améliorer la transparence a été lancé à la fin de l'année dernière: le registre des actes délégués. Cet outil permet d'avoir une vue d'ensemble complète du cycle de vie de la législation dérivée, depuis sa planification jusqu'à sa publication au Journal officiel.

La tenue de **près d'un millier de dialogues citoyens** a permis d'alimenter des débats d'une grande richesse sur l'avenir de l'Europe.



La Commission Juncker continuera de considérer son partenariat spécial avec les parlements nationaux, le Parlement européen et les citoyens comme une priorité, jusqu'au dernier jour de son mandat.

Les membres du collège des commissaires ont déjà participé à **près d'un millier de dialogues citoyens**, ce qui leur a permis d'atteindre des centaines de milliers de citoyens, en personne et en ligne, grâce à ces réunions publiques qui permettent un débat franc et ouvert sur l'Europe, ses politiques et son avenir.

Depuis l'entrée en fonction de la Commission Juncker, le président et le premier vice-président ont pris part à **169 débats au Parlement européen**, tandis que les vice-présidents et les commissaires ont participé de leur côté à **1 711 débats**. Par ailleurs, les membres de la Commission et les représentants des parlements nationaux se sont vus lors de **837 visites ou réunions**.

La Commission Juncker est déterminée à s'appliquer les normes administratives les plus élevées et dispose en la matière d'une expérience avérée. En 2017, près de 95 % de l'ensemble des décisions et des recommandations émises par le Médiateur européen ont été clôturées sans constatation de mauvaise administration.

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES



Priorités législatives: état d'avancement



Le chancelier autrichien, Sebastian Kurz, le président du Parlement européen, Antonio Tajani, et le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, lors d'une conférence de presse à Strasbourg, en juillet 2018.

Les citoyens européens attendent de l'Union européenne qu'elle influence concrètement le cours des choses. Pour produire des résultats dans les domaines où ils sont le plus nécessaires, le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne doivent coopérer étroitement, notamment dans le cadre du processus législatif européen.

La Commission européenne a désormais présenté toutes les propositions qu'elle s'était engagée à faire au sujet des 10 priorités. Pour la moitié d'entre elles, le processus législatif a été mené à son terme collectivement par le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne. Pour ce qui est de l'autre moitié, 20 % des propositions ont enregistré des progrès importants tandis que les 30 % restants nécessitent encore des efforts politiques supplémentaires.

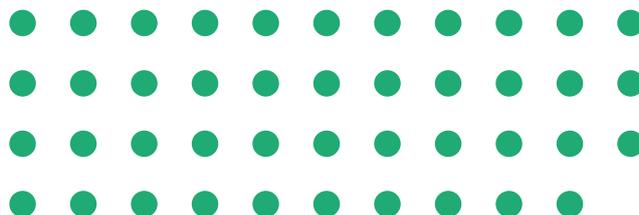
En 2016 et 2017, le Parlement européen, le Conseil et la Commission européenne ont adopté deux déclarations communes sur les priorités législatives de l'UE. Ils ont mis en avant 89 initiatives qui nécessitaient un traitement prioritaire

dans le processus législatif. Cela représente un engagement commun souscrit par les trois institutions de veiller à réaliser des progrès substantiels et, si possible, d'obtenir des résultats avant les élections européennes de mai 2019.

Au 14 juin 2018, **la Commission européenne avait adopté toutes les propositions annoncées dans les déclarations communes**. Sur ces 89 propositions de la Commission, 43 ont déjà fait l'objet d'un accord du Parlement européen et du Conseil.

Si l'on examine les propositions qui sont toujours sur la table, 18 sont en bonne voie de faire l'objet d'un accord d'ici mai 2019. Les 28 propositions restantes peuvent encore faire l'objet d'un accord d'ici mai 2019 si les colégislateurs expriment une volonté politique forte. L'une d'entre elles est le train de mesures relatif au cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027 qui, bien que figurant dans la déclaration commune comme élément individuel, comprend 51 propositions législatives. Les dirigeants politiques de premier plan de toutes les institutions de l'UE doivent faire preuve d'un engagement total si toutes ces propositions doivent être menées à bonne fin d'ici la fin de l'actuelle législature. La Commission est disposée à soutenir le Parlement européen et le Conseil pour faire en sorte que les dossiers aboutissent.

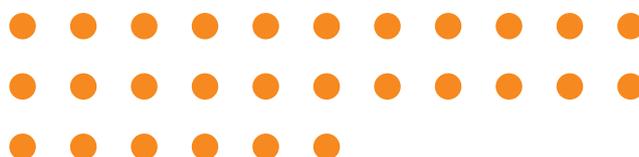
43 Présentées et approuvées



18 Accord possible rapidement suivant les procédures normales



28 Accord possible si engagement politique fort de toutes les institutions de l'UE





MIEUX ASSURER LA SÉCURITÉ DE NOS CITOYENS

- en veillant à ce que les autorités des États membres sachent qui franchit nos frontières extérieures communes;
- en disposant de systèmes d'information de l'UE interopérables en termes de sécurité, de casiers judiciaires et de gestion des frontières et des flux migratoires;
- en renforçant nos instruments de lutte contre le terrorisme et contre le blanchiment de capitaux;
- en stimulant la compétitivité et la capacité d'innovation de l'industrie de défense de l'Union au moyen d'un Fonds européen de la défense.

INITIATIVES
LÉGISLATIVES
PRÉSENTÉES
PAR LA
COMMISSION
JUNCKER

15

11

PRÉSENTÉES ET APPROUVÉES

2

ACCORD POSSIBLE RAPIDEMENT
SUIVANT LES PROCÉDURES
NORMALES

2

ACCORD POSSIBLE SI ENGAGEMENT
POLITIQUE FORT DE TOUTES LES
INSTITUTIONS DE L'UE

MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages	Proposée en novembre 2016; adoption formelle à l'automne 2018.	●	●	●
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice	Proposée en juin 2017; accord entre les colégislateurs en mai 2018; adoption formelle à l'automne 2018.	●	●	●
Système d'information Schengen (SIS) dans le domaine de la coopération policière et de la coopération judiciaire en matière pénale		●	●	●
Système d'information Schengen (SIS) dans le domaine des vérifications aux frontières	Proposées en décembre 2016; accord entre les colégislateurs en juin 2018; adoption formelle à l'automne 2018.	●	●	●
Système d'information Schengen (SIS) pour le retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier		●	●	●
Blanchiment de capitaux et financement du terrorisme	Proposée en juillet 2016; accord entre les colégislateurs en décembre 2017; adoption formelle en mai 2018.	●	●	●
Programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense	Proposée en juin 2017; accord entre les colégislateurs en mai 2018; adoption formelle en juillet 2018.	●	●	●

MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Système d'entrée/de sortie	Proposées en avril 2016; adoption formelle en novembre 2017.	●	●	●
Système d'entrée/de sortie (Code frontières Schengen)		●	●	●
Contrôle de l'acquisition et de la détention d'armes	Proposée en novembre 2015; adoption formelle en mai 2017.	●	●	●
Directive sur le terrorisme	Proposée en décembre 2015; adoption formelle en mars 2017.	●	●	●
Système européen d'information sur les casiers judiciaires	Cette proposition de janvier 2016 avait pour objet d'accroître l'efficacité des échanges d'informations sur le casier judiciaire des ressortissants de pays tiers; les trilogues sont en cours et un accord peut être raisonnablement attendu cette année.	●	●	●
Interopérabilité entre les systèmes d'information de l'UE (frontières et visas)	Ces propositions, présentées fin 2017 dans le cadre de l'union de la sécurité, visent à combler les lacunes d'information en prévoyant la mise à niveau des systèmes d'information de l'UE concernant la sécurité, la gestion des frontières et des migrations et en faisant en sorte qu'ils fonctionnent ensemble de manière plus intelligente et plus efficace. Le Conseil a approuvé son mandat de négociation tandis que le Parlement envisage de faire de même à l'automne, après quoi les trilogues pourraient commencer.	●	●	●
Interopérabilité entre les systèmes d'information de l'UE (coopération policière et judiciaire, asile et migration)		●	●	●
Accès transfrontière des autorités répressives aux preuves électroniques	Ces propositions, qui font également partie de l'union de la sécurité, ont été présentées par la Commission européenne en avril 2018. Le Parlement et le Conseil n'ont pas encore adopté leur position de négociation.	●	●	●
Accès transfrontière des autorités répressives aux données financières et utilisation de celles-ci par ces autorités		●	●	●



RÉFORMER ET DÉVELOPPER NOTRE POLITIQUE MIGRATOIRE DANS UN ESPRIT DE RESPONSABILITÉ ET DE SOLIDARITÉ

notamment la réforme du régime d'asile européen commun, y compris le mécanisme de Dublin, et le train de mesures sur la migration légale.

INITIATIVES
LÉGISLATIVES
PRÉSENTÉES
PAR LA
COMMISSION
JUNCKER

11

3

PRÉSENTÉES ET APPROUVÉES

8

ACCORD POSSIBLE SI ENGAGEMENT POLITIQUE FORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE

MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne	
Asile: système de Dublin	Cet ensemble de sept propositions visant à réformer le régime d'asile européen commun et de mesures connexes a été présenté par la Commission européenne à la mi-2016; il comporte de nombreux éléments interdépendants. Des progrès substantiels ont été accomplis sur cinq d'entre elles (en juin 2018, les propositions concernant les conditions d'accueil, les conditions que doivent remplir les demandeurs d'asile, Eurodac et la réinstallation avaient fait l'objet d'un accord par les colégislateurs réunis en trilogue et il y a eu un accord partiel au sujet de l'Agence pour l'asile). L'accord provisoire dégagé au sein des trilogues doit encore être entériné par les colégislateurs car il est lié à un accord global sur l'ensemble du paquet. Toutefois, un accord politique sur le système de Dublin, qui détermine quel État membre doit examiner une demande d'asile donnée, sera nécessaire pour faire en sorte que l'ensemble des instruments législatifs soit adopté. En ce qui concerne ce dossier, le Parlement a adopté un mandat pour engager les négociations interinstitutionnelles en novembre 2017, tandis que le Conseil s'emploie actuellement à arrêter un mandat de négociation. En juin, le Conseil européen a appelé à trouver un accord sur l'ensemble du paquet et examinera un rapport sur l'état d'avancement des travaux en octobre. La proposition sur la procédure d'asile est étroitement liée à la proposition dite de «Dublin»; elle avancera probablement en parallèle.	●	●	●	
Asile: Eurodac		●	●	●	
Procédure d'asile		●	●	●	
Agence pour l'asile		●	●	●	
Conditions d'accueil		●	●	●	
Conditions que doivent remplir les demandeurs d'asile		●	●	●	
Cadre de l'Union pour la réinstallation		●	●	●	
Mandat de prêt extérieur de la Banque européenne d'investissement		Proposées en septembre 2016; adoption formelle en mars 2018.	●	●	●
Banque européenne d'investissement: Fonds de garantie relatif aux actions extérieures			●	●	●
Plan d'investissement extérieur / Fonds européen pour le développement durable			●	●	●
Entrée et séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi nécessitant des compétences élevées	Cette proposition relative à la migration légale, également appelée système de «carte bleue européenne», a été présentée par la Commission européenne à la mi-2016. Les trilogues ont débuté à la fin de l'année 2017, mais les progrès ont connu un ralentissement et aucun trilogue n'a eu lieu cette année.	●	●	●	



DONNER UN NOUVEL ÉLAN À L'EMPLOI, À LA CROISSANCE ET À L'INVESTISSEMENT

- en modernisant les instruments de défense commerciale de l'UE et en améliorant le filtrage des investissements étrangers directs dans l'UE;
- en améliorant la gestion des déchets dans une économie circulaire;
- en poursuivant les efforts d'approfondissement de notre Union économique et monétaire et en achevant notre union bancaire de manière à assurer un équilibre entre partage des risques et réduction des risques.

INITIATIVES
LÉGISLATIVES
PRÉSENTÉES
PAR LA
COMMISSION
JUNCKER

21

10

PRÉSENTÉES ET APPROUVÉES

5

ACCORD POSSIBLE RAPIDEMENT
SUIVANT LES PROCÉDURES
NORMALES

6

ACCORD POSSIBLE SI ENGAGEMENT
POLITIQUE FORT DE TOUTES LES
INSTITUTIONS DE L'UE

MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Fonds européen pour les investissements stratégiques 2.0	Proposée en septembre 2016; adoption formelle en décembre 2017.	●	●	●
Modernisation des instruments de défense commerciale	Proposée en avril 2013; adoption formelle en mai 2018.	●	●	●
Économie circulaire: déchets de piles et d'accumulateurs	Proposées en décembre 2015; adoption formelle en mai 2018.	●	●	●
Économie circulaire: déchets		●	●	●
Économie circulaire: mise en décharge des déchets		●	●	●
Économie circulaire: emballages et déchets d'emballages		●	●	●
Classement des titres de créance non garantis dans la hiérarchie en cas d'insolvabilité		Proposée en novembre 2016; adoption formelle en décembre 2017.	●	●
Union des marchés des capitaux — Titrisation	Proposée en septembre 2015; adoption formelle en décembre 2017.	●	●	●
Union des marchés des capitaux — Prospectus	Proposée en novembre 2015; adoption formelle en juin 2017.	●	●	●
Réexamen du cadre financier pluriannuel, y compris des fonds destinés à l'initiative pour l'emploi des jeunes	Proposée en septembre 2016; adoption formelle en juin 2017.	●	●	●
Proposition d'ensemble relative au futur cadre financier pluriannuel pour l'après-2020, y compris des propositions pour la prochaine génération de programmes⁽¹⁾	Les 51 propositions législatives qui font partie de ce train de mesures ont été présentées entre le 2 mai 2018 et le 14 juin 2018. Le Parlement et le Conseil ont entamé leurs travaux sur chacune d'elles. L'adoption de ces propositions avant les élections européennes ouvrirait la voie à un démarrage sans heurts de la prochaine période de dépenses de l'UE et éviterait des interruptions pour l'ensemble des activités qui sont tributaires des financements de l'UE.	●	●	●

⁽¹⁾ Le tableau de la page 65 présente en détail l'ensemble des propositions qui font partie de la proposition d'ensemble.

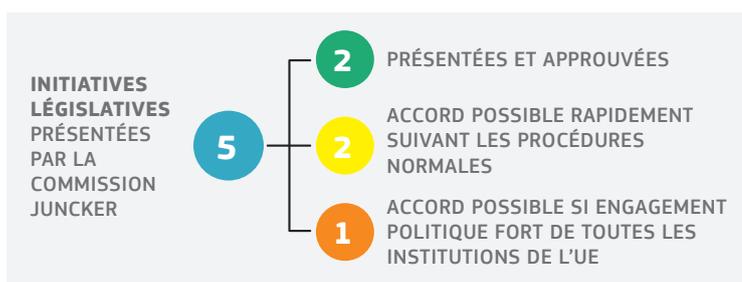
MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Filtrage des investissements directs étrangers	En ce qui concerne cette proposition, présentée à l'occasion du discours sur l'état de l'Union de 2017, le Parlement et le Conseil ont arrêté leur position de négociation en juin 2018. Les trilogues ont démarré en juillet 2018.			
Approfondissement de l'Union économique et monétaire	Cet ensemble de quatre propositions a été présenté à la fin de 2017. En juillet un accord a été dégagé au sein des trilogues au sujet du programme d'appui à la réforme structurelle qui devrait être formellement adopté à l'automne. Cependant, en ce qui concerne le Fonds monétaire européen, le règlement portant dispositions communes et le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance, ni le Parlement ni le Conseil n'ont encore adopté de position de négociation.			
Système européen d'assurance des dépôts	Élément essentiel de l'achèvement de l'union bancaire, cette proposition a été présentée par la Commission européenne en novembre 2015. Chacun des colégislateurs s'est, jusqu'à présent, heurté à des difficultés pour recueillir un consensus interne sur les principales dispositions politiques. En juin 2018, le sommet de la zone euro a appelé les ministres des finances à élaborer une feuille de route pour que puissent commencer les négociations politiques sur ce dossier. Le Parlement entend adopter son mandat de négociation vers la fin de l'année.			
Réforme du règlement sur les exigences de fonds propres	Cette proposition de novembre 2016 a été scindée, pour permettre un examen plus rapide de l'adaptation des règles comptables de l'UE à la norme internationale d'information financière 9 et pour traiter la question des grands risques financiers, thématiques sur lesquelles un accord a été trouvé, suivi de l'adoption formelle de l'acte législatif en décembre 2017. Pour ce qui est du reste de la proposition, les trilogues ayant commencé en juillet 2018, un accord d'ici la fin de l'année 2018 semble possible.			
Capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation - Règlement	Les trilogues sur ces propositions connexes de novembre 2016 ayant commencé en juillet 2018, un accord d'ici la fin de l'année 2018 semble possible.			
Capacité d'absorption des pertes et de recapitalisation - Directive				
Surveillance des établissements de crédit et des entreprises d'investissement: entités exemptées, compagnies financières holding, compagnies financières holding mixtes, rémunération, mesures et pouvoirs de surveillance et mesures de conservation des fonds propres	Pour ce qui est de cette proposition, qui fait également partie du train de mesures sur l'union bancaire de novembre 2016, les colégislateurs ont tous deux adopté leur mandat de négociation. Les trilogues ayant démarré en juillet 2018, un accord d'ici la fin de l'année est possible.			
Redressement et résolution des contreparties centrales	S'agissant de cette proposition de novembre 2016, le Parlement a adopté sa position de négociation en février 2018, alors que le Conseil n'a pas encore arrêté la sienne.			

MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Développement de marchés secondaires pour les prêts non performants	Cette proposition a été présentée par la Commission européenne en mars 2018 aux fins des mesures de réduction des risques, qui s'inscrivent dans l'union bancaire. Les discussions n'en sont qu'à leur tout début au Parlement et au Conseil.	●	●	●
Cadre propice à l'élaboration de titres adossés à des obligations souveraines de l'UE	Proposition relative à la réduction des risques pour assurer une Union économique et monétaire plus forte et plus résiliente, elle a été présentée par la Commission européenne en mai 2018. Les discussions n'en sont qu'à leur tout début au Parlement et au Conseil.	●	●	●



PRENDRE EN COMPTE LA DIMENSION SOCIALE DE L'UNION EUROPÉENNE

- en travaillant à l'amélioration de la coordination des systèmes de sécurité sociale;
- en protégeant la santé des travailleurs sur le lieu de travail;
- en veillant à ce que chacun bénéficie d'un traitement équitable sur nos marchés du travail grâce à des règles modernisées sur le détachement des travailleurs et en améliorant le contrôle de l'application transfrontière des règles.



MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services	Proposée en septembre 2016; adoption formelle en juin 2018.	●	●	●
Corps européen de solidarité	Proposée en mai 2017; accord entre les colégislateurs en juin 2018; adoption formelle à l'automne 2018.	●	●	●
Coordination des systèmes de sécurité sociale	En ce qui concerne cette proposition, présentée en décembre 2016, le Conseil a arrêté un mandat de négociation en juin 2018, tandis que le Parlement prévoit de le faire à l'automne, ce qui permettrait aux trilogues de commencer encore en 2018.	●	●	●
Protection des travailleurs contre les agents cancérigènes ou mutagènes au travail	Cette proposition date de janvier 2017. Les trilogues, qui ont commencé en mai 2018, se poursuivront au deuxième semestre, avec une perspective raisonnable d'accord.	●	●	●
Exigences en matière d'accessibilité applicables à certains produits et services	Pour ce qui est de cette proposition, présentée en 2015 par la Commission européenne, les trilogues sont en cours depuis la fin de l'année 2017. Un accord pourrait être obtenu avant la fin de l'année.	●	●	●



TENIR NOTRE ENGAGEMENT DE METTRE EN ŒUVRE UN MARCHÉ UNIQUE NUMÉRIQUE CONNECTÉ

- en achevant la modernisation des règles régissant le secteur des communications électroniques;
- en relevant les normes de protection du consommateur dans le cadre de la vente en ligne et à distance de biens numériques et physiques;
- en renforçant la cybersécurité.

INITIATIVES
LÉGISLATIVES
PRÉSENTÉES
PAR LA
COMMISSION
JUNCKER

15

8

PRÉSENTÉES ET APPROUVÉES

3

ACCORD POSSIBLE RAPIDEMENT
SUIVANT LES PROCÉDURES
NORMALES

4

ACCORD POSSIBLE SI ENGAGEMENT
POLITIQUE FORT DE TOUTES LES
INSTITUTIONS DE L'UE

MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Code des communications électroniques européen (+WiFi4EU)	Proposée en septembre 2016; adoption formelle à l'automne 2018. Parallèlement à ce dossier, la Commission suit l'avancement de la proposition WiFi4EU qui, bien que ne figurant pas parmi les priorités énoncées dans la déclaration commune, est connexe: proposée en septembre 2016; adoption formelle en octobre 2017.	●	●	●
Organe des régulateurs européens des communications électroniques	Proposée en septembre 2016; adoption formelle à l'automne 2018.	●	●	●
Services de médias audiovisuels	Proposée en septembre 2016; adoption formelle à l'automne 2018.	●	●	●
Traité de Marrakech: réforme du droit d'auteur au profit des personnes aveugles et malvoyantes	Proposées en septembre 2016; adoption formelle en septembre 2017.	●	●	●
Traité de Marrakech: exemplaires en format accessible		●	●	●
Utilisation de la bande de fréquences 470-790 MHz dans l'Union	Proposée en février 2016; adoption formelle en mai 2017.	●	●	●
Prévention des blocages géographiques injustifiés	Proposée en mai 2016; adoption formelle en février 2018.	●	●	●
Libre circulation des données à caractère non personnel	Proposée en septembre 2017; accord en juin 2018; adoption formelle à l'automne 2018.	●	●	●
Cybersécurité	Avec cette proposition, présentée en septembre 2017, en même temps que le discours sur l'état de l'Union de cette année-là, la Commission européenne avait pour objectif de renforcer le mandat de l'Agence de l'Union européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information (ENISA) et de réglementer la certification de cybersécurité. Le Conseil a adopté son mandat de négociation en juin 2018 tandis que le Parlement devrait faire de même en septembre 2018. Cela permettrait aux trilogues de débiter au cours du dernier trimestre de cette année.	●	●	●

MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Contrats de fourniture de contenu numérique	En ce qui concerne cette proposition de décembre 2015, des trilogues sont en cours depuis décembre 2017 et se poursuivront à l'automne. Toutefois, les colégislateurs ont lié sa conclusion aux progrès réalisés sur la proposition connexe relative à la vente à distance de biens physiques (voir ci-dessous), sur laquelle les discussions avancent plus lentement.	●	●	●
Contrats de ventes en ligne et de toute autre vente à distance de biens	S'agissant de cette proposition de 2015, modifiée en octobre 2017, le Parlement a approuvé un mandat de négociation en mars 2018, mais le Conseil doit encore faire de même et les progrès sont lents.	●	●	●
Équité dans les relations de plateforme à entreprise	Cette proposition était l'une des dernières priorités que la Commission européenne devait présenter - en avril 2018. Elle vise à augmenter la transparence des plateformes en ligne. Les discussions au Parlement et au Conseil en sont à leur tout début.	●	●	●
Droit d'auteur dans le marché unique numérique	En ce qui concerne cette proposition de septembre 2016, le Conseil a adopté un mandat de négociation en mai 2018, tandis que le Parlement s'emploie à en adopter un en septembre. Dans ce cas, les trilogues pourraient encore démarrer à l'automne 2018.	●	●	●
Diffusion en ligne des organismes de radiodiffusion («CAB-SAT»)	Les trilogues sont en cours en ce qui concerne cette proposition de septembre 2016. Un accord peut raisonnablement être obtenu cet automne.	●	●	●
Vie privée et communications électroniques Règles en matière de protection des données au sein de l'Union européenne — alignement sur le règlement général sur la protection des données	Sur ces deux propositions de janvier 2017, celle relative aux règles de protection des données au sein de l'UE a fait l'objet d'un accord en mai 2018; son adoption formelle suivra à l'automne. Pour ce qui est de l'autre proposition, concernant la vie privée et les communications électroniques, le Parlement a arrêté une position en octobre 2017, contrairement au Conseil.	●	●	●



RÉALISER NOTRE OBJECTIF D'UNE UNION DE L'ÉNERGIE AMBITIEUSE ET D'UNE POLITIQUE VISIONNAIRE EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- notamment en mettant en œuvre le cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030;
- en continuant le suivi de l'accord de Paris, y compris par une législation en faveur d'une énergie propre pour tous les Européens et d'une mobilité propre.

INITIATIVES
LÉGISLATIVES
PRÉSENTÉES
PAR LA
COMMISSION
JUNCKER

20

8 PRÉSENTÉES ET APPROUVÉES

5 ACCORD POSSIBLE RAPIDEMENT
SUIVANT LES PROCÉDURES
NORMALES

7 ACCORD POSSIBLE SI ENGAGEMENT
POLITIQUE FORT DE TOUTES LES
INSTITUTIONS DE L'UE

MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Directive relative au système d'échange de quotas d'émission	Proposée en juillet 2015; adoption formelle en mars 2018.	●	●	●
Règlement sur la répartition de l'effort	Proposée en juillet 2016; adoption formelle en mai 2018.	●	●	●
Émissions et absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie	Proposée en juillet 2016; adoption formelle en mai 2018.	●	●	●
Performance énergétique des bâtiments	Proposée en novembre 2016; adoption formelle en mai 2018.	●	●	●
Énergie produite à partir de sources renouvelables	Proposée en novembre 2016; accord entre les colégislateurs en juin 2018; adoption formelle à l'automne 2018.	●	●	●
Surveillance du marché des véhicules à moteur	Proposée en janvier 2016; adoption formelle en mai 2018.	●	●	●
Efficacité énergétique	Proposée en novembre 2016; accord entre les colégislateurs en juin 2018; adoption formelle à l'automne 2018.	●	●	●
Gouvernance de l'union de l'énergie	Proposée en novembre 2016; accord entre les colégislateurs en juin 2018; adoption formelle à l'automne 2018.	●	●	●
Règles communes pour le marché intérieur de l'électricité (directive)	Les propositions relatives au secteur de l'électricité ont été présentées en novembre 2016; les trilogues se poursuivront (dans le cas des règles pour le marché) ou démarreront (au sujet de l'Agence et de la préparation aux risques) en septembre 2018, ce qui rend possible la conclusion d'un accord cette année.	●	●	●
Marché intérieur de l'électricité (règlement)		●	●	●
Agence européenne pour la coopération des régulateurs de l'énergie		●	●	●
Préparation aux risques dans le secteur de l'électricité		●	●	●
Taxation des poids lourds		En ce qui concerne ces deux propositions de mai 2017, qui font partie du train de mesures «L'Europe en mouvement», le Parlement a approuvé un mandat de négociation en juin 2018, tandis que le Conseil doit encore le faire, de sorte qu'il n'y a pas de trilogues immédiatement en perspective.	●	●
Utilisation de véhicules loués sans chauffeur	En ce qui concerne ces deux propositions de mai 2017, qui font partie du train de mesures «L'Europe en mouvement», le Parlement a approuvé un mandat de négociation en juin 2018, tandis que le Conseil doit encore le faire, de sorte qu'il n'y a pas de trilogues immédiatement en perspective.	●	●	●
Interopérabilité des systèmes de télépéage routier	Les trilogues concernant cette proposition de mai 2017, qui fait également partie du train de mesures «L'Europe en mouvement», ont débuté en juillet 2018.	●	●	●

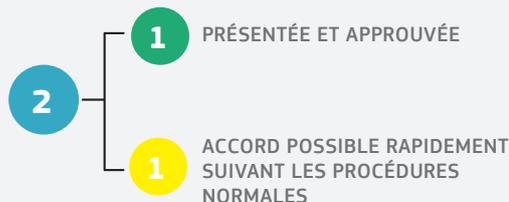
MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Exercice de la profession de transporteur par route et accès au marché du transport international de marchandises par route	Aucun des colégislateurs n'a approuvé de mandat de négociation sur ce volet du train de mesures «L'Europe en mouvement» de mai 2017. Pour ce qui est du Parlement, celui-ci, réuni en session plénière, a rejeté le projet de mandat en juillet 2018 et a renvoyé le dossier à la commission des transports pour que ce mandat soit remanié. Cela signifie qu'un engagement politique particulièrement fort sera nécessaire si la proposition doit être adoptée avant les élections européennes.	●	●	●
Véhicules de transport routier propres et économes en énergie	Ni le Parlement ni le Conseil n'ont encore adopté de position de négociation sur ces propositions, qui composent le deuxième train de mesures sur «L'Europe en mouvement», présenté en novembre 2017. Ces positions de négociation devraient être adoptées à l'automne, ce qui permettrait aux trilogues de débiter avant la fin de l'année.	●	●	●
Transport combiné de marchandises entre États membres		●	●	●
Marché international des services de transport par autocars et autobus		●	●	●
Norme de performance en matière d'émissions pour les voitures particulières neuves et pour les véhicules utilitaires légers neufs		●	●	●



CONTINUER À DÉVELOPPER LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE AU NIVEAU DE L'UE

en améliorant le fonctionnement de l'initiative citoyenne européenne et en renforçant la transparence du financement des partis politiques.

INITIATIVES
LÉGISLATIVES
PRÉSENTÉES
PAR LA
COMMISSION
JUNCKER



MESURE	DESCRIPTION	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
Statut et financement des partis politiques européens et des fondations politiques européennes	Proposée en septembre 2017; adoption formelle en mai 2018.	●	●	●
Initiative citoyenne européenne	Le Parlement et le Conseil ont tous deux approuvé leur mandat de négociation sur cette proposition, présentée lors du discours sur l'état de l'Union de 2017, de sorte que les trilogues pourront commencer en septembre 2018.	●	●	●

Proposition d'ensemble relative au futur cadre financier pluriannuel pour l'après-2020, y compris des propositions pour la prochaine génération de programmes

La Commission a présenté en mai et juin 2018 un nouveau cadre financier ambitieux pour l'après-2020, qui appuiera les objectifs de l'Union et veillera à trouver le juste équilibre entre les politiques de l'Union européenne et l'intérêt des citoyens. Le Conseil européen de juin a invité le Parlement européen et le Conseil à examiner ces propositions «de manière globale et dans les meilleurs délais». Les deux colégislateurs mènent actuellement leurs travaux sur l'ensemble des 51 propositions législatives (propositions relevant du cadre général et 37 programmes) qui composent ce train de mesures.

MESURE	 Commission européenne	 Parlement européen	 Conseil de l'Union européenne
CADRE GÉNÉRAL			
Cadre général (cadre financier pluriannuel 2021-2027 et accord interinstitutionnel)	●	●	●
Règlement relatif à la protection du budget de l'UE en cas de défaillance généralisée de l'état de droit	●	●	●
Ressources propres — décision et actes connexes	●	●	●
Règlement portant dispositions communes	●	●	●
MARCHÉ UNIQUE, INNOVATION ET NUMÉRIQUE			
Horizon Europe	●	●	●
Programme Euratom de recherche et de formation	●	●	●
ITER - Réacteur thermonucléaire expérimental international	●	●	●
InvestEU	●	●	●
Mécanisme pour l'interconnexion en Europe	●	●	●
Programme pour une Europe numérique	●	●	●
Programme du marché unique	●	●	●
Programme de lutte antifraude de l'UE	●	●	●
FISCALIS - Coopération dans le domaine de la fiscalité	●	●	●
DOUANE - Coopération dans le domaine des douanes	●	●	●
Programme spatial européen	●	●	●
COHÉSION ET VALEURS			
Fonds européen de développement régional et Fonds de cohésion	●	●	●
Soutien à la communauté chypriote turque	●	●	●
Programme d'appui aux réformes	●	●	●

MESURE



	Commission européenne	Parlement européen	Conseil de l'Union européenne
Mécanisme européen de stabilisation des investissements pour l'Union économique et monétaire	●	●	●
PERICLES – Protection de l'euro contre le faux monnayage	●	●	●
Fonds social européen+	●	●	●
Erasmus+	●	●	●
Corps européen de solidarité	●	●	●
Justice, droits et valeurs	●	●	●
Europe Créative	●	●	●

RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

Fonds européen agricole de garantie et Fonds européen agricole pour le développement rural	●	●	●
Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche/Accord international en matière de pêche	●	●	●
LIFE - Programme pour l'environnement et l'action pour le climat	●	●	●

MIGRATION ET GESTION DES FRONTIÈRES

Fonds «Asile et migration»	●	●	●
Fonds pour la gestion intégrée des frontières	●	●	●

SÉCURITÉ ET DÉFENSE

Fonds pour la sécurité intérieure	●	●	●
Déclassement d'installations nucléaires en Lituanie	●	●	●
Sûreté nucléaire et déclassement	●	●	●
Fonds européen de la défense	●	●	●
rescEU - Mécanisme de protection civile de l'Union	●	●	●

LE VOISINAGE ET LE MONDE

Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale	●	●	●
Aide humanitaire	●	●	●
Politique étrangère et de sécurité commune	●	●	●
Coopération avec les pays et territoires d'outre-mer (y compris le Groenland)	●	●	●
Instrument d'aide de préadhésion	●	●	●

MESURE



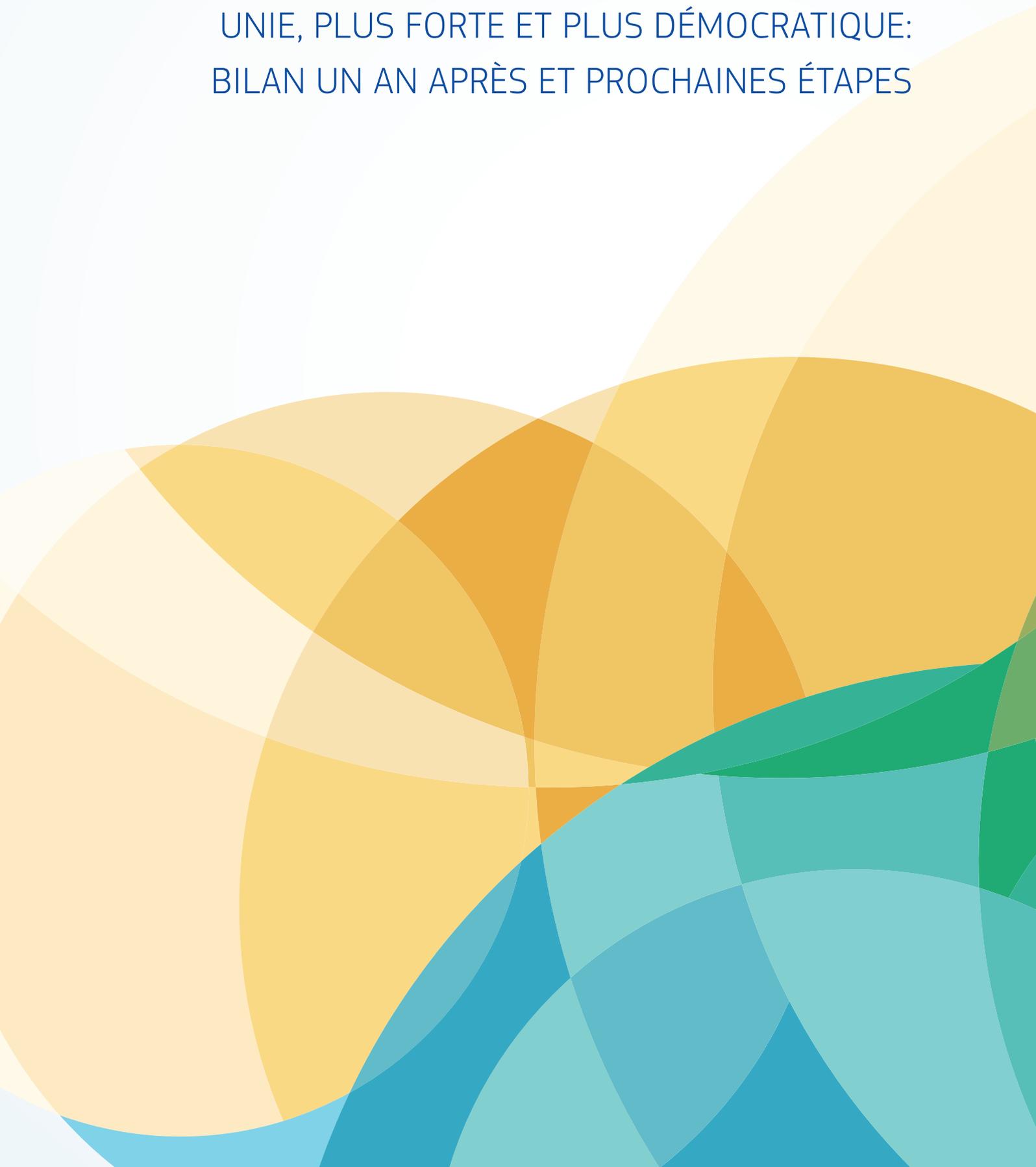
INSTRUMENTS EN DEHORS DES PLAFONDS

Fonds européen d'ajustement à la mondialisation	●	●	●
Hors budget - Facilité européenne pour la paix	●	●	●

PRÉSENTÉES ET APPROUVÉES ●
 ACCORD POSSIBLE RAPIDEMENT SUIVANT LES PROCÉDURES NORMALES ●
 ACCORD POSSIBLE SI ENGAGEMENT POLITIQUE FORT DE TOUTES LES INSTITUTIONS DE L'UE ●

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018

FEUILLE DE ROUTE POUR UNE UNION PLUS
UNIE, PLUS FORTE ET PLUS DÉMOCRATIQUE:
BILAN UN AN APRÈS ET PROCHAINES ÉTAPES



Feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique: bilan un an après et prochaines étapes

LA ROUTE VERS SIBIU

Dans le discours de 2016 sur l'état de l'Union européenne, le président Juncker a annoncé un programme positif pour une Europe qui protège, donne les moyens d'agir et défend, donnant le coup d'envoi au processus de réflexion sur l'avenir de l'Europe, et de l'UE à 27.

Les mois qui ont suivi ont vu les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE-27 adopter deux déclarations importantes sur la voie à suivre: la déclaration de Bratislava en septembre 2016, et la déclaration de Rome en mars 2017.

Pour guider le processus de réforme et stimuler le débat, le président Juncker a proposé une feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique dans son discours de 2017 sur l'état de l'Union européenne. Sur cette base, lors du Conseil européen d'octobre 2017, les dirigeants de l'UE ont adopté un programme des dirigeants, programme de travail destiné à débloquer la situation et à trouver des solutions aux problèmes, défis et priorités les plus urgents de l'Union européenne.

Les travaux sont en bonne voie pour mettre en œuvre ce qui a été décidé. La Commission européenne a adopté toutes les propositions pertinentes convenues à Bratislava et à Rome, soumettant des propositions ambitieuses dans les domaines de la migration, de l'Union économique et monétaire, des questions institutionnelles, de la fiscalité dans l'économie numérique, des questions relatives au numérique, de la recherche et de l'innovation, de l'éducation et de la culture. Il reste toutefois beaucoup à faire. En septembre 2018, les dirigeants débattront de la sécurité intérieure, en octobre du commerce, en décembre du marché unique, et en mars 2019 de l'Union économique et monétaire. L'année prochaine, les dirigeants de l'UE se réuniront à Sibiu, en Roumanie, pour conclure ces discussions.



- 1 | Vue générale de la grand-place (Piața Mare) de Sibiu.
- 2 | Discours de 2016 sur l'état de l'Union, par Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne.
- 3 | Réunion informelle des 27 chefs d'État ou de gouvernement à Bratislava, 16 septembre 2016.
- 4 | Panneau de signalisation indiquant la direction de Sibiu.
- 5 | 60e anniversaire du traité de Rome — Sommet de Rome.

Lors du sommet de Sibiu, dans la perspective des élections au Parlement européen, l'Union doit montrer à ses citoyens et au monde entier qu'elle est en mesure de respecter son programme positif pour l'UE à 27. D'ici là, des progrès rapides devraient également avoir été accomplis en ce qui concerne le cadre financier pluriannuel 2021-2027. Il est indispensable de parvenir rapidement à un accord politique sur un nouveau budget moderne de l'UE pour démontrer que l'Union est prête à tenir ses engagements. C'est le moment pour les dirigeants de l'UE de présenter une vision d'une UE modernisée, qui soit pertinente et attrayante pour les citoyens européens.

LE SOMMET DE SIBIU

Le 9 mai 2019, lors d'un sommet qui se tiendra à Sibiu, les dirigeants devraient se pencher sur un nouveau programme stratégique, qui fixera des priorités et orientera les travaux de l'Union européenne au cours des cinq prochaines années.

Lors des élections au Parlement européen, qui auront ensuite lieu le 23 mai 2019, les citoyens choisiront leurs représentants pour la période 2019-2024 et décideront de l'orientation politique qu'ils souhaitent voir l'Europe adopter.

PROGRAMME DES DIRIGEANTS – CONTRIBUTIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE**13 septembre 2017 (Strasbourg, France)****Discours du président Juncker sur l'état de l'Union***Feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique***28-29 septembre 2017 (Tallinn, Estonie)****L'avenir de l'UE – Dîner informel avec les dirigeants de l'UE***Discours sur l'état de l'Union et feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique*

Lors du dîner ayant précédé le sommet numérique de Tallinn, les dirigeants ont essentiellement discuté de l'avenir de l'UE, dans le prolongement du débat lancé par le livre blanc sur l'avenir de l'Europe et des orientations sur la voie à suivre donné par le Président dans son discours de 2017 sur l'état de l'Union. Les dirigeants ont convenu que le débat sur l'avenir de l'Europe devrait se poursuivre.

**Cybersécurité – Sommet numérique de Tallinn**

- *Communication intitulée «Résilience, dissuasion et défense: doter l'UE d'une cybersécurité solide»*
- *Proposition de règlement relatif à l'ENISA, Agence de cybersécurité de l'UE, et relatif à la certification des technologies de l'information et des communications en matière de cybersécurité (règlement sur la cybersécurité)*
- *Recommandation sur la réaction coordonnée aux incidents et crises de cybersécurité majeurs*
- *Communication intitulée «Exploiter tout le potentiel de la directive relative à la sécurité des réseaux et des systèmes d'information»*
- *Proposition de directive concernant la lutte contre la fraude et la contrefaçon des moyens de paiement autres que les espèces*
- *Rapport évaluant dans quelle mesure les États membres ont pris les dispositions nécessaires pour se conformer à la directive 2013/40/UE relative aux attaques contre les systèmes d'information*
- *Communication intitulée «Un système d'imposition juste et efficace au sein de l'Union européenne pour le marché unique numérique»*

Les dirigeants ont principalement débattu de l'économie et de la société numériques. Leurs discussions ont porté sur les propositions de la Commission européenne (présentées entre le 13 septembre et le 28 septembre) visant à renforcer la cybersécurité de l'UE et définissant des mesures en vue d'un système d'imposition juste pour l'économie numérique. Les dirigeants ont convenu de la nécessité de l'innovation numérique pour permettre à l'Europe de rester à la pointe du progrès technologique et d'être, dans les années à venir, un chef de file au niveau mondial dans le domaine du numérique.

19-20 octobre 2017 (Bruxelles, Belgique)**Programme des dirigeants**

À la suite du sommet numérique de Tallinn, les dirigeants ont procédé à un échange de vues politique sur le programme des dirigeants, proposé par le président Tusk pour les 18 mois à venir avant les élections au Parlement européen. Le programme reprenait l'idée, évoquée par le président Juncker dans sa feuille de route pour une Union plus unie, plus forte et plus démocratique, d'organiser des sommets informels consacrés à des sujets d'actualité dans les États membres exerçant la présidence du Conseil de l'Union européenne. Les dirigeants ont également convenu de nouvelles méthodes de travail, grâce auxquelles ils pourront débattre de questions d'actualité au cours de sommets informels ne débouchant pas sur un résultat immédiat, pour contribuer à trouver un consensus. Les suites concrètes devraient être indiquées dans les conclusions du Conseil européen formel suivant.

17 novembre 2017 (Göteborg, Suède)



Sommet social pour une croissance et des emplois équitables

Proclamation du « socle européen des droits sociaux »

Le Parlement européen, le Conseil de l'Union européenne et la Commission ont solennellement proclamé le socle européen des droits sociaux lors du sommet social pour une croissance et des emplois équitables. Ce socle avait été évoqué pour la première fois par le président Juncker dans son discours de 2015 sur l'état de l'Union européenne, puis présenté par la Commission en avril 2017.



Éducation et culture

Communication intitulée «Renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture»

Les dirigeants de l'UE ont saisi l'occasion du 30e anniversaire du programme Erasmus pour renforcer l'identité européenne par l'éducation et la culture grâce à leur vision d'un espace européen de l'éducation. Le mois suivant, ils ont officiellement fixé des priorités afin d'encourager la mobilité, d'accroître les échanges dans le cadre du programme Erasmus, de renforcer l'apprentissage des langues et de promouvoir la reconnaissance mutuelle des diplômes de l'enseignement supérieur et des diplômes de fin d'études secondaires ou équivalents.

14-15 décembre 2017 (Bruxelles, Belgique)



Achever l'Union économique et monétaire européenne:

- Communication intitulée «De nouvelles étapes en vue de l'achèvement de l'Union économique et monétaire européenne: feuille de route»
- Proposition de règlement concernant la création d'un Fonds monétaire européen ancré dans le cadre juridique de l'Union
- Proposition de directive visant à intégrer dans le cadre juridique de l'Union le contenu du traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance
- Communication intitulée «De nouveaux instruments budgétaires pour une zone euro stable dans le cadre de l'Union»
- Modifications ciblées du règlement portant dispositions communes afin de mobiliser des fonds pour soutenir les réformes nationales
- Proposition de règlement visant à renforcer le programme d'appui à la réforme structurelle
- Communication relative à un ministre européen de l'économie et des finances

Les chefs d'État ou de gouvernement de l'UE-27 ont eu un débat ouvert sur l'Union économique et monétaire et sur l'union bancaire, à partir d'une note du président Tusk et dans le contexte des propositions de la Commission européenne dans ces domaines. L'amélioration de la situation économique a été l'occasion pour les dirigeants de discuter des difficultés à venir et des moyens de faire face aux crises futures.



Migration

Communication intitulée «Contribution de la Commission à la réunion des dirigeants sur la voie à suivre concernant les dimensions interne et externe de la politique migratoire»

Les dirigeants ont convenu que la gestion des migrations relève d'une responsabilité partagée, et qu'une approche globale doit associer un contrôle plus efficace aux frontières extérieures de l'UE, le renforcement de l'action extérieure et les aspects internes pour accroître la confiance mutuelle et la solidarité. En décembre 2017, les dirigeants ont pris des mesures pour passer d'une approche «ad hoc» à un régime d'asile stable et pérenne, s'inscrivant dans une politique migratoire européenne pleinement intégrée.

2018

23 février 2018 (Bruxelles, Belgique)



Questions institutionnelles

- Communication intitulée «Une Europe qui tient ses engagements: options institutionnelles pour renforcer l'efficacité de l'action de l'Union européenne»
- Recommandation visant à renforcer le caractère européen des élections au Parlement européen de 2019 et à rendre leur conduite plus efficace

Un certain nombre de mesures pratiques ont été examinées pour améliorer le fonctionnement de l'UE. Les dirigeants ont débattu de la question des candidats têtes de liste aux élections au Parlement européen, de la composition du Parlement européen et de la Commission pour la période 2019-2024 et des moyens de favoriser le débat public et l'engagement. Le président Juncker a présenté son idée d'un président à double casquette pour le Conseil européen et la Commission.



Cadre financier pluriannuel

Communication intitulée «Un cadre financier pluriannuel nouveau et moderne pour une Union européenne qui met en œuvre ses priorités avec efficacité au-delà de 2020»

Les dirigeants ont débattu des priorités du prochain budget de l'UE à long terme pour la période 2021-2027, le «cadre financier pluriannuel». Ce débat a orienté les propositions présentées par la suite par la Commission européenne au printemps en vue d'un nouveau budget à long terme moderne et ciblé.

22 mars 2018 (Bruxelles, Belgique)



Fiscalité dans l'économie numérique

- *Communication intitulée «Établir une norme de taxation moderne, juste et efficace pour l'économie numérique: le temps est venu d'agir»*
- *Proposition de directive établissant les règles d'imposition des sociétés ayant une présence numérique significative*
- *Proposition de directive concernant le système commun de taxe sur les services numériques applicable aux produits tirés de la fourniture de certains services numériques*
- *Recommandation relative à l'imposition des sociétés ayant une présence numérique significative*

Les dirigeants ont examiné la question de la fiscalité dans l'économie numérique, afin d'ouvrir la voie à la conception de lois fiscales adaptées à l'économie mondiale moderne et à l'ère numérique. La Commission européenne a présenté des propositions législatives pour accomplir cette mission.

16-17 mai 2018 (Sofia, Bulgarie)



Questions numériques, recherche et innovation — Dîner informel avec les dirigeants de l'UE

- *Communication intitulée «Achever un marché unique numérique inspirant confiance pour tous»*
- *Communication intitulée «Un agenda européen renouvelé dans le domaine de la recherche et de l'innovation – L'occasion pour l'Europe de façonner son avenir»*

Les dirigeants se sont réunis en mai 2018 afin d'examiner les questions numériques, la recherche et l'innovation, en mettant l'accent sur la protection des données et le marché unique numérique, qui tiennent à cœur aux Européens. Ils ont abordé les thèmes de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité, de la connectivité 5G et du calcul à haute performance. Ils se sont penchés sur les moyens d'optimiser les investissements en matière de recherche et d'innovation et ont décidé de créer un Conseil européen de l'innovation.



UE-Balkans occidentaux — Sommet UE-Balkans occidentaux

Communication intitulée «Une perspective d'élargissement crédible ainsi qu'un engagement de l'Union européenne renforcé pour les Balkans occidentaux»

Le sommet qui s'est tenu entre les dirigeants de l'Union européenne et les partenaires des Balkans occidentaux à Sofia a confirmé la perspective européenne de la région et présenté plusieurs actions concrètes visant à renforcer la coopération dans les domaines de la connectivité, de la sécurité et de l'état de droit. Afin de contribuer à la mise en œuvre de la déclaration de Sofia, adoptée lors du sommet, et de la stratégie de la Commission pour les Balkans occidentaux, le président Juncker a annoncé un ensemble de mesures qui stimuleront la connectivité au sein de la région et avec l'UE.

28 juin 2018 (Bruxelles, Belgique)



Cadre financier pluriannuel

- *Communication intitulée «Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend. Cadre financier pluriannuel 2021-2027»*
- *Proposition de règlement fixant le cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027*
- *Proposition d'accord interinstitutionnel entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur la discipline budgétaire, la coopération en matière budgétaire et la bonne gestion financière*
- *Proposition de règlement relatif à la protection du budget de l'Union en cas de défaillance généralisée de l'état de droit dans un État membre*
- *Proposition de décision relative au système des ressources propres de l'Union européenne*
- *Règlement sur les ressources propres – fondées sur l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés, le système d'échange de quotas d'émission de l'UE, les déchets d'emballage en plastique non recyclés, et mesures pour faire face aux besoins de trésorerie*
- *Proposition de règlement portant mesures d'exécution du système des ressources propres de l'Union européenne*
- *Révision du règlement concernant le régime uniforme définitif de perception des ressources propres provenant de la taxe sur la valeur ajoutée*
- *Propositions sectorielles présentées par la Commission européenne entre le 29 mai et le 14 juin 2018 concernant les programmes sur lesquels reposera le futur budget*
- *Note de la Commission européenne avant la réunion du Conseil européen de juin 2018, intitulée «Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend (cadre financier pluriannuel pour la période 2021-2027)»*

Les dirigeants ont examiné les propositions concrètes présentées par la Commission européenne au cours des deux mois précédents, ainsi que le calendrier d'adoption de celles-ci. Lorsque les dirigeants se réuniront à Sibiu le 9 mai 2019, les progrès décisifs accomplis en ce qui concerne le cadre financier pluriannuel devraient montrer que l'Union peut faire coïncider les priorités politiques déclarées et les résultats tangibles obtenus.



Union économique et monétaire

Note de la Commission européenne avant la réunion du Conseil européen de juin 2018, intitulée «Approfondir l'Union économique et monétaire européenne»

Dans le prolongement de la feuille de route présentée en décembre par la Commission européenne afin de renforcer l'unité, l'efficacité et la responsabilité démocratique de l'Union économique et monétaire de l'Europe d'ici à 2025, les dirigeants ont discuté de la voie à suivre. Ils ont convenu d'achever les travaux sur le train de mesures dans le secteur bancaire, d'accélérer les travaux sur le système européen d'assurance des dépôts et de développer le mécanisme européen de stabilité.



Migration

Note de la Commission européenne avant la réunion du Conseil européen de juin 2018, intitulée «Gérer la migration sous tous ses aspects»

L'action menée par l'UE en matière de migration a permis d'obtenir des résultats, le nombre d'arrivées en Grèce et en Italie ayant nettement baissé. Les dirigeants ont discuté du retour et de la réadmission, des nouveaux concepts que sont les plateformes de débarquement et les centres contrôlés, du renforcement du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et du Bureau européen d'appui en matière d'asile, de la coopération avec les pays africains et de la mise en œuvre de la déclaration UE-Turquie.

12 septembre 2018 (Strasbourg, France)



Discours du président Juncker sur l'état de l'Union

20 septembre 2018 (Salzbourg, Autriche)

Conseil européen informel sur la sécurité intérieure et les migrations(*)

18-19 octobre 2018

Conseil européen sur la sécurité intérieure, les migrations et le commerce

15-16 novembre 2018 (Bregenz, Autriche)

Conférence organisée par la présidence autrichienne sur la subsidiarité

13-14 décembre 2018

Conseil européen sur le cadre financier pluriannuel et le marché unique(*)

2019

21-22 mars 2019

Conseil européen sur l'Union économique et monétaire et le commerce(*)

29 mars 2019

Retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne

9 Mai 2019 (Sibiu, Roumanie)



Sommet de Sibiu et déclaration de Sibiu

Première réunion des dirigeants de l'UE après le retrait du Royaume-Uni et dernière réunion avant les élections au Parlement européen

23-26 mai 2019



Élections au Parlement européen

20-21 juin 2019

Conseil européen: adoption du programme stratégique 2019-2024 et nominations à des postes de haut niveau

octobre 2019

Conseil européen

décembre 2019

Conseil européen

(*) Questions prévues par le programme des dirigeants.



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018

UN BUDGET MODERNE POUR UNE UNION
QUI PROTÈGE, QUI DONNE LES MOYENS
D'AGIR ET QUI DÉFEND: LE CADRE
FINANCIER PLURIANNUEL 2021-2027



Un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend: le cadre financier pluriannuel 2021-2027

Le budget de l'UE est unique. À la différence des budgets nationaux, qui sont utilisés dans une large mesure pour fournir des services publics et financer les systèmes de sécurité sociale, le budget de l'UE est principalement un budget d'investissement. Le cadre financier pluriannuel sur sept ans offre un horizon à plus long terme et procure la stabilité indispensable à la planification des investissements.

Le budget de l'Union traduit les priorités politiques en termes financiers. Il aide l'UE à mettre en œuvre les politiques communes et à relever toute une série de défis, tant sur son territoire qu'ailleurs dans le monde. Équivalent à environ 1 % du revenu national brut (RNB) combiné des 28 États membres actuels et à environ 2 % seulement des dépenses publiques dans l'UE, il représente une petite partie des dépenses publiques totales dans l'Union.

Le 2 mai 2018, la Commission a présenté ses propositions pour un budget à long terme moderne pour la période 2021-2027. Ces propositions s'articulent autour des priorités politiques convenues par les dirigeants de l'Union européenne à Bratislava et inscrites dans la déclaration de Rome.

Les propositions de la Commission constituent une réponse réaliste à des circonstances exceptionnellement difficiles: l'évolution technologique et démographique, les migrations, le changement climatique et la raréfaction des ressources, le chômage et les menaces en matière de sécurité se doublent d'une instabilité géopolitique. De plus, le retrait du Royaume-Uni aura des conséquences importantes pour le budget de l'UE.

	Allocations UE27 en 2020 (multipliées par 7 afin de tenir compte de l'enveloppe globale pour 2014-2020)	2021-2027 (en milliards d'euros)	% de modification par rapport aux dotations de l'UE pour 2020
Horizon Europe	81	98	+20 %
Politique de cohésion	397	373	-6 %
Politique agricole commune	383	365	-5 %
Mécanisme pour l'interconnexion en Europe	27	31	+15 %
Investissements – Fonds InvestEU	-	15	s.o.(*)
Numérique	15	27	+81 %
Espace	13	16	+24 %
Programme d'appui aux réformes de l'UEM	0,5	25	+4 757 %
Erasmus+	19	30	+62 %
Corps européen de solidarité	1	1	+23 %
Migration et gestion des frontières	13	33	+147 %
Sécurité	2	4	+76 %
Défense	2	20	+992 %
Politique extérieure	101	123	+22 %

(*) Pas de comparaison possible étant donné que le Fonds européen pour les investissements stratégiques n'a débuté qu'au milieu de la période de programmation 2014-2020.

Le prochain cadre financier pluriannuel proposé par la Commission devrait permettre de mieux faire correspondre les fonds disponibles avec nos priorités politiques. Il devrait s'inspirer des solutions qui fonctionnent aujourd'hui tout en anticipant les enjeux de demain. Conformément à la déclaration de Rome, le budget devrait permettre la réalisation des objectifs suivants: une Europe sûre et sécurisée, une Europe prospère et soucieuse du développement durable, une Europe sociale et une Europe plus forte sur la scène mondiale. Depuis le 2 mai, la Commission s'est rapidement employée à présenter également des propositions législatives relatives aux 37 programmes² qui mettront en œuvre et soutiendront nos priorités politiques. En 2011, il avait fallu plus de six mois pour préparer l'ensemble des propositions relatives au cadre financier actuel. Cette fois-ci, il aura fallu six semaines.

(?) Pour des raisons juridiques, un nombre limité de programmes se fonde sur plusieurs actes juridiques.

UN BUDGET MODERNE POUR UNE UNION QUI PROTÈGE, QUI DONNE LES MOYENS D'AGIR ET QUI DÉFEND: LE CADRE FINANCIER PLURIANNUEL 2021-2027

La Commission a veillé à assurer un niveau de transparence inégalé quant aux implications financières de ses propositions, fournissant ainsi une très bonne base pour les travaux au Parlement européen et au Conseil. Les travaux techniques progressent avec rapidité et doivent être poursuivis au niveau politique.

Avec la volonté politique nécessaire, il sera possible de dégager promptement un accord sur un budget de l'Union raisonnable et équitable. Il sera essentiel de parvenir rapidement à un accord politique sur un budget européen nouveau et moderne, pour démontrer que l'Union est disposée à agir. Cela prouverait que l'Europe des 27 est unie et sait précisément où elle va. Ce serait le meilleur moyen possible pour que les nouveaux programmes démarrent sur les chapeaux de roues dès le 1er janvier 2021 et que les objectifs politiques se transforment rapidement en résultats sur le terrain.

Un accord sur le prochain cadre financier pluriannuel en 2019 non seulement signifierait qu'une Europe des 27, forte et unie, est capable d'agir de façon convaincante, mais garantirait aussi la prévisibilité et la continuité dans un monde marqué par une incertitude grandissante.

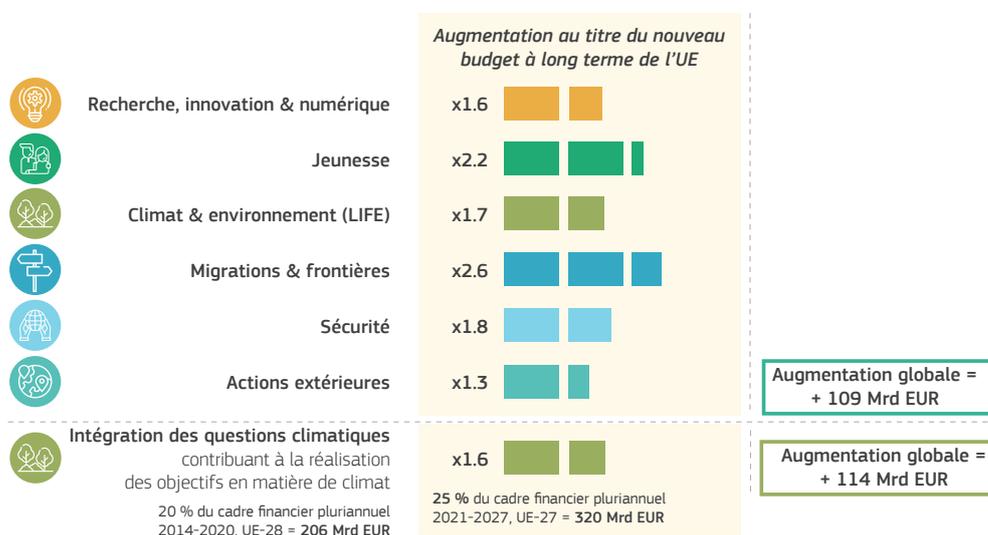
QUEL EST LE CONTENU DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION ?

Un nouveau budget pour concrétiser efficacement les priorités clés, où la valeur ajoutée européenne est particulièrement forte

La Commission propose d'accroître les financements dans les domaines où l'Union peut contribuer le plus efficacement aux priorités nouvelles et renforcées définies par les dirigeants de l'Union européenne à Bratislava et dans la déclaration de Rome. À cet effet, les programmes qui ont fait leurs preuves seront étendus et modernisés et de nouveaux programmes adaptés seront créés dans les domaines où une approche nouvelle est nécessaire pour permettre à l'Union de réaliser ses ambitions. Par exemple:

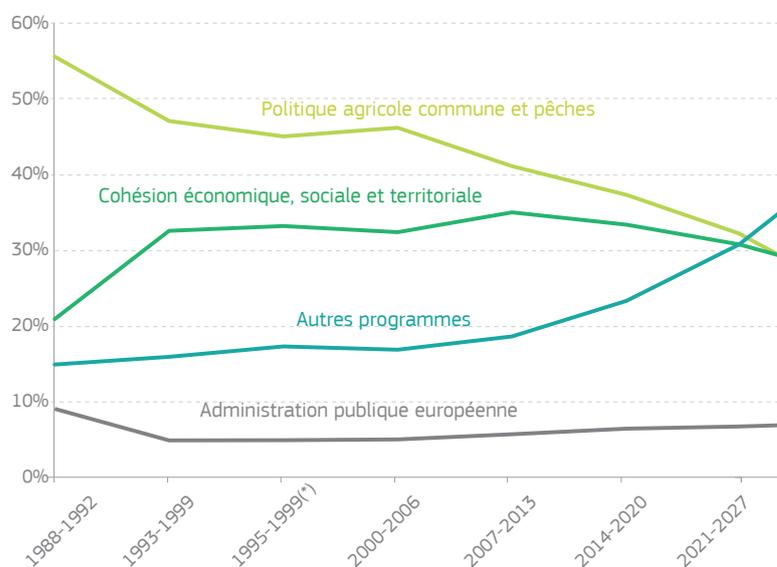
- investir dans **l'innovation et l'économie numérique**;
- créer des **possibilités de formation et d'emploi pour les jeunes**;
- poursuivre notre action en faveur d'une **approche globale des migrations et de la gestion des frontières**;
- développer les capacités de l'Union en matière **de sécurité et de défense**;
- renforcer **l'action extérieure** de l'UE;
- investir dans l'action pour le climat et la protection de l'environnement;
- renforcer **l'Union économique et monétaire** dans le cadre de l'Union.

Priorités nouvelles et renforcées pour l'Union à 27



Ces modifications se traduiront par un budget à long terme moderne, recentré et rationalisé.

Pour la première fois, un tiers environ du budget sera consacré à de nouveaux domaines prioritaires dans lesquels le budget de l'Union pourra produire, pour tous les Européens, des résultats qu'une approche purement nationale ne pourrait offrir.



Source: Commission européenne
(*) Adapté en raison de l'élargissement de 1995

Évolution des principaux domaines d'action dans le budget de l'UE

Une approche moderne des politiques classiques

La politique de cohésion et la politique agricole commune demeureront les éléments les plus importants dans le futur budget à long terme. La Commission a proposé une réforme et une modernisation en profondeur de ces deux politiques, pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs tels qu'ils ont été définis dans le traité et de contribuer de manière appréciable aux nouvelles priorités et aux réformes économiques. Il est nécessaire, pour que le budget soit équilibré, de réaliser des économies dans le cadre de ces deux politiques, de l'ordre de 6 % et de 5 %, respectivement (exprimées en prix courants par rapport aux niveaux de 2020, sans compter les fonds alloués au Royaume-Uni).

Un budget plus simple, plus rationnel et plus souple

Le budget de l'UE est devenu trop compliqué, ce qui crée des difficultés inutiles pour les bénéficiaires potentiels et fait oublier la finalité des financements de l'UE. La Commission a proposé :

- de **ramener à 37 le nombre de programmes** compris dans le cadre financier pluriannuel, contre 58 actuellement ;
- de **simplifier sensiblement les règles régissant les financements de l'UE**, afin de réduire les formalités administratives et de faciliter les demandes de financements ;
- de s'appuyer sur les instruments de flexibilité et les outils de gestion des crises existants afin de rendre le budget de l'Union **plus réactif face à un monde en rapide mutation**.

Bonne gestion financière et état de droit

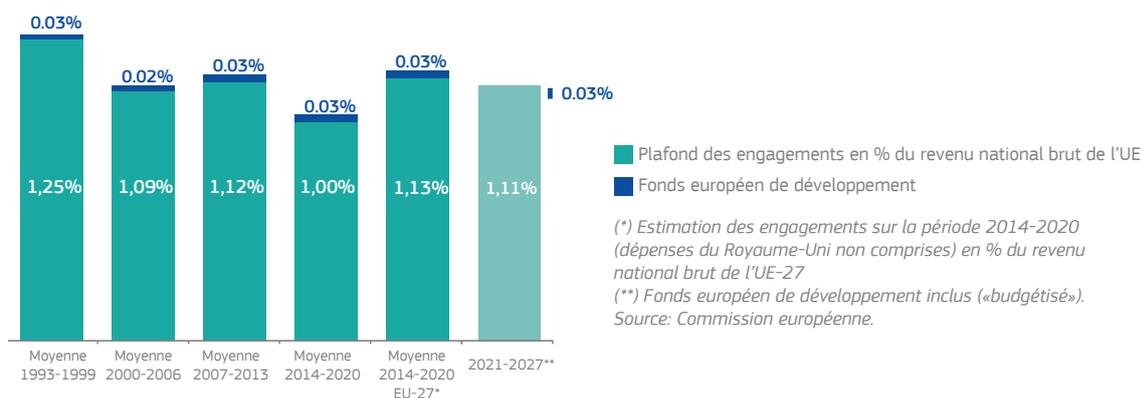
La Commission a renforcé la réglementation financière en instaurant un nouveau mécanisme destiné à protéger le budget de l'UE contre les défaillances généralisées de l'état de droit dans un État membre qui peuvent nuire gravement à la bonne gestion financière et à l'efficacité des financements de l'UE. Ce nouveau mécanisme de contrôle budgétaire sera objectif et transparent et s'appliquera à tous. Il est entièrement distinct du mécanisme prévu à l'article 7 du traité sur l'Union européenne. La proposition vise à faire en sorte que les bénéficiaires ne soient pas pénalisés au cas où des mesures devraient être prises.

Une approche nouvelle et équitable du financement du budget de l'UE

La Commission a proposé une enveloppe de ressources nouvelles liées au système d'échange de quotas d'émission, à l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés et à une contribution nationale calculée en fonction du volume des déchets d'emballages plastiques non recyclés. Ces ressources permettront de relier plus étroitement, d'une part, les effets positifs des politiques communes dans des domaines tels que l'économie circulaire et le marché unique et, d'autre part, le financement du budget qui soutient ces politiques. En outre, la proposition de la Commission supprimerait progressivement, sur une période de cinq ans, l'actuel système complexe de rabais jusqu'à ce que les contributions nationales atteignent un juste niveau comparable à celui des autres États membres ne bénéficiant pas d'un rabais. Cette approche progressive permettra d'éviter que ce changement n'entraîne une forte augmentation soudaine des contributions nationales.

Une enveloppe raisonnable et responsable pour l'Union des 27

La proposition de la Commission, qui se chiffre à 1 279 milliards d'euros en engagements (en prix courants), équivaut à environ 1,11 % du revenu national brut de l'UE à 27. Ceci est à comparer avec le niveau actuel de 1,16 % pour l'Union des 27 en prenant en compte le Fonds européen de développement, qui sera intégré au budget de l'UE pour la première fois. Le budget de l'Union continuera à représenter une part relativement modeste de l'économie européenne et des dépenses publiques totales.



Taille du budget de l'UE en pourcentage du revenu national brut

LES FUTURES ÉTAPES

La Commission propose un budget moderne pour une Union qui protège, qui donne les moyens d'agir et qui défend.

Les propositions de la Commission sont équitables et équilibrées, elles combinent des efforts financiers supplémentaires avec une modernisation profonde et mettent l'accent sur l'efficacité et la rigueur budgétaire. Cela permettra à l'Union de s'engager collectivement avec assurance dans la réalisation de notre programme commun. Il est temps d'avancer rapidement.

L'Union des 27 doit montrer à ses citoyens et au monde qu'elle est en mesure de concrétiser les priorités que les dirigeants se sont fixées à Bratislava et à Rome. Les priorités qui doivent être financées par cette proposition pragmatique – notamment les migrations, l'innovation, la sécurité et la croissance économique – concernent tous les citoyens.

Notre calendrier est ambitieux mais il est réalisable et nécessaire, en ce moment crucial pour l'Union. Les Européens attendent une Union forte qui soit à même de relever les défis du futur, ainsi qu'un budget qui permette de produire des résultats qui leur profitent.



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018
ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

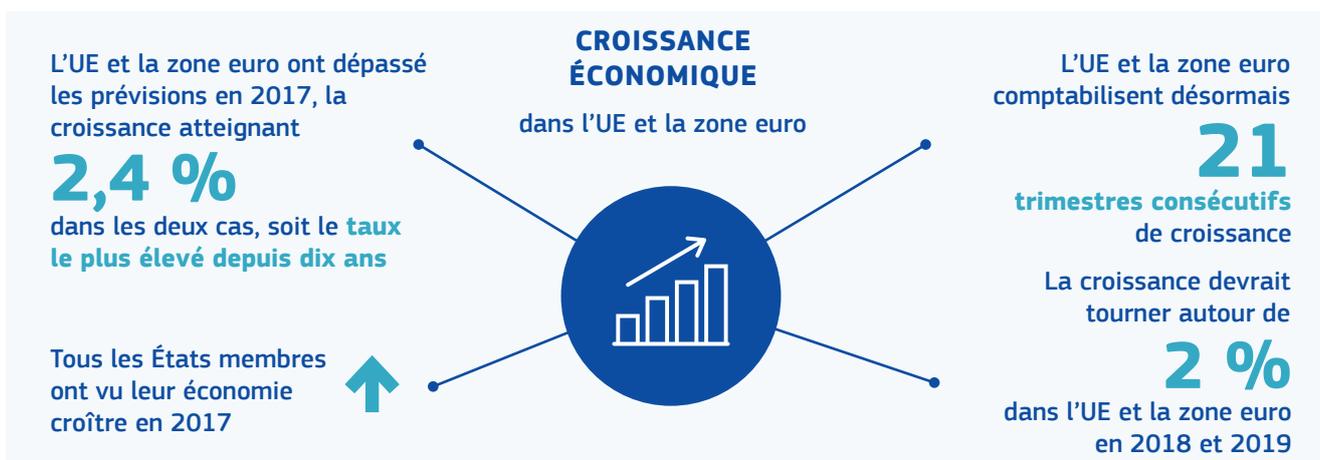
Évolution de la situation économique

L'économie de l'Union affiche de solides performances. La croissance connaît son niveau le plus haut depuis dix ans, et 12 millions d'emplois ont été créés depuis l'entrée en fonction de la Commission Juncker. Le chômage est en baisse constante et celui des jeunes est à son plus bas niveau depuis 20 ans. Les banques sont plus résilientes, l'investissement s'est redressé et la situation des finances publiques ne cesse de s'améliorer.

Les mesures énergiques prises par l'UE et ses États membres ont porté leurs fruits, mais des défis subsistent. Dans un environnement international incertain, la Commission reste concentrée sur la mise en œuvre de son programme en faveur de l'emploi, de la croissance et de l'équité sociale.

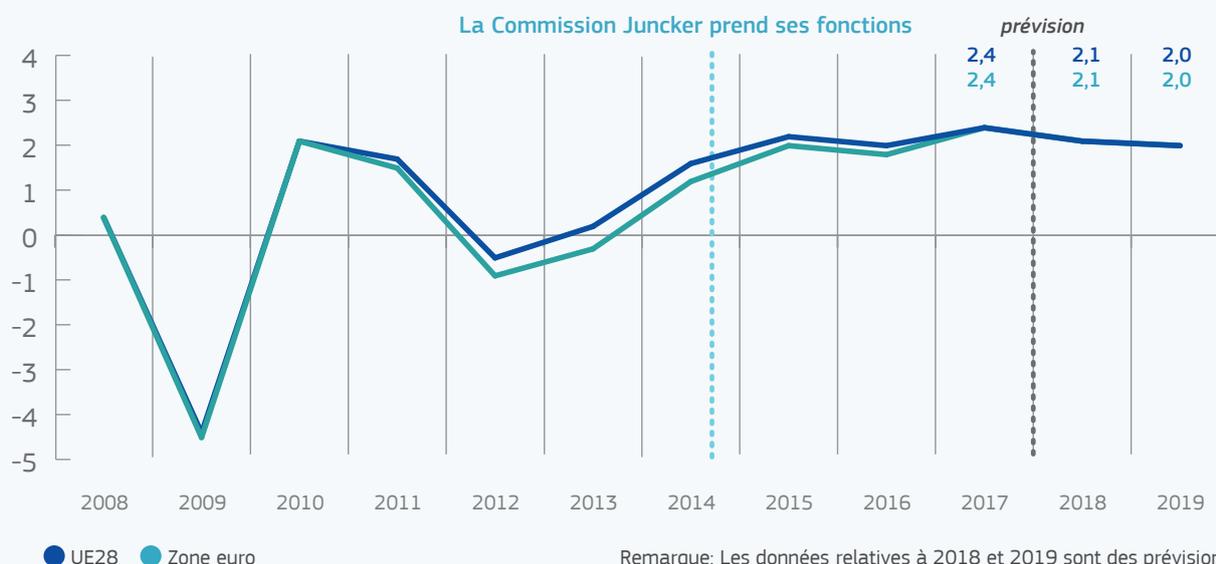
UNE CROISSANCE SOLIDE ET DES INVESTISSEMENTS ACCRUS

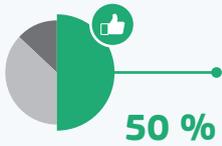
Au cours des dernières années, l'Europe est passée de la phase de reprise économique à la phase d'expansion.



Le produit intérieur brut (PIB) est en progression constante

Variation du PIB réel en %



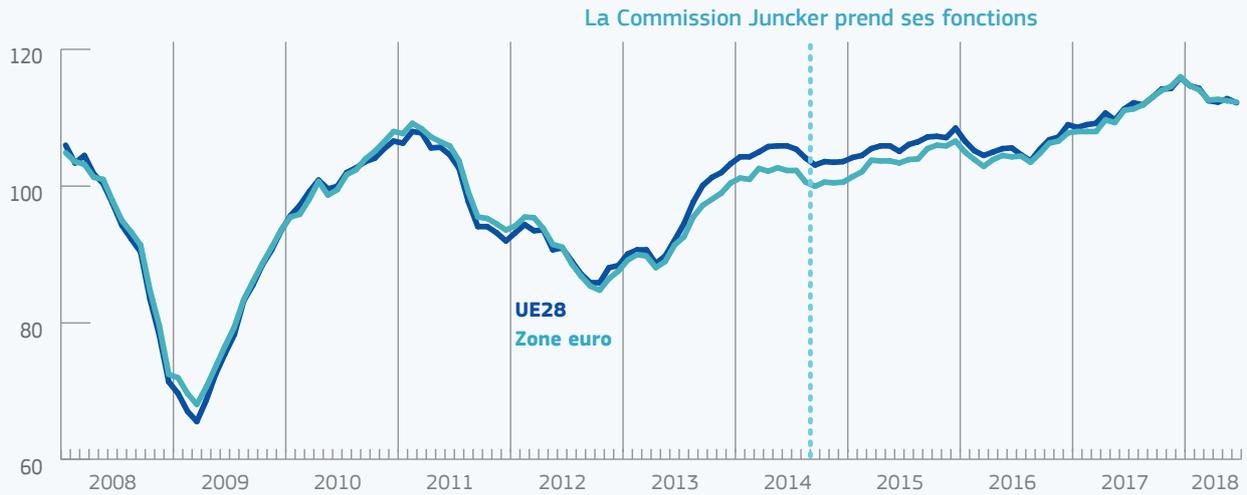


Les Européens ont une **opinion positive** de la situation actuelle de l'économie européenne. C'est la première fois depuis le début de la crise économique et financière en 2007.

● 37 % d'avis négatifs ● 13 % «sans avis»

Source: Eurobaromètre, Printemps 2018.

L'indicateur du climat économique à des niveaux historiquement élevés



Source: Commission européenne.



L'investissement a retrouvé ses niveaux antérieurs à la crise et est en constante augmentation

335
milliards d'euros
d'investissements
supplémentaires dans
l'ensemble de l'Europe

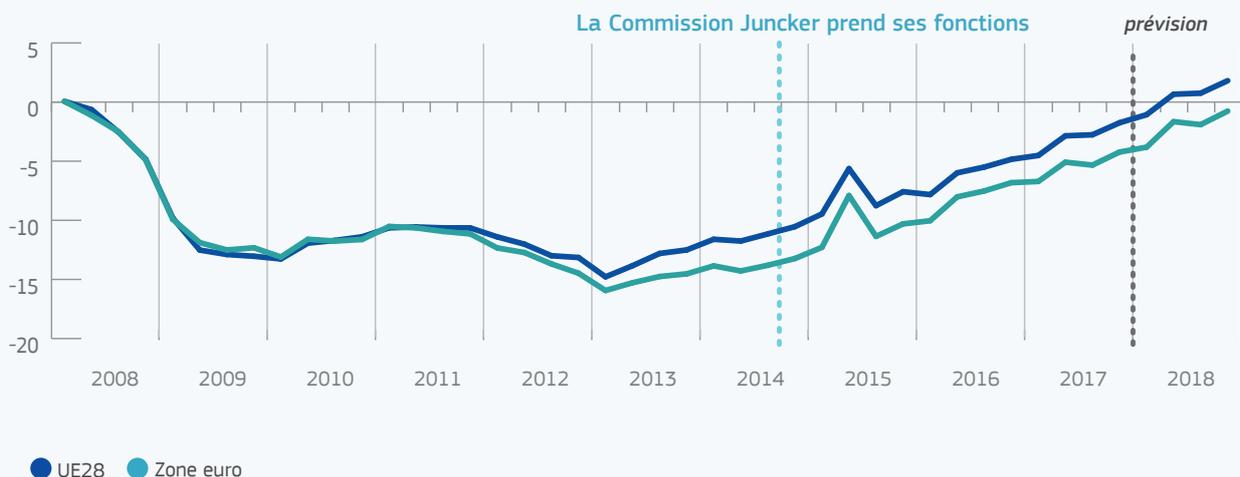


Augmentation
du PIB de l'UE de
1,3%
d'ici à 2020

1,4
million
d'emplois créés d'ici à 2020

L'investissement se redresse

Variation du niveau des investissements par rapport à 2008, en %



Source: Commission européenne.

DES EMPLOIS PLUS NOMBREUX ET DE MEILLEURE QUALITÉ

La croissance économique est un moyen, pas une fin en soi. Sa vigueur a contribué à une Europe plus sociale.



L'emploi en Europe
atteint un niveau
historiquement élevé



239

millions de
personnes travaillent
dans l'ensemble de l'Union

Le taux d'emploi progresse

% de la population en âge de travailler



Sources: Commission européenne et OCDE.



12
millions
d'emplois

ont été créés dans
l'UE depuis l'entrée
en fonction de la
Commission Juncker

Une reprise riche en emplois se confirme

Emplois créés (en millions de personnes)



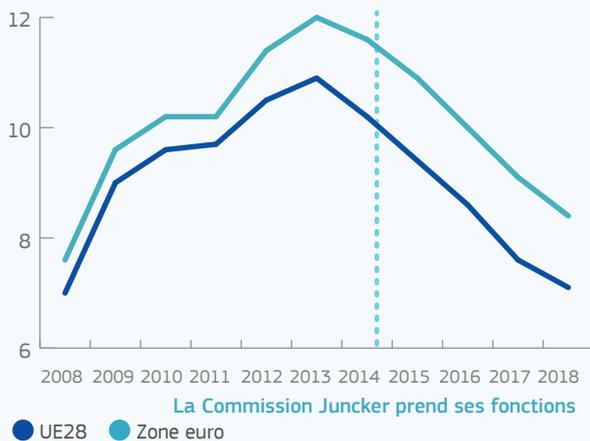
Source: Commission européenne.



S'il est encore trop élevé dans
certains États membres, le chômage
est à son plus bas niveau dans l'UE
depuis 2008 et poursuit sa dégrè

Le chômage diminue

en % de la population active



Source: Commission européenne.



Après le choc de la crise,
le revenu des ménage
a dépassé son niveau
d'avant la crise

Les revenus augmentent

Revenu disponible brut des ménages par habitant
(en euros)



Source: Commission européenne.

DES FINANCES PUBLIQUES SAINES

Des progrès considérables ont été accomplis pour faire en sorte que les finances publiques des pays européens soient saines, viables et capables d'absorber de futurs chocs.

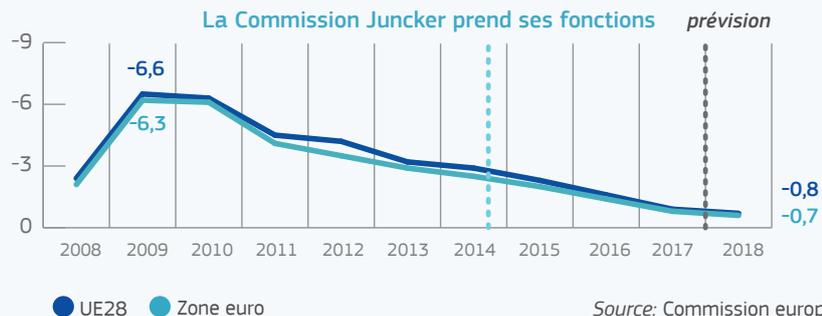
Le déficit public dans l'UE devrait diminuer de
6,6% → 0,8%
2009 2018

2018 sera la première année où **tous les États membres de la zone euro** devraient être **au-dessous** du seuil de

3 % -- -- ↓

de déficit fixé par les traités

Le déficit public diminue dans les pays de l'UE en % du PIB



Source: Commission européenne.



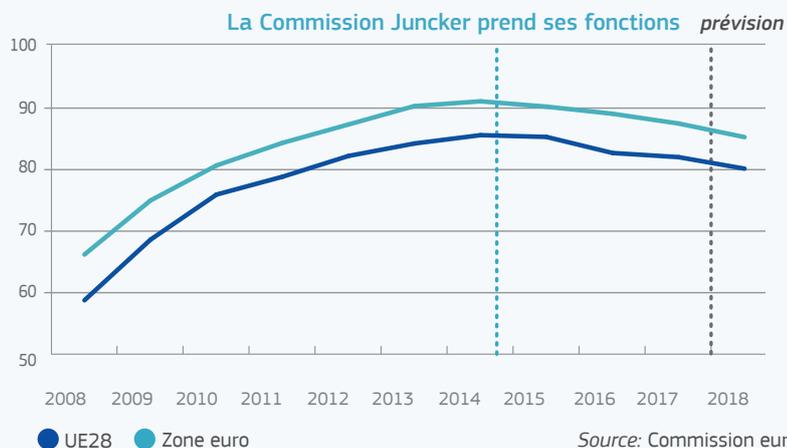
Le ratio de la dette publique au PIB diminue de

88,3 %
2014

à

81,2 %
2018

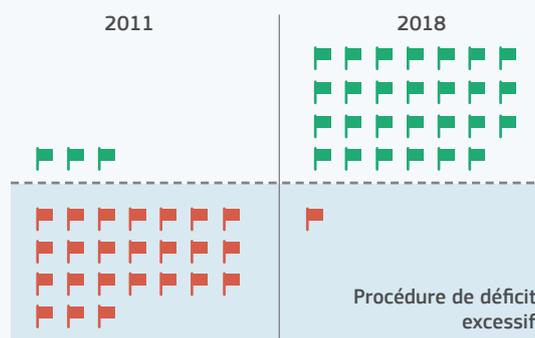
La dette publique est sur une trajectoire descendante en % du PIB



Source: Commission européenne.

1

État membre reste soumis à la **procédure de déficit excessif** prévue par le pacte de stabilité et de croissance, contre 24 en 2011



L'utilisation de la **flexibilité offerte par les règles du pacte de stabilité et de croissance** a permis de trouver le bon équilibre entre la poursuite de politiques budgétaires saines et le soutien de la croissance, notamment grâce à des réformes et à l'investissement.

Source: Commission européenne.

L'AMÉLIORATION DE LA STABILITÉ FINANCIÈRE

Plus de dix ans après l'éclatement de la crise financière, les banques européennes sont devenues plus fortes et plus sûres.

LES BANQUES EUROPÉENNES

...sont mieux capitalisées

ratio de fonds propres total moyen de **20 %**: un nouveau record pour les banques de l'UE (T4 2017)



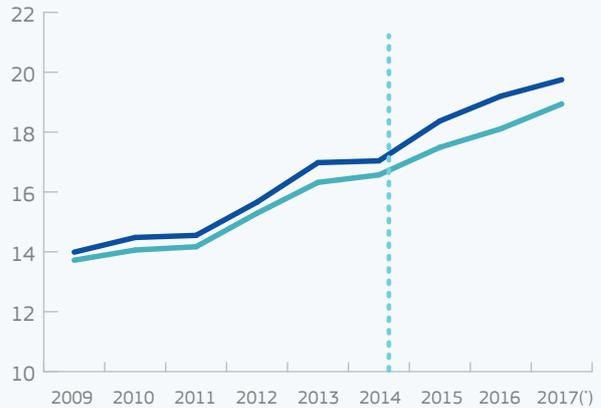
...ont de meilleurs coussins de liquidité



Depuis 2014, le stock d'actifs liquides a augmenté de **782 milliards d'euros**

... et sont, par conséquent, mieux armées pour financer l'économie réelle et résister aux chocs économiques

Ratio de fonds propres total des banques, en %



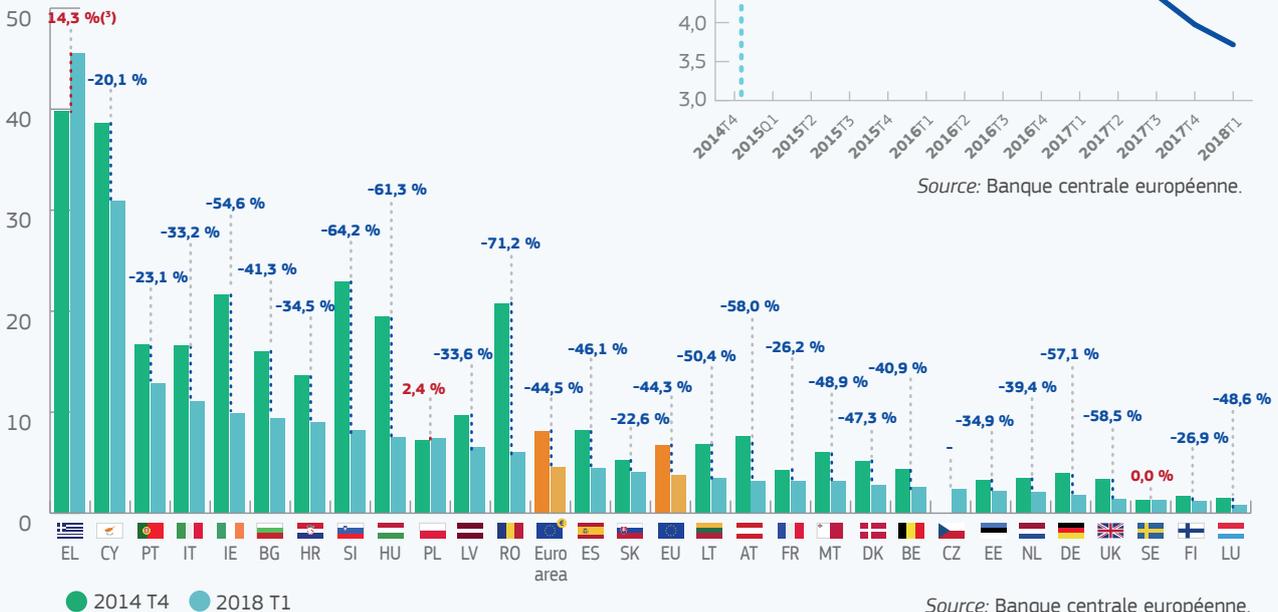
● UE28 ● Zone euro (*) données provisoires
La Commission Juncker prend ses fonctions

Source: Commission européenne.



Le ratio de prêts non performants des banques de l'UE a diminué de **près de la moitié** depuis 2014, atteignant son plus bas niveau depuis le dernier trimestre de 2014

Avances et prêts bruts non performants par État membre en % du total des avances et prêts bruts



Source: Banque centrale européenne.

Source: Banque centrale européenne.

(1) Après avoir atteint un pic de 47,4 % au 3^e trimestre 2016, le ratio de prêts non performants en Grèce a diminué pour s'établir à 45,4 % au 1^{er} trimestre 2018. Cette amélioration progressive représente une diminution de 4,2 %.

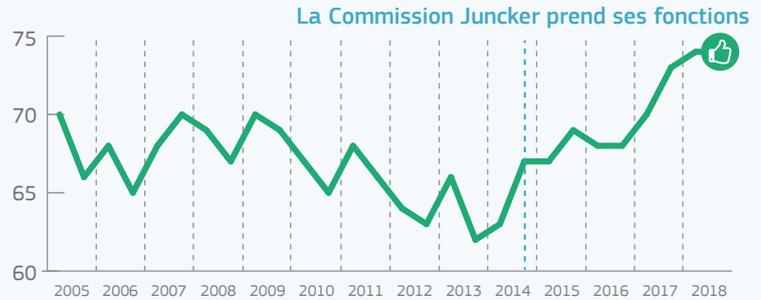
LE RÔLE DE L'EURO

L'euro est source de stabilité et d'avantages concrets. Son rôle sur la scène mondiale est de plus en plus important.

Soutien en faveur de l'euro parmi les citoyens de la zone euro, en %



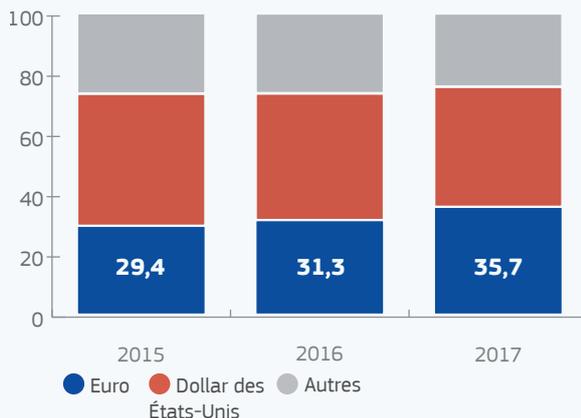
74 % des citoyens de la zone euro soutiennent la monnaie unique. C'est le **taux le plus élevé jamais enregistré.**



Source: Eurobaromètre, printemps 2018



La part de l'euro dans les paiements internationaux en %



L'euro a grandement facilité la vie des Européens:

- stabilité des prix:** inflation en moyenne inférieure à 2 %
- des marchés plus transparents et plus concurrentiels:** des prix aisément comparables
- baisse des frais de voyage:** disparition des frais de change
- augmentation du commerce transfrontière:** disparition des coûts liés au taux de change
- réduction des dépenses d'intérêts pour les États membres:** environ 50 milliards d'euros d'économies

Source: Commission européenne.

PRINCIPALES DONNÉES ÉCONOMIQUES POUR LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE

	Croissance du PIB (variation en % en glissement annuel) ⁽⁵⁾		Indicateur du climat économique (indice) ⁽⁶⁾		Investissement (en % du PIB)		Nombre de personnes ayant un emploi (en millions) ⁽⁷⁾		Taux de chômage (en %) ⁽⁸⁾	
	T2 2018	Moyenne de la période T3 2014 - T2 2018	Août 2018	Variation depuis juillet 2014 en points de pourcentage	2017	Variation depuis 2014 en points de pourcentage	T2 2018	Variation depuis T3 2014 en points de pourcentage	T2 2018	Variation depuis T3 2014 en points de pourcentage
EU28	2,1	2,2	112,3	7,1	20,1	0,7	238,9	5,1	6,9	-3,2
ZE19	2,1	2,0	111,6	9,5	20,5	0,9	158,0	5,3	8,3	-3,2
BE	1,4	1,5	107,2	5,9	23,3	0,3	4,8	4,8	6,0	-2,5
BG	3,4	3,5	110,0	9,2	19,2	-1,9	3,5	2,7	4,9	-6,6
CZ	2,4	3,9	107,3	6,7	24,7	-0,4	5,4	6,2	2,3	-3,6
DK	0,6	1,7	108,6	10,2	20,5	1,3	3,0	6,1	5,1	-1,4
DE	1,9	2,0	112,7	6,8	20,3	0,3	44,8	4,9	3,4	-1,6
EE	3,7	3,4	104,2	6,9	24,4	-1,2	0,7	7,3	5,0	-2,7
IE	10,0**	11,7	n/a (*)	n/a (*)	23,5	2,8	2,2**	12,3	5,8	-5,9
EL	1,8	0,6	105,2	0,8	12,6	1,1	4,2	4,3	20,5**	-5,7
ES	2,7	3,1	107,0	4,6	20,5	1,2	19,9	9,8	15,4	-8,8
FR	1,7	1,5	108,2	13,1	22,5	0,7	28,1	2,9	9,1	-1,2
HR	2,8	2,6	114,5	15,8	20,1	0,9	1,7**	4,4	9,0	-8,0
IT	1,2	1,0	108,2	5,2	17,5	0,8	25,3	3,8	11**	-1,6
CY	3,9	2,7	109,9	11,7	21,1	9,4	0,4**	14,3	9,4**	-6,9
LV	4,4	3,1	106,9	2,5	19,9	-2,7	0,9	3,1	7,7	-3,0
LT	3,8	2,9	114,0	15,4	18,8	-0,1	1,4	2,1	5,9	-4,3
LU	5,1**	3,5	107,7	15,9	17,0	-2,0	0,4**	11,5	5,2	-0,8
HU	4,6	3,5	119,7	10,0	21,5	-0,7	4,6	8,6	3,6	-3,9
MT	5,7	7,1	120,7	14,4	21,1	3,8	0,2	18,4	4,0	-2,3
NL	2,8	2,3	109,4	8,2	20,5	2,9	9,3	6,5	3,9	-3,3
AT	3,0	1,9	112,7	17,7	23,5	0,9	4,5	5,3	5,0**	-0,6
PL	5,0	3,9	108,9	12,1	17,7	-2,0	16,5	4,2	3,7	-4,9
PT	2,3	1,9	113,2	9,2	16,2	1,2	4,9	7,3	7,0	-6,6
RO	4,2	4,8	101,4	2,6	22,6	-1,7	8,7	0,6	4,2	-2,6
SI	4,3	3,5	111,2	6,8	18,5	-0,9	1,0	8,8	5,6	-4,0
SK	3,9	3,5	97,7	-5,9	21,2	0,5	2,4	8,6	6,9	-6,1
FI	2,5	1,6	109,9	15,5	22,1	1,5	2,6	4,1	7,6	-1,2
SE	3,3	3,2	112,0	6,7	24,9	1,8	5,1	6,5	6,2	-1,6
UK	1,3	2,0	110,0	-5,7	17,2	0,6	32,4	5,0	4,2**	-1,8

Remarques:

(*) Dans le cas de l'Irlande, les enquêtes auprès des entreprises sont provisoirement interrompues depuis mai 2008.

(5) Croissance trimestrielle du PIB en glissement annuel, données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier, à l'exception de la Slovaquie (pour laquelle les données sont corrigées des variations saisonnières uniquement). Il n'y a pas de données disponibles concernant le PIB au T2 2018 pour l'Irlande, le Luxembourg et Malte. Le taux de croissance moyen calculé du T3 2014 jusqu'au T2 2018 exclut ce trimestre pour ces pays.

(6) Corrigé des variations saisonnières.

(7) Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier, à l'exception de CZ, EL, FR, MT, PL, PT et SK (pour lesquels les données sont corrigées des variations saisonnières uniquement); sur la base des données de la comptabilité nationale – concept intérieur.

(8) Corrigé des variations saisonnières.

(**) Données du T1 2018.

	Taux d'emploi (en % de la population des 20-64 ans)		Solde des finances publiques (en % du PIB)		Dette publique (en % du PIB)		Ratios de fonds propres totaux des banques ⁽⁹⁾		Ratio de prêts non performants ⁽¹⁰⁾	
	T1 2018	Variation depuis T4 2014 en points de pourcentage	2017	Variation depuis 2014 en points de pourcentage	2017	Variation depuis 2014 en points de pourcentage	2017	Variation depuis 2014 en points de pourcentage	T1 2018	Variation depuis T4 2014 en points de pourcentage
EU28	72,3	2,8	-1,0	1,9	81,6	0,0	19,7***	2,7	3,7	-3,0
ZE19	71,0	2,6	-0,9	1,6	86,7	-5,2	18,9***	2,3	4,5	-3,6
BE	69,3	1,7	-1,0	2,1	103,1	-3,9	19,0	1,4	2,5	-1,8
BG	71,1	5,6	0,9	6,4	25,4	-1,6	22,1	0,1	9,4	-6,6
CZ	79,2	4,9	1,6	3,7	34,6	-7,6	18,1	1,1	2,3	n/a (****)
DK	77,3	0,9	1,0	-0,1	36,4	-7,9	21,7	3,5	2,7	-2,4
DE	79,5	1,6	1,3	0,8	64,1	-10,6	19,4	1,4	1,7	-2,2
EE	78,2	2,9	-0,3	-1,0	9,0	-1,7	29,2	-6,4	2,1	-1,1
IE	73,5	4,3	-0,3	3,3	68,0	-36,5	25,3	2,7	9,8	-11,8
EL	57,7	4,3	0,8	4,4	178,6	-0,3	17,0	3,0	45,4	5,7
ES	65,7	4,9	-3,1	2,9	98,3	-2,1	15,5	1,9	4,4	-3,7
FR	70,7	1,6	-2,6	1,3	97,0	2,1	18,9	2,6	3,1	-1,1
HR	63,6	4,8	0,8	5,9	78,0	-6,0	23,2	1,4	8,9	-4,7
IT	62,0	1,8	-2,3	0,7	131,8	0,0	16,7	2,4	11,0	-5,5
CY	71,5	3,1	1,8	10,8	97,5	-10,0	16,4	1,1	30,8	-7,8
LV	75,9	5,1	-0,5	1,0	40,1	-0,8	20,6	0,9	6,4	-3,2
LT	76,1	3,8	0,5	1,1	39,7	-0,8	19,1	-2,2	3,4	-3,4
LU	72,4	-0,6	1,5	0,2	23,0	0,3	25,9	5,7	0,7	-0,7
HU	73,8	6,3	-2,0	0,6	73,6	-3,0	16,4	-0,5	7,5	-11,9
MT	71,7	5,7	3,9	5,7	50,8	-13,0	16,8	2,1	3,1	-2,9
NL	78,5	2,5	1,1	3,4	56,7	-11,3	22,0	4,1	2,0	-1,3
AT	75,2	1,1	-0,7	2,0	78,4	-5,6	18,2	2,0	3,2	-4,4
PL	71,3	3,9	-1,7	1,9	50,6	0,3	18,1	3,4	7,4	0,2
PT	74,5	6,5	-3,0	4,2	125,7	-4,9	15,2	2,9	12,7	-3,8
RO	68,0	2,6	-2,9	-1,6	35,0	-4,1	19,7***	2,1	6,0	-14,7
SI	73,9	6,0	0,0	5,5	73,6	-6,7	18,2	0,1	8,2	-14,6
SK	71,9	5,3	-1,0	1,7	50,9	-2,6	18,8	1,5	4,0	-1,2
FI	74,6	2,2	-0,6	2,6	61,4	1,2	21,4	4,1	1,2	-0,4
SE	81,4	1,7	1,3	2,9	40,6	-4,9	26,4	3,9	1,3	0,0
UK	78,6	2,1	-1,9	3,5	87,7	0,3	20,8***	3,5	1,4	-1,9

Source: Commission européenne (Eurostat), Banque centrale européenne, Macrobond.

Remarques:

(9) Groupes bancaires et banques indépendantes nationaux.

(10) Groupes bancaires et banques indépendantes nationaux, filiales et succursales sous contrôle étranger (de l'UE et non-UE).

(***) données provisoires

(****) Aucune données disponibles pour T4 2014.

L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018
LE FONDS EUROPÉEN POUR LES
INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES



Le plan Juncker: une idée novatrice et audacieuse couronnée de succès

«Grâce au plan Juncker, 15 millions de ménages supplémentaires dans l'UE ont accès à l'internet haut débit, 500 000 logements à prix abordable supplémentaires ont été construits ou rénovés et 700 000 petites entreprises ont bénéficié d'un soutien. Il a contribué à soutenir 750 000 emplois et a augmenté le produit intérieur brut (PIB) de l'UE de 0,6 %.»

Jean-Claude Juncker, conférence de presse, Bruxelles, le 18 juillet 2018

En raison de la crise économique et financière, les niveaux d'investissement – tant public que privé – ont diminué considérablement dans l'ensemble de l'Union européenne. Afin de soutenir la reprise économique et de créer les conditions nécessaires à la création d'emplois et à la croissance, la Commission Juncker a lancé le plan d'investissement pour l'Europe (communément appelé «plan Juncker») en 2014. L'objectif était d'inverser la tendance à la baisse des investissements en levant les obstacles, en apportant de la visibilité et une assistance technique aux projets d'investissement et en faisant un usage plus efficace de fonds publics limités.

FINANCEMENT INTELLIGENT: FONDS EUROPÉEN POUR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES

Le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFIS), établi par la Commission et le Groupe de la Banque européenne d'investissement (BEI), est au cœur du plan Juncker. L'EFIS est une garantie budgétaire de l'UE fournie au Groupe BEI, lequel se compose de la Banque européenne d'investissement et de sa filiale spécialisée dans le financement des petites et moyennes entreprises, le Fonds européen d'investissement. L'EFIS vise notamment à:

- soutenir des **projets hautement innovants**, par exemple dans le domaine de la recherche médicale ou de l'efficacité énergétique;
- financer des opérations présentant un **profil plus risqué** que les activités habituelles du Groupe BEI, par exemple parce que le projet concerné fait intervenir des technologies nouvelles;
- fournir un financement à grande échelle aux **petites entreprises**.

FONDS EUROPÉEN POUR LES INVESTISSEMENTS STRATÉGIQUES: SECTEURS



FAIRE PLUS AVEC MOINS

Dans le cadre du plan Juncker, le budget de l'UE fournit une garantie de 16 milliards d'euros, complétée par une enveloppe de 5 milliards d'euros de ressources propres de la BEI. Cette capacité de prise de risques, d'un montant total de 21 milliards d'euros, permet au Groupe BEI d'octroyer des prêts et d'attirer des co-investisseurs privés et publics. L'objectif initial était de mobiliser ainsi 315 milliards d'euros de nouveaux investissements sur une période de trois ans. Et nous y sommes parvenus. Le plan Juncker est un véritable succès !

À ce jour, le plan Juncker a **dépassé son objectif initial et mobilisé 335 milliards d'euros**. De surcroît, il a eu une incidence indéniable sur l'économie de l'UE et a révolutionné le financement de l'innovation en Europe.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES POUR LES CITOYENS ET LES ENTREPRISES

Les investissements du plan Juncker ont soutenu plus de 750 000 emplois, chiffre qui devrait continuer d'augmenter pour atteindre **1,4 million d'emplois d'ici à 2020**. Le plan Juncker devrait en outre **accroître le produit intérieur brut de l'UE de 1,3 % d'ici à 2020** après l'avoir déjà augmenté de 0,6 %. Deux tiers des 335 milliards d'euros qui ont déjà été levés proviennent de ressources privées, ce qui signifie que l'EFSI a également atteint son objectif en matière de mobilisation d'investissements privés. Grâce au soutien du plan Juncker, la BEI a touché de nouveaux clients: trois bénéficiaires du soutien de l'EFSI sur quatre sont de nouveaux clients, **ce qui prouve que ces nouveaux investissements sont vraiment des investissements additionnels et n'auraient pas vu le jour autrement**.

En plus de financer la recherche innovante et les nouvelles technologies, le plan Juncker a soutenu de nombreux autres objectifs de l'UE dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la lutte contre le changement climatique, de la politique sociale et des infrastructures numériques et de transport, comme en témoignent les exemples suivants:

plus de **500,000**
logements sociaux à prix abordable
ont été construits ou rénovés

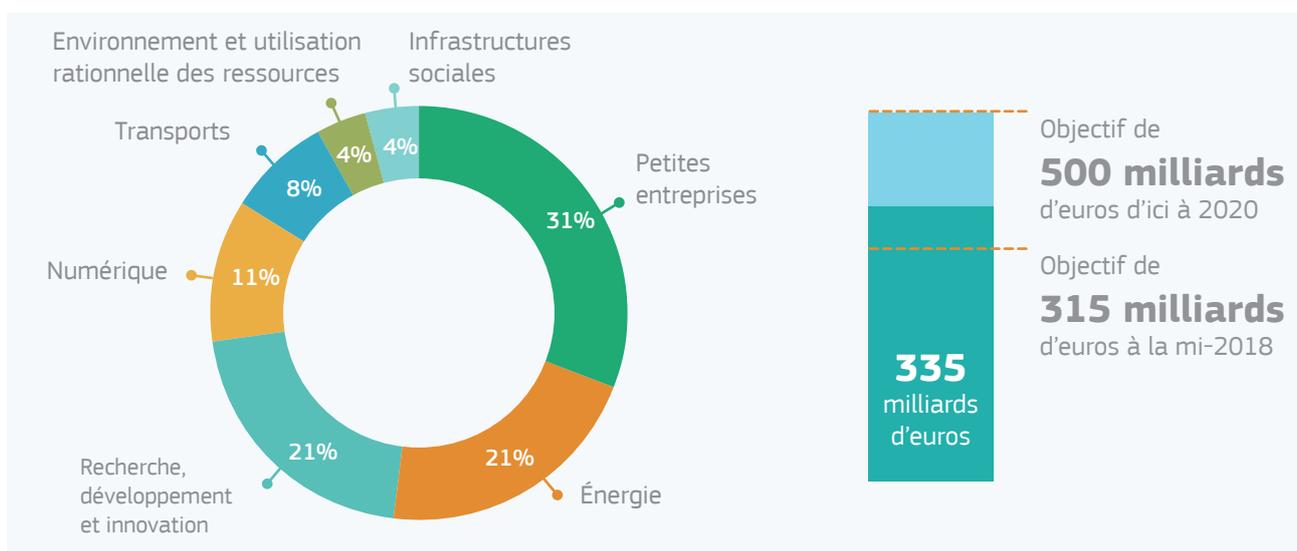
30 millions
d'Européens bénéficient de
meilleurs services de santé

15 millions
de ménages supplémentaires
ont accès à à l'internet
à haut débit

7,5 millions
de foyers ont leurs besoins énergétiques couverts
par des sources d'énergie renouvelables

95 millions
de passagers profitent chaque année de meilleures
infrastructures ferroviaires et urbaines

DEUX TIERS DES 335 MILLIARDS D'EUROS LEVÉS PROVIENNENT D'INVESTISSEMENTS PRIVÉS



SERVICES DE CONSEIL ET RENCONTRE EN LIGNE AUTOUR DE PROJETS

Un autre objectif important du plan Juncker est d'aider au démarrage des projets. La plateforme européenne de conseil en investissement fournit une assistance technique et des conseils pour les projets qui n'en sont encore qu'à leurs balbutiements. Depuis son lancement en 2015, la plateforme de conseil a traité plus de 770 demandes émanant de promoteurs de projets dans tous les pays de l'UE. Plus de 50 projets ayant bénéficié de l'assistance de la plateforme ont été inclus dans la réserve de projets de l'EFSI. C'est ainsi qu'un projet de logement social dans la ville polonaise de Poznań a été développé. Ce projet, qui a reçu un prêt de 42 millions d'euros soutenu par l'EFSI, permettra la construction et la rénovation d'appartements pour environ 3 000 personnes.

En outre, en juillet 2018, plus de 700 projets avaient été soumis au portail européen de projets d'investissement, lieu de rencontre en ligne pour les promoteurs de projets et les investisseurs. Près de 400 d'entre eux ont été publiés à ce jour, couvrant plus de 25 secteurs à fort potentiel économique. Selon une enquête réalisée en 2017 auprès de promoteurs de projets figurant sur le portail, 80 % d'entre eux avaient été contactés par des investisseurs, dont Ecoduna (entreprise pionnière dans la production de microalgues) en Autriche, PLD Space (société aérospatiale) en Espagne et Acellere (spécialiste en logiciels) en Allemagne.

PROCHAIN OBJECTIF: 500 MILLIARDS D'EUROS D'ICI À 2020

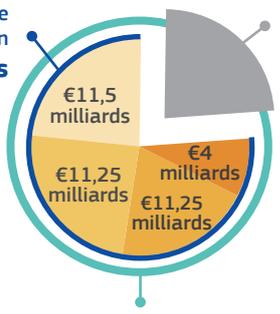
L'EFSI ayant rempli avec succès son objectif de mobilisation d'investissements dans toute l'UE, la Commission a proposé de prolonger sa durée et d'accroître sa capacité afin de favoriser encore davantage les investissements. L'**EFSI 2.0** est entré en vigueur le 30 décembre 2017. Celui-ci:

- prolonge la durée de vie de la garantie de la mi-2018 à la **fin 2020**;
- porte l'objectif d'investissement de 315 milliards d'euros à au moins **500 milliards d'euros**;
- met davantage l'accent sur le financement des **petites entreprises**;
- accorde plus d'attention aux **projets et aux secteurs écologiques et durables**;
- renforce le **soutien sous forme de conseils au niveau local**.

PERSPECTIVES: APRÈS 2020

Le plan Juncker ayant constitué une expérience très positive et produit des effets économiques considérables, la Commission a présenté, le 6 juin 2018, une proposition visant à établir, pour la prochaine période budgétaire (après 2020), un programme destiné à lui succéder: le programme **InvestEU**. InvestEU regroupera des programmes actuellement basés sur différents instruments financiers et étendra le modèle du plan Juncker, qui a fait ses preuves, en fusionnant plusieurs programmes existants. Avec InvestEU, la Commission imprimera un nouvel élan à la création d'emplois, à l'investissement et à l'innovation, dans le but de générer 650 milliards d'euros d'investissements supplémentaires sur sept ans dans quatre domaines en particulier: les infrastructures durables, la recherche, l'innovation et la numérisation, et les petites entreprises. Le programme soutiendra également l'investissement social et le développement des compétences.

Garantie budgétaire de l'Union **38 milliards d'euros**



Budget de l'UE **15,2 milliards d'euros**

Garantie totale estimée **47,5 milliards d'euros**

Ressources estimées des partenaires financiers **9,5 milliards d'euros**



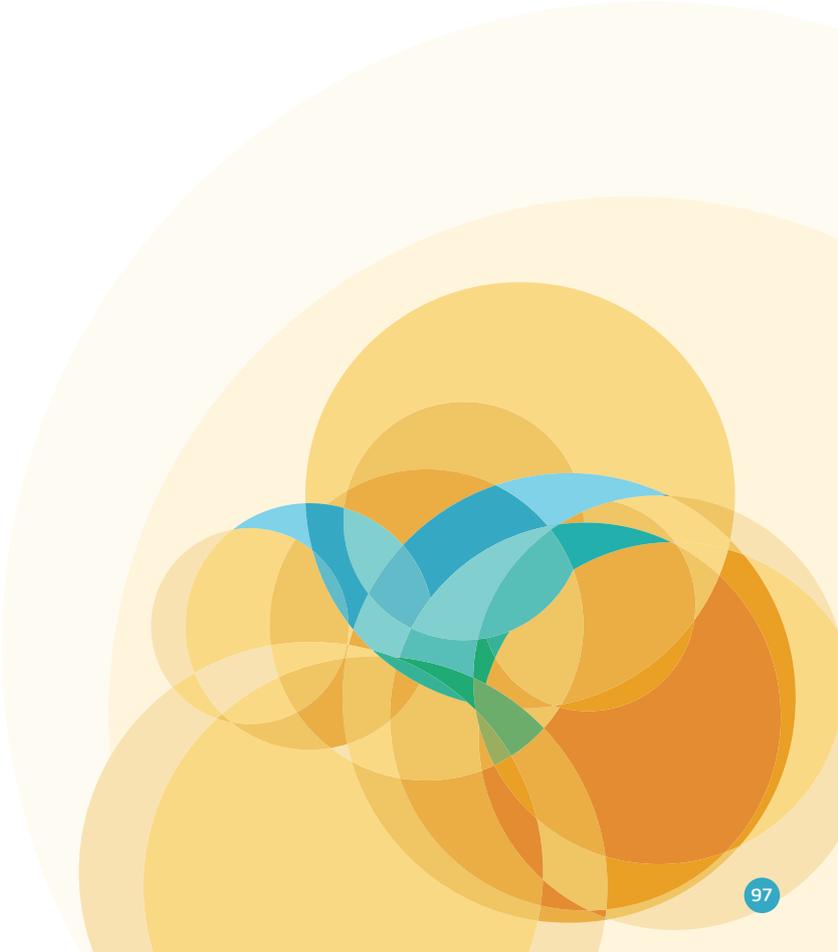
x 13.7 =

Effet déclencheur sur l'investissement privé et public

650 milliards d'euros

Investissement total

- Infrastructures durables
- Recherche et innovation
- Petites et moyennes entreprises
- Investissement social et compétences



L'ÉTAT DE L'UNION 2018

DIX ANS APRÈS LE DÉBUT DE LA CRISE
FINANCIÈRE — UN SECTEUR FINANCIER
PLUS SOLIDE, PLUS SÛR ET PLUS
STABLE



Dix ans après le début de la crise financière — un secteur financier plus solide, plus sûr et plus stable

«Finir de régler les problèmes de notre secteur bancaire et encourager l'investissement privé demeurent des priorités. J'ai toujours été un ardent défenseur de la mise en place de contrôles plus stricts des banques au moyen d'un Mécanisme de surveillance unique et d'un Mécanisme européen de résolution unique, doté d'un fonds de résolution bancaire à constituer progressivement. Ma Commission veillera à garantir l'application intégrale des nouvelles règles en matière de surveillance et de résolution, qui rendront les banques européennes suffisamment solides pour être en mesure de prêter à nouveau à l'économie réelle.»

Jean-Claude Juncker, Orientations politiques, 15 juillet 2014

La crise des prêts hypothécaires à risque (subprimes) aux États-Unis en 2007 et l'effondrement de la banque d'investissement Lehman Brothers qui a suivi ont envoyé les premières ondes de choc de la crise financière qui a secoué les marchés à travers le monde. Bien que la crise n'ait pas débuté en Europe, notre secteur financier a été gravement touché, tout comme l'économie européenne au sens large. La crise a révélé au grand jour les graves lacunes du cadre réglementaire en place pour le redressement des banques et autres établissements financiers et la résolution de leurs défaillances, ainsi que des structures de surveillance.

En Europe, les liens étroits entre les banques et leurs pays d'origine, qui résultaient des montants importants d'obligations d'État de ces derniers qu'elles détenaient, ont eu comme conséquence que la crise financière s'est transformée en une crise de la dette dans plusieurs États membres de la zone euro. Cette évolution a mis en lumière la nécessité d'une intégration plus poussée du système bancaire de l'UE en général et de la zone euro en particulier. Outre l'introduction d'exigences plus strictes en matière de fonds propres et de liquidité, il est apparu de plus en plus clairement que de nouveaux changements structurels et institutionnels, prenant la forme d'une union bancaire et complétés par une diversification de l'accès au capital et aux financements pour les entreprises de l'UE, étaient également indispensables.

OUVRIR LA VOIE À L'UNION BANCAIRE

Plus de dix ans après le début de la crise financière mondiale, l'UE a renoué avec la croissance et est plus résiliente qu'avant. Le secteur financier européen est désormais bien mieux capitalisé, il est soumis à une surveillance plus stricte et il est mieux préparé à résister aux chocs économiques. L'action de l'Union ces dix dernières années a rendu les banques européennes plus solides, plus sûres et plus stables.

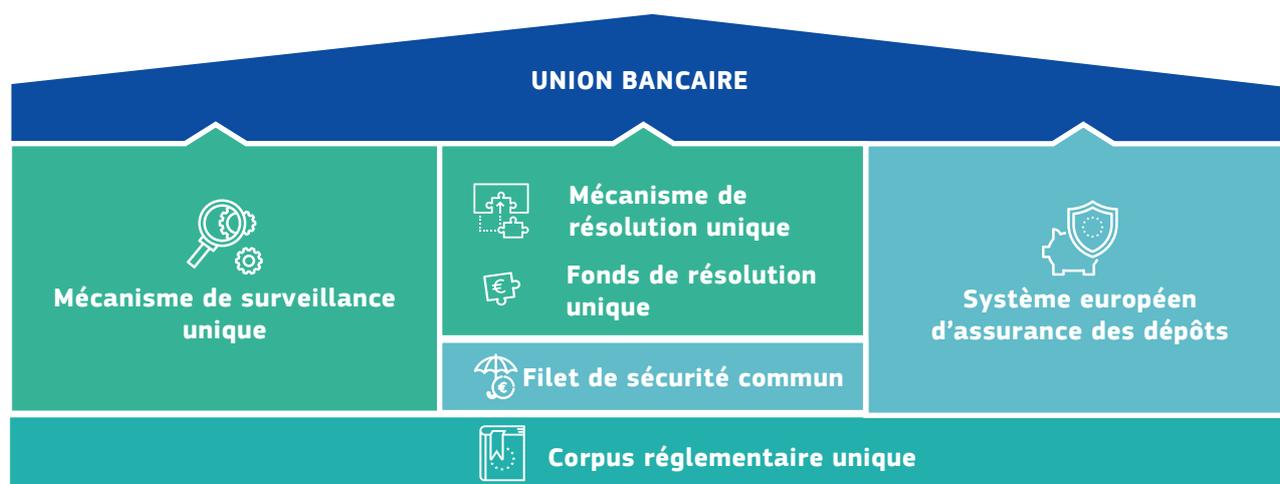
En ce sens, **la Commission Juncker a œuvré sans relâche pour asseoir le secteur bancaire de l'Union sur des bases encore plus saines pour les générations futures**, avec des banques solides qui jouent leur rôle fondamental de financement de l'économie et de soutien de la croissance. L'une des priorités les plus immédiates et urgentes dans ce domaine est d'achever l'union bancaire, à savoir le système de surveillance des banques et de résolution de leurs défaillances mis en place au niveau de l'UE et soumis à des règles uniformes dans l'ensemble de l'UE, ainsi que d'avancer sur la voie de l'union des marchés des capitaux pour approfondir et développer les marchés des capitaux de l'UE. Dans ce cadre, il est particulièrement important de poursuivre la réduction des risques qui subsistent dans le secteur bancaire européen — notamment en continuant à faire baisser le niveau des prêts bancaires non performants — de façon à créer un environnement propice à l'introduction d'éléments de partage des risques dans le système.

L'union bancaire signifie surtout que les contribuables ne sont plus en première ligne pour renflouer les banques défaillantes et que les dépôts des citoyens de l'UE, où qu'ils vivent, restent protégés à concurrence de 100 000 euros, indépendamment des difficultés que les banques pourraient rencontrer.

Les **dépôts** des citoyens de l'UE à concurrence de

100 000 euros restent protégés même si une banque rencontre des difficultés





La révision complète de la législation financière de l'UE a déjà permis de réaliser des progrès considérables. Un nouveau cadre réglementaire et une nouvelle structure institutionnelle ont été établis et parent efficacement aux risques auxquels le système est exposé. Des mesures telles qu'une amélioration de la supervision et de la surveillance du secteur bancaire, de nouveaux outils pour la résolution des défaillances bancaires et des exigences de fonds propres plus strictes pour les banques ont permis d'améliorer considérablement le niveau des fonds propres et de liquidité des banques et de mieux surveiller leur bonne santé. Grâce à ce nouveau cadre, les difficultés des banques peuvent désormais être traitées de manière appropriée en ayant recours le moins possible, voire pas du tout, à l'argent du contribuable.

RENFORCER DAVANTAGE LA BOÎTE À OUTILS DE L'UE POUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE

S'agissant des aides d'État, plusieurs ensembles de nouvelles règles — le dernier datant de 2013 — ont été adoptés pendant la crise financière afin, d'une part, de permettre des interventions rapides de l'État pour stabiliser les marchés mais aussi, d'autre part, de garantir des conditions de concurrence équitables et d'assurer que les investisseurs supportent une partie des coûts, avant de toucher à l'argent public.

Une nouvelle législation, établissant des règles pour l'ensemble de l'Union en matière de redressement des banques et de résolution de leurs défaillances, est progressivement entrée en vigueur, en complément du cadre existant en matière d'aides d'État. De plus, et afin de mettre un terme à la divergence entre les règles nationales, les deux premiers piliers de l'union bancaire ont doté la zone euro de deux autorités centralisées de surveillance et de résolution:

- le **Mécanisme de surveillance unique** surveille toutes les banques dans l'union bancaire **depuis novembre 2014**;
- le **Mécanisme de résolution unique** permet la résolution des défaillances bancaires avérées ou prévisibles; il est pleinement opérationnel depuis **janvier 2016** et a déjà traité un certain nombre de cas.

Ces structures prévoient une approche commune pour la résolution des défaillances bancaires, ainsi que des outils pour transférer davantage la charge financière de la restructuration des banques vers leurs propriétaires et leurs créanciers. Le **Fonds de résolution unique**, qui est constitué de contributions des banques, peut être mobilisé dans certaines circonstances. Il **s'élèvera à environ 55 milliards d'euros d'ici à la fin de 2023**.

L'Union a déjà fait des progrès considérables dans la réduction des risques dans le secteur bancaire, par exemple en apportant des changements supplémentaires aux règles bancaires, décidés par les ministres des finances en mai 2018, qui contribuent de manière significative à la réduction des risques en renforçant la résilience, la stabilité et la capacité de prêt des banques européennes. Grâce aux mesures de ce paquet qui ont déjà été approuvées, les banques européennes sont en train de se doter de coussins de fonds propres suffisants pour absorber les pertes, qui faciliteront leur éventuelle liquidation ou la résolution de leurs éventuelles défaillances.

AMÉLIORER LES FLUX DE CAPITAUX DANS L'ENSEMBLE DE L'UNION



Des marchés liquides et profonds, qui offrent des sources de financement plus diversifiées, sont bénéfiques pour les investissements et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises et les start-ups, mais également **essentiels pour la stabilité financière** et pour le partage des risques par les marchés des capitaux, qui réduit la nécessité de leur partage par le secteur public. C'est la raison pour laquelle la Commission, avec son plan d'action pour l'union des marchés des capitaux, s'est activement employée à mettre en place d'autres sources de financement qui complètent le financement bancaire et atténuent les conséquences sur l'économie réelle des problèmes qui peuvent se poser dans le secteur bancaire. Le bon fonctionnement de l'union des marchés des capitaux présuppose, par ailleurs, un renforcement de la surveillance et des pratiques davantage harmonisées en la matière dans le marché unique.



L'union des marchés des capitaux offrira plus de possibilités de financement, comme le capital-risque et le financement participatif. Elle est aussi fortement axée sur les financements durables et verts: alors que le secteur financier commence à adapter ses pratiques afin d'aider les investisseurs conscients de l'importance de la durabilité à choisir des projets et des entreprises satisfaisants à cet égard, la Commission est résolue à se placer à la pointe des travaux menés à l'échelle mondiale pour soutenir cette évolution.



En outre, la perspective du départ du plus grand centre financier européen du marché unique fait qu'il est devenu urgent de redoubler d'efforts pour établir une union des marchés des capitaux performante dans l'Union à 27 et pour s'assurer de notre capacité à surveiller le fonctionnement sain et efficace de ces marchés.

PLANIFIER L'AVENIR

Les progrès accomplis ces dix dernières années ont été remarquables, mais certains problèmes subsistent dans le secteur bancaire:



Le niveau des prêts non performants — autrement dit, les prêts bancaires que les emprunteurs ne sont pas en mesure ou refusent de rembourser — reste, malgré une nette amélioration ces dernières années, trop élevé dans certaines parties du secteur bancaire de l'UE. Tout en se félicitant de leur actuelle tendance à la baisse, la Commission a proposé de nouvelles mesures afin d'aider les banques à traiter les stocks existants de prêts non performants et de prévenir leur accumulation à l'avenir.



En outre, les banques de l'Union doivent continuer à diversifier leurs bilans et à distendre le lien avec leurs gouvernements, ladite interdépendance des banques et des emprunteurs souverains. La Commission a proposé de créer une nouvelle catégorie de titres à faible risque, appelés titres adossés à des obligations souveraines (SBBS), qui permettraient aux banques de diversifier leurs portefeuilles et rendraient la zone euro plus résiliente aux chocs.

En ce qui concerne le **partage des risques**, la Commission a proposé:



un **filet de sécurité commun** pour le **Fonds de résolution unique** qui dote le Mécanisme de résolution unique d'un soutien financier de dernier recours, au cas où le Fonds de résolution unique ne suffirait pas à répondre à une situation de résolution grave;



un **système européen d'assurance des dépôts** qui garantirait une protection commune des dépôts indépendamment de la banque ou du pays de la zone euro où se trouve l'argent. La protection commune des dépôts est un élément important de toute union monétaire, comme elle est essentielle **pour accroître la confiance dans le système bancaire et le rendre plus résilient**.

Prêts non performants en % du total des prêts dans un échantillon de pays

	T1 2017	T1 2018	Variation en %
Irlande	11,5	9,8	-14,9%
Grèce	46,6	45,4	-2,6%
Espagne	5,4	4,4	-19,5%
Italie	14,8	11,0	-25,2%
Chypre	34,1	30,8	-9,8%
Portugal	16,4	12,7	-22,2%
Slovénie	11,5	8,2	-29,1%

Source: Banque centrale européenne.

→ Pour plus de chiffres, voir le chapitre «Évolution de la situation économique»

Ensemble, les instruments de réduction des risques et de partage des risques contribueraient dans une large mesure à renforcer encore la zone euro, à accroître la résilience du système financier et à protéger les contribuables.

JUIN 2018: LES 28 DIRIGEANTS EUROPÉENS S'ENGAGENT À AVANCER SUR LA VOIE DE L'UNION BANCAIRE

Lors de leur réunion du 28 juin 2018, les dirigeants de l'Union européenne ont convenu d'achever l'union bancaire en priorité. Ils ont décidé que le Mécanisme européen de stabilité fournirait le filet de sécurité commun au Fonds de résolution unique et que les modalités de ce dispositif devraient être adoptées d'ici à décembre 2018. Les discussions politiques devraient en outre être engagées sur la mise en place progressive du système européen d'assurance des dépôts, proposé par la Commission dès 2015. La Commission Juncker a encouragé le Parlement européen et le Conseil à progresser rapidement sur tous les éléments de l'architecture de l'union bancaire. Les dirigeants de l'UE se pencheront à nouveau sur ces dossiers en décembre 2018.

Alors que l'Union européenne et son économie connaissent visiblement un regain de dynamisme, il faut continuer à mettre cet élan à profit pour renforcer l'Union économique et monétaire (UEM) et achever l'union bancaire et l'union des marchés des capitaux. Une surveillance, une gestion des crises et une assurance des dépôts communes, associées à des marchés des capitaux plus profonds, permettront une intégration financière plus poussée, assise sur un système financier stable, pour les États membres participant à l'union bancaire et l'UE dans son ensemble. Ensemble, un secteur bancaire encore plus stable et l'amélioration des flux financiers dans toute l'Union se traduiront par des possibilités de financement accrues pour les entreprises européennes de toute taille et davantage d'emplois et de croissance pour les citoyens européens.



ÉTAT DE L'UNION 2018

APPUI AUX RÉFORMES DANS
LES ÉTATS MEMBRES DE L'UE



Appui aux réformes dans les États membres de l'UE

«Je souhaite que nous encourageons et soutenions les réformes structurelles dans nos États membres, en nous appuyant sur les travaux que la Commission mène depuis 2015 avec notre service d'appui à la réforme structurelle.»

Jean-Claude Juncker, discours sur l'état de l'Union, 13 septembre 2017

États membres ayant bénéficié à ce jour du service d'appui à la réforme structurelle



Le succès de notre Union économique et monétaire dépend de la force et de la résilience des économies de nos États membres. Dans un monde qui évolue rapidement, les États membres doivent optimiser **leurs politiques et leurs institutions** afin de garantir une prospérité durable à leurs populations. Cela signifie, par exemple, réformer les systèmes d'enseignement et de santé, mettre en place des politiques budgétaires et fiscales responsables, rendre les administrations publiques et les systèmes judiciaires plus efficaces et créer des environnements favorables pour les entreprises améliorant l'accès de celles-ci au financement. Ces priorités sont examinées au niveau de l'UE dans le cadre de ce que l'on appelle le «Semestre européen pour la coordination des politiques économiques».

Afin de soutenir ces efforts de réforme, la Commission Juncker a créé le **service d'appui à la réforme structurelle** en 2015. Celui-ci aide les États membres **à élaborer, à concevoir et à mettre en œuvre des réformes**. Cet appui est fourni uniquement à la demande et est adapté aux besoins spécifiques de l'État membre bénéficiaire. L'appui technique consiste en des conseils stratégiques ou juridiques, des études, des formations et des missions d'experts dans le pays concerné. Il couvre **l'ensemble du cycle de réforme** – de la définition des besoins au suivi et à l'évaluation des résultats en passant par la mise en œuvre.

Depuis le lancement de ce service en 2015, la demande d'appui émanant des États membres a dépassé toutes les attentes. À ce jour, le service a pris part, dans le cadre du programme d'appui à la réforme structurelle et au moyen d'autres sources, à **près de 500 projets d'appui technique** dans **25 États membres de l'UE**. Les experts proviennent d'autres États membres, d'organisations internationales, du secteur privé et des services de la Commission.

DOMAINES D'EXPERTISE DU SERVICE D'APPUI À LA RÉFORME STRUCTURELLE



GOVERNANCE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

- Gouvernance
- Administration centrale et locale
- Administration en ligne
- Gestion des ressources humaines
- Amélioration de la réglementation
- Stratégies de lutte contre la corruption et la fraude
- Stratégies de lutte contre le blanchiment d'argent
- Réforme du système judiciaire



ADMINISTRATION DES RECETTES ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

- Gestion des recettes
- Établissement du budget
- Réexamen des dépenses
- Stratégies budgétaires et politique fiscale
- Institutions supérieures de contrôle et institutions budgétaires indépendantes



CROISSANCE ET ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES

- Investissements étrangers et politique commerciale
- Politique concernant les petites et moyennes entreprises (PME) et la concurrence
- Recherche, innovation et économie numérique
- Octroi de licences, inspections et amélioration de la réglementation
- Gestion d'investissements et partenariats public-privé
- Gestion des entreprises publiques
- Union de l'énergie
- Gestion des ressources naturelles
- Transport, tourisme, agriculture, etc.



MARCHÉ DU TRAVAIL, ENSEIGNEMENT, SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

- Marché du travail
- Soins de santé et de longue durée
- Système de retraite
- Enseignement et formation professionnelle
- Système de protection sociale



SECTEUR FINANCIER ET ACCÈS AU FINANCEMENT

- Développement du marché des capitaux
- Surveillance du secteur financier
- Culture financière
- Insolvabilité
- Gestion de crises
- Entreprises d'assurance

LE PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME STRUCTURELLE

Depuis mai 2017, les activités du service d'appui à la réforme structurelle ont été soutenues par un nouveau programme couronné de succès: le **programme d'appui à la réforme structurelle**, doté d'un budget de 142,8 millions d'euros pour la période 2017—2020.

Les pays peuvent demander un soutien au titre de ce programme en vue de la mise en œuvre:

- **des réformes proposées par la Commission**, par exemple dans ses recommandations annuelles de politique économique («Semestre européen»);
- des mesures qu'ils doivent adopter en vue de la **mise en œuvre du droit ou des priorités de l'Union**;
- des programmes d'aide en faveur de la lutte contre les crises financières («**programmes d'ajustement économique**»);
- des réformes qu'ils entreprennent de leur **propre initiative**.

Exemples de projets soutenus par le service d'appui à la réforme structurelle



AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME JUDICIAIRE EN CROATIE

Le service a permis à des magistrats français, néerlandais et slovènes de procéder à des échanges de bonnes pratiques nationales avec les autorités croates. Ce projet mettait l'accent sur l'administration judiciaire, l'évaluation individuelle des magistrats et la certification des professionnels assistant les tribunaux en qualité d'experts ou d'interprètes. Plusieurs propositions de lois ont été élaborées dans ces trois domaines grâce à l'appui fourni. Elles sont en cours de finalisation au sein du ministère de la justice croate.



DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT PAR VOIES NAVIGABLES INTÉRIEURES EN POLOGNE

Le service aide le ministère de l'économie maritime et de la navigation intérieure à développer les voies navigables intérieures et à améliorer les liaisons entre celles-ci et les principaux couloirs de transit de l'UE. Le projet renforce la capacité des autorités polonaises à formuler, à élaborer et à mettre en œuvre des projets aboutis. Il comprend également l'élaboration d'une stratégie de communication associant une multitude de parties prenantes à la réforme du transport par voie navigable en Pologne, permettant aux autorités de sensibiliser l'opinion publique et de renforcer le soutien en faveur d'un rôle accru de la navigation intérieure dans le secteur des transports.



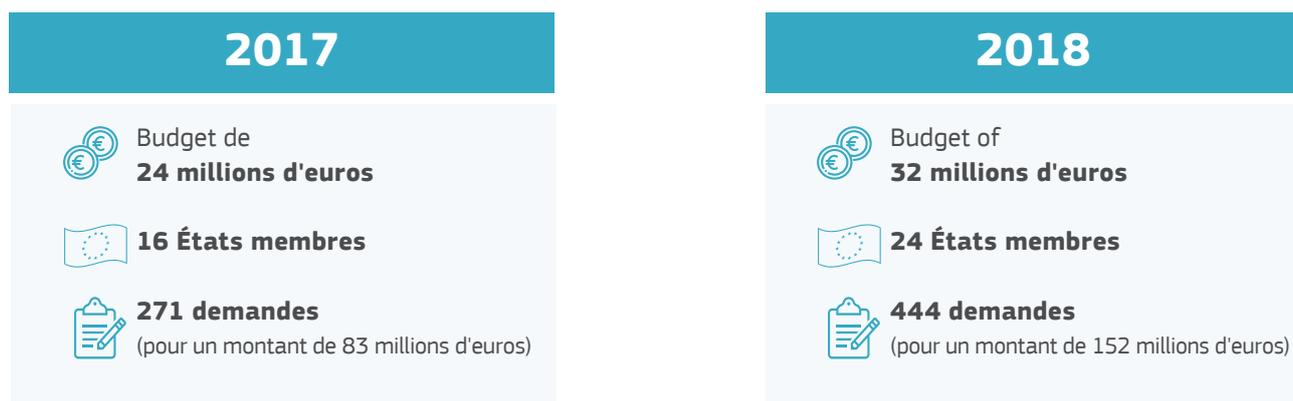
AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE SANTÉ EN SLOVAQUIE

Le service fournit un appui technique au ministère de la santé et à l'Institut pour les politiques de santé en vue d'ouvrir la voie à d'importantes réformes visant à rendre le système de santé plus efficace et plus efficient. Cet appui porte sur trois aspects principaux, à savoir: i) l'évaluation des infrastructures hospitalières et l'élaboration de méthodes d'optimisation de l'offre à l'échelle nationale; ii) le renforcement du rôle des médecins généralistes et la proposition de nouvelles missions et compétences pour ceux-ci et iii) la rédaction d'orientations et la mise en commun d'expériences en vue de marchés publics équitables et ouverts pour les dispositifs et équipements médicaux. Le projet a été étayé par des échanges de bonnes pratiques avec des acteurs clés d'autres États membres de l'UE.

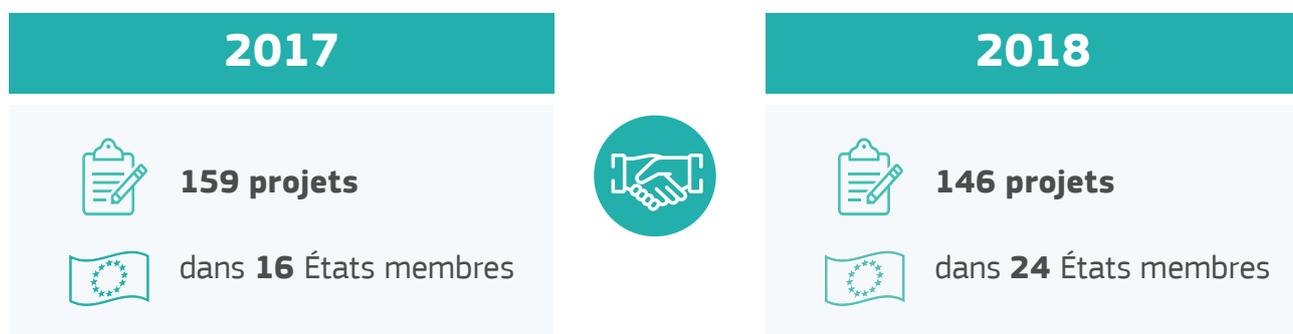
LA DEMANDE EXCÈDE LES CAPACITÉS DISPONIBLES: CELLES-CI DEVRONT ETRE ÉTEN- DUES À L'AVENIR

En 2017, la valeur des demandes présentées par les États membres a représenté un volume de travail équivalant à quatre fois le budget fixé pour 2017; en 2018, la demande a été cinq fois supérieure au budget disponible. Après le succès des deux premières années, et vu la demande croissante émanant des États membres, la Commission a proposé le 6 décembre 2017 de multiplier par deux le financement du programme d'appui à la réforme structurelle en 2019 et 2020.

PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME STRUCTURELLE - PROJETS SOUMIS



PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME STRUCTURELLE - PROJETS SÉLECTIONNÉS



PROGRAMME D'APPUI AUX RÉFORMES POST-2020

Le 31 mai 2018, dans le cadre de ses propositions relatives aux instruments budgétaires visant à renforcer l'Union économique et monétaire européenne, la Commission a proposé d'élargir les travaux du service d'appui à la réforme structurelle après 2020 avec un nouveau programme d'appui aux réformes doté d'un budget global nettement plus élevé, soit 25 milliards d'euros pour la période 2021-2027.

Le programme proposé s'articulerait autour de trois axes:

- **Outil d'aide à la mise en place de réformes - 22 millions d'euros**
Soutien financier accordé aux gouvernements aux fins de la mise en œuvre des grandes priorités définies dans le cadre du «Semestre européen».
- **Instrument d'appui technique — près d'1 milliard d'euros**
Poursuite de l'appui fourni aux gouvernements en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de réformes et de l'optimisation de leur capacité administrative.
- **Mécanisme de soutien à la convergence — plus de 2 milliards d'euros**
Appui technique et financier en faveur des pays ayant pris des dispositions vérifiables en vue de l'adhésion à la zone euro.





L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018
UN NOUVEAU CHAPITRE POUR LA GRÈCE



Un nouveau chapitre pour la Grèce

«Durant cette période difficile, j'ai toujours insisté pour que nous continuions de travailler le volet social de nos politiques, non seulement en Grèce mais dans tous les pays de l'UE. [...] La vérité est qu'aucun autre État membre ne s'est réformé plus rapidement et plus radicalement que la Grèce. [...] Nous avons essayé, surtout au cours de la deuxième moitié de ces huit années difficiles, de garder un œil attentif sur la dimension sociale du programme d'ajustement. Ce que fait la Grèce, c'est préparer et construire l'avenir de ses enfants.»

Jean-Claude Juncker, discours devant le parlement grec, Athènes, 26 avril 2018



En août 2018, la Grèce est sortie d'un programme de soutien à la stabilité de trois ans, et de huit années au total de programmes d'assistance financière.

Le programme de soutien à la stabilité, signé par la Commission européenne au nom du Mécanisme européen de stabilité (MES) en août 2015, a fourni des prêts d'un montant total de 61,9 milliards d'euros sur la base de la mise en œuvre d'un programme de réforme global inédit. Ce programme de soutien à la stabilité a obéi à une approche coordonnée visant à remédier aux problèmes structurels existant de longue date et profondément enracinés qui avaient contribué à plonger la Grèce dans une crise économique sans précédent. Le train de réformes était aussi soigneusement conçu pour renforcer l'équité sociale et comprenait des mesures inédites visant à protéger les plus vulnérables dans la société. Prises ensemble, ces réformes porteuses de changements ont jeté les bases d'une reprise durable, créant les conditions essentielles à une croissance soutenue, à la création d'emplois et à des finances publiques saines dans les années à venir.

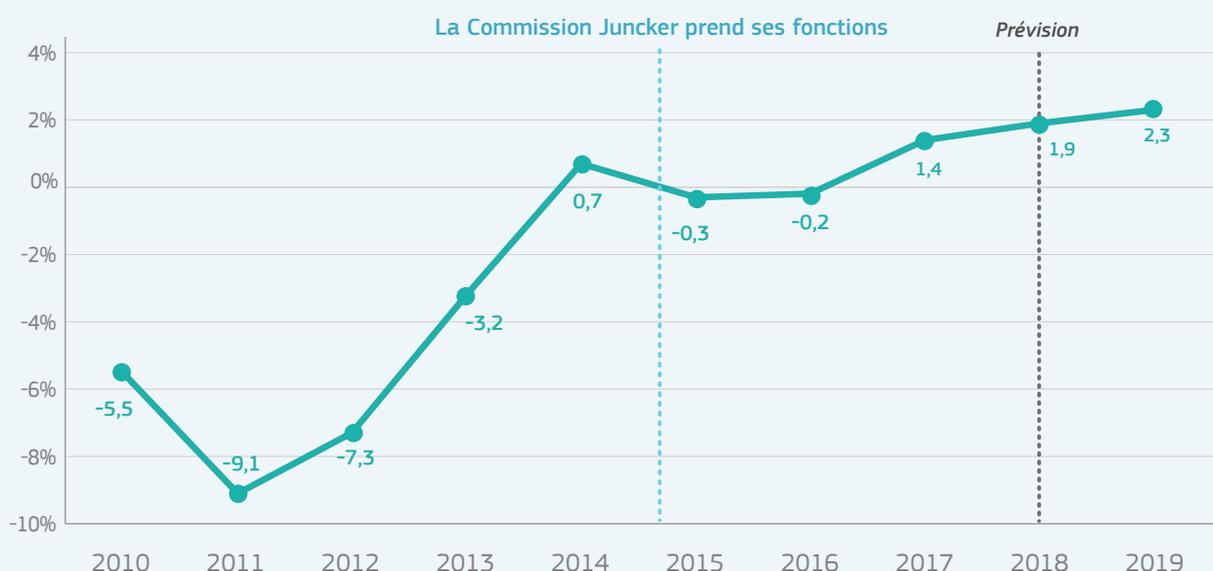
La conclusion du programme marque la fin d'un chapitre et le début d'un autre pour la Grèce. Il faudra continuer de veiller à traiter toutes les conséquences sociales et économiques de ces années de crise. Les autorités grecques devront à cette fin continuer de s'approprier les réformes et assurer leur mise en œuvre soutenue, ainsi qu'elles s'y sont engagées lors de la réunion de l'Eurogroupe du 22 juin 2018. C'est un élément essentiel pour consolider la confiance des marchés et renforcer la reprise économique de la Grèce au cours des années qui suivent.



LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EST DE RETOUR

Les réformes propices à la croissance mises en œuvre dans le cadre du programme de soutien à la stabilité ont aidé la Grèce à renouer durablement, sur le plan financier comme sur le plan social, avec la croissance. La croissance économique a bondi de -5,5 % en 2010 à 1,4 % en 2017. Elle devrait se maintenir autour de 2 % en 2018 et 2019.

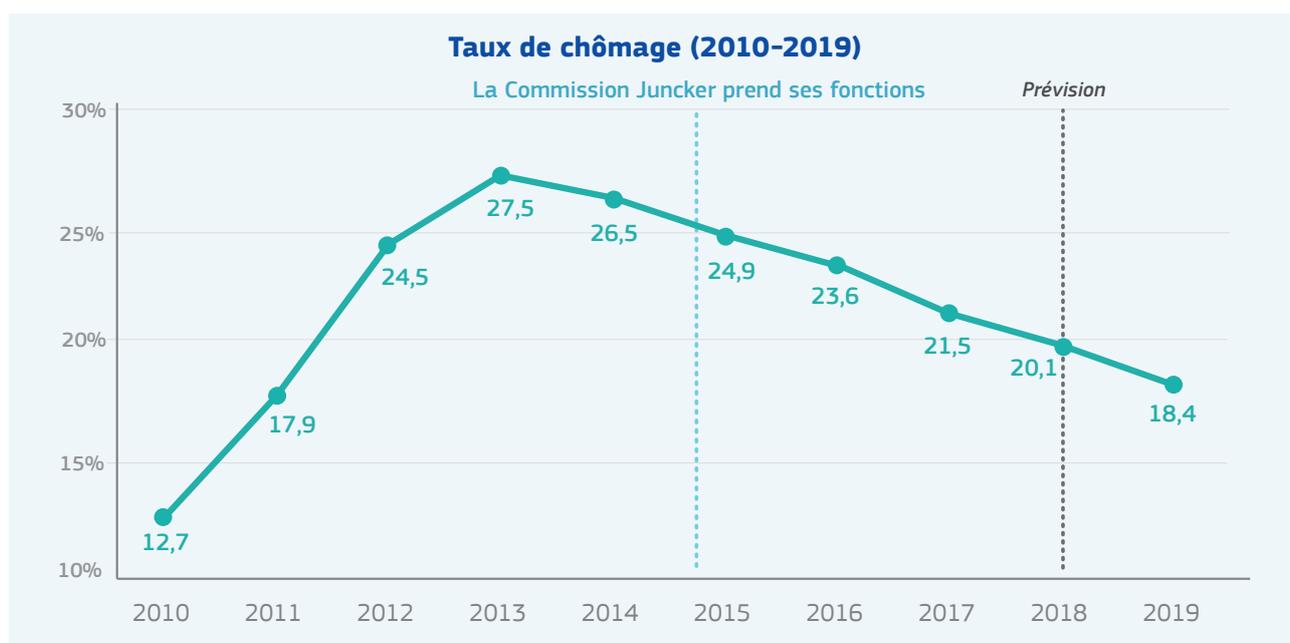
Évolution du produit intérieur brut réel, 2010-2019





LA SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL CONTINUE DE S'AMÉLIORER

Si le chômage reste à un niveau inacceptable, la situation du marché du travail continue de s'améliorer. Plus de 100 000 nouveaux emplois ont été créés depuis le début du programme de soutien à la stabilité en 2015. Après avoir atteint un pic de 27,9 % en juillet 2013, le taux de chômage a aujourd'hui nettement diminué. D'après les chiffres publiés récemment par l'autorité statistique hellénique, le taux de chômage est tombé à 19,5 % en mai 2018, s'établissant en dessous des 20 % pour la première fois depuis septembre 2011.



Source: Commission européenne.



MESURES PRISES POUR ASSURER LA VIABILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES

La Grèce a remis ses finances publiques en ordre et les a replacées sur une trajectoire viable. Dans le cadre de ce processus, elle a constamment dépassé les engagements budgétaires inscrits dans le programme de soutien à la stabilité. Le solde budgétaire est progressivement passé d'un déficit de 11,2 % en 2010 à un excédent de 0,8 % en 2017 (ce qui correspond, dans les termes du programme, à un excédent primaire de 4,2 %). Ce train de réformes et les efforts d'assainissement produiront des effets cumulatifs sur la durée et continueront ainsi, bien après l'achèvement du programme, à influencer positivement sur la viabilité budgétaire.



Source: Commission européenne.



PROTÉGER LES PLUS VULNÉRABLES

Conformément aux orientations politiques présentées par le président Juncker, la Commission a accordé une attention particulière à l'équité sociale du nouveau programme de soutien à la stabilité afin de protéger les groupes les plus vulnérables de la société. La Commission a publié une évaluation de l'impact social du programme, qui a conclu que, si elles étaient mises en œuvre intégralement et dans les délais, les mesures prévues dans le programme aideraient la Grèce à renouer durablement sur le plan social avec la stabilité et la croissance et à répondre à ses besoins et défis sociaux les plus urgents. Afin de donner un filet de sécurité effectif aux ménages exposés au risque de pauvreté, un nouveau revenu de sécurité sociale a été mis en place dans tout le pays en février 2017. C'est la première fois que la Grèce dispose d'un filet de sécurité sociale universel de base. Quelque 600 000 personnes en bénéficient déjà. Le nombre possible de bénéficiaires devrait s'élever à 750 000, soit environ 7 % de la population grecque. Les réformes des retraites qui ont été mises en place ont permis de réorienter les dépenses sociales vers les catégories les plus vulnérables de la société. La Commission a fourni une assistance technique aux autorités grecques afin de leur permettre de mieux redistribuer les effets des changements de politique, et de veiller à ce que ceux-ci soient durables sur le plan social.



OPTIMISER L'UTILISATION DES FONDS DE L'UE

Parallèlement au programme de soutien à la stabilité, la Commission a lancé, en juillet 2015, le plan intitulé «Un nouveau départ pour l'emploi et la croissance en Grèce» afin d'aider la Grèce à optimiser l'utilisation des fonds de l'UE pour stabiliser son économie et stimuler l'emploi, la croissance et l'investissement. Grâce aux mesures exceptionnelles adoptées dans le cadre du programme, le taux d'absorption des fonds de l'UE en Grèce figure parmi les plus élevés. Pour la période 2014-2020, la Grèce a déjà reçu près de 16 milliards d'euros provenant d'un vaste éventail de fonds de l'UE. Cette somme représente plus de 9 % de son produit intérieur brut annuel 2017.



RELANCER L'INVESTISSEMENT AVEC LE PLAN JUNCKER

La Grèce est, en pourcentage du produit intérieur brut, le premier bénéficiaire du plan Juncker. Il est prévu que le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI), clé de voûte du plan Juncker, mobilise 10 milliards d'euros d'investissements et soutienne près de 20 000 petites et moyennes entreprises en Grèce.

Quelques exemples de projets que le plan Juncker a aidé à financer:

- le déploiement de l'internet à haut débit en Grèce grâce à un prêt de 150 millions d'euros à l'opérateur de télécommunications Cosmote;
- la construction de trois nouveaux parcs éoliens en Béotie grâce à un prêt de 24 millions d'euros à Terna Energy Group;
- un prêt de National Bank of Greece à Mani Foods, une PME grecque, afin d'investir dans de nouvelles machines et de recruter du personnel pour sa société oléicole de Kalamata.



ASSISTANCE TECHNIQUE

Au cours de ces dernières années, le service d'appui à la réforme structurelle de la Commission a aidé les autorités grecques à concevoir et mettre en œuvre d'importantes réformes structurelles. Dans ce contexte, il définit l'assistance à fournir et en assure la mise en œuvre, la surveillance, le suivi et l'évaluation. À ce jour, il a contribué notamment à l'établissement de la nouvelle autorité indépendante chargée des recettes publiques et à la fusion d'un grand nombre de fonds de pension grecs en un fonds unique de sécurité sociale (EFKA) et permis d'améliorer l'efficacité de la gestion des ressources humaines dans le secteur public.



DÉCAISSEMENTS

Le montant total de l'assistance financière fournie à la Grèce depuis 2010 s'élève à 288,7 milliards d'euros: 256,6 milliards d'euros de ses partenaires européens et 32,1 milliards d'euros du Fonds monétaire international.

Programme	Date	Dispositif de l'UE	EU amount (in billion euro)	Montant FMI (en milliards d'euros)	Total
Premier programme d'assistance financière	2010	Mécanisme de prêt à la Grèce	52,9	20,1	73
Deuxième programme d'assistance financière	2012	Fonds européen de stabilité financière	141,8	12	153,8
Programme de soutien à la stabilité	2015	Mécanisme européen de stabilité	61,9		61,9
Total	Août 2018		256,6	32,1	288,7



ÉTAT DE L'UNION 2018
L'ACCORD DE PARTENARIAT
ÉCONOMIQUE UE-JAPON

Créer des perspectives grâce à des accords commerciaux équilibrés et novateurs: l'accord de partenariat économique UE–Japon

«Les retombées de l'accord de partenariat économique dépassent largement nos frontières. Ensemble, nous prenons position sur l'avenir d'échanges libres et équitables. Nous faisons la preuve que nous sommes plus forts et plus prospères lorsque nous travaillons main dans la main, en donnant l'exemple et en montrant que le commerce ne se résume pas à des droits de douane et à des obstacles. Le commerce est affaire de valeurs et de principes, et il recherche des solutions "gagnant-gagnant" pour tous. En ce qui nous concerne, nous pensons que le protectionnisme n'offre aucune protection et qu'il ne saurait être question d'unité là où règne l'unilatéralisme.»

Jean-Claude Juncker, conférence de presse, Tokyo, 17 juillet 2018



Le Premier ministre japonais, M. Shinzō Abe, et le président de la Commission européenne, M. Jean-Claude Juncker, lors du sommet UE–Japon qui s'est déroulé à Tokyo, le 17 juillet 2018

En juillet 2018, l'Union européenne (UE) et le Japon ont conclu un accord de partenariat économique.

Le Japon est l'un des plus proches partenaires de l'UE. Nous avons une longue tradition de coopération et nous partageons les mêmes idées sur les règles qu'il convient d'adopter pour protéger nos sociétés.

L'accord de partenariat économique UE–Japon est le plus gros accord jamais négocié par l'Union européenne. Ensemble, l'UE et le Japon représentent **près d'un tiers du PIB mondial**, et l'accord conclu créera une zone de libre-échange englobant plus de **600 millions de personnes**.

Le potentiel économique du Japon pour l'Europe est énorme. Le Japon est déjà le **deuxième partenaire commercial de l'UE en Asie**, plus de **600 000 emplois** dans l'Union étant liés aux exportations vers ce pays. Chaque année, les entreprises européennes exportent déjà vers le Japon pour plus de 60 milliards d'euros de biens et 31 milliards d'euros de services.

LES PERSPECTIVES

L'accord de partenariat économique UE–Japon ouvrira de nouvelles perspectives pour la vente de biens et de services européens à la **quatrième plus riche économie au monde**, qui compte plus de 127 millions de clients potentiels.

➤ L'accord pourrait permettre à l'UE d'augmenter ses exportations annuelles vers le Japon de 13,2 %, ce qui représente 13,5 milliards d'euros. Dans certains secteurs, la hausse pourrait être encore plus significative.

Cet accord devrait:

- **tripler les exportations** de l'Europe vers le Japon, dans le domaine tant **des produits laitiers** que **des textiles**;
 - créer un cadre extrêmement opportun pour **les denrées alimentaires transformées, les produits chimiques, les machines, les voitures et les services aux entreprises**.
- **Puisque les droits de douane seront supprimés, les entreprises européennes pourraient épargner jusqu'à un milliard d'euros** par rapport à ce qu'elles doivent déboursier aujourd'hui.

Actuellement, les exportateurs européens paient en moyenne, par an, en droits de douane:

- 134 millions d'euros sur les vins;
 - 174 millions d'euros sur les produits en cuir et les chaussures;
 - 50 millions d'euros sur les produits sylvicoles.
- L'accord de partenariat économique améliore la protection des droits de propriété intellectuelle au Japon ainsi que la **protection de 205 produits agricoles de qualité**, désignés par l'appellation «indication géographique» (comme la feta, le Speck du Tyrol, le Roquefort ou la bière bavaroise).
 - L'accord ouvre les marchés de services, en particulier les services financiers, les télécommunications et les transports.
 - Il garantit aussi un traitement non discriminatoire aux entreprises européennes participant à la **passation de marchés publics** dans 48 grandes villes représentant environ 15 % de la population japonaise, et élimine les obstacles à l'accès aux marchés publics dans le secteur ferroviaire.
 - Les entreprises de l'UE bénéficieront de normes internationales renforcées, qui s'appliqueront par exemple aux voitures, **aux denrées alimentaires et aux additifs pour le vin**.



DES RÈGLES ÉQUILIBRÉES ET NOVATRICES

Tout en offrant une multitude de nouvelles possibilités aux entreprises, l'accord respectera les sensibilités tant européenne que japonaise.

L'accord:

- **protège les secteurs sensibles** en prévoyant:
 - des périodes de transition plus longues pour l'élimination des droits de douane (dans le secteur automobile par exemple);
 - des limites quantitatives pour la suppression de ces droits;
 - des clauses de sauvegarde;
- laisse aux pouvoirs publics la liberté de choisir, d'organiser et de gérer les **services publics** comme ils l'entendent;
- préserve pleinement le droit des pouvoirs publics de réglementer aux fins d'objectifs légitimes de politique publique;
- préserve les **normes de sécurité alimentaire**, la réglementation en matière de sécurité et d'autres dispositions connexes du droit de l'UE, tout en faisant explicitement référence au **principe de précaution**⁽¹¹⁾;
- énonce des engagements forts en faveur de la protection de l'environnement, des travailleurs et du développement durable et devient le premier accord commercial international à inclure spécifiquement **l'engagement d'appliquer l'accord de Paris**.

Le 16 juillet 2018, l'UE et le Japon ont également conclu les négociations sur **l'adéquation réciproque en matière de protection des données**, dont les résultats viendront compléter l'accord de partenariat économique. L'Union et le Japon ont convenu de reconnaître comme «équivalents» leurs systèmes respectifs de protection des données, ce qui permettra la circulation en toute sécurité des données entre eux et donnera naissance au plus grand espace sécurisé de circulation des données au monde.

SITUATION ACTUELLE ET PROCHAINES ÉTAPES

L'accord ayant été approuvé par les États membres de l'UE au sein du Conseil, puis signé par les dirigeants de l'Union et du Japon lors du sommet UE-Japon qui s'est tenu le 17 juillet 2018, il est prévu que le Parlement européen et la Diète (le parlement japonais) se prononcent sur le texte. Une fois la procédure achevée du côté européen et japonais, l'accord entrera en vigueur au début de l'année 2019.

⁽¹¹⁾ Autrement dit, s'il existe des motifs raisonnables d'inquiétude au regard d'effets potentiellement dangereux sur l'environnement ou sur la santé des êtres humains, des animaux ou des plantes, en cas d'incertitude scientifique, l'UE peut encore adopter des mesures pour éviter ou atténuer le plus possible ces risques.



L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE UE-JAPON — DES EXPORTATEURS DANS VOTRE VILLE

Dans l'Union, près de 74 000 entreprises, dont 78 % de petites entreprises, exportent déjà vers le Japon. Employant plus de 600 000 personnes, elles vendent au Japon toutes sortes de produits allant des biscuits aux cheminées. On les trouve partout en Europe.



Bolesławiec Manufaktura, une entreprise polonaise, fabrique des poteries de renommée internationale. Sous l'effet des accords commerciaux conclus par l'UE, elle s'est développée à une vitesse fulgurante, augmentant ses recettes et étoffant considérablement ses effectifs pour pouvoir répondre à la hausse de la demande internationale.



Les Japonais sont désireux d'acheter les produits de Manufaktura et je suis convaincu que l'accord de partenariat économique entre l'UE et le Japon nous permettra d'accroître nos ventes, comme cela a été le cas avec la Corée du Sud.



Paweł Zwierz
PDG, Manufaktura Sp. J.



Le producteur allemand de vins de fruits **Katlenburger Winery** exporte 10 % de sa production vers 17 pays dans le monde, dont le Japon.



Les petites entreprises dépendent davantage des exportations, car le marché national devient plus difficile et est dominé par de grandes firmes disposant d'importants budgets de publicité.



Klaus Demuth
PDG, Katlenburger Kellerei GmbH & Co. KG



France (Lyon):

- pâtisserie surgelée
- équipement de ski
- serviettes de toilette

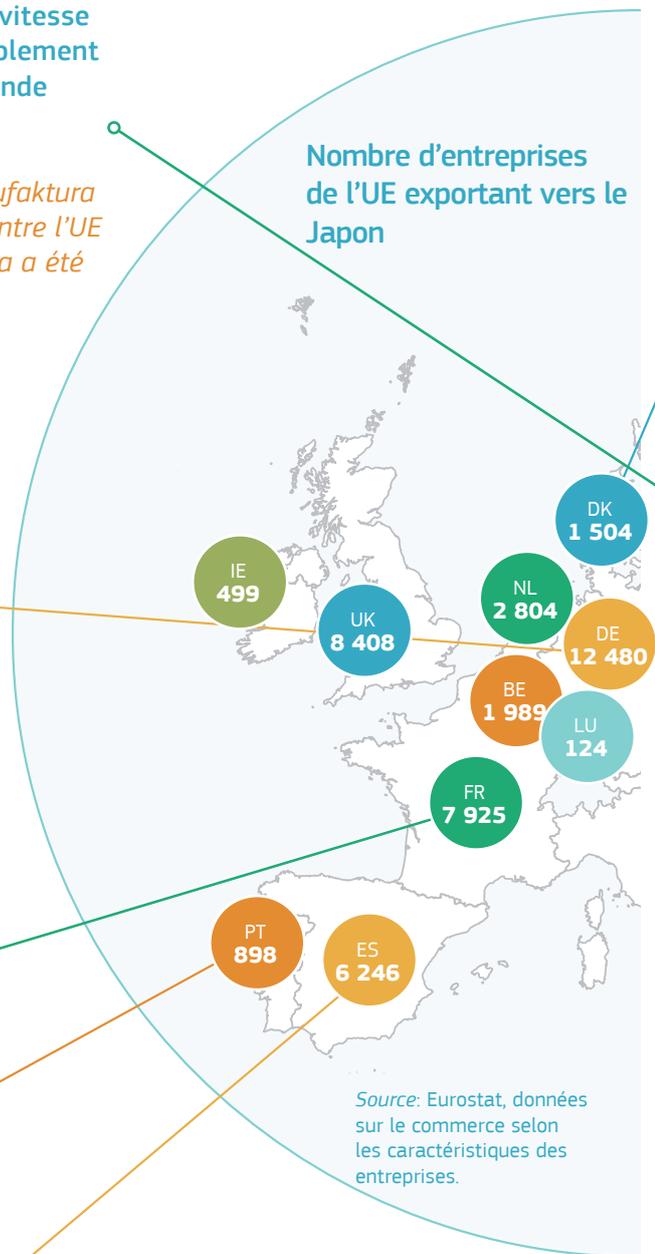


Portugal (Porto):

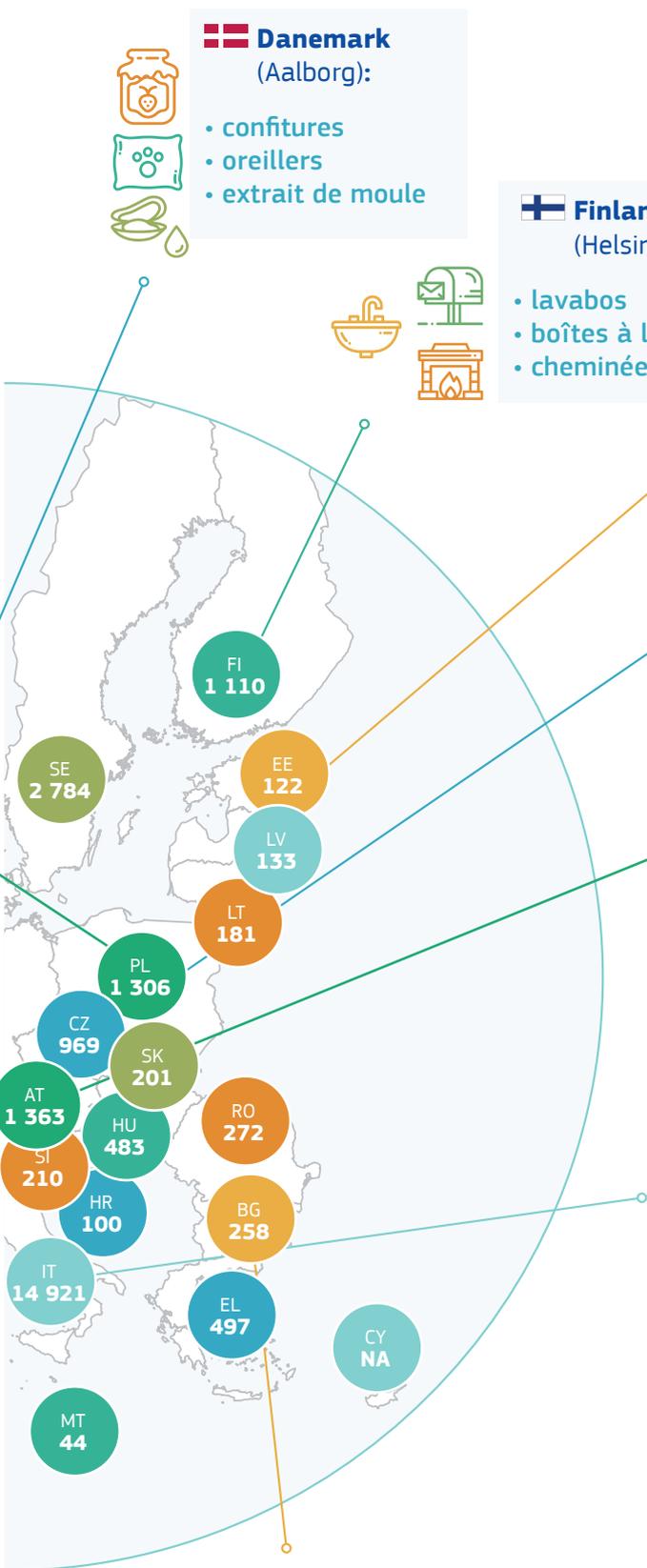
- carrelage mural
- matériaux de construction
- serviettes de toilette



Masaltos, un fabricant espagnol de chaussures établi à Séville, tire près de deux tiers de ses revenus des ventes à l'étranger, la part du Japon s'établissant à 4 %.



Source: Eurostat, données sur le commerce selon les caractéristiques des entreprises.



Établie à Villach, dans le Land de Carinthie, la société de microélectronique Infineon Austria est une entreprise autrichienne de premier plan.

” L'accord devrait également faire baisser le prix des produits pour les consommateurs. Et il nous aidera à affronter la concurrence mondiale, notamment dans le domaine de la microélectronique.

Sabine Herlitschka
PDG, Infineon Technologies Austria AG



La marque italienne de vêtements Herno est déjà bien implantée au Japon. Elle y a ouvert son premier magasin en 1971, à Osaka. Le marché japonais représente plus de 15 % de ses ventes.

” Le nouvel accord de partenariat économique entre l'UE et le Japon est une bonne nouvelle pour des entreprises comme Herno. En supprimant les droits de douane et en simplifiant les normes, l'accord nous fera gagner du temps, des ressources et de l'argent, que nous pourrons consacrer à des investissements plus productifs.

Claudio Morenzi
PDG, Herno S.p.A.





L'ÉTAT DE L'UNION 2018
LE PARTENARIAT CLEF DE L'UE AVEC L'AFRIQUE

Le partenariat clé de l'UE avec l'Afrique

«Ce qui se passe en Afrique est important pour l'Europe et ce qui se passe en Europe est important pour l'Afrique. Notre partenariat constitue un investissement dans notre avenir commun. Il s'agit d'un partenariat d'égal à égal, dans lequel nous nous soutenons mutuellement pour créer de la prospérité et faire en sorte que la planète soit un espace de vie plus sûr, plus stable et plus durable.»

Jean-Claude Juncker, sommet Union africaine-Union européenne, à Abidjan, le 27 novembre 2017

L'UE ET L'AFRIQUE — DES PARTENAIRES CLÉS



L'UE est le principal partenaire de l'Afrique. Nous déployons des efforts conjoints pour relever les défis communs, qu'il s'agisse d'investir dans la jeunesse, de favoriser le développement durable et de renforcer la paix et la sécurité, ou de stimuler l'investissement sur le continent africain, de mettre en œuvre la bonne gouvernance et de mieux gérer les migrations. Sous la direction du président Juncker, la Commission a complété ses instruments de coopération classiques par de nouveaux outils innovants, donnant ainsi une nouvelle dimension à la coopération de l'UE avec l'Afrique.

Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine (CUA), et Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne

Lors du sommet Union africaine-Union européenne de novembre 2017, l'UE et l'Afrique ont convenu d'encore renforcer le partenariat et la coopération dans lesquels elles se sont engagées de longue date.

L'UE: LE PRINCIPAL INVESTISSEUR MONDIAL DANS LE CAPITAL HUMAIN EN AFRIQUE



31 milliards d'euros

d'aide publique au développement entre 2014 et 2020 (budget de l'UE et du Fonds européen de développement)



680 millions d'euros

de soutien au renforcement des échanges commerciaux entre l'Afrique et l'UE (entre 2014 et 2016)

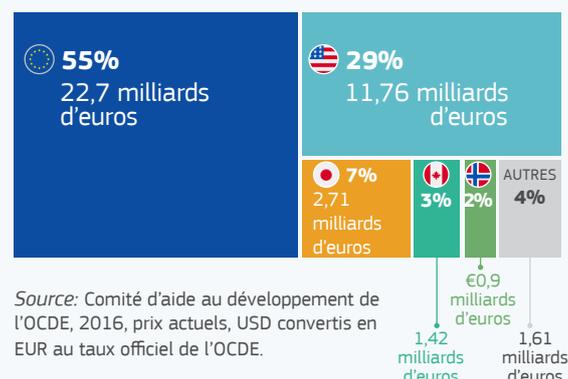


18,2 millions de personnes

ont accès à l'énergie grâce au soutien de l'UE

L'UE est le plus grand donateur mondial en matière d'aide au développement et d'aide humanitaire. L'UE est le plus grand donateur mondial en matière d'aide au développement et d'aide humanitaire. Son aide représente un investissement concret dans le capital humain et dans notre intérêt mutuel. À elle seule, entre 2014 et 2020, l'UE aura fourni 31 milliards d'euros d'aide publique au développement en Afrique. Ce financement contribue à dynamiser l'économie de l'Afrique, afin de donner aux jeunes une chance de se construire un avenir, d'assurer la sécurité alimentaire et l'accès à l'énergie, ainsi que d'enraciner la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme.

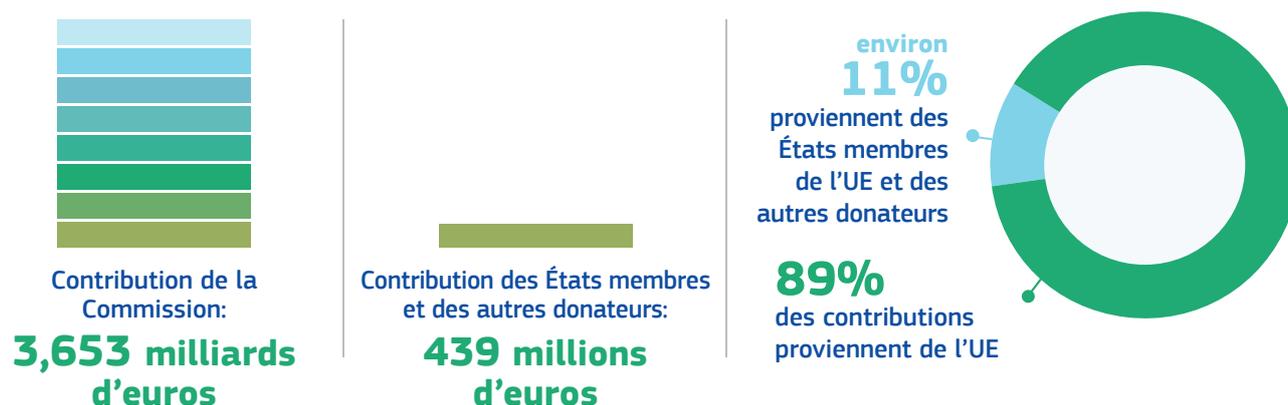
Aide publique au développement en faveur de l'Afrique



LE FONDS FIDUCIAIRE D'URGENCE DE L'UE POUR L'AFRIQUE

Le président Juncker a annoncé le lancement du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique dans son discours de 2015 sur l'état de l'Union pour s'attaquer aux causes profondes de l'instabilité et de la migration irrégulière en améliorant les perspectives économiques et en œuvrant en faveur de l'emploi, de la sécurité et du développement.

Il est aujourd'hui doté d'un budget de **4,09 milliards d'euros** et investit dans des projets concrets sur l'ensemble du continent africain. Il est cependant possible de faire mieux encore: le président Juncker a appelé les États membres à contribuer au fonds pour répondre aux besoins qui ont été mis en évidence.



LE SAVIEZ-VOUS?

Grâce au fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique...

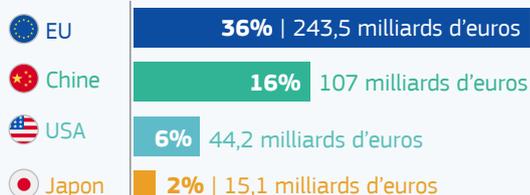
- **plus de 4,8 millions de personnes** les plus vulnérables ont bénéficié de services de base et des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition;
- **540 000 personnes** auront accès aux soins de santé et aux services de base, dans le cadre d'un projet mené au Burkina Faso;
- **quelque 238 000 emplois** seront créés à travers le continent, en particulier dans les régions du Sahel et de la Corne de l'Afrique;
- **85 000 migrants** ont bénéficié d'une assistance: soutien médical et psychosocial, par exemple, ou aide au retour volontaire et à la réintégration des migrants dans leur pays d'origine.

LE PLAN D'INVESTISSEMENT EXTÉRIEUR DE L'UE

Le plan d'investissement extérieur propose un cadre sophistiqué pour améliorer les investissements en Afrique et dans le voisinage européen. Il soutient les instruments financiers innovants tels que les garanties européennes pour stimuler l'investissement privé. Avec un apport de **4,1 milliards d'euros provenant de l'UE**, il permettra de **mobiliser jusqu'à 44 milliards d'euros** d'investissements privés d'ici 2020 en Afrique subsaharienne et dans le voisinage européen. Le plan d'investissement extérieur et son Fonds européen de développement durable se concentrent sur plusieurs secteurs prioritaires comme les énergies propres et renouvelables et la connectivité; le financement des micro, petites et moyennes entreprises; l'agriculture, les entrepreneurs ruraux et l'agro-industrie; les villes durables; et la numérisation en faveur du développement inclusif. Depuis le lancement du plan en septembre dernier, l'UE a donné son feu vert à un ensemble de programmes de garantie financière d'une valeur d'environ 800 millions d'euros de garanties et d'1,6 milliard d'euros de cofinancement, qui se traduiront, globalement, par **des investissements de 24 milliards d'euros dans les secteurs privé et public.**

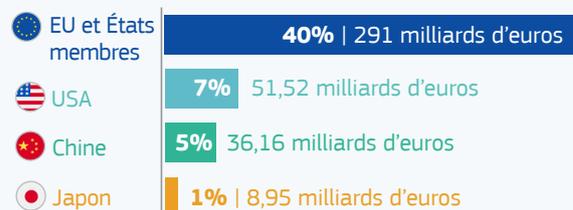
LE COMMERCE ET LES INVESTISSEMENTS: EN BREF

Commerce* de marchandises de l'Afrique par partenaire



* Total des échanges commerciaux: exportations et importations
Source: Fonds monétaire international, 2017.

Investissements directs étrangers en Afrique



Source: Eurostat, Rapport sur l'investissement dans le monde 2016 de la Cnuced, Japan External Trade Organisation.

- L'UE est le principal investisseur en Afrique: ses États membres avaient en 2016 **un encours d'investissements de 291 milliards d'euros**.
- En 2017, 34,7 % du total des importations africaines provenaient de l'UE et 37,1 % des exportations africaines avaient pour destination l'UE.
- **35,7 % des échanges commerciaux de l'Afrique ont lieu avec l'UE** (importations et exportations).
- La Banque européenne d'investissement a investi plus de 25 milliards d'euros pour soutenir **plus de 1 200 projets des secteurs public et privé en Afrique**.
- Avec 2,7 milliards d'euros pour l'Afrique subsaharienne (entre 2014 et 2020), l'UE est **le principal partenaire de l'Afrique en matière d'énergies propres et renouvelables**.
- L'UE et ses États membres, qui ont fourni 20,2 milliards d'euros rien qu'en 2016, sont les plus grands contributeurs au **financement de l'action climatique** destiné aux pays en développement. Une grande partie de ces sommes permet aux partenaires africains de respecter les engagements de l'accord de Paris.
- L'UE et ses États membres sont **le premier fournisseur de l'aide au commerce dans le monde, avec 13,2 milliards d'euros** d'engagements, dont l'Afrique continue à recevoir la plus grosse part (36 %).

LE SOUTIEN À LA JEUNESSE, À LA FORMATION ET AUX COMPÉTENCES



L'UE soutient **l'enseignement et la formation techniques et professionnels en Afrique pour un montant de 1,34 milliard d'euros** (entre 2014 et 2020).



Grâce aux programmes de l'UE (en 2016 et 2017), **2,4 millions d'enfants ont été scolarisés dans l'enseignement primaire** en Afrique subsaharienne.



Grâce aux initiatives financées par l'UE, **presque 750 000 Africains bénéficieront d'un enseignement et de formation techniques et professionnels** de développement des compétences et d'activation du marché de l'emploi entre 2014 et 2020.



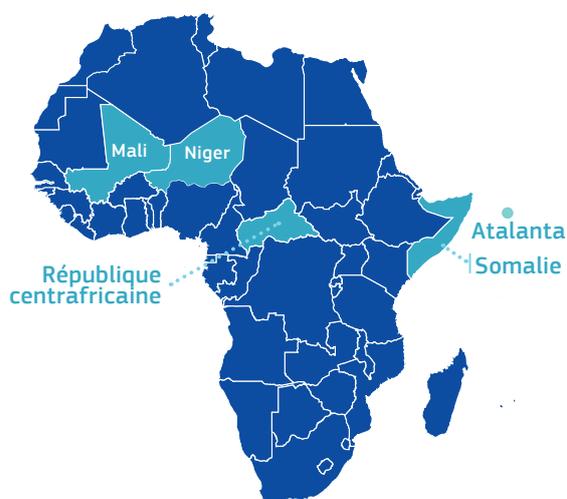
3 200 enseignants ont été formés grâce à des initiatives financées par l'UE (en 2016 et 2017) en Afrique subsaharienne.

LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DE L'ÉTAT DE DROIT

- **129 missions d'observation électorale et d'experts électoraux de l'UE** ont été déployées en Afrique depuis 2000. Au cours des dernières années, huit missions d'observation électorale de l'UE ont été organisées au Gabon, en Gambie, au Ghana, au Kenya, au Liberia, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe, ainsi qu'une mission d'experts électoraux en Somalie;
- **2 600 défenseurs des droits de l'homme** ont reçu une aide de l'UE en Afrique subsaharienne (en 2016 et 2017);
- 218 400 personnes en Afrique ont bénéficié directement de **programmes d'aide juridique** soutenus par l'UE entre la mi-2016 et la mi-2017.

INVESTIR DANS LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

- Actuellement, **huit missions et opérations de l'UE relevant de la politique de sécurité et de défense commune** sont en cours sur le continent africain;
- L'UE a contribué à **réduire significativement la piraterie** dans la Corne de l'Afrique grâce à sa mission militaire NAVFOR Atalanta;
- Les missions de l'UE en Afrique ont permis de former **30 000 membres des personnels militaires, policiers et judiciaires**;
- 719 000 personnes en Afrique subsaharienne ont bénéficié directement de programmes soutenus par l'UE qui visent à **contribuer à la consolidation civile de la paix à l'issue d'un conflit et à la prévention des conflits** (en 2016 et 2017);
- L'UE est le premier contributeur aux efforts déployés par les pays du G5 Sahel pour **améliorer la sécurité** et la coopération transfrontière dans la région;
- L'UE, par l'intermédiaire du Fonds européen de développement, a engagé **plus de 2,7 milliards d'euros en faveur de la facilité de paix pour l'Afrique** depuis sa création en 2004;
- Avec 1,6 milliard d'euros, l'UE est le principal contributeur à la mission de maintien de la paix de l'Union africaine en Somalie, qui vise à renforcer la sécurité et la stabilité dans le pays.



Missions et opérations civiles et militaires de l'UE en Afrique

EUCAP Somalie
 EUCAP Sahel Mali
 EUCAP Sahel Niger
 EU NAVFOR Atalanta
 EUTM Somalie
 EUTM Mali
 EUTM République centrafricaine



L'ÉTAT DE L'UNION 2018
LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ

Le corps européen de solidarité: une assise solide pour les années à venir

«Je me suis portée volontaire car je voulais élargir ma vision du monde et améliorer mes compétences personnelles et mon expérience professionnelle. Je travaille comme volontaire dans un centre pour demandeurs d'asile. J'organise des ateliers "bien-être" pour les femmes hébergées dans le centre. C'est de cette façon que naît une relation entre les personnes qui travaillent ici et les personnes qui y vivent.»

Laura, volontaire au corps européen de solidarité, Croix-Rouge, Eupen, Belgique

Durant son discours sur l'état de l'Union en 2016, M. Juncker, président de la Commission, a annoncé la création d'un corps européen de solidarité qui donnerait à des jeunes âgés de 18 à 30 ans la possibilité de participer à un large éventail d'activités de solidarité dans l'ensemble de l'UE. Dès le départ, le corps européen de solidarité a été plus qu'un simple engagement volontaire. Grâce aux **possibilités d'emploi ou de stage** qu'il offre, il permet aux jeunes de développer leurs compétences et d'améliorer leurs perspectives d'emploi futures. D'ici mars 2019, jusqu'à **7 000 jeunes** bénéficieront d'un emploi ou d'un stage en rapport avec la solidarité.

Depuis le lancement du corps européen de solidarité, le 7 décembre 2016:



+76 000

jeunes
se sont inscrits
en provenance de tous
les États membres



9 000

jeunes
participent à des activités de solidarité
auprès de plus de 4 400 organisations

En juin 2018, le Parlement européen et le Conseil sont parvenus à un **accord politique sur la proposition de la Commission de garantir un budget de 375,6 millions d'euros pour le corps européen de solidarité.**

Cela nous permettra:



Cela nous permettra:
de proposer ces
possibilités
à **100 000 jeunes**
d'ici à la fin de 2020



D'étendre les types d'activités:
outre des possibilités de volontariat,
de stage et d'emploi dans les
domaines où s'exerce la solidarité,
les jeunes se verront offrir la
possibilité de faire partie d'équipes
de volontaires ou de monter et de
mener eux-mêmes leurs projets de
solidarité



De permettre **les**
activités dans le
pays des volontaires
en plus des activités
dans d'autres pays de
l'UE

LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ EN ACTION: DES PROJETS TRANSNATIONAUX À GRANDE ÉCHELLE AUX INITIATIVES LOCALES À PETITE ÉCHELLE

Le corps européen de solidarité vise à faire preuve de solidarité avec les personnes qui en ont le plus besoin après des événements dramatiques tels que les catastrophes naturelles, mais aussi à aider les personnes les plus vulnérables de nos sociétés.



Les activités peuvent aller de la sauvegarde du patrimoine culturel.

En août 2017, **16 volontaires du corps européen de solidarité** sont arrivés à Norcia, en Italie, une des villes durement frappées par plusieurs séismes violents entre août 2016 et janvier 2017. Au cours de l'été 2018, des groupes de volontaires ont à nouveau contribué aux travaux en cours visant à réparer les dommages infligés au patrimoine culturel et à rétablir les services sociaux pour la communauté locale. Au total, d'ici 2020, **230** jeunes se seront **portés** volontaires dans les régions italiennes touchées par le tremblement de terre.

... à la préservation de l'environnement, loin de chez soi ou tout près...

Ellie et Anax, de Grèce, travaillent dans leur propre pays, à Aigion, dans le cadre d'un projet de recherche visant à trouver des moyens de réduire les émissions de carbone produites par l'industrie maritime dans les détroits. Ils sont aussi en train de constituer une base de données des bonnes pratiques et des projets menés dans les domaines de l'efficacité énergétique et du développement durable.

... en passant par la prise en charge des personnes handicapées...

Ruben d'Espagne, est volontaire à Malte, où il organise toutes sortes d'activités pour les personnes handicapées, comme des séances d'hippothérapie, de la poterie et d'autres travaux d'artisanat, des séances de natation et des visites de parcs animaliers.

... et bien plus encore!

Géraldine de France, a commencé son stage en tant qu'employée juridique et médiatrice culturelle auprès d'Euroform RFS, où elle fournit une aide juridique aux demandeurs d'asile. Euroform RFS est un organisme de formation italien qui vise à rapprocher les demandeurs d'emploi, en particulier ceux qui arrivent dans l'UE, du marché du travail.



LA LIGNE DU TEMPS DU CORPS

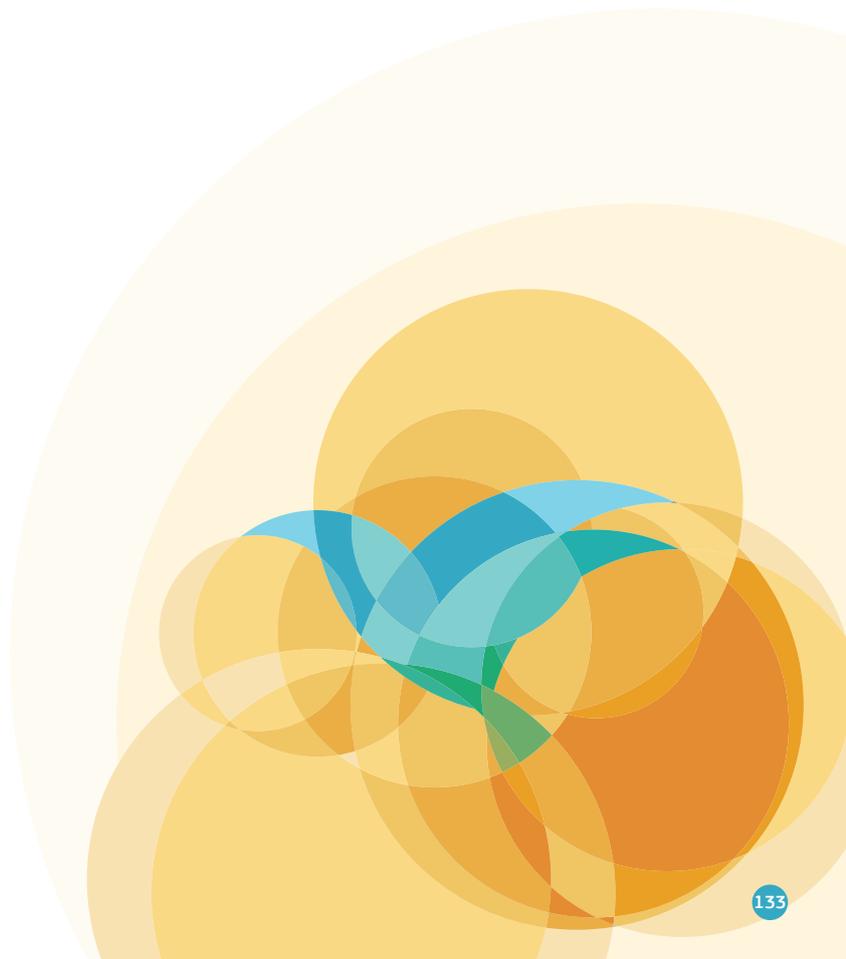
- **14 septembre 2016:** le président Juncker annonce la création d'un corps européen de solidarité.
- **7 décembre 2016:** le corps européen de solidarité est lancé.
- **20 mars 2017:** la première membre du corps européen de solidarité entame son activité.
- **27 juin 2018:** le Parlement européen et le Conseil parviennent à un accord politique sur la proposition de la Commission de doter le corps européen de solidarité d'un budget et d'un cadre juridique propres jusqu'en 2020.
- **10 août 2018:** le premier appel à propositions dans le cadre du nouveau programme du corps européen de solidarité est lancé.
- **Automne 2018:** le Parlement européen et le Conseil devraient adopter officiellement la proposition de la Commission de doter le corps européen de solidarité de son propre budget et de son propre cadre juridique jusque 2020.
- **2018-2019:** début des négociations entre le Parlement européen, le Conseil et la Commission sur le futur budget à long terme, y compris celui du corps européen de solidarité.

POUR LE PROCHAIN CADRE FINANCIER PLURIANNUEL DE L'UE

Pour la prochaine période budgétaire de l'UE, de 2021 à 2027, la Commission a proposé:

- de faire passer le budget alloué au corps européen de solidarité à **1,26 milliard d'euros** afin de permettre à au moins **350 000 jeunes** d'y participer;
- d'intégrer les activités de volontariat menées au soutien des opérations d'aide humanitaire (le programme actuel «**Volontaires de l'aide de l'Union européenne**») dans le corps européen de solidarité.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page https://europa.eu/youth/solidarity_fr





L'ÉTAT DE L'UNION 2018
AMÉLIORER LA RÉGLEMENTATION

Améliorer la réglementation

Le président Juncker s'était engagé en 2014 à ce que la Commission européenne soit «visible sur les grands enjeux» mais plus discrète sur les questions de moindre importance lorsque l'action de l'Union n'apporte pas de valeur ajoutée. Dès le premier jour, la Commission Juncker a pris des mesures en ce sens, mettant en place un vaste programme pour une meilleure réglementation afin de changer le mode de fonctionnement de la Commission. Cela passe tout d'abord par une concentration de son action sur un ensemble de dix priorités politiques, qui sont mises en pratique chaque année à travers des programmes de travail de la Commission ciblés où figure un nombre restreint d'initiatives prioritaires. La même approche sera adoptée pour la dernière année du mandat de la Commission, avec une attention particulière portée à la conclusion d'un accord concernant les propositions déjà sur la table, notamment les 46 initiatives devant faire l'objet d'un traitement prioritaire convenues avec le Parlement européen et le Conseil dans les déclarations communes sur les priorités législatives. Souhaitant mettre clairement l'accent sur l'obtention de résultats, la Commission avait décidé que les nouvelles propositions devaient être présentées pour mai 2018 au plus tard de façon à ce qu'elles aient le temps d'être adoptées avant les élections européennes de mai 2019. Seules les propositions d'une importance politique exceptionnelle seront examinées pour adoption après cette date.

Pour améliorer la réglementation, il faut aussi accorder une attention constante à l'ensemble de la législation actuelle de l'Union, veiller à ce qu'elle soit adaptée à sa finalité au moyen de «bilans de la qualité», écouter attentivement ceux qui sont le plus concernés au quotidien par les dispositions législatives de l'Union, et procéder à des révisions, des abrogations et des simplifications de l'acquis législatif actuel lorsque cela est nécessaire. La plateforme REFIT contribue grandement à ce processus et a jusqu'à présent adopté 83 avis sur la législation. Les analyses d'impact et les évaluations importantes de la Commission sont examinées par un comité indépendant d'examen de la réglementation.

Mettre en place une meilleure réglementation, c'est élaborer des politiques en toute transparence. La Commission s'engage désormais activement à chaque étape du processus d'élaboration des politiques, depuis les contributions déposées sur ses idées initiales jusqu'aux retours d'informations sur ses propositions législatives. Le collège des commissaires assume l'entière responsabilité politique des initiatives, même de celles qui avaient déjà été prises au niveau technique, et examine les plus importantes dans le cadre de ses réunions hebdomadaires. Il s'agit là d'une différence fondamentale avec les Commissions précédentes. Dans la Commission Juncker, ce ne sont pas les comités qui gouvernent, mais bien les responsables politiques, qui prennent les décisions et en sont responsables.

L'AMÉLIORATION DE LA RÉGLEMENTATION EN CHIFFRES (2015-2018)



Nous sommes à l'écoute des citoyens et des parties concernées tout au long du cycle politique, via les consultations publiques, la plateforme REFIT (pour une réglementation affûtée), le portail web «Aidez-nous à réduire les formalités» et les 958 dialogues citoyens organisés jusqu'ici.



Des analyses d'impact accompagnent généralement les propositions de la Commission. Leur nombre depuis le début de l'année 2015 s'élève à 216.



Un comité indépendant d'examen de la réglementation garantit la qualité des travaux d'analyse d'impact et évalue la qualité de la législation.



Le principe de subsidiarité est renforcé par une écoute plus attentive des parlements nationaux. Plus de 837 visites et réunions de membres de la Commission avec les parlements nationaux ont été organisées.

TASK-FORCE «SUBSIDIARITÉ, PROPORTIONNALITÉ ET “FAIRE MOINS MAIS DE MANIÈRE PLUS EFFICACE”»

Le président Juncker avait annoncé dans son discours sur l'état de l'Union en 2017 la création d'une task-force «Subsidiarité, proportionnalité et “faire moins mais de manière plus efficace”», sous la présidence du premier vice-président, Frans Timmermans. La task-force comprenait trois membres du Comité européen des régions et trois membres des parlements nationaux d'Autriche, de Bulgarie et d'Estonie.

Elle a formulé un certain nombre de conclusions générales et présenté neuf recommandations, accompagnées d'actions concrètes à destination des parlements nationaux, des autorités nationales, régionales et locales, du Parlement européen, du Conseil, du Comité européen des régions et de la Commission européenne.

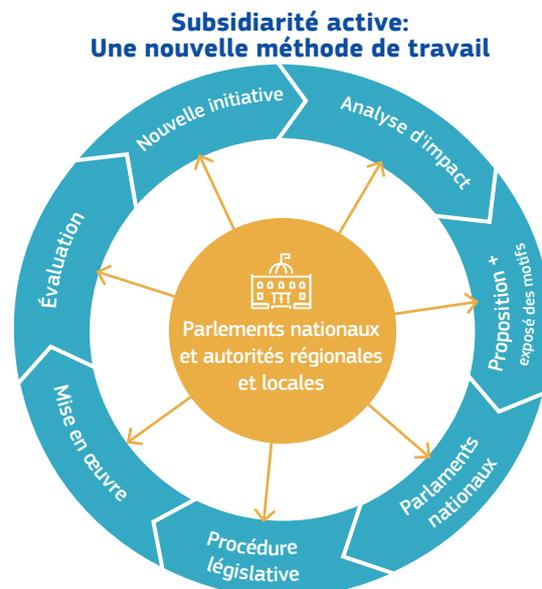


Le président Juncker a chargé la task-force de trois missions:

1. Déterminer comment mieux appliquer les principes de subsidiarité et de proportionnalité dans le cadre des travaux des institutions de l'Union, notamment en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de la législation et des politiques de l'Union.
2. Recenser tout domaine d'action dans lequel la prise de décision et/ou la mise en œuvre pourraient, au fil du temps, être redéleguées en tout ou partie ou rendues définitivement aux États membres.
3. Recenser les moyens permettant d'associer plus étroitement les autorités régionales et locales à l'élaboration et au suivi des politiques de l'Union.

Conclusions de la task-force

- L'Union doit relever des défis émergents importants qui se posent dans les domaines tels que la sécurité, la défense et la migration, et intensifier son action dans d'autres domaines tels que le changement climatique et l'innovation. Il apparaît clairement, au niveau européen, qu'il faut classer les actions en fonction de leur priorité et utiliser les ressources disponibles de manière plus efficiente.
- Une «grille type», constituant une sorte de liste de contrôle à laquelle se réfèreraient toutes les parties au cours du processus législatif, devrait être utilisée pour évaluer la subsidiarité et la proportionnalité de manière plus cohérente entre le Parlement européen, le Conseil, la Commission, le Comité européen des régions et les parlements nationaux et régionaux tout au long du processus de prise de décision.
- Un nouveau mode de fonctionnement est nécessaire pour améliorer les processus d'élaboration des politiques actuels. Ainsi les autorités régionales et locales et les parlements nationaux pourront contribuer de manière plus efficace à l'élaboration des politiques et à la conception des nouvelles législations. Par exemple, la Commission entend interpréter avec souplesse le délai de huit semaines accordé aux parlements nationaux pour émettre des observations sur les projets de législation. Cette approche de «subsidiarité active» devrait permettre à toutes les autorités, quel que soit leur niveau, de s'impliquer davantage dans l'action de l'Union. Ce nouveau mode de fonctionnement exige une compréhension commune de la subsidiarité et de la proportionnalité et est en adéquation avec le rôle spécifique que jouent les autorités nationales, locales et régionales lors de la mise en œuvre de la législation de l'Union sur le terrain.
- La nouvelle approche devrait être appliquée au corpus législatif de l'Union en vigueur et aux nouvelles initiatives politiques. La task-force a mis en évidence la contribution de nombreuses parties prenantes pour lancer une réflexion rigoureuse sur la législation qui pourrait être évaluée sous l'angle de la subsidiarité, de la proportionnalité, du rôle des autorités locales et régionales et de la densité législative. Il serait possible par la suite de réexaminer ou d'abroger des actes législatifs si et lorsque cela est nécessaire.



L'ÉTAT DE L'UNION 2018

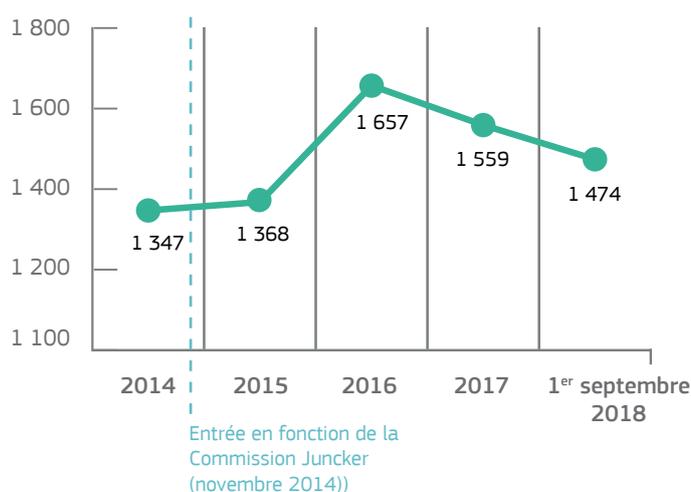
L'UE HONORE SES ENGAGEMENTS: FAIRE
RESPECTER PLUS EFFICACEMENT NOS
DÉCISIONS COMMUNES



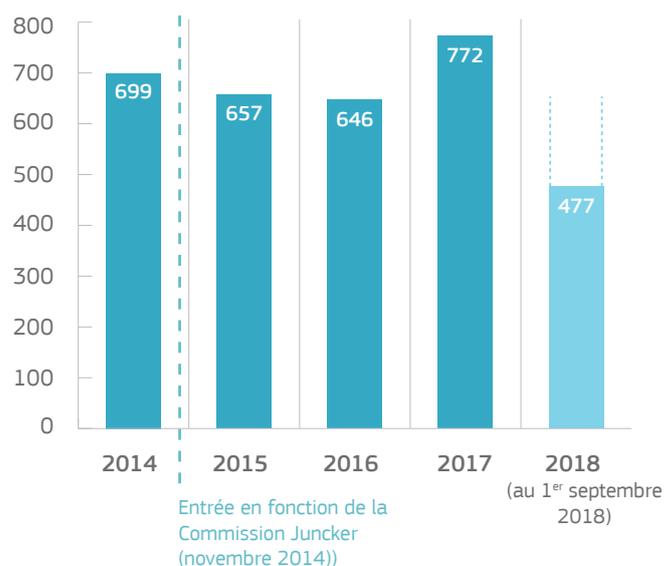
L'UE honore ses engagements: Faire respecter plus efficacement nos décisions communes

L'application effective du droit de l'Union européenne est essentielle pour faire en sorte que les citoyens et les entreprises puissent bénéficier des avantages que ce droit leur confère. **Toute règle, aussi soigneusement rédigée et préparée soit-elle, ne peut être efficace que si elle est correctement mise en pratique.** C'est pour cette raison que la Commission accorde autant d'attention à la bonne application des lois qu'à leur élaboration. Conformément aux traités, il incombe à la Commission de veiller à l'application correcte du droit de l'UE dans tous les États membres. Si un État membre n'applique pas le droit de l'UE de manière effective, la Commission peut entamer contre ce pays une procédure formelle d'infraction et, si nécessaire, saisir la Cour de justice de l'Union européenne. Depuis 2016, année au cours de laquelle elle a fixé des priorités claires pour ses travaux relatifs aux procédures d'infraction, la présente Commission **a concentré ses efforts sur les violations du droit de l'UE les plus graves**, pour lesquelles une action à l'échelle de l'Union peut apporter une réelle valeur ajoutée. Les données de septembre 2018 indiquent que 1 474 dossiers d'infraction sont encore en cours. Ce nombre est en baisse par rapport aux années précédentes.

Évolution du nombre de procédures d'infraction en cours entre la fin de 2014 et le 1^{er} septembre 2018



Procédures d'infraction clôturées avant la saisine de la Cour de justice



Grâce aux dialogues fructueux menés avec les États membres, de nombreux dossiers d'infraction sont résolus avant que la Commission ne saisisse la Cour de justice.

Les procédures d'infraction sont une solution de dernier recours. La clé de la mise en œuvre effective du droit de l'Union est la coopération et la communication entre la Commission et les États membres. L'objectif poursuivi par la Commission est d'améliorer le partenariat avec les États membres et, en coopération avec ces derniers, de faire en sorte que le droit de l'Union soit appliqué correctement et en temps voulu.



Afin de faciliter une transposition correcte dans les délais impartis, la Commission continue à venir en aide aux États membres en élaborant des plans de mise en œuvre, des sites web spécialisés et des documents d'orientation, et en procédant à des échanges de bonnes pratiques dans le cadre des réunions des groupes d'experts. Ainsi, avant l'application directe du règlement général sur la protection des données (RGPD) à compter du 25 mai 2018, la Commission a publié, en janvier 2018, des orientations détaillées destinées à aider les États membres à appliquer les nouvelles règles dans les délais fixés.

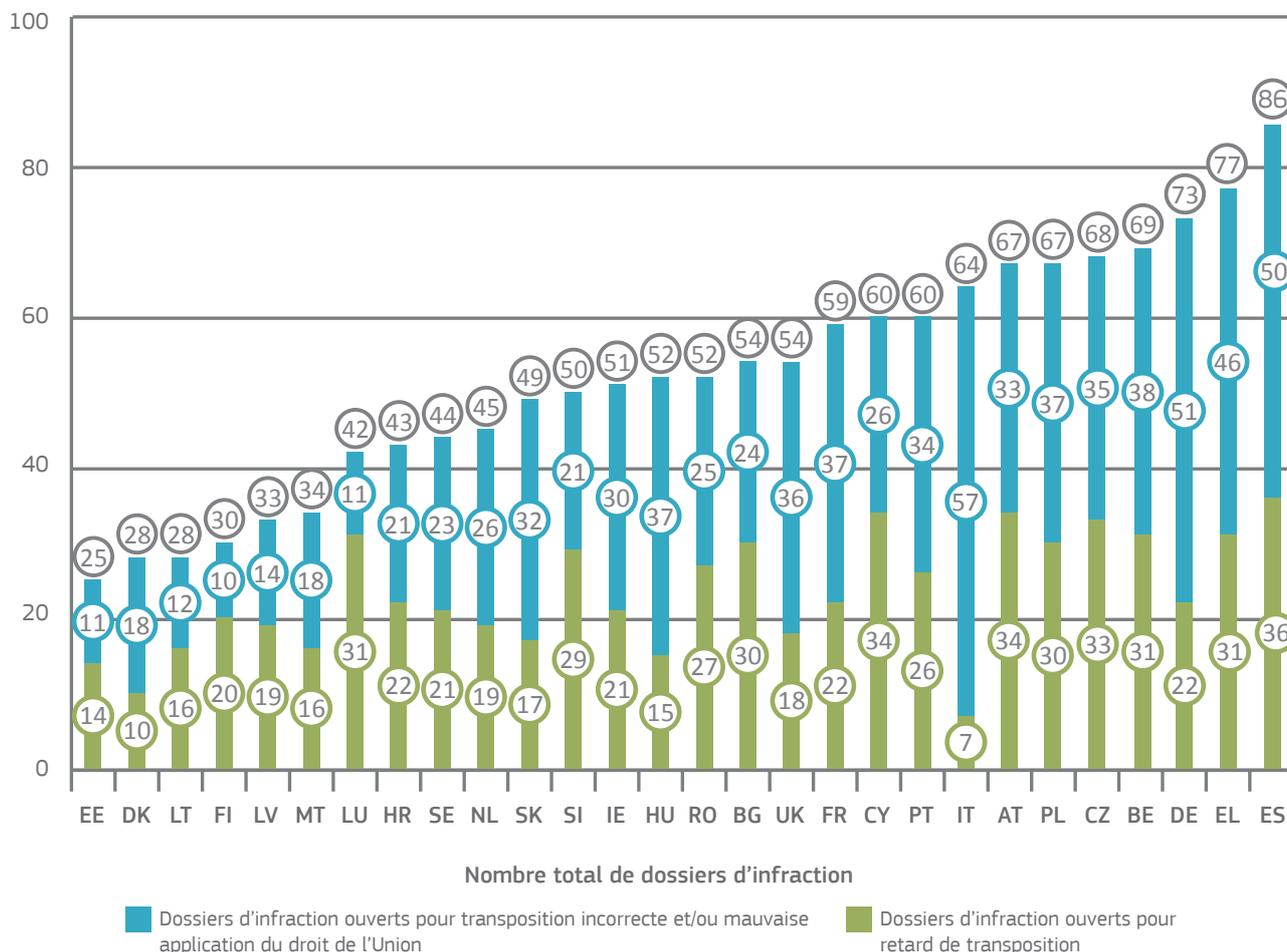
Le rôle de la Commission consiste, d'une part, à assister les États membres dans la mise en œuvre du droit de l'Union et, d'autre part, à prendre des mesures énergiques en cas de violations graves. Ces deux rôles vont de pair.



La Commission a saisi la Cour de justice de l'Union européenne d'un recours contre la Pologne en raison de l'accélération de l'exploitation forestière dans la forêt de Białowieża, qui est l'une des dernières forêts primaires d'Europe et un site protégé Natura 2000. Ce site protège des espèces et des habitats tributaires des forêts anciennes, y compris du bois mort qu'elles renferment. Pour certaines de ces espèces, la forêt de Białowieża est le plus important et le dernier site existant en Pologne. Compte tenu de l'ampleur des opérations forestières qui ont été lancées, la Commission a également demandé à la Cour l'adoption de mesures provisoires imposant à la Pologne de suspendre immédiatement l'abattage des arbres. La Cour a fait droit à la demande de la Commission et ordonné que la Pologne cesse immédiatement ses opérations de gestion forestière active dans la forêt de Białowieża, sauf dans des cas exceptionnels où elles sont absolument nécessaires pour assurer la sécurité publique. La Cour a également confirmé pour la première fois que la Pologne s'exposait à des sanctions financières si elle ne respectait pas la décision de la Cour.

Chaque manquement à l'application correcte du droit de l'UE prive les Européens des droits et des avantages qui leur sont conférés par celui-ci. La Commission est déterminée, en contrôlant la mise en œuvre des règles de l'UE, à faire en sorte que les Européens profitent chaque jour de la liberté qu'ils ont de vivre, de travailler, de faire des achats et de faire du commerce partout dans l'Union européenne.

1 474 dossiers d'infraction en cours au 1^{er} septembre 2018

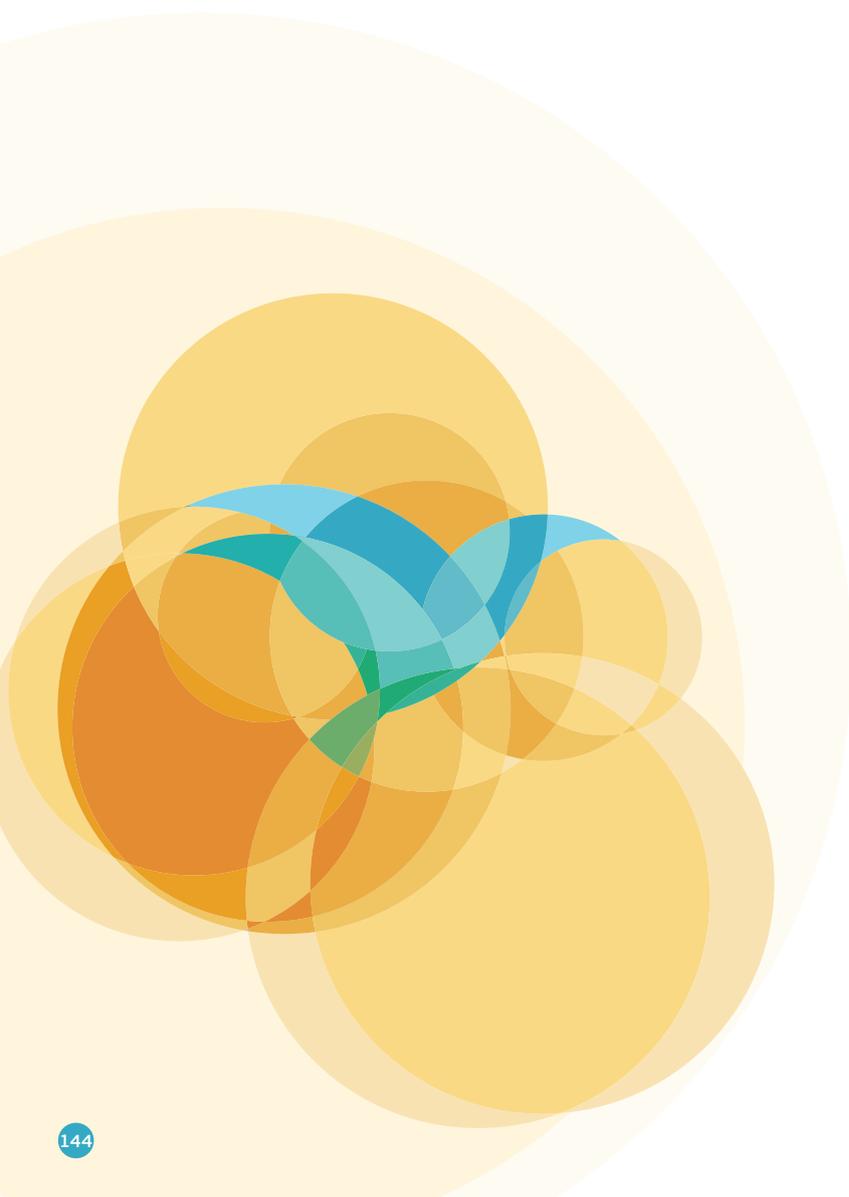




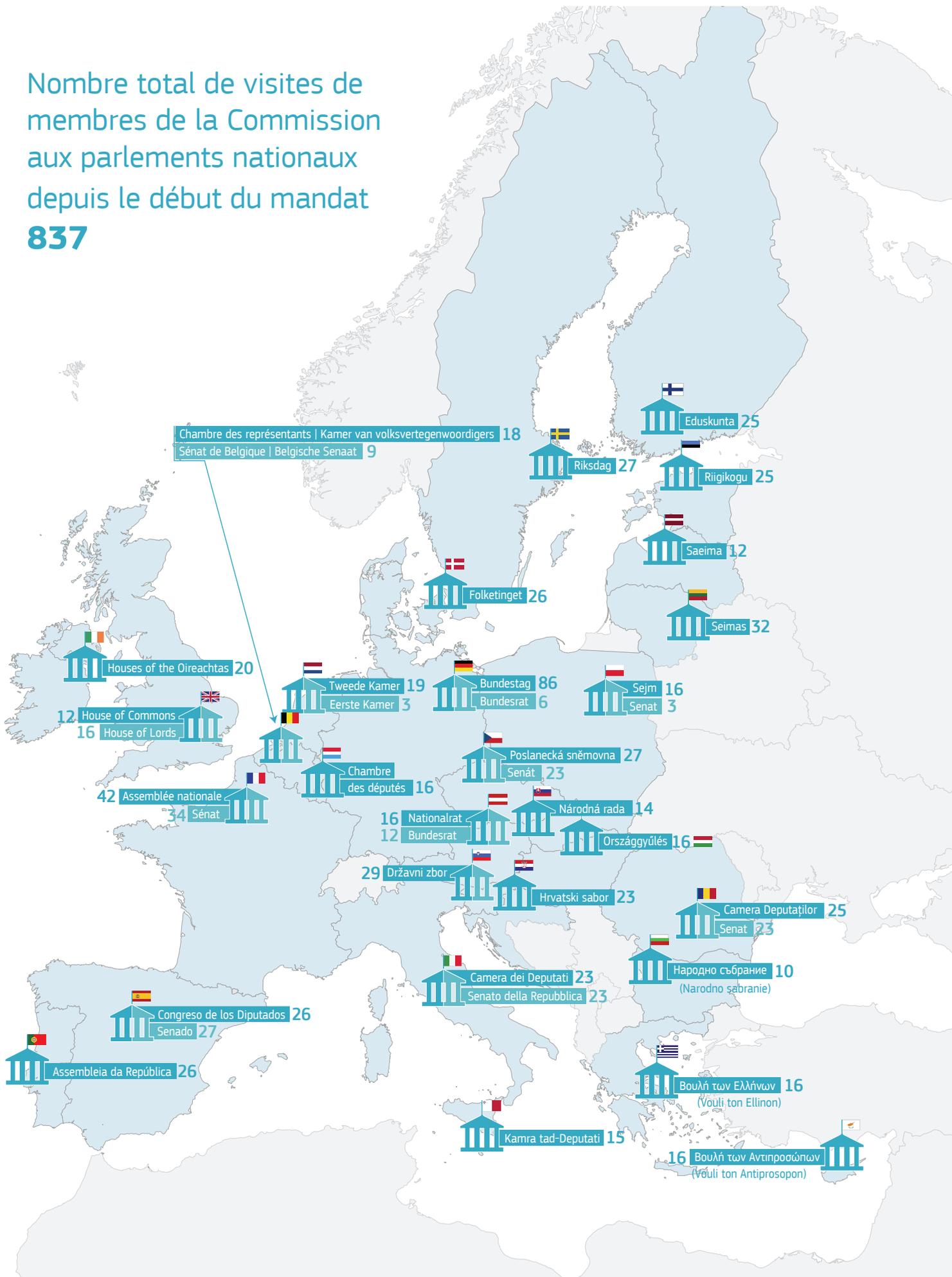
L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018
VISITES AUX PARLEMENTS NATIONAUX

Visites de membres de la Commission aux parlements nationaux et réunions avec leurs membres depuis le début du mandat

1^{er} novembre 2014 – 12 septembre 2018



Nombre total de visites de membres de la Commission aux parlements nationaux depuis le début du mandat **837**

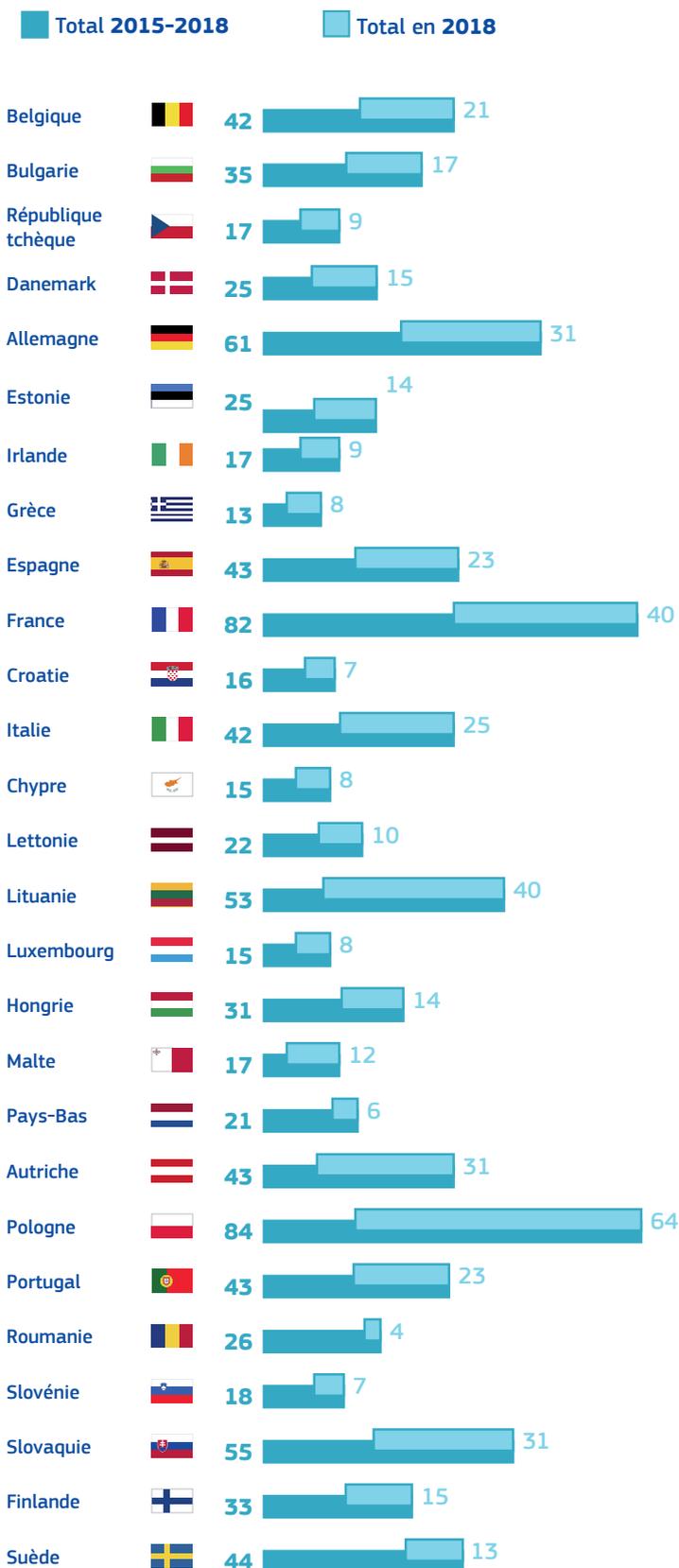




L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018

LES DIALOGUES CITOYENS

Les dialogues citoyens dans l'ensemble de l'UE



LES DIALOGUES CITOYENS

Le renforcement du fonctionnement démocratique de l'UE est une priorité pour l'actuelle Commission. Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, a demandé aux membres de la Commission, dans leurs lettres de mission, de «jouer un rôle actif sur le plan politique dans les États membres et dans le cadre des dialogues avec les citoyens». Depuis le début de la Commission Juncker, les vice-présidents de la Commission et les commissaires, ainsi que des fonctionnaires de la Commission, ont participé à **près de 1 000 dialogues citoyens dans l'ensemble de l'Union européenne**. Plus de 300 dialogues seront organisés d'ici la fin du mois de mars 2019.

LES DÉBATS SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

En mars 2017, lorsque le président Juncker a présenté le **livre blanc** de la Commission sur **l'avenir de l'Europe**, il a invité le Parlement européen et les États membres à accueillir, avec la Commission européenne, une série de **débats sur l'avenir de l'Europe** dans les parlements nationaux, les villes et les régions d'Europe. Cela a suscité un nombre accru de débats dans l'ensemble de l'UE.

LA CONSULTATION EN LIGNE

À la suite des initiatives du président français, M. Macron, et d'autres dirigeants, les États membres sont convenus, en avril 2018, d'un cadre commun destiné à organiser des consultations citoyennes, en se fondant sur l'expérience de la Commission européenne. Le 9 mai 2018, la Commission a lancé une consultation publique en ligne à destination de l'ensemble des Européens, en leur demandant dans quel sens ils souhaitent voir évoluer l'Union européenne à l'avenir. Les questions ont été rédigées par un panel de 96 personnes qui reflètent la diversité des citoyens européens. Plus de 40 000 personnes ont déjà envoyé leur contribution. Cette consultation en ligne a lieu parallèlement aux dialogues citoyens organisés par la Commission européenne et les États membres.

Vous pouvez participer aux dialogues citoyens ou à la consultation en ligne sur l'avenir de l'Europe: https://ec.europa.eu/commission/future-europe/consultation-future-europe_fr

LES DIALOGUES TRANSNATIONAUX

Des dialogues transnationaux ont lieu dans des villes frontalières et rassemblent des citoyens de deux ou trois États membres. Ils sont organisés par les centres d'information Europe Direct.

Les dialogues citoyens
(dont 20 dialogues citoyens
en direct sur Facebook) **en chiffres**



958 dialogues dans **345** villes

2015 53

2016 73

2017 317

2018 515

(jusqu'à l'État de l'Union 2018)

Participation totale depuis 2015



146,800
participants au total

Participants
par an

17,400

18,600

50,800

60,000 (**)

48,000 (*)

2015

2016

2017

2018



plus de 35 millions
d'impressions sur
les médias sociaux



1 million de spectateurs
ont assisté aux
diffusions en direct
sur le web

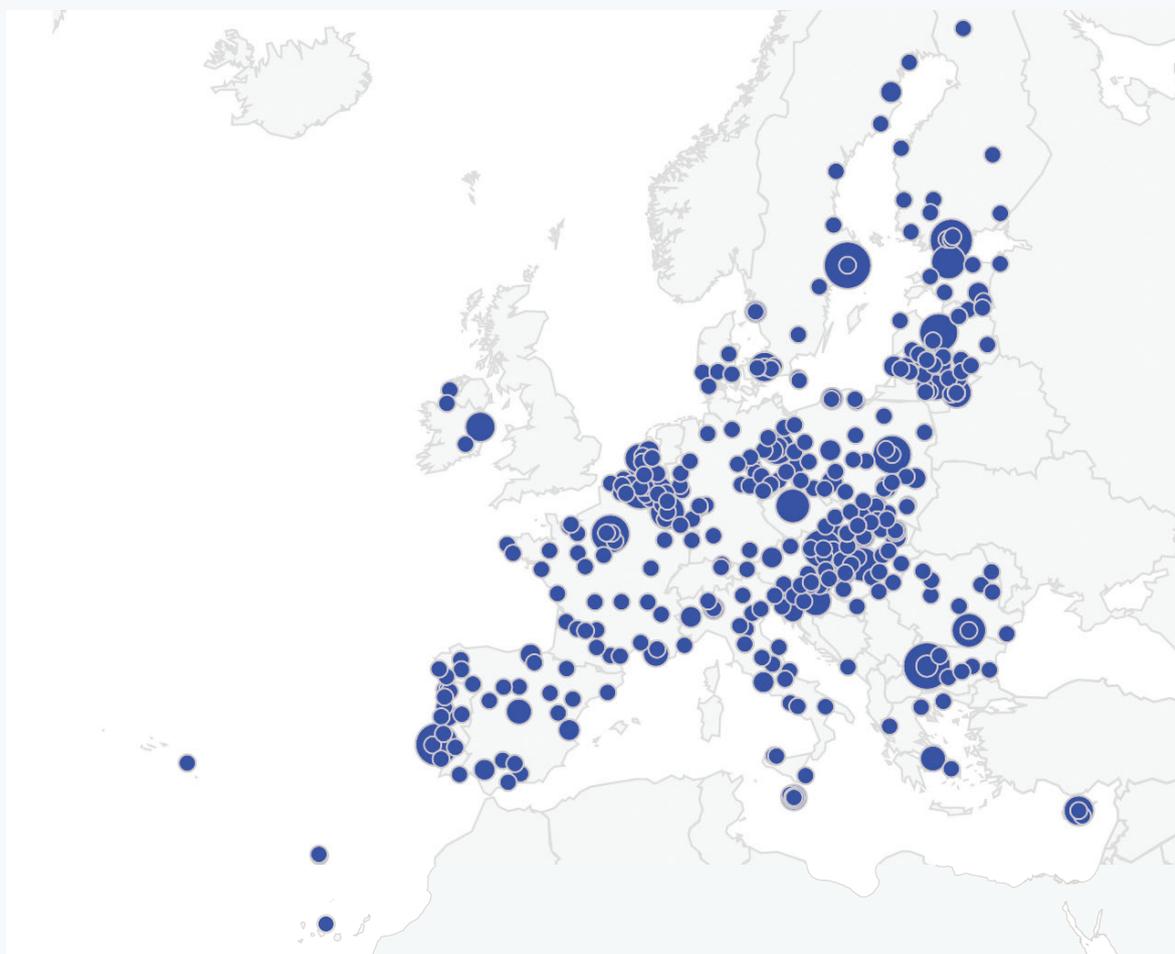


200 millions de personnes
constituent
l'audience
potentielle

(*) Estimation du nombre de participants d'ici au 12 septembre 2018.

(**) Estimation du nombre de participants d'ici à la fin 2018.

Dialogues citoyens depuis le début du mandat de la Commission Juncker



La Commission Juncker



COMMUNIQUER EN TANT QU'UNION EUROPÉENNE

La Commission n'est pas la seule à prendre part aux dialogues citoyens: les autres institutions de l'UE, elles aussi, s'y sont jointes. Le Parlement européen, le Comité économique et social européen et le Comité européen des régions dialoguent tous directement, à présent, avec les citoyens européens.

Les États membres adhèrent aussi à cette approche et ont lancé leurs propres initiatives ou des actions conjointes avec la Commission.

 <p>Parlement européen</p>	 <p>Conseil de l'Union européenne</p>	 <p>Commission européenne</p>	 <p>Comité économique et social européen</p>	 <p>Comité européen des régions</p>
---	--	--	---	--

COUP DE PROJECTEUR SUR DES DIALOGUES CITOYENS

En avril 2018, à Bled, en Slovénie, le Parlement européen et la Commission européenne ont organisé conjointement un dialogue citoyen. Les députés au Parlement européen Franc Bogovič et Tibor Szanyi ainsi que les commissaires Violeta Bulc et Phil Hogan représentaient les institutions. Le public a exprimé des idées sur le développement des zones rurales et sur les villages intelligents, où les services, traditionnels comme nouveaux, sont améliorés grâce au recours aux technologies numériques, à l'innovation et à une meilleure utilisation des connaissances. La connectivité et la politique agricole commune ont été les principaux sujets du débat.



” *Quels instruments financiers seront disponibles à l'avenir pour soutenir les petites entreprises ainsi que la recherche et l'innovation ?*

Une participante à un dialogue citoyen à Bled, en Slovénie

” *Nous décidons aujourd'hui de l'avenir de la politique agricole commune et nous devons veiller à ce qu'elle soit adaptée aux défis de l'avenir, tels que le changement climatique et la numérisation. À l'avenir, les agriculteurs utiliseront non seulement des tracteurs, mais aussi des smartphones et des tablettes. Nous devons les aider à étudier, à étendre leurs compétences et à se préparer à relever ces défis.*

Un participant à un dialogue citoyen à Bled, en Slovénie



Le président Juncker a tenu la promesse qu'il avait faite à l'occasion du dialogue organisé à Saint-Vith, en Belgique, lors de la Journée de la Communauté germanophone du 15 novembre 2016, de revenir et de mener un nouveau dialogue avec les citoyens à la même date en 2017. Le président a échangé avec le public au cours d'une discussion animée lors de laquelle il a partagé la tribune avec M. Karl-Heinz Lambertz, le président du Comité européen des régions, M. Oliver Paasch, ministre-président de la Communauté germanophone de Belgique, et M. Pascal Arimont, député au Parlement européen.

L'atmosphère était très stimulante, avec 700 personnes qui souhaitent aborder un large éventail de sujets, allant de questions régionales et locales à des préoccupations internationales plus vastes.

” *Pourquoi ne pratiquons-nous pas le recyclage partout en Europe? Ne peut-on pas définir des règles communes que tous les États membres devraient respecter ?*

Un participant à un dialogue citoyen à Saint-Vith, en Belgique

” *Pourquoi est-ce que ceux d'entre nous qui vivent dans des zones rurales paient plus cher pour les transports en commun lorsqu'ils traversent les frontières ?*

Une participante à un dialogue citoyen à Saint-Vith, en Belgique

LES DÉBATS SUR L'AVENIR DE L'EUROPE ORGANISÉS PAR LE PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement européen a lancé une série de débats de haut niveau sur l'avenir de l'Europe, qui ont lieu en son sein tout au long de l'année 2018. Tandis que les chefs d'État ou de gouvernement des pays exerçant la présidence tournante du Conseil — cette année, le Premier ministre bulgare, M. Borissov, et le chancelier autrichien, M. Kurz — ont des débats réguliers avec les parlementaires européens en session plénière, les dirigeants des autres États membres de l'UE sont désormais en mesure d'exposer publiquement leur vision de l'avenir de l'Europe dans le cadre d'un dialogue avec l'institution européenne élue au suffrage direct, lors de ses séances plénières. Jusqu'à présent, à l'invitation de son président, M. Antonio Tajani, le Parlement européen a accueilli les dirigeants de huit États membres dans le cadre de ces débats sur l'avenir de l'Europe, à savoir le Premier ministre irlandais (Taoiseach), M. Leo Varadkar, le Premier ministre croate, M. Andrej Plenković, le Premier ministre portugais, M. António Costa, le Premier ministre belge, M. Charles Michel, le Premier ministre luxembourgeois, M. Xavier Bettel, le Premier ministre néerlandais, M. Mark Rutte, le Premier ministre polonais, M. Mateusz Morawiecki, et le président français, M. Emmanuel Macron.



L'ÉTAT DE L'UNION EN 2018
L'ÉTAT DE L'OPINION PUBLIQUE DANS L'UE

L'état de l'opinion publique dans l'UE



Les Européens sont plus confiants qu'en 2017. 58 % des Européens se disent désormais optimistes quant à leur avenir. Les Européens émettent un avis positif sur la situation actuelle de l'économie européenne, pour la première fois depuis le début de la crise économique et financière en 2007. Le soutien à l'Union économique et monétaire reste très fort (74 % dans la zone euro).

La confiance dans les institutions européennes est en hausse par rapport à l'automne 2017. Un an avant les élections européennes, la proportion d'Européens ayant le sentiment que leur voix compte dans l'Union européenne (45 %) est à son plus haut niveau depuis 2004, et 70 % se sentent maintenant citoyens de l'Union européenne.

Source: Eurobaromètre standard, printemps 2018.

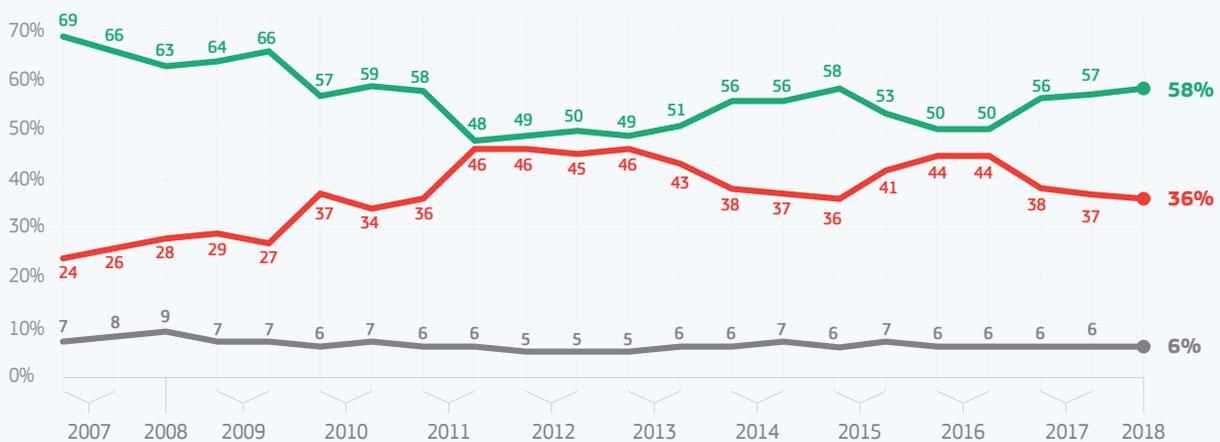


OPTIMISME QUANT À L'AVENIR DE L'UE

Diriez-vous que vous êtes très optimiste, plutôt optimiste, plutôt pessimiste ou très pessimiste concernant l'avenir de l'UE?



TOTAL «OPTIMISTES»
NE SAIT PAS
TOTAL «PESSIMISTES»





PERCEPTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Comment jugez-vous la situation économique actuelle de l'Europe?



TOTAL «BONNE»
NE SAIT PAS
TOTAL «MAUVAISE»

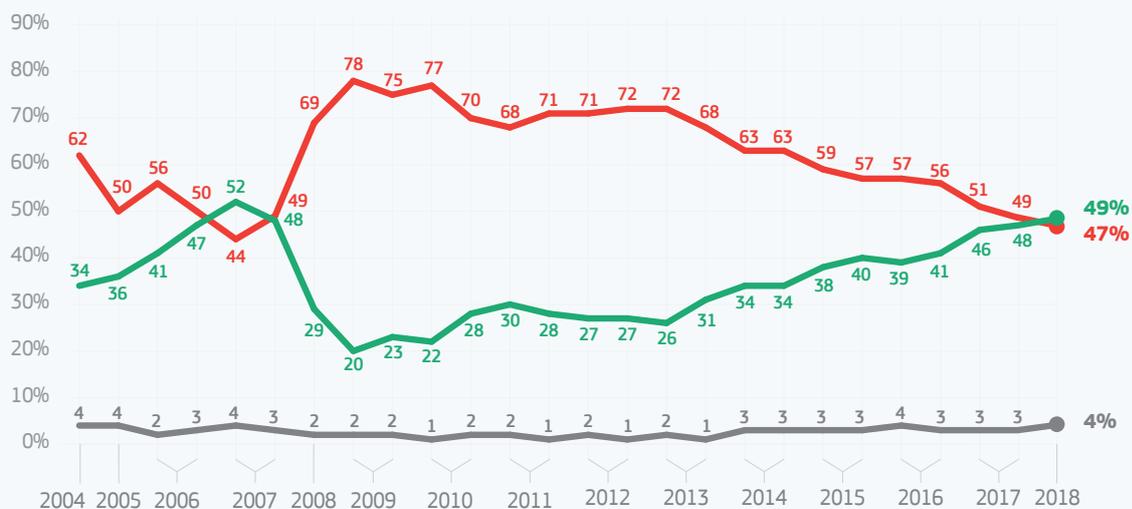


PERCEPTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE NATIONALE

Comment jugez-vous la situation économique actuelle de votre pays?



TOTAL «BONNE»
NE SAIT PAS
TOTAL «MAUVAISE»



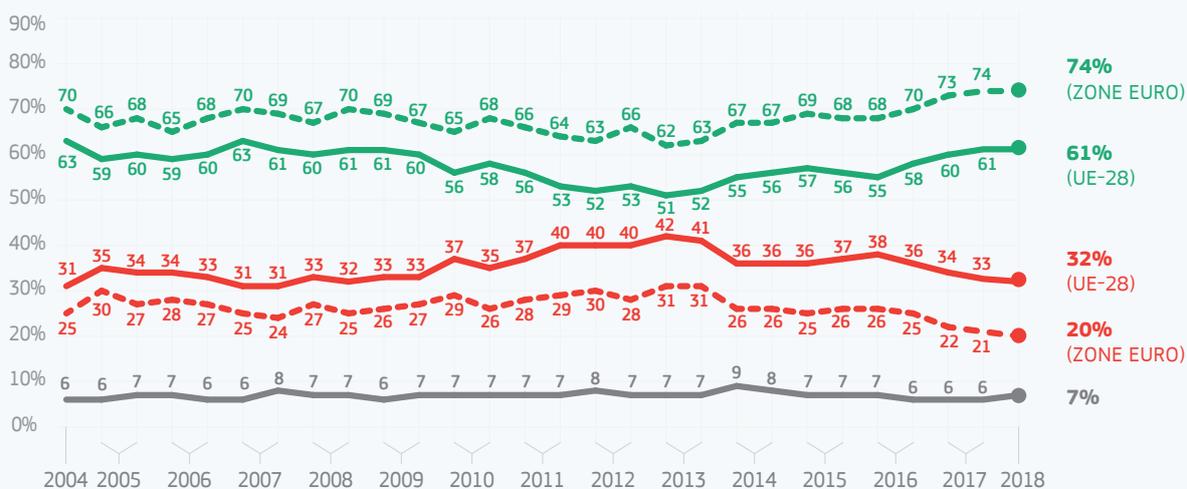


SOUTIEN EN FAVEUR DE L'EURO

Êtes-vous pour ou contre une Union économique et monétaire européenne avec une monnaie unique, l'euro?



POUR
NE SAIT PAS
CONTRE



CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS

«J'ai plutôt confiance dans les institutions suivantes»

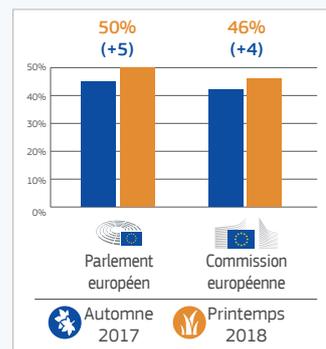
UNION EUROPÉENNE



GOVERNEMENT (NATIONALITÉ)



PARLEMENT (NATIONALITÉ)





MA VOIX COMPTE

«Ma voix compte dans l'UE»



TOTAL «D'ACCORD»
NE SAIT PAS
TOTAL «PAS D'ACCORD»

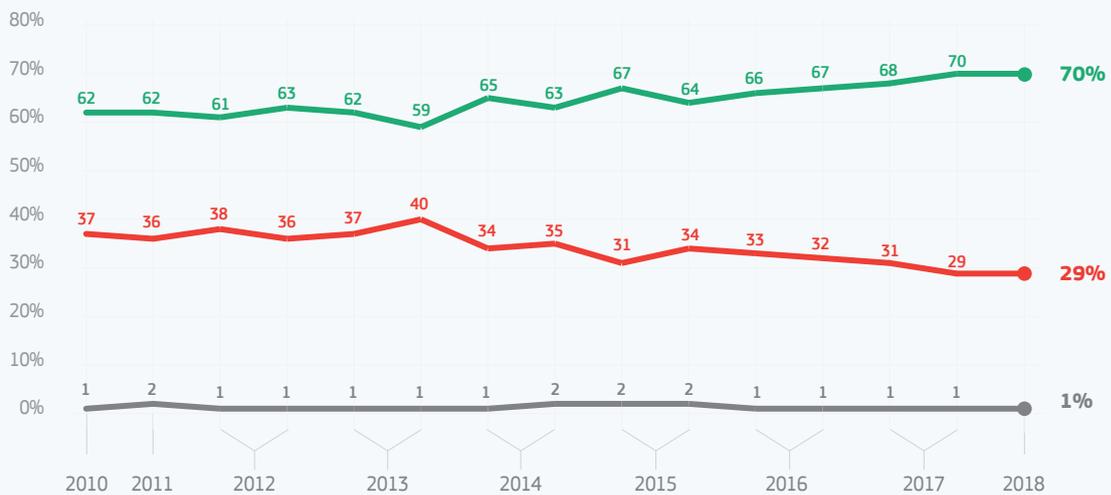


SENTIMENT D'ÊTRE CITOYEN(NE) DE L'UE

«Je me sens citoyen(ne) de l'UE»



TOTAL «OUI»
NE SAIT PAS
TOTAL «NON»



ÉTAT DE L'UNION 2018

DISCOURS SUR L'ÉTAT DE L'UNION 2018

(VERSION PRONONCÉE)



INTRODUCTION: UNE ARDENTE OBLIGATION D'ACTION ET DE VIGILANCE

Monsieur le Président,

Madame la Présidente du Conseil,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Parfois l'Histoire avance avec discrétion et à pas comptés et prend congé rapidement.

Tel est le cas lorsqu'il s'agit de l'action d'une Commission qui ne dispose que d'un mandat de cinq années pour changer définitivement les choses. Mais sur un laps de temps aussi court, on ne peut pas changer définitivement les choses.

La Commission actuelle, comme ses prédécesseurs, est un épisode, un bref moment dans la longue histoire de l'Union européenne. L'heure du bilan définitif de la Commission que je préside n'est pas encore venue.

Donc je ne vous présenterai pas aujourd'hui un bilan de ce que nous avons pu faire au cours des quatre années écoulées.

Au contraire, je vous dis que **le travail continue pendant les mois à venir pour faire de l'Union européenne, imparfaite, une Union européenne chaque jour plus parfaite.**

Il reste des choses à faire et c'est de cela que je voudrais vous parler ce matin.

Pas d'autosatisfaction. Pas de torsos bombés. Modestie et travail: voilà l'attitude que la Commission fera sienne, voilà notre agenda pour les mois à venir.

Parfois l'Histoire – l'Histoire au véritable sens du terme – s'invite dans la vie des nations sans préavis et tarde à la quitter.

Tel fut le cas au moment de la Grande Guerre qui, en 1914, a pris le continent par surprise, tellement fut ensoleillée, calme, paisible, optimiste l'année 1913.

En 1913, les Européens s'attendaient à vivre durablement en paix. Et pourtant une guerre fratricide déferla sur l'Europe l'année suivante.

Je fais référence à cette période non pas parce que je croirais que nous serions au seuil d'une nouvelle catastrophe en Europe.

L'Union européenne est garante de paix. Soyons heureux de vivre sur un continent de paix, un continent qui connaît la paix grâce à l'Union européenne.

Respectons donc mieux l'Union européenne, ne salissons pas son image, défendons notre façon d'être et notre façon de vivre.

Disons oui au patriotisme qui n'est pas dirigé contre les autres. Disons non au nationalisme surfait qui rejette et qui déteste les autres, qui détruit, qui cherche des coupables au lieu de chercher des solutions qui nous permettent de mieux vivre ensemble.

Le pacte fondateur de l'Union européenne – plus jamais la guerre – reste une ardente exigence. Une ardente obligation de vigilance qui s'impose chez nous et autour de nous.

L'ÉTAT DE NOTRE UNION EN 2018

DES EFFORTS QUI PORTENT LEURS FRUITS

Mesdames et Messieurs les Députés,

Quel est l'état de l'Union européenne aujourd'hui, en 2018?

Dix ans après Lehman Brothers, l'Europe a largement tourné la page de la crise économique et financière qui nous est venue d'ailleurs et qui nous a frappés d'une façon très souvent brutale.

L'Union européenne a connu une croissance ininterrompue depuis 21 trimestres.

L'emploi reprend des couleurs, avec près de 12 millions d'emplois créés depuis 2014. 12 millions d'emplois, c'est plus que la population de la Belgique.

Jamais autant de personnes – 239 millions d'hommes et de femmes – n'ont été au travail en Europe.

Le chômage des jeunes s'élève à 14,8 %. Ce chiffre reste trop élevé, mais il se situe à son plus bas niveau depuis 2000.

L'investissement est de retour en Europe, grâce notamment à notre Fonds européen pour les investissements stratégiques – que certains, de plus en plus rares, continuent à appeler le Plan Juncker – plan qui a généré 335 milliards d'euros d'investissements publics et privés. **Et nous sommes en marche vers les 400 milliards.**

Et puis il y a la Grèce. Après des années il faut dire douloureuses, après de graves problèmes sociaux sans précédent, la Grèce a réussi à mener à bien son programme et à se remettre sur pied. **Je salue une fois de plus les efforts herculéens du peuple grec, efforts que les autres Européens continuent à sous-estimer.** J'ai toujours défendu – et vous le savez – la Grèce, sa dignité, son rôle en Europe et notamment son maintien au sein de la zone euro. J'en reste fier.

L'Europe a aussi réaffirmé son statut de puissance commerciale. La puissance commerciale mondiale qui est la nôtre n'est rien d'autre que la preuve de la nécessité de partager nos souverainetés. L'Union européenne a aujourd'hui des accords commerciaux avec 70 pays. Ensemble, nous représentons 40 % du PIB mondial. Ces accords – je parle des accords commerciaux – très souvent, et souvent à tort, contestés, nous aident à exporter vers les autres parties du monde des normes européennes élevées en matière de sécurité alimentaire, en matière de droits des travailleurs, en matière environnementale, et en matière de droits des consommateurs.

Lorsqu'en juillet dernier, au cœur d'une dangereuse période de tensions internationales, je me suis rendu dans une même semaine à Pékin, Tokyo et Washington, j'ai pu parler, en tant que président de la Commission, au nom du plus grand marché unique au monde. Au nom d'une Union qui compte pour un cinquième de l'économie globale. Au nom d'une Union prête à défendre ses valeurs et à défendre ses intérêts. J'ai représenté l'Europe comme un continent ouvert, mais non pas comme un continent offert.

Fort de l'unité européenne, que j'ai pu exposer en principe et en détail, j'ai pu faire entendre la voix de l'Union européenne pour obtenir des résultats concrets pour nos citoyens et pour nos entreprises.

Unis, nous Européens, sommes, en tant qu'Union, devenus une force incontournable. À Washington, j'ai parlé au nom de l'Europe. Certains décrivent l'accord, l'arrangement que j'ai pu obtenir à l'issue de mes négociations avec le président Trump comme une surprise. Or, il n'y a pas eu de surprise parce qu'à chaque fois que l'Europe parle d'une seule voix, la surprise n'existe pas. Elle peut, si elle veut et si elle parle d'une seule voix, s'imposer aux autres.

L'Europe, là où c'est nécessaire, doit agir comme un seul homme.

UNE RESPONSABILITÉ GLOBALE

Nous l'avons prouvé lorsque nous n'avons cessé de défendre l'Accord de Paris sur le climat, parce que nous, Européens, **nous voulons laisser aux prochaines générations une planète plus propre**. Je partage les analyses de notre commissaire à l'Énergie en ce qui concerne les objectifs de réduction d'émissions de CO2 pour 2030. Elles sont scientifiquement exactes et politiquement nécessaires.

Les sécheresses de cet été rappellent avec brutalité, non seulement aux agriculteurs, l'importance de ces efforts qui sont les nôtres pour assurer la sauvegarde de l'avenir des générations futures. On peut évidemment ne pas vouloir voir le défi climatique et regarder ailleurs. Nous Commission et vous Parlement, nous nous devons de regarder vers l'avenir.

Mesdames et Messieurs,

Le monde, qui n'arrête pas de tourner, est devenu plus volatile que jamais. Les défis extérieurs auxquels notre continent doit faire face se multiplient jour après jour.

Nous ne pouvons donc pas relâcher, ne serait-ce qu'une seconde, nos efforts pour bâtir une Europe plus unie et plus forte.

L'Europe peut exporter sa stabilité, comme nous l'avons fait avec les élargissements successifs de notre Union, élargissements qui, pour moi, sont et restent des succès parce que nous avons réussi à réconcilier géographie et histoire européennes. Mais il reste des efforts à faire. **Nous devons définir d'une façon irrévocable notre attitude à l'égard des pays des Balkans occidentaux pour ce qui est de leur adhésion**. Autrement, d'autres se chargeront de façonner notre voisinage immédiat.

Regardons autour de nous. Ce qui se passe à l'heure où nous sommes en Syrie, à Idlib, doit être pour nous tous une cause de préoccupation profonde et immédiate. **Nous ne pouvons pas rester silencieux face à l'imminence d'un désastre humanitaire qui en fait est un désastre annoncé.**

Le conflit syrien illustre comment l'ordre international dont les Européens ont su bénéficier depuis la Deuxième Guerre mondiale est de plus en plus remis en cause.

Pour le reste, dans le monde d'aujourd'hui, l'Europe ne peut plus avoir l'assurance que les engagements qui furent pris hier seront encore tenus demain.

Les alliances d'hier ne seront peut-être plus les alliances de demain.

L'HEURE DE LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE

Je le disais, le monde d'aujourd'hui a besoin d'une Europe forte et unie.

Une Europe qui travaille en faveur de la paix, d'accords commerciaux et de relations monétaires stables, même si d'autres ailleurs sont trop enclins à choisir des guerres commerciales, voire monétaires. En fait, je n'aime pas l'unilatéralisme irrespectueux des attentes et des espoirs des autres. **Je resterai toujours un multilatéraliste convaincu.**

Si l'Europe se rendait mieux compte de sa puissance politique, de la puissance économique et parfois militaire de ses nations, nous pourrions abandonner le rôle exclusif de payeur global, chose que, de toute façon, nous voulons rester. **Nous devons devenir davantage un acteur global.** Yes, we are global payers, but we have to be global players too.

C'est la raison pour laquelle, en dépit d'une forte résistance à l'époque, j'ai relancé, dès 2014, l'Union européenne de la défense. C'est pourquoi, dans les prochains mois, la Commission continuera à travailler pour que le Fonds européen de défense et la Coopération permanente structurée dans le domaine de la défense deviennent pleinement opérationnels. Une précision – importante à mes yeux – à cet endroit: nous ne militariserons pas l'Union européenne. Ce que nous voulons, c'est devenir plus responsables et plus indépendants.

Parce que seule une Europe forte et unie peut protéger nos citoyens des menaces intérieures et extérieures – du terrorisme au changement climatique.

Seule une Europe forte et unie peut préserver les emplois dans un monde ouvert et interconnecté.

Seule une Europe forte et unie peut maîtriser les défis de la numérisation mondiale.

Nous, Européens, parce que nous sommes le plus grand marché unique au monde, nous pouvons établir des normes pour les mégadonnées, pour l'intelligence artificielle, pour l'automatisation, tout en défendant nos valeurs, les droits et l'individualité de nos citoyens. Nous pouvons le faire à condition que nous soyons unis.

Une Europe forte et unie permet à ses États membres de décrocher les étoiles. C'est grâce à notre programme Galileo que l'Europe reste dans la course à l'espace. Aucun État membre, aucun, n'aurait pu mettre en orbite 26 satellites dont bénéficient déjà aujourd'hui 400 millions d'utilisateurs dans le monde. Aucun État membre n'y serait parvenu seul. Galileo, oui, est un succès, un succès d'abord, sinon exclusivement, européen. **Sans l'Europe, pas de Galileo. Soyons-en fiers.**

Monsieur le Président,

La géopolitique nous apprend que **l'heure de la souveraineté européenne a définitivement sonné.**

L'heure pour l'Europe de prendre entre ses mains son destin. L'heure pour l'Europe de développer ce que j'ai appelé «Weltpolitikfähigkeit» – cette capacité à jouer notre rôle pour prendre de l'influence sur le cours des choses mondiales. L'Europe doit devenir davantage un acteur souverain dans les relations internationales.

La souveraineté européenne provient de la souveraineté nationale de nos États membres. Elle ne remplace pas ce qui est propre aux nations. Partager nos souverainetés – là où il le faut – rend chacun de nos États et chacune de nos nations plus forts.

Cette conviction qu'«unis nous sommes plus grands» est l'essence même de ce que veut dire faire partie de l'Union européenne.

La souveraineté européenne ne sera jamais dirigée contre les autres. L'Europe doit rester un continent d'ouverture et de tolérance. Et elle va le rester.

L'Europe ne sera jamais une forteresse tournant le dos au monde, et notamment au monde qui souffre. L'Europe ne sera jamais une île. L'Europe doit et va rester multilatérale. Parce que la planète appartient à tous et non pas seulement à quelques-uns.

Tel est aussi l'enjeu des élections au Parlement européen qui auront lieu en mai 2019. Nous mettrons à profit les 250 jours qui nous séparent des élections européennes pour apporter à nos concitoyens la preuve que, lorsque nous agissons ensemble, l'Union européenne peut obtenir des résultats et qu'elle respecte les engagements que nous avons pris en début de ce mandat.

D'ici les élections européennes, **nous devons démontrer que l'Europe peut surmonter les différences entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest.** L'Union européenne, l'Europe, est trop petite pour se diviser, un jour en deux, le lendemain en quatre.

Nous devons démontrer qu'ensemble, Est, Ouest, Sud et Nord, nous pouvons semer les graines d'une Europe plus souveraine.

TENIR NOS PROMESSES

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Lorsqu'ils iront voter en mai 2019, les citoyens européens ne se soucieront pas de savoir ce que la Commission a proposé. Mais cela les intéressera vivement de savoir que les géants de l'internet sont taxés là où ils réalisent leurs bénéfices. Ce que les électeurs veulent – en tout cas beaucoup d'entre eux, pas tous à ma connaissance – c'est que la proposition de la Commission à ce sujet acquière rapidement force de loi. Ceux qui expriment ce souhait ont absolument raison.

Lorsque les Européens iront voter en 2019, ils seront peu impressionnés par les bonnes intentions de la Commission de s'attaquer au problème des plastiques à usage unique pour que nos océans ne se transforment pas en poubelle marine. Si nous voulons que les Européens aient confiance en nous et soient convaincus de la justesse de notre action, il nous faut une réglementation européenne qui consacre l'interdiction des plastiques à usage unique.

Nous affirmons tous – le plus souvent dans de beaux discours – que nous voulons être plus ambitieux sur les grands enjeux et plus modestes sur ceux de moindre importance. Pourtant, les Européens, en mai 2019, n'applaudiront pas si nous continuons à devoir changer d'heure deux fois par an à cause de réglementations européennes. **Le changement d'heure doit être aboli. Les États membres, conformément au principe de subsidiarité, devraient décider eux-mêmes si leurs citoyens doivent vivre à l'heure d'été ou à l'heure d'hiver.** J'espère que le Parlement et le Conseil auront la même perception et veilleront à ce que des solutions régionales compatibles avec notre marché intérieur soient trouvées. **Le temps presse.**

Plus généralement, je vous encourage tous à travailler en étroite coopération au cours des prochains mois afin que nous puissions réaliser avant les élections au Parlement européen ce que nous avons promis en 2014.

Au début de ce mandat, nous avons tous promis collectivement de bâtir un marché unique numérique plus innovant, une Union économique et monétaire plus approfondie, une union bancaire, une union des marchés des capitaux, un marché unique plus juste, une union de l'énergie avec une politique en matière de climat tournée vers l'avenir, un agenda global en matière de migration et une union de la sécurité. Nous avons aussi – en tout cas la plupart d'entre nous – nourri l'ambition de ne plus traiter la dimension sociale de l'Europe comme un parent pauvre, mais de la développer pour qu'elle réponde aux défis de demain.

Cette Commission a déjà présenté toutes les propositions et toutes les initiatives que nous avons annoncées en 2014. La moitié ont déjà été adoptées par le Parlement et le Conseil, 20 % sont en bonne voie, et 30 % restent l'objet de consultations parfois difficiles.

Mesdames et Messieurs,

Je n'accepte pas que la Commission soit tenue pour seule responsable de tous les manquements – car il y en a eu, naturellement. Nos propositions sont connues, notamment sur les questions relatives aux réfugiés et à la migration. Elles devraient être adoptées et mises en œuvre. Je n'admettrai pas non plus à l'avenir que l'on blâme uniquement la Commission – mais je sais que cela arrivera –, qu'on fasse de la Commission l'unique bouc émissaire. On peut trouver des boucs émissaires dans toutes les institutions, mais certainement moins à la Commission et au Parlement qu'ailleurs.

Sur un très large éventail de sujets, faire preuve de leadership reste indispensable. Cela vaut également en ce qui concerne l'achèvement de notre **union de la sécurité**. Les Européens s'attendent légitimement à ce que l'Union européenne assure leur sécurité et les protège. **C'est la raison pour laquelle la Commission propose aujourd'hui de nouvelles règles afin que tout contenu terroriste mis en ligne soit supprimé dans un délai d'une heure** – une heure, c'est en effet le laps de temps décisif pendant lequel le maximum de dommages peut être causé. De plus, **nous proposons d'élargir le mandat du Parquet européen, qui a été récemment créé, afin d'y inclure la lutte contre les actes terroristes**. Nous devons être en mesure d'assurer que les terroristes seront poursuivis à travers toute l'Europe, au-delà des frontières. Les terroristes ne connaissent pas de frontières. **Nous ne devons pas nous en rendre complices par notre absence de coopération.**

C'est pourquoi nous proposons également aujourd'hui **de nouvelles mesures afin de pouvoir lutter efficacement contre le blanchiment de capitaux au-delà des frontières.**

Nous devons nous montrer tout aussi déterminés pour garantir l'organisation d'élections libres et justes en Europe. **C'est pour cela que la Commission propose aujourd'hui de nouvelles règles pour protéger la vie de nos démocraties de toute manipulation par des pays tiers, voire – cela s'est vu – par une alliance massive d'intérêts privés.**

Il est évident qu'un leadership et un esprit de compromis s'imposent tout particulièrement pour ce qui est de la **migration**. Nous avons accompli plus de progrès dans ce domaine qu'on ne l'entend souvent dire. Cinq des sept propositions de la Commission en vue de réformer notre régime d'asile européen commun ont été approuvées. Nos efforts ont porté leurs fruits, puisque le nombre d'arrivées de réfugiés en Méditerranée orientale a chuté de 97 %, et de 80 % par la route de la Méditerranée centrale. Les opérations de l'Union européenne ont contribué à sauver plus de 690 000 vies en mer depuis 2015.

Toutefois, les États membres n'ont toujours pas trouvé le juste équilibre entre la responsabilité que chaque pays doit assumer sur son propre territoire et l'indispensable solidarité mutuelle dont les États membres doivent faire preuve s'ils veulent conserver l'espace Schengen sans frontières intérieures. **Je suis et reste opposé aux frontières intérieures. Là où celles-ci ont été rétablies, elles doivent être supprimées. Si elles restaient en place, ce serait un retour en arrière inacceptable au regard de ce qu'est l'Europe et de ce qu'elle peut devenir.**

La Commission et plusieurs présidences du Conseil ont avancé de nombreuses propositions en matière de migration. **J'invite la présidence autrichienne du Conseil – et je sais qu'elle m'entendra – à faire dès maintenant le pas décisif indispensable pour élaborer des solutions durables concernant une réforme équilibrée en matière de migration.** Nous ne pouvons pas, à chaque fois qu'un nouveau navire arrive sur nos côtes, continuer à chercher des solutions ad hoc pour les personnes à bord. De telles solutions sont insuffisantes. **Nous avons besoin de beaucoup plus de solidarité, pour le présent mais aussi pour l'avenir: cette solidarité doit être durable, et elle doit aussi être organisée.**

Si nous avons besoin de plus de solidarité, c'est aussi pour être plus efficaces. Il en va de même lorsqu'il s'agit de mettre en place un **mécanisme européen de protection civile renforcé**. Lorsqu'un pays est en feu, alors c'est toute l'Europe qui est en feu. Parmi les images marquantes de l'été, je ne retiendrai pas seulement les feux de forêt, mais aussi les applaudissements avec lesquels les Suédois, menacés par les flammes, ont salué les pompiers polonais venus à leur secours par solidarité – Europe at its best.

Mais revenons à la migration. **Nous présentons aujourd'hui une proposition visant à renforcer le corps européen de garde-frontières et de garde-côtes**. Il faut protéger nos frontières extérieures plus efficacement. C'est pourquoi nous proposons de porter le nombre de garde-frontières européens, financés par le budget européen, à 10 000 d'ici à 2020.

Nous mettons également sur la table une proposition destinée à renforcer le développement de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile. Les États membres ont besoin d'un appui européen accru pour le traitement des demandes d'asile – un traitement qui doit se faire dans le respect de la convention de Genève.

Une autre proposition que nous faisons vise à accélérer le retour des migrants en situation irrégulière.

Je réitère ici, devant ce Parlement, mon souhait, je dirais même mon invitation pressante, à **ouvrir des voies d'accès légales vers l'Union européenne**. **Nous avons besoin de migrants qualifiés**. Dans ce domaine également, la Commission a depuis longtemps mis des propositions sur la table. Je vous invite à les adopter.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Je voudrais vous parler de l'avenir et donc de notre continent cousin qu'est l'Afrique.

D'ici à 2050, l'Afrique comptera 2,5 milliards d'habitants. Une personne sur quatre sera africaine.

Nous devons investir davantage dans nos relations avec ce grand et noble continent et ses nations individuelles. Et nous devons arrêter d'envisager cette relation africano-européenne dans la seule perspective d'un donneur d'aide au développement. Une telle approche serait insuffisante. En fait, humiliante pour l'Afrique.

L'Afrique n'a pas besoin de charité, elle a besoin d'un partenariat équilibré, d'un vrai partenariat. Et nous Européens, nous avons besoin au même titre de ce partenariat.

En préparant ce discours, j'ai parlé avec mes amis africains, notamment avec le président Kagame, président de l'Union africaine. Nous sommes tombés d'accord pour dire qu'à **l'avenir, nos engagements respectifs doivent être réciproques**. **Nous voulons construire un nouveau partenariat avec l'Afrique**.

La Commission propose aujourd'hui **une nouvelle alliance entre l'Afrique et l'Europe, une alliance pour des investissements et pour des emplois durables**. Cette alliance – telle que nous l'envisageons – permettrait de créer jusqu'à 10 millions d'emplois en Afrique au cours des cinq prochaines années.

Nous voulons créer un cadre permettant d'attirer davantage d'investissements privés vers l'Afrique.

À vrai dire, nous ne partons pas de zéro: notre Fonds d'investissement extérieur, lancé ici même il y a deux ans, mobilisera plus de 44 milliards d'euros d'investissements dans les secteurs public et privé en Afrique. Les projets prévus, les projets engagés, mobiliseront aujourd'hui 24 milliards d'euros.

Nous concentrerons nos investissements dans les domaines où les investissements font une véritable différence. D'ici à 2020, l'Union européenne aura soutenu 35 000 étudiants et chercheurs africains grâce à notre programme Erasmus remusclé. Jusqu'en 2027, ce chiffre sera porté à 105 000.

Le commerce entre l'Europe et l'Afrique n'est pas sans importance. 36 % du commerce de l'Afrique se fait d'ores et déjà avec l'Union européenne. Mais les échanges commerciaux entre nous ne sont pas suffisants. Je suis convaincu que nous devrions faire évoluer les nombreux accords commerciaux entre les pays africains et l'Union européenne **vers un accord de libre-échange de continent à continent, un partenariat économique entre partenaires égaux.**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Un autre sujet sur lequel je pense qu'il est indispensable que l'Union fasse preuve de leadership est le Brexit. Je n'entrerai pas dans le détail des négociations, qui sont gérées de main de maître par mon ami Michel Barnier sur la base de la position unanime et confirmée à maintes reprises par les 27 États membres. Permettez-moi toutefois de rappeler trois principes qui devraient guider notre action sur le Brexit au cours des prochains mois.

Premièrement, nous respectons naturellement la décision britannique de quitter notre Union mais nous la regrettons vivement, tout comme vous. Et nous demandons aussi au gouvernement britannique de comprendre qu'un pays qui quitte l'Union ne peut pas jouir d'une situation aussi favorable qu'un État membre. Si vous quittez l'Union, vous ne faites bien évidemment plus partie de notre marché unique, et encore moins de seulement quelques parties de celui-ci.

Deuxièmement, **la Commission, ce Parlement et tous les autres États membres maintiendront sans faiblir leur loyauté et leur solidarité à l'égard de l'Irlande sur la question de la frontière irlandaise.** C'est la raison pour laquelle nous voulons rechercher une solution créative qui évite la mise en place d'une frontière physique entre l'Irlande et l'Irlande du Nord. Et nous défendrons tous les éléments de l'accord du Vendredi saint. **C'est le Brexit qui risque de rendre la frontière plus visible en Irlande du Nord. Ce n'est pas l'Union européenne.**

Troisièmement, après le 29 mars 2019, **le Royaume-Uni ne sera jamais, à nos yeux, un pays tiers comme les autres.** Le Royaume-Uni sera toujours un voisin et un partenaire très proche, que ce soit dans les domaines politiques, économiques ou de la sécurité.

Ces derniers mois, lorsque nous avons eu besoin d'unité au sein de l'Union, la Grande-Bretagne a été à nos côtés, animée par les mêmes valeurs et principes que tous les autres Européens. C'est pourquoi j'accueille favorablement la proposition de la Première ministre Theresa May de mettre sur pied un nouveau partenariat ambitieux pour l'avenir, après le Brexit. Nous convenons, comme mentionné dans la déclaration de Chequers, que le point de départ d'un tel partenariat devrait être une zone de libre-échange entre le Royaume-Uni et l'Union européenne.

Sur la base de ces principes, les négociateurs de la Commission, mon cher ami Michel Barnier en tête, sont prêts à travailler jour et nuit jusqu'à ce que nous parvenions à un accord. Nous avons le devoir, vis-à-vis de nos citoyens et de nos entreprises, d'assurer un retrait ordonné du Royaume-Uni et une stabilité maximale par la suite. Ce ne sera pas la Commission qui fera obstacle à ce processus.

UNE PERSPECTIVE CONVAINCANTE POUR L'AVENIR

Mesdames et Messieurs les Députés,

D'ici les élections européennes et d'ici au sommet qui aura lieu le 9 mai de l'année prochaine en Roumanie, beaucoup de travail reste à faire.

À **Sibiu**, il faudra convaincre nos concitoyens que, sur l'essentiel, nous partageons la même conception de la finalité de notre Union. Les peuples n'aiment pas les incertitudes ni les finalités diffuses. Ils aiment des indications claires, ils détestent les à-peu-près et les demi-mesures. Alors, n'offrons pas de demi-mesures aux citoyens européens.

Tout cela constitue l'agenda européen sur la route vers Sibiu.

D'ici Sibiu, nous devons ratifier l'accord de partenariat entre l'Union européenne et le Japon, pour des raisons économiques, mais aussi géopolitiques.

D'ici le sommet de Sibiu, nous avons pour devoir de négocier un accord de principe sur le **budget de l'Union européenne** après 2020.

Si nous voulons – il faudra que nous le fassions – donner aux jeunes Européens la chance d'exploiter au maximum les possibilités offertes par le programme Erasmus, qui mérite de disposer de plus de moyens de financement, il faudra que nous décidions de cette enveloppe, de cette enveloppe comme d'autres enveloppes.

Si nous voulons donner plus d'opportunités à nos chercheurs, à nos start-ups, pour éviter qu'un manque de ressources conduise à une réduction drastique du nombre des postes de chercheurs, il faudra décider sur le budget avant les élections européennes.

Si nous voulons, sans nous militariser, multiplier par vingt les dépenses en matière de défense, nous devons décider avant les élections européennes.

Si nous voulons consacrer 23 % d'investissements de plus pour l'Afrique, il faudra décider rapidement.

On me dit toujours – chefs d'État, ministres, parlementaires européens et nationaux – qu'on ne peut pas décider avant les élections, comme si les élections étaient une crise de démocratie. Non. Il est normal en démocratie d'avoir des élections, il est normal, urgent de décider avant les élections pour montrer la voie à ceux qui sont supposés nous élire.

D'ici l'année prochaine, nous aurons aussi à développer davantage le **rôle international de l'euro**. Après seulement vingt années d'existence – et en dépit des voix déclinistes qui nous ont accompagnés sur ce trajet – l'euro a déjà un riche parcours derrière lui.

L'euro est devenu la deuxième monnaie mondiale, il est la deuxième monnaie après le dollar. 60 pays lient d'une manière ou d'une autre leur propre monnaie à l'euro. **Mais nous devons faire plus pour permettre à notre monnaie unique de jouer pleinement son rôle sur la scène internationale.**

Des événements récents ont mis en lumière la nécessité d'approfondir notre Union économique et monétaire et de construire des marchés des capitaux liquides et profonds. De nombreuses propositions de la Commission en ce domaine n'attendent que d'être adoptées.

Nous devons et nous pouvons aller plus loin. Il est aberrant que l'Europe règle 80 % de sa facture d'importation d'énergie – qui s'élève à 300 milliards d'euros par an – en dollars américains, alors que 2 % seulement de nos importations d'énergie nous proviennent des États-Unis. Il est aberrant, ridicule que les compagnies européennes achètent des avions européens en dollars et non pas en euros. Il faut changer tout cela.

C'est la raison pour laquelle la Commission présentera avant la fin de l'année des initiatives pour renforcer le rôle international de l'euro. **L'euro doit devenir l'instrument actif de la nouvelle souveraineté européenne.** Et pour cela, la première chose à faire est de mettre notre maison en ordre en renforçant et en approfondissant l'Union économique et monétaire, comme nous avons d'ailleurs commencé à le faire. Sans une Union économique et monétaire approfondie, nous manquerons d'arguments crédibles pour renforcer le rôle international de l'euro. Nous devons parachever l'Union économique et monétaire pour que l'Europe et l'euro puissent devenir plus forts.

Et toujours sur la voie vers Sibiu, Hermannstadt, je voudrais que nous réalisions des progrès tangibles en ce qui concerne le renforcement de notre politique étrangère. Il faudra renforcer notre **capacité à parler d'une seule voix en matière de politique étrangère.** Il n'est pas normal que l'Europe se réduise elle-même au silence lorsqu'au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève, nous ne pouvons pas parler haut et fort pour condamner les violations des droits de l'homme en Chine parce qu'un État membre s'y est opposé. Je cite cet exemple, je pourrais en citer d'autres.

C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, la Commission vous propose à nouveau de passer au vote à la majorité qualifiée dans des domaines précis de nos relations extérieures. Je répète le message que j'avais expliqué, détaillé, l'année passée. Nous allons faire des propositions pour pouvoir procéder dans certains domaines – pas dans tous les domaines – en matière de politique étrangère par majorité qualifiée.

Le traité tel qu'il est permet au Conseil européen de prendre une décision dans ce sens. **J'estime que le temps est venu de donner vie à la clause passerelle du traité de Lisbonne permettant d'ouvrir la voie vers la prise de décision à la majorité qualifiée – clause passerelle qui est la «beauté dormante oubliée» du traité.**

Je pense d'ailleurs, puisque nous y sommes, que, pour certaines matières relevant de la fiscalité, nous devrions pouvoir décider également par majorité qualifiée.

Un mot, Monsieur le Président, pour dire que notre façon de discuter de nos désaccords m'interpelle de plus en plus. Les échanges polémiques entre gouvernements, parfois entre institutions, se font de plus en plus nombreux. Mais **ce ne sont pas les propos polémiques et souvent blessants qui permettent à la construction européenne d'avancer.**

Ce qui m'inquiète, ce n'est pas seulement une tonalité regrettable lorsque les forces politiques discutent entre elles. C'est aussi vrai pour la façon dont certains traitent, parce qu'ils veulent mettre fin à tout débat, les médias et les journalistes. L'Europe doit rester une place où la liberté de la presse n'est pas remise en cause. De trop nombreux journalistes sont intimidés, attaqués, assassinés. **Il n'y a pas de démocratie sans une presse libre.**

D'une façon générale, nous devons, Mesdames et Messieurs, retrouver les vertus du compromis. Rechercher le compromis n'est pas une faiblesse, n'implique pas le sacrifice de nos convictions et n'empêche pas le libre débat qui respecte le point de vue des uns et des autres.

La Commission s'oppose à toutes les atteintes à l'État de droit. Nous restons préoccupés par l'évolution des débats dans certains de nos États membres. **L'article 7 doit s'appliquer là où l'État de droit est en danger.**

À cet égard, le premier vice-président Timmermans effectue un travail, je dois dire, remarquable mais très souvent, trop souvent, solitaire pour défendre l'État de droit. Il bénéficie de mon ferme appui personnel et de celui de toute la Commission.

Et puis il y a un point auquel nous ne devons pas et nous ne pouvons pas déroger: les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne doivent être respectés et être exécutés. L'Union européenne est une communauté de droit. **Le respect de la règle de droit et le respect des décisions de justice ne sont pas une option mais une obligation.**

CONCLUSION

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

et pour beaucoup d'entre vous chers amis,

En introduisant, non pas mon dernier discours, mais mon dernier discours sur l'état de l'Union européenne, je vous ai parlé de l'histoire, de la petite histoire qui couvre le mandat de cette Commission, et de la grande Histoire qui est celle de l'Europe.

Nous sommes tous, les uns et les autres, responsables de l'Europe telle qu'elle est. Et nous serons tous responsables, les uns et les autres, de l'Europe qui sera.

L'Histoire est ainsi faite: les Parlements et les Commissions passent, l'Europe reste. Pour que l'Union européenne devienne ce qu'elle doit être, nous devons avoir à l'esprit plusieurs éléments.

Je voudrais que l'Europe quitte les gradins du stade mondial. L'Europe ne doit pas être un spectateur, un commentateur des événements internationaux. Elle doit être un acteur constructif, un façonneur, un architecte du monde de demain.

Il y a une forte demande d'Europe à travers le monde. Pour satisfaire à cette demande pressante, il faudra que, sur la scène internationale, l'Europe s'exprime d'une seule voix. Dans le concert des nations, la voix de l'Europe doit être intelligible, compréhensible, distinguable pour être écoutée et entendue. Federica Mogherini a fait avancer la cohérence diplomatique de l'Union européenne comme on ne l'a jamais fait avant. Mais ne retombons jamais plus dans l'incohérence des diplomaties nationales concurrentes et parallèles. La diplomatie européenne doit être une. Et notre solidarité multilatérale doit être entière.

Je voudrais que, dorénavant, nous fassions de plus grands efforts pour rapprocher l'Est et l'Ouest de l'Europe. Mettons un terme à ce triste spectacle de la division intra-européenne. Notre continent et ceux qui ont mis fin à la guerre froide méritent mieux.

Je voudrais que l'Union européenne prenne davantage soin de sa dimension sociale. Ceux qui ignorent les attentes justifiées des travailleurs et des petites entreprises font courir un grand risque à la cohésion de nos sociétés. Transformons les intentions du sommet de Göteborg en règles de droit.

Je voudrais que les élections de l'année prochaine soient un grand moment pour la démocratie européenne. Je souhaite que l'expérience des Spitzenkandidaten, des têtes de liste – petite avancée dans la démocratie européenne – soit renouvelée. Pour moi, cette expérience sera d'autant plus crédible le jour où nous aurons de véritables listes transnationales. **Je crois que, pour 2024, il faudra le faire.**

Surtout et avant tout, je voudrais que nous disions non au nationalisme malsain et que nous disions oui au patriotisme éclairé. Gardons à l'esprit que le patriotisme du 21^e siècle est à double dimension, l'une nationale, l'autre européenne, les deux ne s'excluant pas.

J'aime, disait le philosophe français Blaise Pascal, les choses qui vont ensemble. **Pour tenir sur leurs deux jambes, nations et Union européenne doivent marcher ensemble.** Celui qui aime l'Europe doit aimer les nations qui la composent, celui qui aime sa patrie doit aimer et peut aimer l'Europe. Le patriotisme est une vertu, le nationalisme borné est un mensonge accablant et un poison pernicieux.

En un mot: restons fidèles à ce que nous sommes.

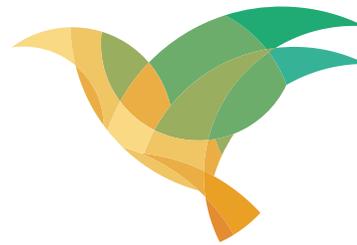
Plantons aujourd'hui les arbres à l'ombre desquels nos arrière-petits-enfants, d'où qu'ils viennent, du Nord, du Sud, de l'Ouest ou de l'Est, puissent grandir et respirer en paix.

Il y a quelques années, je vous ai dit ici même que l'Europe était la grande affaire de ma vie. Oui, j'aime l'Europe et je continuerai de le faire.

Merci de m'avoir écouté.



Jean-Claude Juncker



Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2018

© Union européenne, 2018

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.



Office des publications

PRINT	ISBN 978-92-79-91201-6	doi:10.2775/910575	NA-01-18-821-FR-C
PDF	ISBN 978-92-79-91188-0	doi:10.2775/540373	NA-01-18-821-FR-N